NOTRE SERVICE TELEPHONIQUE

On peut communiquer avec l'Evénement de la façon suivante :

Jusqu'à 6 heures le soir : appeler l'échange 2-6412. Depuis 6 heures et durant la nuit, utiliser les numéros suivants :

Le rédacteur en chef 5706
Le chef de l'information 2-7521
Nouvelles générales.. 2-7570
Sport et annonces 2-7310

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

L'Evénement
vous apporte, chaque matin une information impartiale précise et soignée

70ième ANNEE No 159 — Tirage certifié par l'A. B. C. — QUEBEC, VENDREDI 11 DECEMBRE 1936 — Température : Nuageux et assez doux, pluie ou grésil — QUATORZE PAGES

Edouard VIII sacrifie volontairement son trône à son coeur
La pourpre royale passe sur les épaules du duc d'York

Après avoir régné pendant 236 jours seulement, il renonce à la couronne britannique afin de pouvoir épouser la femme qu'il aime. — Il cède la place à son frère, le duc d'York, en exprimant la conviction qu'il saura mériter et obtenir l'appui de tout l'empire. — Le Parlement apprend avec un profond chagrin la décision irrévocable du souverain. — Un travailliste indépendant attaque le système monarchique.

Edouard parlera à l'empire par la radio ce soir

Londres, 11. — (P. C.—Par George Hambleton, de la Presse Canadienne). Le parlement britannique se réunira cet après-midi pour donner un effet législatif à l'abdication du roi Edouard VIII.

Il est probable que cette mesure du gouvernement franchira toutes ses étapes législatives dans la journée.

Le bill stipule trois choses:

1. Que l'abdication du roi Edouard VIII prenne effet immédiatement après que le bill aura obtenu la sanction royale et que le duc d'York succède au trône;

2. Que les descendants d'Edouard VIII—s'il y en a—soient exclus de la succession;

3. Que la loi des mariages royaux de 1772 ne s'applique pas à Edouard VIII ou à ses descendants.

Cette dernière clause permettra à Edouard VIII de se marier sans obtenir le consentement préalable de son successeur.

La sanction royale au bill sera le dernier acte officiel d'Edouard VIII. Dans cette formalité il sera représenté par une commission. Edouard cessera d'être roi dès que cette sanction aura été donnée.

Londres, 11. — (P.C. - P.A.) Le roi Edouard VIII a sacrifié son trône hier afin de pouvoir épouser la femme qu'il aime.

Par un document officiel d'abdication volontaire il a cédé la couronne à son frère, le duc d'York, son cadet, et exprimé le désir de le voir accéder rapidement au trône.

Ainsi donc, à l'âge de 42 ans, le roi Edouard VIII est descendu du trône de ses ancêtres pour vivre sa vie et unir sa destinée à celle d'une femme que ses ministres lui avaient dit qu'il ne devait pas marier aussi longtemps qu'il serait roi.

Le manteau royal passe sur les épaules du duc d'York, père de deux princesses qui viennent en ligne pour la succession au trône. Le duc aura 41 ans le 14 décembre.

La Chambre des Communes, après avoir écouté les remarquables paroles du message du roi, qui lui furent lues par le président de la Chambre, se rassembla de nouveau à six heures p. m. pour étudier la législation qui donnera effet à l'abdication d'Edouard et ratifiera la succession du duc d'York.

La décision du souverain fut acceptée avec une résignation profonde. Toutefois, M. Winston Churchill, le colonel Josiah Wedgwood et d'autres champions irréductibles d'Edouard déplorèrent que le dénouement n'ait pas été autre.

M. James Maxton provoqua une explosion de huées lorsqu'il affirma: "Le système monarchique a maintenant fini d'être utile".

Comme chef du parti travailliste indépendant, Maxton annonça son intention de présenter un amendement invitant la Chambre des Communes à refuser la deuxième lecture du trône que ferait le duc d'York, roi d'Angleterre.

La British Broadcasting Corporation a annoncé hier soir qu'Edouard adressera un message à l'empire par la radio vendredi soir, à dix heures (5 h. p. m., heure de l'Est). Le souverain a manifesté le désir de parler immédiatement après qu'il aura cessé d'être roi "à titre de citoyen privé devant allégeance au nouveau roi".

La Chambre des Communes écouta avec chagrin la décision de l'homme ainsi découronné 236 jours après la mort de son père, George V, le 20 janvier dernier.

Le roi a parlé.

La Chambre n'a plus qu'à voter la législation voulue.

Le duc d'York est resté à sa résidence de Piccadilly à son retour d'une visite d'adieu faite à son frère Edouard à Fort Belvédère. Il avait auprès de lui la duchesse d'York et leurs deux fillettes, les princesses Elizabeth et Margaret Rose.

On ignore présentement les plans futurs d'Edouard. Cependant, la rumeur veut qu'il quitte son pays en avion vendredi, s'exilant de lui-même pour toujours du royaume britannique.

Mais personne n'ose prédire s'il volera directement à Cannes où Mme Wallis Simpson s'est réfugiée à la villa de la famille Rogers il y a quelques jours, après son départ d'Angleterre. Lord Brownlow, porte-parole de Mme Simpson, a déclaré que celle-ci refusait de faire le moindre commentaire et qu'Edouard n'irait pas la rejoindre.

Comme le divorce de Mme Simpson ne doit prendre plein effet que le 27 avril prochain, plusieurs croient qu'Edouard s'imposera un exil volontaire jusqu'à ce que le moment arrive où ils pourront s'épouser.

Ce fut le capitaine Edward Algernon Fitzroy, président de la Chambre des Communes, qui annonça le premier ce choix final du roi.

Dans une note tracée au crayon et remise au premier ministre Baldwin qui en donna lecture à la Chambre, Edouard eut un bon mot pour son frère.

"Le duc d'York et le roi ont toujours été dans les meilleurs termes comme frères", disait cette note, "et le roi a confiance que le duc méritera et obtiendra l'appui de tout l'empire".

Le premier ministre Baldwin, immédiatement après la lecture du message du roi, relata ce qui s'était passé en ces jours d'anxiété générale. Il dit qu'il avait été le premier à informer le roi de l'inquiétude avec laquelle les ministres envisageaient le décret de "nisi" accordé à Mme Wallis Simpson contre son mari, Ernest A. Simpson, le 27 octobre dernier. Ce fut encore M. Baldwin qui, le premier, déclara au souverain qu'il était fermement convaincu que l'empire britannique n'admettrait pas une union d'aucune sorte entre le roi et cette femme deux fois divorcée.

M. Baldwin fut enfin le premier à savoir des lèvres du roi qu'il était résolu à épouser Mme Simpson.

Une fois pour toutes M. Baldwin mit fin aux rapports controversés à l'effet que les volontés énergiques des deux hommes avaient engendré de l'âpreté entre les deux au cours de ces heures de grave discussion.

"Si quelque chose s'est produit", dit M. Baldwin, "ce sont notre respect et notre tritié mutuels qui se sont raffermis".

(Suite à la page 9 3e col.)

Prestige grandi

On considère comme un triomphe personnel le rôle qu'a rempli Baldwin hier.

Londres, 11. — (P.A.) — Le prestige du premier ministre Stanley Baldwin à la Chambre des Communes a semblée hier soir atteindre le plus haut sommet de sa carrière.

Les membres du Parlement considèrent comme son triomphe personnel la façon dont il s'est acquitté de la révélation et de la préparation de l'adbication du roi.

Rapidement, les commentaires dans les salles du Parlement ont tourné autour de l'attitude que va prendre maintenant Baldwin: au sommet de son prestige, va-t-il saisir l'occasion de se retirer de la vie publique, comme il en a manifesté souvent l'intention ?

Les rumeurs politiques veulent que Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, prenne les rênes du pouvoir. Mais hier soir les rumeurs de la démission du premier ministre et son remplacement par Chambelain se sont tues et ont été éclipsées par les hommages que chacun rendait au premier ministre qui a posé la solution de la crise constitutionnelle.

Il fut acclamé par les membres de tous les partis pour avoir mené à terme ce qui fut probablement le problème le plus difficile qu'ait jamais confronté un homme dans sa position.

On l'a félicité de sa persuasion, de sa conduite d'homme d'Etat, et on lui a affirmé qu'il avait ajouté au prestige du Parlement sans avoir nuit à la souveraineté.

Le parti travailliste, l'opposition officielle, a tenu un caucus hier soir au cours duquel on le sut plus tard, la majorité des membres a donné son appui à Baldwin. Ce dernier, disent ses collègues de la Chambre, a résolu le problème en le traitant comme s'il s'agissait d'une affaire de famille, à laquelle étaient intéressés tous les membres des Communes.

Baldwin, qui a fait échec au roi, en conservant son amitié, aime à être considéré simplement comme un "gentleman" anglais.

Il ne se fait pas gloire de sa puissance.

Le premier terme de Baldwin comme premier ministre fut de mai 1923 à janvier 1924; le second, de novembre 1924 à juin 1929; le présent terme commença en juin 1935.

Mort d'un financier

Montréal, 11. — (P.C.) M. Norman Samuel Brooke, 51 ans, bien connu dans les cercles financiers canadiens, est mort hier soir à la suite d'une opération. Il était reconnu comme une autorité sur le marché des valeurs de placement.

Le dernier roi d'Angleterre?

Une prédiction oubliée d'Edouard VII est rappelée par les événements d'hier.

Londres, 11.— (CP) — Il y a plus d'un quart de siècle, le roi Edouard VII a prédit que son petit-fils, le roi Edouard VIII, serait "le dernier roi d'Angleterre", si l'on en croit une histoire racontée par le grand duc Alexandre de Russie.

La prophétie avait été oubliée devant l'évidence de son erreur; mais elle revint en mémoire hier, après les événements de la journée.

Lorsqu'Edouard VII fit sa prophétie, il était sur le trône. Son fils, plus tard Georges V, était duc d'York et Edouard VIII était un tout jeune enfant au cheveux blonds bouclés.

Le Grand Duc fit sa déclaration dans son livre: "Twilight of Royalty" qui fut publié en 1932. Décrivant une visite qu'il avait faite à Edouard VII, il dit: "Je n'oublierai jamais l'ironie comprimée qu'il y avait dans la voix du roi Edouard lorsque, s'asseyant sur la terrasse de son palais d'été et regardant son très jeune petit-fils, il me fit signe et me dit avec l'air d'un astrologue lisant l'avenir: "Vous voyez cet enfant—le dernier roi d'Angleterre".

La foule enthousiaste acclame le nouveau roi

Londres, 11. — (P. A.) L'automobile dans laquelle le duc d'York retournait chez lui hier après son dîner d'adieu avec le roi Edouard VIII a été cernée par la foule enthousiaste des Londonniens.

Ce n'est qu'après plusieurs minutes que la voiture put se frayer un passage à travers la foule et elle ne parvint qu'après de grandes difficultés à la résidence du duc, à Piccadilly.

La votation aura-t-elle lieu ?

Montréal, 11. — (P.C.) Les officiels civiques ont décidé hier d'attendre l'avis d'Ottawa pour savoir si les électeurs municipaux iront aux urnes lundi prochain, le 14, fête anniversaire du duc d'York. Si l'accession du duc au trône d'Angleterre est proclamée avant lundi, ce sera fête légale dans tout le Dominion, conformément aux statuts.

Sept pertes de vie dans un incendie

McGregor, Iowa, 11. —(P.A.) — M. et Mme Jay Anderson et cinq de leurs enfants ont péri dans leur demeure. Le feu a pris lorsque Mme Anderson a tenté d'allumer son poêle avec de l'essence.

Les futurs souverains



Cette photo du duc et de la duchesse d'YORK, que l'abdication du roi Edouard VIII place sur le trône d'Angleterre, fut prise à l'époque de leur mariage, en 1923.

L'état de santé du Pape s'est amélioré passablement hier

Fête légale le 14?

Lundi sera l'anniversaire de naissance du futur souverain britannique.

Ottawa, 11. — (P.C.) La fête du monarque régnant, le 14 décembre, sera probablement fête légale au Canada. C'est la fête du duc d'York, et si, comme l'on s'y attend, son accession au trône est proclamée avant lundi, ce jour-là deviendra automatiquement fête légale.

Selon les termes du statut canadien, le gouverneur-général en conseil peut cependant fixer à un autre jour la célébration de la fête du roi. Mais cela est difficile à prévoir, et dans les cercles officiels, on ne prendra pas de décision tant que Edouard VIII sera encore roi.

En effet, officiellement, on considère que le roi Edouard règne encore et il sera considéré comme tel jusqu'à ce qu'une législation nécessaire soit adoptée à Westminster et reconnaisse l'abdication.

Mort de Lottie Pickford

Beverley Hills, Californie, 11. — (P.A.) Lottie Pickford, soeur de Mary Pickford, vedette de cinéma, originaire de Torotno, (Canada) est décédée à la suite d'une crise cardiaque. Elle était âgée de 41 ans, soit deux années plus jeune que sa soeur Mary.

Sa Sainteté a lu avec intérêt les nouvelles de l'abdication du roi Edouard VIII et exprimé sa satisfaction de voir la crise britannique résolue sans avoir ébranlé le trône et permis à une divorcée de devenir reine.

Dépression

Cité Vaticane, 11. — (P.C.) Sa Sainteté Pie XI a passé une bonne soirée, hier, ressentant une amélioration considérable dans son état de santé. Il a lu avec intérêt les nouvelles de l'abdication du roi Edouard VIII, après une journée où il put quitter son lit pour la première fois, après une maladie de six jours.

Les prélats de sa suite ont déclaré que le Pape a témoigné sa satisfaction de voir la crise constitutionnelle anglaise résolue sans avoir ébranler le trône et sans avoir permis à une divorcée de devenir reine.

Sa Sainteté Pie XI n'est resté debout qu'un court moment après s'être levé de son lit hier matin, et on dut le transporter.

Des informations dignes de foi rapportent qu'il a exprimé l'opinion dans la journée qu'il ne pourrait jamais marcher, même s'il se rétablissait de la présente crise.

Les battements de son coeur sont irréguliers et il souffre des infirmités de la vieillesse, en même temps qu'une paralysie partielle des

(Suite à la page 13 4e col.)

Le roi à la radio

Edouard VIII parlera à tout l'empire, ce soir à 10 h., (5 h. p. m., heure de l'Est).

Londres, 11. (A.P.) — Le roi Edouard VIII adressera un message à l'Empire, ce soir, par un réseau de la "British Broadcasting Corporation". L'heure de l'émission a été fixée à 10 heures p.m., soit à 5 heures à l'heure normale de l'est.

On annonce que le souverain a exprimé le désir de parler à l'Empire immédiatement après qu'il aura cessé d'être roi, "comme une personne privée, qui doit allégeance au nouveau roi."

Il se pourrait que son message soit irradié de Fort Belvédère, comme son dernier acte avant de quitter l'Angleterre, a-t-on appris hier soir.

Par ailleurs, on dit qu'il se pourrait qu'il parle d'outre-mer, le premier acte qu'il poserait en atteignant un pays étranger, mais il semble certain que son discours ne sera pas irradié de Londres.

La "B. B. C. s'empressait hier soir d'organiser la transmission du message dans tout l'univers.

A l'abri du danger

Paris, 11. — (P.C.-Havas) — Plus des deux tiers de la population parisienne sont d'ores et déjà assurés de trouver un abri sûr contre les bombardements aériens.

Ottawa était préparé à faire face au problème

Les membres du cabinet se sont même réunis à 9 heures hier, avant la nouvelle officielle de l'abdication.— Au moyen d'un arrêté ministériel, on réussit à éviter la convocation des Chambres. — Explications de MM. King et Lapointe.

A la radio

Ottawa, 11. — (P. C.) Le gouvernement et les officiels étaient préparés, hier, à faire face au drame constitutionnel provoqué par l'abdication du roi Edouard VIII. L'hon. Mackenzie King commença même à présider une séance de son cabinet avant d'apprendre que la nouvelle de l'abdication avait été communiquée à la Chambre des Communes anglaise. Avec le concours de Son Excellence le Gouverneur-général, le gouvernement a réussi à éviter la convocation d'une session spéciale. M. King a expliqué à la radio comment on avait procédé. L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice, a lu en français la déclaration du premier ministre. Un arrêté ministériel a été passé afin que toute décision du gouvernement britannique s'applique automatiquement au Canada.

Il était 9 heures lorsque M. King se réunit avec ses ministres. Le cabinet siégeait encore lorsque la nouvelle de l'abdication se répandit dans le monde entier. Un peu après-midi, le premier ministre reçut dans son bureau les journalistes et leur lut la déclaration qu'il répeta à une heure à la radio. M. King semblait fatigué par le travail qu'il a dû s'imposer ces derniers jours. Dans l'après-midi, il s'occupa des derniers préparatifs pour la publication du numéro spécial de la Gazette officielle qui sera publié pour la proclamation du nouveau roi. Il se retira ensuite à sa demeure et on s'attend à ce qu'il fasse une autre déclaration lorsque la Chambre anglaise aura voté les lois touchant l'abdication.

Ces événements ont quelque peu nui au programme de la conférence interprovinciale et les séances des comités qui devaient avoir lieu dans l'avant-midi ont dû être remises.

Voici maintenant le texte de la déclaration lue à la radio par MM. King et Lapointe :

Sa Majesté le roi Edouard VIII a fait part ce matin de sa résolution irrévocable de renoncer au trône pour lui-même et pour ses descendants et exprimé le désir qu'il soit donné immédiatement effet à un instrument d'abdication qu'il a signé.

Le parlement du Royaume-Uni s'occupe aujourd'hui de la situation résultant de la décision de Sa Majesté de renoncer au trône. Je comprends qu'en ce moment l'orateur a communiqué le message de Sa Majesté à la Chambre des communes, à Westminster, et lord Halifax à la Chambre des lords. Il était entendu que M. Baldwin proposerait alors que le message de Sa Majesté soit considéré immédiatement. Après discussion, un projet de loi sera présenté en vue de valider l'instrument d'abdication et les modifications qui en découleront en ce qui concerne la loi relative à la succession au trône.

(Suite à la page 13 2e col.)

VOUS TROUVEREZ...

Page 2—Nouvelles de Lévis ; T. S. F.;
" 3—Nouvelles locales;
" 4—Editorial, pour les travailleurs; Nouvelles du Palais;
" 5—Carnet mondain;
" 6 et 7—Finance;
" 8—Page féminine;
" 9—Autres nouvelles étrangères;
" 10—Sport;
" 11—Amusements;
" 14—Autres nouvelles locales et étrangères.

Le hockey

HIER SOIR

Dans la N. H. L:
Canadiens 1, Détroit 2.
Chicago 1, Maroons 2.
Inter-Américaine:
Syracuse 7, New-Haven 2.

Le message du roi

Voici le texte du message royal lu hier après-midi en présence des députés par le président de la Chambre des Communes d'Angleterre :

"J'ai décidé de renoncer au trône. Après une longue et anxieuse réflexion j'ai résolu de renoncer au trône auquel j'accédai à la mort de mon père, et je communique par les présentes ma décision, qui est définitive et irrévocable.

"Me rendant compte comme je le fais de la gravité de cet acte, je ne puis qu'espérer être compris de mes peuples dans la décision que j'ai prise et les raisons qui me l'ont fait prendre. Je ne parlerai pas de mes sentiments personnels, mais je demande qu'on veuille bien se rappeler que le fardeau qui pèse continuellement sur les épaules d'un souverain est si lourd que, pour le supporter, il faut un état de vie différent de celui dans lequel je me trouve.

"J'ai conscience de ne pas ignorer le devoir que j'ai de mettre en premier lieu l'intérêt public en déclarant que j'ai le sentiment profond de ne pouvoir plus longtemps remplir cette lourde tâche efficacement et avec satisfaction pour moi-même. J'ai donc ce matin rédigé un acte d'abdication dans les termes suivants :

"Je, Edouard VIII, de Grande Bretagne, d'Irlande et des dominions britanniques par delà les

(Suite à la page 14 1ère col.)

PAGE NEUF

Nos lecteurs trouveront, en page neuf, d'autres nouvelles intéressantes concernant l'abdication du roi Edouard VIII.

Je suis prêt à m'en aller, dit Edouard à Baldwin

Ce fut en ces termes que le roi Edouard VIII annonça au premier ministre, le 16 novembre dernier, qu'il était résolu à sacrifier son trône pour épouser Mme Wallis Simpson. — Un homme inébranlable.

A la Chambre

Londres, 11. (P.C.-Par George Hambleton, de la Presse Canadienne)—"Je vais épouser Mme Simpson et je suis prêt à m'en aller".

C'est en ces termes que la Chambre des Communes d'Angleterre entendit hier la décision irrévocable du roi Edouard VIII, communiquée par la bouche du premier ministre Stanley Baldwin.

M. Baldwin expliqua à la Chambre que le souverain lui avait fait exactement cette déclaration au cours d'une conversation au palais de Buckingham le 16 novembre dernier.

En dépit de plusieurs interventions et entrevues, le roi ne revint pas un instant sur cette décision à laquelle Sa Majesté a donné effet hier en abdiquant officiellement la couronne.

M. Baldwin fit à la Chambre le récit de ses pourparlers avec le roi depuis lors. Son discours, marqué au coin de la dignité et de l'émotion, fut l'un des plus magnifiques jamais entendus à Westminster.

Le premier ministre parla presque sans notes. Il avait devant lui quelques papiers et à plusieurs reprises il consulta un carnet de poche pour contrôler certaines dates. Mais il n'avait pas de discours préparé.

La Chambre, remplie à déborder écouta avec la plus grande attention toutes les syllabes. Elle réalisa que c'était là l'histoire, non pas d'un premier ministre donnant un avis constitutionnel à un souverain, mais plutôt celle d'un ami conseillant un ami. Et le tableau que fit le premier ministre du roi Edouard ne fut pas celui d'un monarque entêté rejetant les conseils de ses aviseurs éprouvés, mais celui d'un homme engagé dans une aventure qu'il jugeait honorable, résolu à suivre sa voie même au prix du trône.

Durant quarante minutes la Chambre suivit avec impatience les questions de routine. Tout chacun attendait l'abdication, et pas autre chose. Elle allait bientôt l'apprendre.

"Un message du roi", annonça soudainement le président de la Chambre. M. Baldwin quitta son fauteuil et se dirigea vers la barre de la Chambre, un document à la main. Après un salut au président, il marcha rapidement vers la table du greffier, il salua de nouveau et remit le document au président.

Sans plus de formalités, le président de la Chambre en donna immédiatement la lecture. C'était l'abdication du roi Edouard.

La Chambre l'écouta avec l'émotion la plus profonde, dans le plus grand silence. M. Baldwin se leva et, d'une voix tranquille, proposa officiellement que la Chambre "considère le message du roi".

Il fit alors la relation de ses conversations avec le souverain et raconta comment des communications adressées à son bureau et faisant allusion à des bruits qui couraient dans les journaux américains concernant le roi, l'avaient incité à demander une audience au souverain.

"Je crus qu'il n'y avait qu'un homme qui pût lui parler et que cet homme était le premier ministre", dit-il. La Chambre murmura son approbation.

LA DECLARATION DE BALDWIN

Londres, 10 (CP) — Quand le speaker de la Chambre des Com-

(Suite à la page 14 2e col.)

LE TEMPS QU'IL FERA...

Toronto, 11. — (P. C.) La pression est élevée dans l'ouest et basse dans la région des Lacs. Il a plu dans l'est du pays.

	Min.	Max.
Dawson	—14	0
Edmonton	6	38
Winnipeg	—16	— 4
Toronto	36	45
Ottawa	16	34
Montréal	20	38
Québec	18	32
St-Jean	24	40
Charlottetown	18	36

(—) pour sous zéro.

Bas St-Laurent : — Vents du sud, nuageux et assez doux, avec pluie ou grésil. Plus froid samedi.

Capital investi aux Etats-Unis

Washington, 11. — La commission des valeurs de placement de l'administration Roosevelt annonce qu'un nouveau capital au montant de $500,000,000 a été investi aux Etats-Unis, durant les neuf premiers mois de l'année courante. Ce capital a servi à la création de nouvelles entreprises ou à l'agrandissement d'industries déjà existantes.

Mme Simpson fut la première à connaître l'abdication

Première opposition

James Maxton, travailliste, propose un amendement au bill de l'abdication.

Londres, 11. (A.P.) — La première opposition parlementaire au sujet de l'abdication du roi Edouard VIII est venue hier soir de James Maxton, leader du parti indépendant travailliste, à la Chambre des Communes.

Maxton a déclaré qu'il enregistrera l'amendement suivant à la seconde lecture du bill d'abdication, aujourd'hui : "Cette Chambre refuse de donner une seconde lecture au bill qui a été nécessité par des circonstances qui illustrent clairement le danger pour ce pays et pour l'Empire d'une monarchie réréditaire, à une époque où la paix et la prospérité du peuple requièrent une forme de gouvernement plus stable et plus efficace d'un caractère républicain."

Hier matin, l'amie du roi Edouard VIII eut une conversation téléphonique avec Londres. — Elle refuse de faire tout commentaire sur l'abdication. — Le roi ne passera pas les fêtes avec celle qu'il a préférée au trône.

A Cannes

Cannes, 11. (P.A.) — Mme Wallis Warfield Simpson attendait hier soir, le roi détrôné. Elle était enfermée dans la maison de ses amis où elle est arrivée le 3 décembre. Elle a connu avant le reste du monde que le roi abdiquerait afin de pouvoir l'épouser. En effet, elle avait eu le matin une conversation téléphonique avec Londres.

Malgré la disparition du plus grand obstacle à son mariage avec son ami, Mme Simpson a refusé par l'intermédiaire de ses interprètes, de faire tout commentaire sur l'abdication. Des détectives français et des hommes de Scotland Yard" montaient la garde à l'intérieur et à l'extérieur de la villa pour protéger la recluse contre la moindre indiscrétion. Malgré la pluie, une foule considérable se massa devant la villa, mais personne n'entrevit Mme Simpson.

Lord Brownlow, aide-d-camp du roi, rencontra les journalistes qui se présentèrent à la villa, lorsque le monde eut été informé que l'amour avait triomphé du devoir dans le coeur du roi. "Mme Simpson n'a rien à déclarer", se contenta de dire lord Brownlow.

Hier soir, on ne connaissait pas les intentions de Mme Simpson.

(Suite à la page 9 2e col.)

Edouard irait au Danemark

La rumeur court qu'il achètera un château à quelque 50 milles de Copenhague.

Londres, 11. (P.A.)—On disait hier soir à Londres que le roi Edouard allait acheter un château au Danemark, situé à environ 50 milles de Copenhague.

Le château dont il s'agit est la porpriété de la princesse Erick, qui est née canadienne, Lois Booth, d'Ottawa.

L'équipage de l'avion du roi se tient prêt à l'aéroport Hendon et tout disposé pour le conduire où il le voudrait. Mais on assure qu'il quittera le pays sur un cuirassé partant de Southampton.

LES FUTURS REVENUS D'EDOUARD

Londres, 11. — (P. A.) Les futurs revenus d'Edouard VIII sont un point d'interrogation aujourd'hui. Peut-être cette question est-elle prévue dans l'un des articles de l'abdication qui n'ont pas été annoncés.

On connait peu les propriétés du roi, sauf les duchés de Lancaster et de Cornwall et son "ranch" de l'Alberta. Un roi régnant reçoit $215,000, du duché de Lancaster. Depuis sa naissance, en qualité de prince de Galles, Edouard VIII a reçu environ $350,000, par année de son duché de Cornwall.

Chambre avec eau courante, $1.00; avec douches, $1.25; avec bain, $1.50. Repas à la carte et table d'hôte, $0.50.
HOTEL MONTCALM
163, rue St-Jean, Québec — Tel.: 2-1287

NOUVELLES DE LEVIS

LES CHARGES DE L'AQUEDUC AUGMENTEES DE $240.00 PAR MOIS

M. Wilfrid Martin, échevin et président du département de l'aqueduc, nous faisait savoir hier soir, que depuis le début de l'hiver, les comptes de l'usine de filtration avaient augmenté de $175.00 pour le pompage et $55.00 pour l'alun.

Après avoir fait enquête, on s'est rendu compte que plusieurs personnes se faisaient des patinoires et ne se gênaient pas pour se servir de l'eau pendant des nuits entières pour arroser ces patinoires. Actuellement il y a 37 ronds à patiner privés dans la cité de Lévis.

Au cours de la séance de comité qui a été tenue mercredi soir, il fut décidé qu'une charge de $20.00 comme le veut le règlement de l'aqueduc soit chargée à toute personne qui se servira de l'aqueduc municipal pour l'arrosage de ces ronds. Cette décision a été prise au cours de cette séance et prendra effet immédiatement après que des avis officiels auront été envoyés aux intéressés.

Il y a quelque temps, nous attirions l'attention des gens sur cette lacune.) Cependant, plusieurs ne répondirent pas à cet appel au bon sen et les comptes du département de l'aqueduc se sont accrus de $240.00 par mois. Il va sans dire, que pour la bonne administration municipale, et l'intérêt des contribuables, nos autorités en sont venues à la décision de charger le prix fixé par le règlement, soit $20.00 à toute personne qui exploitera un rond à patiner soit publiquement ou privément.

NAISSANCE

M. et Mme Wilfrid Guay, née Marie-Jeanne Turgeon, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 25 novembre, baptisée sur les prénoms de Marie-Charlotte-Monique. Parrain et marraine, M. et Mme J.-C. Duquet, Porteuse, Mlle Marie-Anne Turgeon.

NOTRE FABRIQUE DE TUYAUX

La fabrique municipale de tuyaux pour le drainage vient de recevoir quatre nouvel'es formes pour la confection de ces tuyaux, ce qui porte le nombre à 12. Avec ces douze formes, on peut maintenant fabriquer 48 pieds de tuyaux par jour, lesquels après avoir été séchés la nuit, sont prêts à servir au posage le lendemain. Cette fabrique de tuyaux est de récente installation, et l'on peut concevoir l'économie appréciable qui est apportée dans l'installation de la tuyauterie pour le drainage si l'on considère qu'avec notre fabrique ce tuyau coûte 68cts le pied au lieu de $2.45 le pied, prix offert par la plus grosse maison de la province.

Cette fabrique emploie actuellement 14 personnes qui travaillent consciemment en vue de fournir le tuyau qui doit être installé dans les tranchées qui sont creusées dans différentes rues, en rapport avec les travaux de chômage.

En plus de donner de l'emploi à plusieurs ouvriers, cette fabrique municipale contribue à aider des entrepreneurs qui fournissent la pierre, le sable et le ciment. Tous ces fournisseurs sont des gens de Lévis qui paient taxes à notre cité.

Des échevins de Lauzon sont venus dernièrement visiter cette petite manufacture et ont été surpris de voir l'activité qui régnait à cet endroit. Ils furent d'autant plus surpris qu'ils eurent à acheter pour plusieurs milliers de dollars de tuyau, et durent le faire à un prix beaucoup plus élevé que celui de notre fabrication lévisienne.

ARRESTATION DE DEUX MENDIANTS

Le consable Adjutor Poliquin, de la police municipale a fait, hier après-midi, vers 1 heure 30, l'arrestation de deux individus, étrangers à notre ville, qui demandaient l'aumône par les portes, et étaient en état d'ébriété. L'arrestation a été faite sur la rue Commerciale, en face de l'Avenue Laurier.

Ces deux étrangers ont été conduits au poste central de police où ils auront à répondre à une accusation de vagabondage. Sans savoir leurs noms, la police municipale a appris que l'un était de Mégantic et l'autre de Québec.

A L'HOPITAL SAINT-LUC

Une fillette, Jeanne d'Arc Guay, enfant de M. Napléon Guay, rue Fraser, Lévis, employé des C. N. R., est gravement malade à l'hôpital Saint-Luc, où elle a été transportée d'urgence.

ELEVES INSCRITS AU TABLEAU D'HONNEUR

Voici les noms des élèves de l'école St-Gabriel, à Lévis, qui sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois de novembre dernier :

Cours moyen—4ème année: Mlles Madeleine Jacques, Lucille Gagnon, Jeannine Aubert, Antoinette Bourget et Jacqueline Bouchard.

3ème année : Mlles Marcelle Lajoie, Pierre Dumont, Pauline Lemay, Thérèse Labrecque, Rita Picard et Suzanne Légaré.

2ème année : Mlles Rolande Aubert, Lucette Lafrenais, Jacqueline Brousseau, Fernande Lapointe, Thérèse Laverdière, Marcelle Dumont, Anne-Marie Carrier et Gabrielle Gourdeau.

1ère année : Mlles Françoise Samson, Lilianne Hallé, Denise Légaré, Thérèse Couture, Georgette Roy et Madeleine Bégin.

Cours préparatoire.—Mlles Louise Samson, Monique Légaré, Jacqueline Pellerin, Georgette Léveillé, Carmelle Carbonneau, Jeanne d'Arc Guay, Jacqueline Coulombe, Jacqueline Fortin, Louise Côté et Thérèse Lacroix.

PAUVRE ORPHELIN...

Parce qu'il n'a pas de parents on lui refuse la main de celle qu'il aime. Que pensez-vous de cela ? Est-ce sa faute si ses parents sont morts et qu'il reste seul sur la terre ? Ce pauvre garçon que le malheur poursuit sans cesse vous demande de l'aider à trouver un parent. Si son histoire vous intéresse, venez la connaître, au collège de Lauzon, le 16 décembre, où le Cercle Dramatique St-Viateur vous interprétera les deux belles pièces : "Le parjure" et 'A la recherche d'une tante". L'admission sera de 25 sous.

ASSEMBLEE REMISE

Plusieurs directeurs ne pouvant assister à l'assemblée des directeurs de la Chambre de Commerce des Jeunes, cette réunion a été remise à plus tard. Nous en mentionnerons la date dans notre journal.

DES TRAVAUX DE DRAINAGE, COTE DU PASSAGE

Une nombreuse équipe d'ouvriers travaille actuellement au posage d'un tuyau de drainage dans la côte du Passage, à Lévis. Ces travaux sont commencés depuis lundi dernier et sont sous la direction de M. R.-E. Demers, ingénieur municipal.

Ce travail consiste à remplacer le tuyau de drainage existant actuellement et qui est insuffisant à recevoir les eaux d'égouts et de surface à cet endroit. Comme ailleurs, on y installe un tuyau de 18 pouces. Ce tuyau, comme nous l'avons déjà dit, est confectionné par nos employés municipaux dans une bâtisse appartenant à la ville et qui a été aménagée pour ce genre de travail.

PROCHAINE SEANCE MUNICIPALE

La prochaine réunion des membres du conseil municipal de Lévis aura lieu mercredi soir prochain, le 16 décembre, à 8 heures, à l'Hôtel de Ville de Lévis. Cette réunion fera suite à la séance de comité qui a été tenue mercredi soir à l'Hôtel de Ville. Au cours de cette dernière, on a pris connaissance de certains griefs formulés par les membres du Club Social Ouvrier, qui se plaignent que les salaires payés par un entrepreneur relativement aux travaux du chômage, ne sont pas suffisants.

TRAVAUX TERMINES A LAUZON

On a terminé, hier matin, à Lauzon, les travaux d'aqueduc entrepris rue Saint-Joseph. Une équipe d'environ vingt hommes a été transférée sur les deux autres chantiers qui sont actuellement ouverts pour des travaux semblables à Bienville. On croit qu'à la fin de la semaine un certain nombre de ces ouvriers seront congédiés.



Capitaine Roberto STUPARICH

LE CAPITAINE DU NAVIRE VULCANIA A SA RETRAITE

Maître d'équipage à dix-huit ans. — Quarante-sept ans sur l'eau. — Avec Dewey à Manille.

Le capitaine Roberto Stuparich prend sa retraite. Il est parti de New-York, le 7 décembre, à bord du *Vulcania* dont il quitte le commandement. La Ligne Italienne perd ainsi un de ses meilleurs commandants et l'Atlantique un marin des plus pittoresques.

Après avoir passé quarante-sept ans sur mer, dont quarante-deux à titre de commandant de divers navires, le capitaine Stuparich est le doyen des capitaines de transatlantiques à passagers. Il y a deux ans il recevait du gouvernement italien la médaille de mérite.

Il a été le héros de quatre sauvetages en mer pour lesquels il a été décoré par les Etats-Unis et par le Portugal.

Engagé à 13 ans comme garçon de table à bord du navire de son père, le *Zebra* sortant de Trieste, cinq ans plus tard, après avoir étudié à l'école de marine un an seulement, il recevait le certificat de maître d'équipage et montait à bord de *l'Imperatore* à titre de second. Plus tard il prenait du service à bord du *Saturnia* et quelques années après du *Vulcania* au poste de capitaine respectivement.

Le capitaine Stuparich a eu de nombreuses aventures: un cyclone lorsqu'il était sur le *Zebra* en 1888, alors qu'en arrivant à la Martinique, dix-huit navires plus gros étaient à la côte; plus tard, à 300 milles de la Martinique, encore sur le *Zebra*, l'équipage voit une lueur rouge dans le ciel et trois jours après, rendu à la Martinique on apprend le désastre de Fort-de-France ; officier sur le *Satellite*, navire de guerre autrichien, il assiste au blocus de la Crète en 1896, petite île passée de la Turquie à la Grèce, et autres aventures qu'il serait trop long de raconter.

Le plus beau moment de sa vie, cependant c'est le jour où, commandant du vapeur *Anna*, faisait le commerce avec le Chine, il rencontre l'amiral Dewey à Manille le lendemain de la reddition des Philippines aux Etats-Unis. Monté à bord du navire-amiral, il salue l'amiral, mentionne son occupation, est reçu avec courtoisie et obtient la permission de compléter son chargement de copra à destination de Marseille.

La retraite du capitaine Stuparich sera plutôt de la nature d'un congé prolongé. Quittant le pont du *Vulcania*, il passera le reste de ses jours au poste de commandant de son propre vaisseau de trente pieds de long, le *Frenchy*, croisant et faisant la pêche dans les eaux de Lussinpiccolo, sur l'Adriatique.

CASSE LE RHUME EN 5 H.!



Prenez une dose de "Prescription RINEX du Dr Platt". *En une demi-heure vous sentez du mieux.* C'est un traitement de médecin qui a fait ses preuves. Pris à l'intérieur il casse le rhume ordinaire en 5 heures — ou argent remis. Inoffensif, ne donne pas d'accoutumances. Soulage vite. Eternuement, sifflement cessent; démangeaison aux yeux, écoulement du nez, mal de tête disparaissent; vous vous sentez bien ! La respiration est facile, naturelle. Capsules commodes—s'avalent avec une gorgée d'eau—sans goût. Soulagement bienvenu en 5 heures garanti ou argent remis. Vrai soulagement, aussi, pour catarrhe nasal et asthme bronchique. Tous les pharmaciens recommandent RINEX, $1.00. PRENEZ DU MIEUX AUJOURD'HUI — DORMEZ CETTE NUIT. UNE DOSE DE "RINEX" LE PROUVE !

Exigez le "Prescription RINEX du Dr Platt" dans sa bouteille de verre hermétiquement scellée. Rien ne l'approche. Refusez carrément toute substitution.

A LA RADIO

AU POSTE CKCV

VENDREDI, 11 DECEMBRE

7.50 a.m.—Ouverture et horaire des programmes.
8.00 a.m.—Bonjour radiophiles.
8.15 a.m.—Le réveil.
8.30 a.m.—L'heure du déjeuner
8.45 a.m.—Orchestre Ted Black.
8.55 a.m.—L'Ami du Foyer. — Elias Thivierge.
9.00 a.m.—Cocktail matinal.
9.31 a.m.—La boîte à musique. —Demandes spéciales.
9.35 a.m.—Vita-Lava.
9.40 a.m.—Henri Jonas & Cie Ltée.
9.45 a.m.—Laiterie Frontenac Ltée.
9.50 a.m.—Gomme d'Eglinette Gosselin.
9.55 p.m.—Honoré Beaudoin.
10.00 a.m.—Henri Poitras.
10.05 a.m.—Boîte à musique. — Demandes spéciales.
10.30 a.m.—Heure Sylvio Marceau.
10.30 a.m.—Variétés.
10.45 a.m.—Trudelle Petroleum, Enrg
11.00 a.m.—Programme musical.
11.05 a.m.—Laboratoire Excel.
11.10 a.m.—Cie des Produits Tarilo.
11.15 a.m.—Philippe Breton.
11.20 a.m.—Buanderie Lévis, Ltée.
11.30 a.m.—C. W. Lindsay Co Ltd.
11.45 a.m.—Vapex.
11.50 a.m.—E. A. Rousseau.
11.55 a.m.—Chénor Limitée.
12.00 p.m.—R. Raoul V. Bélanger.
12.00 p.m.—J.-s. Paquet.
12.05 p.m.—Empire Shoe Rebuilders.
12.15 p.m.—Musique du dîner.
12.30 p.m.—Heure Landry-Jacot
12.30 p.m.—Sirop Doré Gauvin, prés. Georges Thill. Thill.
12.45 p.m.—J.-A. Gaulin.
1.00 p.m.—Arex Co.
1.01 p.m.—Henri Poitras.
1.02 p.m.—Les nouvelles du "Soleil", 1.13 p.m.—Morisset & Frère.
1.14 p.m.—New-World Restaurant.
1.15 p.m.—Les Liqueurs Fortier.
1.30 p.m.—Heure Sylvio Marceau.
1.30 p.m.—Rex Battle. — Réseau.
2.00 p.m.—Heure Landry-Jacot
2.00 p.m.—Carter's Liver Pills.
2.01 p.m.—Pharmacie Jolicoeur.
2.16 p.m.—Salon Marguerite.
2.30 p.m.—Originalités.
3.00 p.m.—Variétés.
3.30 p.m.—Bon après-midi, mesdames.
4.00 p.m.—St-Cyr & Frère.
4.15 p.m.—Le relais.
4.30 p.m.—Le Dilettante
4.45 p.m.—Jos. Lefrançois Enrg.
5.00 p.m.—Heure Sylvio Marceau.
5.00 p.m.—Le thé de 5 heures
5.30 p.m.—Trio Château Laurier. —C.C.R.
5.45 p.m.—R. Raoul V. Bélanger.
5.46 p.m.—Chanson française.
5.47 p.m.—La Cie des Produits Tarilo.
5.49 p.m.—Philippe Breton.
5.55 p.m.—Jos. Morel, prés. Chocolats Happy Days.
6.00 p.m.—Nouvelles. — Prés. Maurice Pollack.
6.05 p.m.—Prés. Brunet & Cie —Concours des fêtes.
6.10 p.m.—Lemesurier Tobacco. — Tabac Solex.

CONTRE LA peau gercée EMPLOYEZ LE Baume Italien Campana

RHUM St-JAMES



LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

DANS DU THÉ DANS DU LAIT EN GROG EN PUNCH

est de temps immémorial recommandé par les Médecins et utilisé dans les familles contre : GRIPPE, RHUME, BRONCHITES & REFROIDISSEMENTS

Délicieux pour parfumer et relever crémes, gâteaux puddings, compotes, etc.

St-JAMES, ce prestigieux pays les Antilles, est le lieu d'origine des *vrais RHUMS DU MONDE.*

6.15 p.m.—Musique du souper.
6.30 p.m.—Laiterie de Québec.
6.35 p.m.—C. I. Grenier "Corsets".
6.40 p.m.—St. John Silk Co. Ltd.
6.45 p.m.—Radios Victor.
7.00 p.m.—J.-A. Rochette.
7.15 p.m.—Québec Modern Clothing Mfg Co.
7.20 p.m.—Laboratoire "Excel".
7.25 p.m.—Eug. DesRoches & Fils.
7.30 p.m.—Heure Landry-Jacot.
7.30 p.m.—Galetés du Régiment.
8.00 p.m.—Syndicat de Québec.
8.15 p.m.— L'Almanach, prés. Samuel Dorfman.
8.30 p.m.—J.-E. Valin.
8.45 p.m.—Les grands succès.
9.00 p.m.—Old City Mfg Co.
9.15 p.m.—Le chanteur des rues.
9.30 p.m.—J-B. Laliberté ,prés. Quatuor Laurentien.
10.00 p.m.—Rêverie à l'orgue.
10.15 p.m.—Cie Penco-Oil.
10.30 p.m.—Boutet & Fils.
10.25 p.m.—Capitol Jewellers Ltd.
10.30 p.m.—Vêtements "Forteresse".
10.31 p.m.—Nouvelles.
10.39 p.m.—Bourque Electric.
10.40 p.m.—Intermède Musical.
10.45 p.m.—Canadian Press News.—C.C.R
11.00 p.m.—Reporter sportif.
11.05 p.m.—Radio-Guide Gossip.
11.15 p.m.—Fermeture.

AU POSTE CRCK

VENDREDI, 11 DECEMBRE

5.00 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
5.15 p.m.—Horaire des émissions.
5.16 p.m.—Variétés.
5.30 p.m.—Chansons françaises.
5.45 p.m.—Cours de la bourse.
6.00 p.m.—En dînant.
6.30 p.m.—Le disque pour tous.
7.00 p.m.—La voix de la sécurité.
7.15 p.m.—Les Cavaliers de LaSalle.
7.30 p.m.—Radio-Journal français. —Première édition.
7.37 p.m.—Radio-Journal anglais.
7.45 p.m.—Le Trio Lyrique.
8.00 p.m.—"From a Rose Garden".
8.30 p.m.—Cesare Sodero , ses chanteurs et ses musiciens; relais du MBS.
9.00 p.m.—Cocktail: "Gilbert and Sullivan".
9.30 p.m.—Arabesques.
10.00 p.m.—"Ye Olde Medicine Show".
10.30 p.m.—Récital.
10.45 p.m.—Radio-Journal français.
10.52 p.m.—Radio-Journal anglais. — Edition finale.
11.00 p.m.—L'heure exacte.
11.01 p.m.—Horace Lapp et son orchestre.
11.30 p.m.—Fin des émissions.

AU POSTE CHRC

VENDREDI, 11 DECEMBRE

8.00 a.m.—L'heure Boswell.
8.01 a.m.—L'horloge musicale. — Trans. NBC.
8.30 a.m.—Sommaire.
8.31 a.m.—Le Club du Coucou.
9.45 a.m.—Le professeur Raymar. — Mason's 49.
10.00 a.m.—Cuisine Magique. — Lait Eagle Brand.
10.15 a.m.—L'homme aux questions — Thermogène.
10.30 a.m.—Entre-nous, Mesdames. avec Francine.
11.00 a.m.—Vieilles mélodies.—Sirop Buckley.
11.15 a.m.—Fantaisies. —L'Emulsion Scott.
11.30 a.m.—Concert varié.
12.00 p.m.—L'heure Boswell.
12.01 p.m.—Autour de la table. — Fourrures Deschênes.
12.15 p.m.—La chanson de Paris. — J.-A. Ouimet.
12.30 p.m.—Pronostics de la température. — Renaud & Cie.
12.31 p.m.—Musique d'orchestre. — Napoléon Roberge Enrg.
12.45 p.m.—Musique du dîner. — Laiterie Laval.
1.15 p.m.—Sieste musicale—Pilules Dodds.
1.30 p.m.—Récital de piano. — Hobbs.
1.45 p.m.—Salade musicale.
2.00 p.m.—L'heure Cyma.
2.01 p.m.—Le Club de Noël de CHRC.
3.00 p.m.—L'heure Boswell.
3.01 p.m.—L'orgue enchanté.
3.15 p.m.—Nos célébrités.
3.30 p.m.—Service des signaux et souhaits de bonne fête.
3.34 p.m.—Danses modernes.
4.00 p.m.—Régal artistique.
4.15 p.m.—Succès d'hier.
4.30 p.m.—L'heure et sommaire.
4.32 p.m.—Musique de concert.
5.00 p.m.—Le thé dansant.
5.10 p.m.—Les violoneux.—Mantle Lamps.
5.15 p.m.—Buck Rogers (Roger Courage). —Vitone.
5.30 p.m.—Chansonnettes. —Eau de Riga.
5.45 p.m.—Programme du foyer. — Canadian National Broadcasting.
6.00 p.m.—L'heure Cyma.
6.01 p.m.—Musique d'orchestre. — Jos. Thivierge.
6.08 p.m.—La chanson nouvelle. — Raz-Mah.
6.10 p.m.—Miettes musicales.
6.15 p.m.—Variétés. — P.-T. Légaré.
6.30 p.m.—La chanson de Paris. — J.-A. Ouimet.
6.45 p.m.—Pronostics de la température—Composé Arex.
7.00 p.m.—L'heure Boswell.
7.01 p.m.—Musique de danse. — Quebec Modern Clothing.
7.15 p.m.—Le Curé du village. — Bière Dow.
7.30 p.m.—L'heure Cyma.
7.31 p.m.—Danses modernes. — Maison Florence.
7.45 p.m.—Les Troubadours Napolitains—P.-L. Frenette.
8.00 p.m.—Romances et ballades du Club de Noël — David & Frère.
8.30 p.m.—Les poupées qui chantent du Club de Noël. — A. Trudel.
8.45 p.m.—Danses modernes du Club de Noël.
9.00 p.m.—Programme sous les auspices de la Ligue de la Jeunesse Féminine.
9.15 p.m.—Drame "Coeur de Maman" — Raoul Garneau.
9.30 p.m.—Homefolks Frolic.
10.00 p.m.—L'orgue du rêve.
10.15 p.m.—Les Boucaniers.
10.30 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
10.45 p.m.—La petite Comédienne.
11.00 p.m.—L'heure Cyma.
11.01 p.m.—Le reporter de la Brasserie Champlain.
11.15 p.m.—Les Rêveurs.
11.30 p.m.—O Canada, fin des émissions.

PERTE D'APPÉTIT "LES REPAS ME LAISSAIENT INDIFFÉRENT"

"J'AVAIS perdu l'appétit. Je n'éprouvais tout simplement pas le *désir* de manger. Je perdais mes forces 'je m'en allais' véritablement quand, sur l'avis du médecin, je commençai à prendre le Sirop Fellows. L'appétit me revint et je me mis à *désirer avidement* l'heure des repas."

Le Sirop Fellows aide à *digérer* les appétits anguissants. Le calcium, le fer, le quinine, e phosphore et autres minéraux importants ontenus dans ce tonique de 60 ans d'existence aident à améliorer l'assimilation et ous tonifient.

Le reconstituant tonique sur lequel *ont compté* 3 générations. Le Sirop Fellows est beaucoup imité. Cherchez le nom de 'Fellows' sur l'enveloppe. Deux grossseurs, chez votre pharmacien.

62 P



SIROP FELLOWS Tonique Prescrit dans le Monde Entier

AU POSTE CKAC

VENDREDI, 11 DECEMBRE

8.00 a.m.—L'heure Black Horse.
8.15 a.m.—Le petit orchestre et Corey Thomson.
9.00 a.m.—Metropolitan Parade. — CBS.
9.30 a.m.—Richard Maxwell. — CBS.
9.40 a.m.—Nouvelles. — CBS.
9.45 a.m.—Le courrier d'Inez Lopez. — Chipso.
10.00 a.m.—L'heure Black Horse.
10.00 a.m.—Raymar. — Masons 49
10.15 a.m.—L'homme aux questions ENO.
11.00 a.m.—Heinz Mazagine of the air. — CBS.
11.30 a.m.—Chansons françaises et musique tzigane. — Buckley.
1.00 p.m.—L'heure Black Horse.
1.15 p.m.—George Hall et orchestre. — CBS.
3.00 p.m.—L'heure Black Horse.
3.00 p.m.—Salle de concert Columbia. — Quatuor à cordes Kreiner. — CBS.
3.30 p.m.—The Three Consoles. — CBS.
4.00 p.m.—Billy Mills et orchestre. — CBS.
5.30 p.m.—L'heure Black Horse.
6.30 p.m.—L'heure Black Horse.
7.00 p.m.—L'Oncle Eza. — Alka-Seltzer.
7.15 p.m.—Le Curé de Village.
8.00 p.m.—L'heure Philip Morris.
8.00 p.m.—L'heure Provinciale, conférence et musique.
9.00 p.m.—Hollywood Hotel. — CBS.
10.00 p.m.—L'heure Philip Morris.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
12.00 a.m.—Guy Lombardo et orchestre. — CBS.
12.30 p.m.—Dick Stabile et orchestre. — CBS.

L'HEURE PROVINCIALE
le 11 décembre
A CKAC, de 8 à 9 h. du soir

Programme varié avec le concours de Mlle Cécile Préfontaine, pianiste; de Mme Jeanne Mignolet, soprano; de M. Georges Simard, baryton; et des artistes du théâtre radiophonique de l'Heure Provinciale.

1.—"Nocturne" . . . . . .Chopin
Mlle Cécile Préfontaine
2.—"Chère Nuit" . . . . . .Bachelet
Mme Jeanne Mignolet
3.—"Caprice Poétique" . . . . . .Liszt
Mlle Cécile Préfontaine
4.—"L'Echo" . . . . . .André Colomb
M. Georges Simard
5.—Causerie par Mlle Olivette Lamontagne
6.—"Chansons de Miarka" . . . . . .
. . . . . .Alexandre Georges
a) "L'Eau qui Court" " "
b) "Nuages" " "
c) "L'Hymne au Soleil" " "
Mme Jeanne Mignolet
7.—"Arabesque" . . . . . .Schumann
Mlle Cécile Préfontaine
8.—"La pauvre église" . . . . . .
. . . . . .Jacques Dalcroze
M. Georges Simard
9.—Sketch — Intermède: "La dépêche" . . . . . .Noël Oudon
Personnages: Monsieur
Madame
Yvonne, leur fille
Mélanie, la bonne.
10.—"Quand nous serons vieux" . . . . . .Paul Delmet
M. Georges Simard
11.—"Etude No 5" . . . . . .Chopin
Mlle Cécile Préfontaine

kino petrol Supprime les démangeaisons à la chute des cheveux, détruit les pellicules

AU POSTE CHNC

SAMEDI, 12 DECEMBRE

8.00 a.m.—Radio-Journal, bilingue.
8.15 a.m.—Musique de danse.
8.30 a.m.—Radio Petit Monde.
8.45 a.m.—Chansons françaises.
9.00 a.m.—Au pays des valses.
11.00 a.m.—Musique en dînant.
11.15 a.m.—Musique de danse.
11.30 a.m.—Pronostics de la température.
11.31 a.m.—Variétés instrumentales
11.45 a.m.—Programme de la Brasserie Boswell.
12.00 p.m.—Mélodies Tziganes et Russes.
12.15 p.m.—Radio-Journal bilingue.
4.00 p.m.—Chansons Montagnardes anglaises.
4.30 p.m.—Concert de fanfare.
5.00 p.m.—Radio-Journal bilingue.
5.15 p.m.—Classic sur violon.
5.30 p.m.—Pronostics de la température, français — J.-L. Mathieu & Cie.
5.31 p.m.—Ozzie William et son orchestre.
5.45 p.m.—Cotes de bourse.
6.00 p.m.—Jesse Crawford, récital d'orgue.
6.15 p.m.—les Campagnards de la Brasserie Boswell.
6.30 p.m.—Pronostics de la température, anglais. — J.-L. Mathieu & Cie.
6.31 p.m.—Programme d'outre-mer.
7.00 p.m.—Récital, Albert Viau, baryton.
7.15 p.m.—Park Plaza Hotel Orchestra.
7.30 p.m.—Bert Pearl.
7.45 p.m.—Chronique bibliographique par Maurice Hébert
8.00 p.m.—Cotter's Saturday night.
8.30 p.m.—La Petite symphonie de Radio Canada.
9.00 p.m.—Mantilles et Castagnettes.
9.30 p.m.—Luigi Romanelli et son orchestre.
10.00 p.m.—Nickelodeon.
10.30 p.m.—Gilbert Darisse et son orchestre.
10.45 p.m.—Radio-Journal bilingue.
11.00 p.m.—L'heure précise.

ONDES COURTES

VENDREDI, 11 DECEMBRE

BERLIN, 5 p.m.—Scènes du Roi Lear, DJD, 25.4 m., 11.77 meg.

ROME, 6 p.m.—Nouvelles en anglais. Concert de chansons siciliennes. 2RO, 31.1 m., 9.63 meg.

LONDRES, 6.30 p.m.—Variétés. GSP, 19.6 m., 15.31 meg.; GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.

HALIFAX, 8 p.m.—"From a Rose Garden". Orchestre et solistes. CRCX, 49.2 m., 6.09 meg.; CJRO, 48.7 m., 6.15 meg.; CJRX, 25.6 m., 11.72 meg.

BERLIN, 8.30 pm.—Baroque DJD, 25.4 11.77 meg.

CARACAS, 9.15 p.m.—Musique. YV2RC, 51.7 m., 5.8 meg.

LONDRES, 10.10 p.m.—Carroll Gibbons et les "Savoy Hotel Orpheans". GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.

PARIS, 10.40 p.m.—Théâtre. TPA-4, 25.6 m., 11.72 meg.

ECOUTEZ LE REPORTER DU "SOLEIL" A CKCV lundi à midi 45

Tous les autres jours 1 h. p. m.

L'AGENT SECRET X-9

Par CHARLES FLANDERS

(Copyright King Feature)

EISODE No L-61



EPISODE No L-62



FEUILLETON DE L'EVENEMENT

La PRINCESSE au DIADEME

par EDOUARD AUJAY

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

No 34

—Enfin... "engaged", comme disent les Anglais. Fiançailles officieuses, en somme.

—Voilà !

—Ce qui me surprend, c'est que vous paraissiez si peu inquiet à son sujet. Une fiancée, tout de même... Sauriez-vous, d'aventure, ce qu'elle est devenue ?... Les avions du gouvernement l'ont recueillie, peut-être?

—Je le souhaiterais.

Djoka Dragosi comprit qu'elle ne tirerait rien de Dumetz, tandis que Dumetz, de son côté, se réjouissait à l'idée qu'il avait eue en abandonnant Maria Rejka au parachute. Sans doute était-elle depuis longtemps en sécurité. Elle ne manquait pas d'amis à Belgrade et pour peu qu'avec l'aide de Tribitch elle ait pu gagner la capitale, elle serait désormais hors des griffes de l'O. R. I. M.

L'auto n'allait qu'à vitesse réduite. Les routes de Yougoslavie ne sont pas des billards, et le médecin craignait que les secousses ne fissent se rouvrir la blessure du prisonnier.

Pendant le long voyage, Paul Dumetz et Djoka n'échangèrent que quelques rares paroles. La jeune femme ne sollicitait pas de confidences et n'était pas disposée à en faire.

L'auto stoppa enfin devant le domicile de la secrétaire de Rousseviteh, grand chef de l'O. R. I. M. dans le Belgrade moderne.

— Nous sommes arrivés, Monsieur, dit Djoka.

Quelques minutes plus tard, Dumetz se trouvait dans une chambre confortable, une chambre "civilisée" qui n'avait rien des cellules en béton des prisons dans lesquelles il vivait depuis deux semaines.

—Tant que vous ne serez pas guéri, ce sera votre domicile. Je vous avertis que vous ne devez rien tenter pour communiquer avec le dehors. Les fenêtres sont beaucoup trop hautes pour vous permettre une évasion. Et nuit et jour un homme veillera dans la pièce voisine.

—Je vous prive, sans doute, Madame, de votre domicile? demanda Dumetz. Vous m'en voyez confus.

Ne sachant, s'il n'y avait là que politesse moqueuse, Djoka Dragose ne répondit pas et sortit laissant le prisonnier libre, enfin, de dormir.

XXI

Trahir et mourir !

Le parachute qui spportait Maria Rejka et Radé Tribitch descendit assez rapidement en raison du poids double qu'il soutenait.

Les deux compatriotes touchèrent terre assez rudement, mais sans se faire pourtant aucune blessure. Et Tribitch se hâta, aussitôt relevé, d'aplatir le dôme de toile.

Un peu étourdie, la princesse fut quelque temps avant de reprendre esprit, et la première parole qu'elle prononça, fut pour demander si l'on voyait encore l'avion de Dumetz.

— Princesse, répondit Tribitch, il a disparu et les autres avec lui. Sans doute ne se seront-ils pas même aperçus de notre descente. Toutes les chances !

— Tribitch, crois-tu qu'il pourra leur échapper aussi facilement ?

— Pourquoi pas ? Mais c'est à nous, maintenant, qu'il faut songer. C'est l'ordre de M. Dumetz. Il nous faut gagner au plus tôt le chemin de fer et, par lui, Belgrade.

— Nous serons reconnus en route, Tribitch !

—J'ai mon plan, princesse. Pouvez-vous marcher?

— Je suis valide et prête à faire des kilomètres.

Le Monténégrin se mit à replier le parachute puis il l'enterra pour qu'on ne le retrouvât pas et que cette découverte ne mit pas sur leur piste ceux qui auraient pu être intéressés à la retrouver.

—Je ne connais guère la contrée, dit-il alors, car je n'y suis venu qu'une fois au début de la guerre quand l'armée se repliait. Mais je crois que les villages sont assez nombreux et que nous pourrons facilement nous orienter, Partons-nous, princesse ?

— Je te suis, Tribitch.

Ils sortirent du camp où les avait déposés le parachute. La présence de terres cultivées était un indice que les lieux habités ne devaient pas être éloignés.

Il était minuit lorsqu'ils parvinrent auprès d'une agglomération assez importante. Naturellement toutes les maisons en étaient closes et Tribitch ne tenait pas à réveiller les gens à cette heure insolite.

— Maria Rejka, dit-il, attends-moi ici. Je vais aller jusqu'à l'entrée de ce bourg. Peut-être y apprendrai-je où nous sommes. Nous tâcherons de trouver un abri pour la nuit. Et, lorsqu'il fera jour, j'irai acheter de quoi, nous sustenter et aussi, c'est important, des vêtements pour toi.

— Les miens ne sont-ils pas suffisants?

— Vêtue comme tu l'es à la mode de Paris, tu attirerais vite les regards, ce qu'il ne faut pas. Pour passer inaperçue, tu dois porter la blouse de grosse toile et la jupe à plis des paysannes de Bosnie.

—Tu penses à tout, Tribitch ! Quelle reconnaissance je t'aurai.

Laissant Maria Rejka cachée au fond d'un fossé, le Monténégrin partit. Il traversa le bourg sans rencontrer âme qui vive, et il désespérait de rien découvrir de ce qui l'intéressait, lorsqu'il aperçut au loin des flammes qui sortaient de la cheminée d'une locomotive et les deux phares de celle-ci.

Quelle providence, dans un pays où les lignes de chemins de fer sont si rares d'être tombé du ciel à proximité de l'une d'elles ! Tribitch guidé par la fumée se dirigea vers la gare, et il sut d'un seul coup ce qui l'intéressait.

Le nom du pays d'abord: Knin, sur la ligne de chemin de fer qui rejoint à Zagreb la grande voie internationale de Belgrade. Ensuite, qu'il passait chaque jour un train dans chaque direction, et que celui qui pouvait mener les fugitifs vers la capitale s'arrêtait quelques minutes, vers dix heures du matin, dans la gare de Knin.

Tribitch revint en hâte vers la princesse et lui exposa ses découvertes. Puis ils se mirent d'accord sur la nécessité de passer

L'EVENEMENT

vous apporte, avec votre petit déjeuner, les dernières nouvelles du monde.

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

Les rubriques de L'Evénement

Elles sont vivantes, bien présentées, par des collaborateurs compétents

70ième ANNEE No 159 — QUEBEC, VENDREDI 11 DECEMBRE 1936 — DEUX SOUS LE NUMERO

L'aide de la ville est assurée à l'Association

LA CITE EXIGE UNE SOMME DE $2,400

L'ancienne propriété Podesto, adjacente aux entrepôts de la "Canadian Oil", sera vendue pour cette somme.

DECISION HIER

La compagnie Canadian Oil, dont les bureaux et entrepôts ont été démolis récemment par une formidable explosion suivie d'un incendie, avait récemment offert à la ville une somme de $1,700 pour acquérir l'ancienne propriété Podesto, adjacente au théâtre du désastre, mais hier après-midi le comité exécutif a chargé le trésorier, M. Barry, d'exiger de la compagnie $2,400 pour cette propriété.

Au cours du débat sur cette question, il a été révélé que cette propriété avait été acquise sous une ancienne administration au prix de $4,000. Après le désastre de l'autre jour, elle était si endommagée qu'on l'a évaluée à $300. Dans la suite, la compagnie, qui veut agrandir son domaine, a fait une offre de $1,700 à la ville, tandis que la cité, d'autre part, réclamait $1,300 de dommages à la compagnie Canadian Oil. Finalement, on a avisé le trésorier qu'il devra exiger de la compagnie $2,400 pour cette propriété, sans quoi la ville la gardera.

L'INSTALLATION DES SIGNAUX LUMINEUX

L'échevin Philémon Garneau, le trésorier, M. Eugène Barry, et le greffier de la ville, M. F.-X. Chouinard, ont été chargés hier après-midi par le comité exécutif d'ouvrir les soumissions reçues pour l'installation d'un système de signaux lumineux dans la ville afin d'améliorer la circulation, et pour la fourniture de machines à additionner à la cité. Ces officiers feront ensuite rapport au comité exécutif, qui prendra une décision.

L'ALLOCATION EST REDUITE A $50 PAR MOIS

Le comité exécutif a décidé hier après-midi de réduire de $75 à $50 l'allocation accordée au lieutenant-détective Lauréat Lacasse qui utilise son automobile pour des courses dans l'intérêt de la police. Lorsque cette décision a été prise, l'échevin Arthur Duval a fait remarquer qu'il était opposé à toute coupure de ce genre sans qu'une enquête préliminaire ait été faite. Cette coupure dans l'allocation accordée au chef Lacasse a été suggérée par l'échevin Jules Gingras, représentant du quartier Belvedère.

KERMESSE PAR LE CLUB ARAMIS

Drummondville, 11. — Une grande kermesse organisée par le Club Aramis aura lieu à la salle Royale du 9 au 23 décembre. La salle sera ouverte chaque soir, excepté les dimanches, à 7 heures et demie. Il y aura une foule d'attractions de toutes sortes: concours d'amateurs chaque soir à 11 heures; concours de questions; bingo, jeux de balles, tir à la carabine, etc. L'admission à la salle sera gratuite. La clôture de la kermesse aura lieu par la distribution des paniers de Noël, le 24 décembre au soir.

AU PROFIT DES PETITS VENDEURS DE JOURNAUX

Les routiers du clan Cardinal Villeneuve organisent pour les 22 et 23 décembre prochains une quête dans les facultés de l'Université, au profit de l'oeuvre des Petits vendeurs de journaux. Ils veulent organiser un arbre de Noël pour leurs protégés. Telle est la décision que les routiers ont prise à leur dernière assemblée, lundi soir, à leur local du Séminaire.

Le major Curmie, commissaire du district et le R. P. Yves Gauthier, aumônier des scouts, ont passé le clan en revue. On procéda ensuite à l'investiture de deux chefs, MM. Georges Hébert et Gontran Lebel. Le chef du clan Cardinal Villeneuve est M. Philippe Costin.

A DRUMMONDVILLE

Drummondville, Q., 11.—M. Claude-Henri Grignon, de Sainte-Adèle, comté de Terrebone, était de passage en ville ces jours derniers. Il vient de terminer sa nouvelle revue: "Les Pamphlets de Valdombre".

La ville va collaborer étroitement avec l'Association des sports d'hiver. — La cité fournira tout probablement le terrain pour l'érection d'un tremplin. — Une délégation au comité administratif.

Un octroi ?

L'Association des Sports d'Hiver, qui a lancé récemment un mouvement en faveur du tourisme d'hiver dans la Vieille Capitale, a obtenu, hier, de la ville l'assurance d'une aide généreuse dans la construction d'un tremplin pour les skieurs, et dans toutes ses initiatives pour faire de Québec la Mecque des sports pendant la saison froide.

Cette collaboration de la ville a été promise hier par le maire J.-E. Grégoire à une nombreuse délégation d'officiers de l'Association des Sports d'Hiver qui a rencontré le comité exécutif sur la fin de la séance d'hier après-midi. Les délégués, ayant à leur tête M. J.-A. McManamy, président de l'Association des Sports d'Hiver, n'ont réclamé aucun octroi en argent de la ville, mais ils ont soumis notamment que la cité pourrait fournir le terrain nécessaire à l'érection d'un tremplin pour skieurs, la main d'oeuvre recrutée parmi les chômeurs pour construire le tremplin. De son côté, l'Association fournirait le bois nécessaire à cette entreprise permanente.

En prenant connaissance de cette demande de la délégation, le maire Grégoire a déclaré que la ville serait toujours heureuse de seconder tous les bons mouvements en faveur du tourisme d'hiver, puis il a invité les techniciens de l'Association à lui soumettre l'endroit et les autres détails de la construction du tremplin pour les skieurs. Dans quelques jours, ces techniciens soumettront au maire les détails exigés, et la ville dira dans quelle mesure elle pourra contribuer à ce mouvement.

Lorsque les officiers de l'Association des Sports d'Hiver se sont présentés au comité administratif, hier après-midi, M. J.-A. McManamy, président de la délégation, a fait remarquer notamment: "Je tiens à souligner tout d'abord qu'au Madison Square Garden, on dépense présentement $5,000 pour présenter des sports d'hiver qui peuvent très difficilement se pratiquer aux Etats-Unis. Ceci constitue indirectement une excellente publicité pour Québec, Montréal et autres centres canadiens. Tout récemment, nous avons recueilli un peu plus de $5,000 des 350 citoyens qui ont contribué généreusement à notre mouvement. Je crois que si la ville pouvait nous venir en aide

(Suite à la page 13 1ère col.)

COMMUNICATION DU CAPT. BIGAOUETTE

M. A.-S. Bigaouette, sous-chef de la police municipale, nous a remis, hier, le communiqué suivant:

"Les journaux du 17 novembre ont signalé une descente de la police municipale au Café Charley, 32, rue St-Joseph, et l'arrestation de quelques personnes qui s'y trouvaient sous l'accusation d'avoir flâné dans un lieu public.

"Le propriétaire de cet établissement, M. Charles-Eugène Bélanger, se plaint amèrement de la publicité qui a été donnée à cette descente, et du tort très sérieux qu'elle aurait causé à son commerce. Le public s'abstiendrait maintenant de fréquenter cet établissement de crainte de s'exposer à un nouveau raid de la police. M. Bélanger nous a représenté qu'il tenait un restaurant licencié pour lequel il paie taxes au gouvernement et à la ville et que, pas plus qu'aucun autre restaurateur il ne peut être tenu responsable de la présence accidentelle, dans son établissement, de certaines personnes contre lesquelles la police pourrait avoir des griefs.

"Je tiens à déclarer, dit M. Bigaouette, en justice pour M. Bélanger, que cette descente ne visait en aucune façon l'établissement de M. Bélanger et, en fait, acune procédure n'a été intentée contre le propriétaire.

"M. Bélanger a donc le droit de continuer l'exploitation de son restaurant suivant la loi, et le public honnête n'a rien à craindre en fréquentant cet établissement comme restaurant ou café.

"C'est donc à tort que la publicité donnée à cette affaire a pu affecter le commerce de M. Bélanger, lequel a droit, comme tout autre citoyen, d'exploiter un établissement semblable dans la ville".

A.-S. BIGAOUETTE,
Assistant-directeur de la police municipale.

$100 POUR LE BONSPIEL

Le comité administratif revient sur sa décision et accorde cette somme aux "curlers".

Une discussion

Après avoir refusé mercredi dernier d'accorder un octroi aux organisateurs du prochain "bonspiel" de curling, le comité exécutif est revenu sur sa décision hier après-midi, et une somme de $100 a été votée pour favoriser cet événement sportif qui attire toujours un grand nombre d'étrangers dans notre ville.

En remettant cette question sur le tapis au début de la séance d'hier après-midi au comité administratif, Son Honneur le maire J.-E. Grégoire a fait remarquer: "Je tiens à ramener cette question devant les membres du comité, car le "bonspiel" est une excellente attraction pour les touristes qui s'y intéressent beaucoup. Mercredi dernier, on a refusé un octroi aux organisateurs de cet événement et dans la suite ces messieurs sont revenus à la charge. Ils suggéraient un octroi de $200, mais je crois que nous pourrions nous entendre pour $100."

L'échevin Jules Gingras. — "Ces touristes vont venir quand même participer au "bonspiel" si la ville ne souscrit pas".

Le maire Grégoire. — "Peut-être, mais ils finiront un jour par prendre une autre direction, et le "bonspiel" aura lieu ailleurs. Il importe d'attirer ici des visiteurs qui font gagner de l'argent à tous les citoyens. Québec a tout ce qu'il faut pour attirer les étrangers, et la ville ne devrait laisser passer aucune occasion d'encourager les sports qui attirent des visiteurs dans la vieille capitale."

L'échevin Jules Gingras. — "L'Association des Sports d'Hiver vient de recueillir de l'argent partout en ville. C'est à elle qu'il appartiendrait d'encourager cette attraction."

Le maire Grégoire. — "Les sports de toute nature constituent une excellente source de revenus pour le sou du pauvre, car cette taxe est

(Suite à la page 13 2e col.)

LE CLUB KIWANIS ET L'ABDICATION

Hier midi, au lunch hebdomadaire du club Kiwanis, on n'a pas chanté le "God Save the King". En effet, lorsqu'on arriva à la fin du déjeuner, M. E.-C. Woodley déclara qu'en raison des circonstances il était difficile de chanter l'hymne national britannique. On chanta cependant le "Rule Britannia" afin de prouver la fidélité des kiwaniens à la constitution britannique et à la famille royale.

Il n'y avait pas de conférencier invité au lunch d'hier. Les membres du club ont profité de l'occasion pour discuter certaines affaires. C'est ainsi que la fête annuelle des enfants a été fixée au 31 décembre.

AUCUN ORDRE N'A ETE RECU A OTTAWA

Aucun ordre officiel n'avait encore été reçu, hier soir, aux quartiers-généraux du district militaire de Québec en rapport avec l'avènement du roi George VI. Le major G.-A.-H. Trudeau, A.A., Q.M.G., nous a déclaré, hier soir, qu'il attendait les ordres du Département de la Défense Nationale, à Ottawa, et que jusqu'à nouvel ordre Edouard VIII était considéré comme roi.

UN DINER DES ASSUREURS

L'Association des assureurs-vie du district de Québec tiendra, samedi midi, à 12 heures 30, au Château Frontenac, sa réunion annuelle. Le conférencier sera M. Cyrias Ouellet, docteur ès-sciences, professeur à l'Université Laval. M. Ouellet traitera le sujet suivant: "Le client du physicien". Au cours de cette réunion, il y aura présentation et installation des officiers de l'Association pour l'année 1937.

UN HOMME EST BLESSE PAR SON CHEVAL

M. Oscar Fortier, 35 ans, domicilié 18, rue Robitaille, a été la victime d'un malheureux accident, mercredi soir dernier, lorsqu'il a été rué par son cheval. Au moment de cet accident, M. Fortier travaillait à la construction de la nouvelle route de Charlesbourg. Il a été transporté par l'ambulance de la maison Lépine à l'Hôtel-Dieu de Québec.

AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Depuis le départ de M. Louis-Philipe Roy, autrefois directeur des services au ministère de l'Agriculture, maintenant directeur de l'Ecole de laiterie de St-Hyacinthe, on a fait quelques changements dans la répartition des bureaux au ministère. L'hon. M. Antonio Elie, ministre sans portefeuille et assistant de l'hon. M. Bona Dussault, occupe maintenant le bureau de M. Roy. M. T.-H. Fortier, secrétaire du ministère, occupe le bureau qu'avait jusqu'ici M. Elie, et qui logeait autrefois M. Germain Beaulieu, conseiller juridique du ministère. M. Beaulieu est maintenant au premier étage.

M. Roy ne sera pas remplacé. Peu à peu, on centralise les divers services du ministère de l'Agriculture sous la direction de M. Albert Rioux, sous-ministre.

La conférence d'Ottawa

On veut réduire les intérêts, mais non répudier les dettes

La province de Québec en particulier est pour la réduction du taux d'intérêt, et on croit que M. Duplessis présentera une loi à la prochaine session. — Il s'agirait de lancer de nouveaux emprunts pour convertir la dette. — Le comité décide d'abolir la clause-or dans les contrats d'obligations des gouvernements. — La Banque du Canada et les provinces. — M. Duplessis a une longue entrevue avec M. Paul Leduc.

Prolongement de la conférence

Ottawa, 11.—(Du correspondant spécial de L'Evénement) Le travail de la conférence interprovinciale s'est continué, au ralenti, pendant la journée d'hier. L'importance que pouvait avoir cette assemblée d'hommes d'état canadiens a été complètement éclipsée par l'abdication du roi Edouard VIII. Ainsi, à la réunion d'hier avant-midi, les délégués provinciaux se sont réunis seuls, les ministres fédéraux étant retenus à une réunion du cabinet canadien où l'on a défini l'attitude du Canada relativement à la crise constitutionnelle créée à Londres par la décision du roi. Les délégués des provinces ont surtout parlé hier avant-midi des événements de Londres, la conversation étant tout amicale. On a aussi étudié quelques statistiques sur les finances du Canada et des provinces.

Dans l'après-midi, on a fait du travail plus direct, sans cependant en venir à des conclusions arrêtées. La délégation québecoise et celle de l'Ontario semblent s'entendre à merveille sur les principaux points de l'agenda, quitte à différer d'opinion quant au mode de certaines réformes. Comme nous le laissions entendre hier, M. Paul Leduc, représentant du premier ministre d'Ontario, a eu une entrevue avec M. Maurice Duplessis après la séance de l'avant-midi. On suppose que les relations entre les deux administrations ont été étudiées et qu'il y a eu échange de vues.

D'après l'attitude prise par M. Maurice Duplessis depuis le début de la conférence, il semble à peu près certain que dès la prochaine session à Québec, le gouvernement prendra des mesures pour réduire le service de la dette de la province. M. Maurice Duplessis a insisté à plusieurs reprises sur la nécessité de faire cette opération financière dans l'intérêt de la population.

A cause des circonstances, on se demande si les délégués auront le temps de terminer leur travail aujourd'hui.

CONVERSION DES DETTES

Le problème de la conversion des dettes à un taux d'intérêt moins élevé avec l'assistance fédérale en des cas de dure nécessité, est la question la plus discutée à la conférence. Une sous-commission avait été nommée pour l'étudier d'une façon toute particulière et pour faire rapport à la conférence. Cependant, il sera impossible d'en arriver à une entente parfaite. Des délégués provinciaux se rendent parfaitement compte de l'impossibilité d'arrêter un taux maximum d'intérêt pour toutes les dettes fédérales et provinciales. On ne saurait, en un domaine aussi flexible et changeant, adopter une règle rigide.

Les représentants des provinces de l'ouest sont d'avis que l'une des nécessités les plus pressantes de l'heure, est de réduire le service des dettes, entendu qu'elles doivent consacrer une bonne part de leurs revenus réguliers à défrayer les paiements d'intérêts. Ils soulignent qu'il leur sera difficile d'atteindre le but qu'ils se proposent si les gouvernements des autres provinces et le gouvernement central ne constituent pas un front commun.

PAS DE REPUDIATION

On a parfois parlé de répudiation des dettes. La rumeur a circulé que certains gouvernements provinciaux avaient l'intention de répudier une partie de leurs dettes. Renseignements pris, telle n'est pas la situation. Même M. Aberhart, premier ministre de l'Alberta, a clairement déclaré que son gouvernement n'entendait pas répudier ses dettes. Il se proposait même d'honorer ses obligations en autant que les circonstances le lui permettraient. Il ne faut pas confondre la répudiation d'une dette avec le défaut de paiement du capital. La répudiation consiste à déclarer qu'un gouvernement ou un corps public n'entend plus reconnaître telle dette spécifiée. Cela signifie qu'il n'en paiera ni le capital ni les intérêts dus et que sa comptabilité n'en tiendra plus compte.

Le défaut de paiement est toute une autre affaire. Depuis le début de la crise, plusieurs municipalités, et au moins un gouvernement provincial — celui de l'Alberta — se sont trouvés dans la nécessité de ne pas rembourser le capital d'un emprunt à l'échéance, mais ils n'en ont pas moins continué de payer les intérêts, ce qui impliquait la reconnaissance de la dette. Cela voulait dire aussi que ces municipalités ainsi que le gouvernement de l'Alberta rembourseraient le capital quand leurs revenus le leur permettraient.

LE TAUX D'INTERET

Les délégués à la conférence ont bien saisi un autre aspect de la question: l'impossibilité d'établir un taux uniforme d'intérêt. Le crédit va aux institutions les plus stables et les plus riches. Et le taux d'intérêt varie en sens inverse avec la richesse et la stabilité d'une institution ou d'un gouvernement. Ainsi l'Angleterre et la France ont, depuis plusieurs décades, emprunté à bien meilleur compte que certains pays sans cesse agités par des révolutions et dont la population était pauvre. Il en est de même au Canada. A cause de son plus grand pouvoir de revenus, le gouverne-

(Suite à la page 4 4e col.)

Le Loveland à la dérive au large de Petit Metis

Ce fréteur parti de Québec voilà déjà plusieurs jours est prisonnier des glaces au large de Petit Métis. — Le "Montcalm" a été dans l'impossibilité de le dégager.

Nouvelle tentative

Six milles à l'ouest de Petit-Métis, le fréteur "Loveland" dérivait hier soir au milieu du fleuve St-Laurent. A des milles de distance s'étendait une batture de glace qui retient prisonnier ce vaisseau parti de Québec depuis plusieurs jours déjà et que le "Montcalm" a dû secourir à deux reprises déjà. Au cours de la journée hier, le capitaine du brise-glace "Montcalm" a fait savoir par T. S. F. qu'il était dans l'impossibilité de dégager le fréteur. A maintes reprises le vaisseau du gouvernement réussit à atteindre le navire en dérive mais dès qu'une trouée était percée dans la glace et que le "Loveland" allait s'y engager pour regagner la mer libre ses machineries refusaient de fonctionner. Le commandant du brise-glace a donc fait savoir hier aux officiers du ministère des Transports qu'il lui était impossible de porter secours au "Loveland". Le fréteur a été abandonné au milieu de la glace et tout probablement que des ordres vont être transmis au puissant "N. B McLean" d'aller le dégager de sa mauvaise position. Des câbles seront attachés au "Loveland" que l'on remorquera ensuite en eau libre.

DEPART DU DERNIER NAVIRE

Le dernier navire à descendre le St-Laurent cette année, l'"Avon Valley", quittera tout probablement Montréal le 12 courant. Trois autres navires doivent quitter la métropole aujourd'hui.

SOUPER DE FAMILLE A L'HOTEL DE VILLE

Les membres de l'administration municipale, les chefs des divers services à l'Hôtel-de-ville, et des employés de tous les départements participeront samedi soir à un souper de famille qui aura lieu en la salle de la Cour du Recorder sous les auspices de l'Association Sportive et Récréative des Employés municipaux. Ce souper de famille commencera à huit heures précises. Il constitue en quelques sorte la fête annuelle de la grande famille des employés civiques.

ACCIDENT D'AUTO

Drummondville, 11. — En voulant traverser la rue, M. Faida Laliberté, employé de la Canadian Celanese, fut renversé par une automobile appartenant au Taxi Donald Lefebvre. M. Laliberté eut 3 côtes de fracturées. Mme Laliberté qui l'accompagnait, fut légèrement blessée à la main.

LA PEINTURE AU CANADA

Une intéressante causerie a été prononcée hier soir, par M. Gérard Morisset à St-Coeur de Marie.

Joli concert

M. Gérard Morisset, attaché honoraire des Musées nationaux de France et directeur de l'enseignement du dessin dans la province de Québec, était l'hôte de la section Saint-Coeur de Marie de la Société Saint-Jean Baptiste, hier soir. M. Morisset a traité le sujet suivant: "La peinture en Nouvelle France sous le régime français". Il a vivement intéressé l'auditoire nombreux qui remplissait la salle en touchant à des points très instructifs de notre histoire. La causerie de M. le notaire Morisset était accompagnée de projections lumineuses.

Cette soirée était sous la présidence du R. P. Quelo, eudiste, curé de Saint-Coeur de Marie. C'est M. C.-J. Miller, président de la section Saint-Coeur de Marie, qui a présenté le conférencier et c'est M. Jacques Dumoulin, avocat, qui l'a remercié. Aux premières places on remarquait la présence de M. René Chalout, M.P.P., M. J.-Thomas Perron, vice-président, et les officiers de la section.

Au cours de la soirée un magnifique programme musical a été exécuté. Mlle Irène Rochette a exécuté au piano plusieurs pièces tandis que mademoiselle Irène Gingras se fit applaudir dans plusieurs morceaux de chant et de violon. Mlle Gingras était accompagnée au piano par M. Georges Chouinard, organiste.

L'ORGANISATION DU DEBAT MIXTE

Le débat mixte qui aura lieu mardi prochain et qui devra éclairer le fameux problème du mariage des Canadiens français avec des gens de races étrangères, est maintenant complètement organisé et il ne reste plus qu'aux auditeurs à retenir leur carte pour cet événement universitaire des plus intéressants.

Les membres du jury, comme nous l'avons déjà annoncé, seront Mme J.-E. Grégoire, M. le juge Lactare Roy et M. le Dr J.-B. Jobin.

Un beau programme musical a été préparé et, au cours des intermèdes de l'éloquence on aura le plaisir d'entendre MM. Paul Clermont et Omer Duranseau dans plusieurs pièces de leur répertoire.

L'"Hebdo-Laval" publie, dans son numéro d'aujourd'hui, une amusante caricature des quatre concurrents, Mlles Rachel Lagueux et Paule Bernier et M. Christian Lapointe, ainsi que du président de la commission des débats, M. Gérard Lévesque.

UNE ANNEE RECORD POUR LES MESSAGERIES

M. E.-D. Riley, surintendant de la Canadian Pacific Express Company, Montréal, est actuellement à Québec. M. Ridley est à faire les derniers arrangements en vue de l'abondance des colis qui seront expédiés à l'occasion des fêtes. Il croit que le travail dépassera de beaucoup celui des années précédentes. M. Riley a aussi expliqué qu'un paquet peut être envoyé partout au Canada pour la modique somme de 15 sous la livre. Ces prix pourvoient aussi à toute la protection désirée.

AU CERCLE DES ETUDES JURIDIQUES

Le Cercle des Etudes juridiques des étudiants en Droit a tenu hier soir une intéressante réunion à la Cour du magistrat. Au cours de cette séance d'études, deux travaux ont été présentés, l'un par M. Armand Trudelle, élève de deuxième année, qui a traité de "la garantie des vices cachés dans la vente".

Me René Hamel, de troisième année, a expliqué l'article 245 du Code Civil, concernant "les parents et les enfants". M. Lavery Sirois, président du Cercle présidait la séance et présenta les conférenciers, tandis que M. Maurice Gagné, secrétaire a donné le rapport de la dernière séance.

L'ATELIER DES JEUNES SCOUTS

L'atelier des Boy Scouts est ouvert—au sous-sol de l'ancienne église méthodiste, coin Dauphine et St-Stanislas—et nos jeunes gens y travaillent avec zèle à la fabrication et à la réparation de jouets qui seront distribués aux enfants pauvres.

Cette distribution se fera à tous les enfants méritants, peu importe à quelle nationalité ou à quelle religion ils appartiennent.

La direction se plaint seulement qu'il n'y a pas assez de jouets pour faire travailler tous ses scouts et elle fait un nouvel appel à ceux qui en ont et qui ne servent plus à leurs familles de les faire transporter à son atelier ou de téléphoner à 2-4411 on ira les chercher.

LA PAROISSE DU ST-ESPRIT

La paroisse du St-Esprit compte actuellement 890 familles dont 15 protestantes formant une population de 4,894 âmes. Les communiants sont au nombre de 3,802 et les non-communiants de 1,035.

Les ministres devront se faire assermenter

Le Lieutenant-Gouverneur, les ministres et les greffiers devront prêter le serment d'allégeance au nouveau roi. — Cependant, rien ne sera fait avant le retour de M. Maurice Duplessis, samedi.

Le cas de Montréal

A la suite de l'abdication d'Edouard VIII, tous les ministres de la Couronne et les hauts officiers de la province devront prêter le serment d'allégeance au nouveau souverain. Hier soir, la nouvelle officielle de l'abdication n'avait pas encore été transmise à Spencer Wood, mais l'ascension de Georges VI avait été publiée au cours de la journée dans la Gazette Officielle d'Ottawa. Il est probable que l'hon. M. E.-L. Patenaude recevra un communiqué officiel dès ce matin. C'est le gouvernement fédéral qui va décider quelles sont les procédures à suivre. Mais il semble bien que le Lieutenant-Gouverneur devra prêter de nouveau le serment: ce serment sera prêté devant le juge-en-chef de la Cour supérieure, l'hon. M. Albert Sévigny. Le lieutenant-gouverneur assermentera ensuite les ministres, de même que les greffiers. Nous ne savons encore à quelle date cette formalité sera remplie. Lors de l'élévation au trône d'Edouard VIII, le serment d'allégeance avait été prêté dans la semaine même.

Comme on le sait, les premiers ministres de toutes les provinces sont actuellement à Ottawa, pour la conférence des finances. On croit que l'hon. M. Mackenzie King les convoquera à une réunion spéciale au cours de laquelle il sera question de la représentation des provinces aux fêtes du couronnement, en mai prochain.

Hier après-midi, au Parlement, on ne savait encore si l'élection de Montréal aurait lieu quand même lundi, ce jour étant la fête du nouveau roi, et donc fête légale. Il est possible que ce cas soit réglé par Ottawa, car c'est le fédéral qui décide des fêtes légales.

En ce qui concerne l'assermentation des ministres et des greffiers, aucune date ne sera choisie avant le retour du premier ministre, samedi.

ARBRE DE NOEL POUR LES FAMILLES PAUVRES

L'Association Sportive de Québec organise, cette année encore en faveur des familles pauvres de St-Sauveur, un arbre de Noël qui sera tout aussi beau et tout aussi garni que celui de l'an dernier. Ce soir même, aux quartiers généraux de l'association, il y aura réunion du comité d'organisation, à 9 heures.

En vue du dépouillement de cet arbre de Noël, un groupe de jeunes gens occupent actuellement leurs loisirs à la fabrication de jouets qui seront distribués aux enfants pauvres sur présentation de cartes distribuées aux conférences Saint-Vincent de Paul qui sont en mesure, plus que toutes autres organisations, de faire bénéficier les enfants des familles nécessiteuses.

LE LOYER DES SANS-TRAVAIL

Au cours d'un caucus qui aura lieu ce matin dans le bureau privé de Son Honneur le maire Grégoire, les membres de l'administration municipale discuteront de nouveau le problème des allocations pour le loyer des sans-travail. Cette décision a été prise hier après-midi sur la fin de la séance du comité exécutif.

M. OSCAR DROUIN AUX ETATS-UNIS

Le ministre des Terres et Forêts se rendra probablement aux Etats-Unis la semaine prochaine. Comme nous l'avons déjà annoncé, M. Drouin veut aller visiter les chantiers américains où on entraîne les jeunes au travail de la forêt, afin d'en établir d'identiques dans notre province, si possible.

LE THERMOMETRE MONTE DE PLUSIEURS DEGRES

Le thermomètre a monté de plusieurs degrés au cours des dernières heures et la pluie a transformé en véritables patinoires toutes les rues et les trottoirs. Dans les côtes, hier soir, les automobiles circulaient très difficilement. Ici et là des accidents ont été signalés mais tous sont sans gravité.

UNE DECISION DES MAIRES DE PORTNEUF

Réunis sous la présidence de l'hon. M. Dussault, ils s'opposent au projet de faire passer la route Trans-Canada hors des villages du comté.

UNE RESOLUTION

Les maires des municipalités du comté de Portneuf se sont réunis, mercredi dernier, à Cap Santé, sous la présidence de l'honorable M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, maire de Saint-Marc des Carrières et préfet du comté.

Le projet de construction de la route trans-Canada, dans le comté de Portneuf, a été la principale question discutée. Les maires des différentes municipalités l'ont étudié sous tous ses aspects pour s'opposer ensuite à ce qu'elle s'éloigne des villages, ce qui causerait des torts considérables à nombre de gens, aux hôteliers, aux garagistes, aux restaurateurs, aux marchands. Une résolution à cet effet a été approuvée unanimement.

L'honorable M. Dusault qui a déjà étudié la question sous ses différents aspects, a expliqué qu'il était difficile, étant donné les conditions propres à notre Province, de construire une route de soixante-six pieds dans les villages en suivant le chemin existant. Il en résulterait des expropriations très dispendieuses dont le gouvernement provincial serait seul à porter le poids. Sans compter que l'élargissement de la route dans les villages altérerait l'aspect de ces derniers.

Le ministre de l'Agriculture et député du comté a promis de s'employer à trouver un moyen de laisser la route à l'endroit actuel tant pour la sauvegarde des intérêts des villageois que pour éviter aux cultivateurs des ennuis considérables du fait que la route traversent leurs terres serait un embarras pour pour ceux qui auraient à traverser constamment la route avec leurs voitures et leurs animaux. Il espère qu'il y aura moyen d'en venir à une nouvelle convention avec le gouvernement fédéral, convention qui permette à la fois de conserver le trajet actuel de la route de Portneuf et de faire bénéficier la population du comté des octrois dont les autres provinces ont largement profité à date.

LES THE-CAUSERIES AU CERCLE UNIVERSITAIRE

La série de thé-causeries qui auront lieu au Cercle universitaire, rue Couillard, commencera dès la rentrée des carabins, après les vacances de Noël.

Comme on le sait, ces thés du samedi seront tenus sous les auspices de l'"Hebdo-Laval", le journal des étudiants. M. Pierre Roger, l'administrateur du journal, nous faisait part hier des conférenciers qu'il compte inviter. Ceux qui assisteront à ces réunions littéraires auront, nous en sommes sûr, le plaisir d'entendre les jeunes hommes les plus représentatifs de leur génération et d'autres, moins jeunes, mais qui se rapprochent de la jeunesse par leurs qualités d'esprit.

LA VILLE ACHETE UN NOUVEAU CAMION AU PRIX DE $7,565

Le comité exécutif a décidé hier après-midi d'acheter pour le département des chemins dans Belvédère un camion de marque "Walter", capacité de trois tonnes et demie, au prix de $7,565. La soumission de la maison Giguère Automobile, recommandée par l'ingénieur de la cité, a été acceptée après que le comité eut discuté assez longuement afin de savoir s'il serait plus avantageux d'acquérir deux tracteurs-chenille ou d'acheter simplement un camion.

Le maire Grégoire a fait remarquer que si le délai pour les demandes de soumission avait été plus long, la ville aurait peut-être pu se procurer le même camion pour un prix moindre.

JEUNESSE LIBERALE ST-SAUVEUR

Ce soir réunion importante du bureau de direction des jeunes libéraux. On y discutera entre autres choses de la formation du comité de recrutement. Cette assemblée sera tenue aux salles de l'Union Libérale-Laurier, 7 rue Dollard et sera sous la présidence de M. Roméo Jobin.

UNE RICHE AMERICAINE VOLE VERS QUEBEC

New-York, 11. — (P.C.)—La lettre-circulaire que Jean Dubair, de Québec, a semble-t-il envoyée aux quatre coins des Etats-Unis pour réclamer "une épouse riche et agréable", a vraisemblablement produit son premier résultat hier soir.

Peu après que le maire Frank Hague, de Jersey City, eut annoncé qu'il avait reçu cette lettre, un homme de police de la ville a raconté qu'une femme lui avait demandé la direction de l'aéroport. Elle lui dit qu'elle voulait se rendre à Québec le plus tôt possible.

L'officier n'eut pas le temps de lui demander son nom: elle était déjà partie vers l'aéroport.

Le maire de Troy a également reçu l'originale demande, ainsi que deux maires de villes de la Nouvelle-Angleterre.

N. D. L. R. — "L'Evénement" rapportait mercredi, sous le titre "Et les Québecoises restent insensibles", la teneure de cette lettre que le maire de Springfield, M. Martens, a reçu ede notre entrenant concitoyen.

L'exposition d'AUTOS D'OCCASIONS *bat son plein !*

Pourquoi ne vous feriez-vous pas des étrennes d'une automobile en mettant un acompte sur une voiture, pendant qu'il y a des offres extraordinaires à l'EXPOSITION D'AUTOMOBILES de choix dans l'Edifice Guilmette...

Vous pourrez en prendre possession au printemps prochain...

Le choix est considérable et les prix sont les plus bas en ville; venez le constater...

UNIVERSAL AUTO Ltd. 33 rue de la Couronne Tél. : 5112

L'ÉVÉNEMENT

Fondé en 1867

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens

Rédacteur en chef : Georges Léveillé
Chef de l'information : Jacques Verreault

Personnel du service de l'information: MM. Maurice Turgeon, chroniqueur financier; Bruno Lafleur chroniqueur parlementaire; Jean-Charles Bonenfant, chroniqueur du Palais; Lionel LeBel, chroniqueur sportif; Lorenzo Paré, chroniqueur de l'Université; Joseph Hardy, nouvelles générales; Maurice Brunet, chroniqueur ouvrier.

Services de nouvelles :
La Presse Canadienne, la Presse Associée (E.-U.) l'Agence Reuters et l'Agence Havas (Europe)

Représentants
J.-B. Rathbone, Montréal et Toronto, Ont.
Gilman, Nicoll & Ruthman, New-York, Chicago, Boston, Philadelphie, Détroit, Seattle et San Francisco
The Clougher Corporation, Limited, Londres, W. C. 2, Angleterre.

QUEBEC, 11 DECEMBRE 1936

Edouard VIII et Georges VI

Notre peuple est le seul catholique et français de tous ceux qui font partie de l'Empire. Aussi, nous est-il permis de considérer de façon particulière les événements qui viennent de se dérouler à Londres et qui ont abouti à un changement de dynastie sur le trône d'Angleterre.

Edouard VIII jouissait chez nous comme ailleurs d'une très grande popularité. Il nous avait rendu visite à quelques reprises, causant chaque fois une excellente impression. Les sentiments des Français à son égard nous le rendaient encore plus sympathique: l'ancien Prince de Galles était très admiré à Paris, où il allait souvent, et lors de son ascension au trône, les journaux français firent de lui les plus beaux éloges.

Ses malheurs nous touchèrent vivement. Nous ne croyons pas exagérer en disant que tous les Canadiens-français formaient des voeux pour que se réglât la difficulté constitutionelle soulevée par l'alliance du roi avec madame Simpson. Mais notre nation est de celles qui ne pouvaient accepter ce mariage. Et cela, sans le moindre soupçon d'hypocrisie de sa part. Ce n'est pas la province de Québec qui pouvait avoir objection à ce qu'une femme du peuple, une étrangère, voire une Américaine, devint reine d'Angleterre. Ces préjugés n'ont pas cours chez nous. Mais s'il est un peuple au monde qui respecte les lois sacrées du mariage et de la famille, c'est bien le nôtre. Le code britannique défend le mariage du roi d'Angleterre avec une catholique. Pouvions-nous, de notre côté, approuver le mariage d'Edouard avec une divorcée? Nous n'avions certes pas à prendre à l'égard du malheureux monarque une attitude inhumaine. La presse française de notre province se montra même particulièrement respectueuse du trône et de la personne du roi, durant ces jours troublés. Mais il y avait en jeu une question de principe sur laquelle les Canadiens-français ne pouvaient transiger. Aussi, avons-nous souhaité ardemment de voir le roi renoncer à cette union, tout en sympathisant avec cet homme qui avait à choisir entre son trône et son bonheur. L'abdication était devenue inévitable. C'est la plus heureuse solution à cette malheureuse crise.

Georges VI devient roi dans des circonstances difficiles et délicates. Il devra conquérir les coeurs par sa bonté et sa dignité. La nation anglaise et l'empire étaient attachés au roi Edouard, promis depuis si longtemps à une heureuse destinée et à un long règne. Il leur faudra maintenant apprendre à connaître et à aimer un souverain inattendu. Les circonstances ont voulu que le Duc d'York fut éclipsé par le Prince de Galles. Marié jeune, plus timide et extérieurement moins brillant que son frère, il laissa volontiers à l'autre les honneurs dus aux fils du roi, afin de se consacrer à sa famille et aux oeuvres sociales, pour lesquelles il a une particulière prédilection. Il est moins connu, donc moins populaire. Mais il possède de sérieuses qualités, qui en feront certainement un souverain digne d'admiration. Le rôle effacé qu'il a tenu jusqu'ici le préparait à ses fonctions de roi constitutionnel. Il marchera sur les traces de son père, universellement regretté. Pour nous, notre attachement au trône ne souffrira pas de ce changement. Et il ne nous déplait pas de voir arriver un roi qui donne une reine à l'empire et que les journaux dès hier, nous représentaient entouré de sa famille.

Le roi qui s'en va garde notre sympathie. Puisqu'il rentre dans la vie privée, nous n'avons pas à juger sa conduite. Souhaitons-lui d'être heureux. A Georges VI nos voeux les plus sincères. Que se réalise la supplication de l'hymne national: que le roi soit victorieux, heureux et glorieux— Dieu sauve le Roi!

La guerre aux taudis

Un religieux éducateur, dont nous n'avons nullement sollicité le témoignage, nous écrit, au sujet de notre campagne contre les taudis:

"Votre journal a soulevé une intéressante campagne contre ces misérables habitations, qui existent même à notre époque de civilisation.

"A titre de professeur et d'éducateur, je tiens à vous remercier du courage que vous montrez dans la guerre aux taudis. Il est à espérer que votre initiative sera couronnée un jour par le triomphe de cette cause. Si tous les gouvernants, tant provinciaux que municipaux, étaient professeurs d'écoles primaires, et se voyaient à la tête de plusieurs enfants souffreteux, mal vêtus et manquant même du nécessaire, je crois que les problèmes de la disparition des taudis seraient vite résolus..."

Pour notre part, nous avons depuis longtemps fait valoir le côté humanitaire de cette question des taudis. Il est inconcevable qu'en pleine ville de Québec, qui se pique de posséder l'élite de la bonne société canadienne-française, on souffre que des milliers d'êtres humains habitent des masures où l'on ne voudrait pas loger des bêtes. Il suffit de se rappeler les paroles de l'hygiéniste municipal, le Dr Martin, à ce sujet, pour se rendre compte de l'urgence qu'il y a de raser toutes ces bicoques. "Quelques centaines de logements auraient besoin d'une transformation complète pour être hygiéniquement habitables, disait le Dr Martin. Ce sont de véritables foyers de pestilence et de contagion, où toutes les maladies sont en germes. Des familles de 4, 6 ou 8 enfants y vivent une existence lamentable, souvent entassées dans deux ou trois chambres, pas plus".

Maintenant que nous sommes à même de profiter du plan fédéral pour l'amélioration et l'assainissement des maisons d'habitation, le temps n'est-il pas enfin venu de nous mettre à l'oeuvre et de déblayer une fois pour toutes la vieille cité de Champlain de ces horreurs?

BILLET DU MATIN

UN CABINET DE LECTURE D'AUTREFOIS

Je crois bien que j'ai connu, en province, dans mon adolescence, les derniers cabinets de lecture. Ils ressemblent si peu à ceux d'aujourd'hui que je ne crois pas inutile d'en faire la description. Je verse modestement cette page au dossier dans lequel puiseront les érudits pour faire revivre ce moment de la pensée humaine.

Au seuil de ces pièces très sombres, dont les vitres poussiéreuses n'étaient jamais essuyées et où il fallait par conséquent allumer le gaz (1) dès le milieu de l'après-midi, toute rumeur vulgaire et brutale venait mourir. On n'entendait rien que cette espèce de froissement musculaire, quasi imperceptible, produit par la chute d'une tête pensive sur le papier du livre ouvert. Car on peut dormir admirablement dans un cabinet de lecture, et j'estime que c'est un avantage qui n'est pas à dédaigner à une époque où tout conspire à empêcher les citoyens à somnoler, fût-ce dix minutes, où il faut toujours être éveillé, toujours sur le qui-vive, toujours prêt à quitter le banc sur lequel on vient de s'asseoir, l'ami qu'on vient de rencontrer dans la rue, l'idée qui vient d'entrer dans votre cerveau et qui exigerait, pour s'y installer, quelques instants de votre immobilité. Le sommeil de la nuit n'est pas suffisant pour un organisme normal. Seul le sommeil diurne donne certains rêves, particulièrement légers, que l'esprit s'assimile avec rapidité, et qui permettent ensuite d'envisager les embêtements de l'existence avec l'ironie détachée qu'ils méritent.

On entendait aussi le bruit, à nul autre comparable, que font, quand on les tourne, les feuilles des bouquins un peu fatigués. Car, quand les dormeurs se réveillaient, ils se croyaient tenus à ce geste purement rituel et, jetant un coup d'oeil sur la page suivante, tâchaient de reprendre contact avec le texte et de deviner ce qu'ils avaient dû sauter pendant le cours de leur "absence".

Je sais bien que les cabinets de lecture suivant la formule actuelle que M. Georges Duhamel préconise, et où il voit avec juste raison des instruments précieux de culture, ne ressemblent que de très loin à ceux que je viens de décrire. Mais je ne puis m'empêcher de regretter ces derniers, car j'attribue à leur influence léthargique toute une génération d'êtres paisibles, distraits et rêveurs dont le manque se fait, de nos jours, bien douloureusement sentir.

Francis de MIOMANDRE.

(1) Oui, monsieur, le gaz. Car l'électricité était considérée là comme une invention sinon coupable, tout au moins fort suspecte, de l'orgueil scientifique.
(Les Nouvelles Littéraires).

Glanages dans les meilleurs anas

BLAGUE DE MARK TWAIN

Lors d'un voyage à Londres, le célèbre humoriste américain était descendu dans un grand hôtel, dont le directeur, aussitôt, s'empressa de conduire lui-même cet hôte illustre dans une des plus belles chambres de son établissement

—Très bien! déclara le voyageur, après une brève inspection des lieux. Mais cela ne vaut pas, ajouta-t-il avec un gros soupir, le bon petit hôtel de l'Oklahoma, où j'ai séjourné dans ma jeunesse. On y était comme à la maison. Au mur étaient appendues de petites affiches, intitulées "Avis aux voyageurs", qui donnaient à la chambre quelque chose de vraiment familial. Enfin, je m'en passerai!..

Surpris et un peu piqué, car il tenait, à bon droit d'ailleurs, sa maison pour modèle, le directeur du "Cecil" pria l'humoriste de lui donner le texte de quelques-unes de ces affiches "familiales". Car, déclara-t-il, s'il ne faut que cela!...

—Oh! répondit Mark Twain, je ne me les rappelle point toutes. Mais il y en avait une, par exemple, qui disait: "Il est interdit de se servir du crin des matelas comme tabac à fumer". Sur une autre, on lisait ceci: "Les voyageurs couchant avec leurs bottes paieront un supplément". Une troisième avisait l'heureux occupant que s'il pleuvait dans son lit, un parapluie se trouvait dans l'armoire. Sur un dernier avis, enfin, l'hôtelier formulait la requête suivante: "Prière de ne pas décharger son revolver dans la chambre, mais de sortir dans la cour."

—Oui, oui, déclara l'humoriste tout songeur, c'était le bon temps.

LA PIPE DU MARSEILLAIS

Sur le quai du vieux port de Marseille, Marius, l'ancien matelot, maintenant oisif, fume philosophiquement sa pipe en racontant des histoires que son imagination méridionale amplifie à plaisir. N'essayez pas de lui prouver qu'il brode, il vous riverait promptement votre clou.

"Ah! j'en ai connu des grands navigateurs! disait-il au milieu d'un cercle d'auditeurs... Tenez, vous voyez cette pipe? Eh bien! c'est Jean Bart qui me l'a donnée.

— Marius, tu exagères! Jean Bart est mort depuis plus de deux cent ans.

— Deux cents ans? Déjà! Comme ça me vieillit tout de même!"

POUR LES TRAVAILLEURS

Contrat collectif pour les chauffeurs de taxi

L'Association des propriétaires et chauffeurs de taxis de Montréal a adopté dernièrement un contrat collectif limitant les heures de travail, établissant un minimum de salaires et repartissant les responsabilités entre les propriétaires et les chauffeurs de taxis.

Les vues de la majorité

Montréal, 11. — L'Association des propriétaires et des chauffeurs de taxi a adopté la semaine dernière, à l'unanimité, un contrat collectif de travail qu'elle soumettra sous peu au ministère du Travail de Québec pour approbation. Le contrat limite les heures de travail des chauffeurs, établit un minimum de salaire et répartit les responsabilités entre les propriétaires et les chauffeurs de taxi.

Bien que tous soient en faveur de cette règlementation, il est probable que certaines difficultés surviennent du fait que les patrons et les employés sont groupés dans une même association et que le ministère, se basant sur le principe établi par la loi des conventions collectives de travail, leur demande de fonder une section séparée des employés du taxi.

Ce contrat collectif, selon l'opinion manifestée par les deux parties, représente les vues de la majorité des propriétaires et des chauffeurs, même s'il y a eu des protestations de la part des propriétaires qui emploient de dix à quinze employés.

L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

Au cours de l'application du contrat collectif de travail de l'industrie de la chaussure, plus de 54 mille dollars ont été perçus en arrérages de salaires que les manufacturiers n'avaient pas payés conformément aux taux légaux. Cette somme a été remise aux cordonniers du métier. Le contrat, tout en limitant le salaire minimum, a donné aussi d'autres résultats, dont celui d'éliminer la concurrence ruineuse entre les manufacturiers de cette industrie.

SEANCE A MONTREAL

Le comité d'enquête et d'étude, chargé par le ministère du Travail de la province de Québec de reviser la loi de l'extension des conventions collectives de travail, a ouvert sa première séance lundi dernier, au Palais de Justice, à Montréal, sous la présidence de M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail. Cette première séance, qui était à huis-clos, n'a eu pour but que de définir la procédure qu'entend suivre le comité et les endroits de la province qu'il entend visiter.

Comme nous l'avions déjà annoncé, les séances seront publiques et toutes les unions auront le droit de soumettre leurs réclamations. Il est entendu cependant qu'aucune discussion n'aura lieu au comité durant la présentation des rapports, les unions devant s'en tenir à l'exposé et le but des amendements qu'elles proposent à la loi. L'itinéraire du mois de décembre est annoncé comme suit: les 16 et 17, Québec; le 18, à Trois-Rivières, et, les 22 et 23 décembre, à Montréal. Les autres endroits seront annoncés plus tard.

On veut réduire les intérêts, mais non répudier les dettes

(Suite de la page 3)

ment central a toujours pu emprunter à meilleur compte que les provinces, y compris l'Ontario et le Québec. Il n'est guère possible d'aller à l'encontre de cette loi économique basée sur des faits précis.

LES DIFFICULTES

Toutefois, tous les délégués à la conférence admettent la nécessité d'une réduction raisonnable et graduelle des taux d'intérêts. Et pour y arriver, les représentants de certaines provinces favoriseraient une politique commune. On dit même que M. Duplessis a incliné vers cette solution. Le délégué de la province d'Ontario aurait fait remarquer à ce sujet que si l'on établissait pour tout le Canada, pour le gouvernement central et les gouvernements provinciaux, un taux maximum d'intérêt, ce serait là un bon moyen d'éloigner le capital et de l'inciter à émigrer vers d'autres pays où le rendement serait supérieur.

Ce raisonnement a été admis en principe bien que l'on en tienne encore pour une réduction quelle qu'en soit l'importance ou la forme. Il s'agirait de lancer de nouveaux emprunts dont les revenus seraient employés à rembourser les emprunts existants. En maints cas, l'économie à faire sur le service des dettes serait très appréciable. Le fédéral a d'ailleurs procédé de cette façon depuis un an.

Tout cela montre bien la difficulté d'en arriver à une solution à une conférence interprovinciale de cette nature. Aujourd'hui, on reprendra le problème sous d'autres aspects et on fera même certaines incursions dans des domaines afférant à la comptabilité, l'assistance publique et l'administration.

IMPORTANTES REFORMES

Ottawa, 11. — (P.C.) Plusieurs réformes importantes dans la procédure financière des provinces et du Dominion ont été décidées, hier, à la réunion du comité national de finance. Ces réformes renferment les propositions suivantes :

1) L'abolition de "la clause-or" dans les contrats pour le remboursement des obligations du gouvernement ou pour tout autre contrat d'obligation.

(Ce qui veut dire que les obligations ne seront plus remboursables en monnaie-or, mais en monnaie légale du pays, même les obligations qui portent la clause-or).

2) L'établissement d'une façon uniforme de présenter les comptes publics, afin de faciliter les comparaisons statistiques et de standardiser l'année fiscale dans les provinces et le Dominion.

3) La coordination dans les émissions d'obligations publiques, grâce à l'échange d'informations par l'intermédiaire de la Banque du Canada.

A la session d'hier, on commença la discussion sur le fardeau des intérêts qui pèse sur les gouvernements. La perception des taxes a été aussi mise en question par plusieurs provinces qui réclament une part de certaines sources de revenus actuellement exclusives au gouvernement central. On laissa cette dernière question en suspens.

Convoquée par le ministre des Finances, l'hon. Charles Dunning, dans le but d'établir en permanence un Conseil de Finance National pour le Dominion et les provinces, qui serait formé des ministres des Finances, la conférence s'est ouverte avant-hier avec 42 représentants provinciaux, comprenant le premier ministre de chaque province, sauf celui d'Ontario.

M. Dunning a déclaré hier soir qu'il ne pouvait dire quand se termineraient les délibérations du comité, et tout indique qu'elles se continueront jusqu'au milieu de la semaine prochaine. Jusqu'ici, les délibérations semblent s'être poursuivies dans l'harmonie, sauf en ce qui concerne certaines critiques au sujet des rapports de la Banque du Canada avec les provinces.

De source officieuse, on a appris que plusieurs délégués ont fortement insisté pour que la banque devienne plus utile aux provinces qui requièrent des prêts à bas intérêts.

A l'issue de chaque séance, l'assemblée donne un bref aperçu de ses délibérations.

PETITES NOTES

PREDICTIONS

Chaque année, durant le mois de janvier, les journaux publient quelques prédictions faites par certains prophètes qui prétendent connaître l'avenir. Il est probable qu'il s'en trouvera parmi eux qui annonceront qu'en 1937 l'Angleterre assistera au couronnement d'un nouveau roi; les Etats-Unis verront l'inauguration d'un Président qui en sera à son deuxième terme; Paris aura une grande exposition internationale; Lewiston aura des élections; un cabinet sera renversé en France; il y aura des pluies torrentielles en Europe ou en Amérique; la paix européenne continuera d'être menacée; il y aura de la neige tout l'hiver dans plusieurs parties du Canada et des Etats-Unis; le Maine aura un gouvernement républicain; de nouvelles marques d'automobiles seront mises sur le marché; un grand nombre de personnes se feront tuer accidentellement le Quatre Juillet; plusieurs avions traverseront l'Atlantique; etc., etc.
(Le Messager)

HISTOIRE D'ATALANTE

D'après la mythologie grecque, Atalante était la fille de Schoenée, roi de Scyros et célèbre par sa beauté et son agilité.

Elle imposait pour conditions à ses amants de lutter avec elle à la course. Elle poursuivait le prétendant, une lance à la main, et le tuait si elle l'atteignait. Dans le cas contraire, elle devait lui appartenir.

Beaucoup avaient déjà trouvé la mort, lorsque Hippomène, fils de Mégarée, la vainquit avec le secours de Vénus. La déesse lui avait donné quelques pommes d'or qu'il laissa successivement tomber en courant. Atalante s'arrêta pour les ramasser, et Hippomène atteignit le premier le but; mais il oublia de remercier Vénus de sa victoire. Pour l'en punir, la déesse lui inspira un amour si violent pour sa fiancée qu'il se permit de l'embrasser dans le temple de Cybèle, près duquel la course avait eu lieu. Cybèle, irritée, les métamorphosa en un couple de lions qu'elle attela à son char.

LES JOURNAUX DISENT...

A L'UNIVERSITE LAVAL

La crise, en créant ou avivant des besoins, a provoqué d'admirables initiatives. A côté même des misères qui étaient son oeuvre, elle a fait sourdre des dévouements nouveaux et naître la croisade du bien. Si grand s'est avéré le malaise, que les charités particulières, rendues quasiment à bout de souffle, ont induit les gouvernements à étatiser l'aumône.

Mais, les familles bourgeoises ou modestes, ébranlées dans leur aisance d'autrefois, ont beaucoup souffert sans recevoir d'assistance. Bien à regret, elles ont dû couper les vivres à leurs enfants, pensionnaires au collège ou au couvent. Les plus énergiques ou les plus chanceux de ces éphèbes se sont rabattus sur des emplois qui ont permis la continuation de leurs études.

Trouver une situation n'est point de nos jours, besogne facile. Or, sur propostion de Mgr Camille Roy, son recteur, l'Université Laval a fondé une commission de placement qui s'occupera et des étudiants et des professionnels débutants. Les membres en seront choisis tout prochainement. Ces hommes de bonne volonté s'interposeront entre les patrons et les requérants, tantôt par de simples recommandations, tantôt par des démarches personnelles. D'ailleurs, une fois connu, cet organisme recevra certainement des demandes directes, non sollicitées. Au coût d'un labeur immense, qui nous fixe sur l'étendue de son altruisme, M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire de la même institution, a entrepris une enquête considérable, provinciale, et découvert de nombreux débouchés.

L'université Laval, qui a pris cette heureuse initiative, voudra bien accepter nos félicitations.
(La Patrie)

L'ASSURANCE-VIE

La déclaration du "Brookings Institute", que l'on pouvait lier hier dans notre journal, à l'effet que le gros de l'assurance-vie qui est en vigueur aux Etats-Unis est détenu par les familles modestes et peu fortunées, a quelque chose de rassurant en soi; elle démontre à tout le moins que l'esprit de prévoyance et d'économie n'est pas encore disparu de cette terre américaine bien que l'on représente cette dernière comme le pays classique de toutes les extravagances.

La crise économique et toutes les vicissitudes qu'elle a produites n'ont pas tari le fonds de gros bon sens du peuple, et celui-ci a compris qu'il n'est pas inutile de pratiquer les vertus de prudence et d'économie. L'assurance-vie offre un moyen pratique, méthodique et sûr de protéger l'individu et la famille contre la malchance, la maladie et la mort, et ce moyen pratique et sûr, les classes modestes, dans une proportion très considérable, savent s'en prévaloir aux Etats-Unis comme d'ailleurs au Canada. Disons plus: les débâcles financières de ces dernières années, si funestes à l'épargne populaire, n'ont pas peu contribué, par ricochet, à mettre en lumière l'excellence de l'assurance-vie en tant que mesure de sécurité et de protection. En effet, quand tout tombait et s'écroulait, les compagnies d'assurance-vie restaient solides.
(La Tribune)

LE BILINGUISME

Mettre sur le même pied, à l'école primaire, l'enseignement du français et de l'anglais serait préjudiciable à la langue maternelle des écoliers, a déclaré l'abbé Lionel Groulx au Congrès de l'éducation tenu sous les auspices de l'Alliance catholique des instituteurs. C'est là une vérité évidente.

Les deux langues ne sont pas actuellement placées sur un pied d'égalité. Avec raison, on attache à l'étude du français une importance prédominante. Et malgré cela, ainsi que M. Victor Doré le faisait observer, les enfants qui passent de l'école primaire à l'école secondaire y sont souvent inadéquatement préparés.

Les collèges classiques, par exemple, ne sont pas censés enseigner la grammaire française. Celle-ci doit donc être apprise à l'école primaire. Cela est-il possible lorsque les enfants sont admis au cours classique vers l'âge de douze ans? Sauf dans le cas d'écoliers exceptionnellement doués, peut-être serait-il opportun d'exiger une plus longue préparation uprimaire.

Mais M. Doré admet d'autre part que les méthodes d'enseignement à la petite école ont besoin d'être améliorées. C'est à quoi on s'applique, dit-il, mais il reste encore quelque chose à faire.

Quant à l'enseignement de l'anglais il ne comporte pas les mêmes difficultés que celui du français. Sauf dans l'enseignement poussé dont il n'est pas ici question, l'anglais n'a pour ainsi dire pas de grammaire. La langue pourrait être enseignée sans livre. Et ce serait possiblement la meilleure méthode: faire apprendre l'anglais aux enfants en le leur faisant parler, comme l'enfant apprend au foyer la langue maternelle, et comme un certain nombre de petits Canadiens français apprennent sans travail la langue seconde lorsqu'ils ont l'occasion d'avoir comme camarades de jeux de petits Anglais ou Irlandais.

A cet égard, il est regrettable que les enfants catholiques de langue anglaise aient été concentrés dans des écoles à part, au lieu d'avoir dans toutes les écoles, des classes séparées qui n'auraient pas empêché les jeux en commun aux heures de récréation.
(La Patrie)

LE CANADA ET LE ROI

On prétend que si le gouvernement anglais allait démissionner par suite du refus du roi de se rendre aux représentations de M. Baldwin dont le ministère veut empêcher le souverain d'épouser une femme deux fois divorcée, le ministère King, à Ottawa, démissionnerait aussi. Cette rumeur ne paraît aucunement fondée; elle est de ces nouvelles comme il en naît tant aux périodes de crise, et qui sont fantaisistes. M. King n'a rien dit de l'attitude que le ministère fédéral, chez nous, prend par rapport à cette affaire, bien que Beaverbrook affirme dans ses journaux, à Londres, que le ministère canadien est en train de renoncer à sa prérogative de faire directement des représentations au roi par le truchement du vice-roi au Canada, lord Tweedsmuir (on sait que Beaverbrook et Harmsworth, maîtres de toute une presse populacière, en Grande-Bretagne, mènent campagne pour le roi). Il paraît néanmoins évident que le gouvernement canadien, consulté par M. Baldwin, approuve dans l'assemble l'attitude de celui-ci dans le conflit qui met aux prises le roi et son ministère. On peut discuter ad libitum du droit strict du parlement britannique d'intervenir dans ce que l'on appelle la vie privée du roi. Mais nous ne sommes plus aux temps où les rois avaient licence de se conduire de toutes façons à leur bon plaisir, et même de passer outre aux sentiments de leurs sujets, de les heurter l'ensemble l'attitude de celui-ci ter même. Plus que jamais la raison d'Etat domine. Et c'est sur la raison d'Etat de plus en plus forte que s'appuie M. Baldwin: c'est elle qu'il invoque. De toutes manières, et quelle que soit l'issue du conflit, — on prévoit qu'il se terminera par la démission d'Edouard VIII d'ici peu de temps, — il est manifeste que la cause de la monarchie et le prestige de la famille royale peuvent en souffrir. Et cette crise ne saurait manquer non plus d'avoir des conséquences sur la solidité du lien impérial, déjà ténu. Le roi reste le seul trait d'union entre Londres et les Dominions. Que ceux-ci estiment que ce trait d'union n'a plus grande utilité, qu'il peut à un certain moment devenir objet de discorde au lieu de rester véritable trait d'union et qu'arrivera-t-il? L'Empire avait un profond sentiment de respect pour George V, ainsi que pour la famille royale. Que ce respect s'atténue, que la conduite royale ne soit pas ce qu'elle devrait, et il est facile de voir ce qui peut s'ensuivre, jusque dans le domaine politique et impérial.
Le Devoir. G. P.

NOUVELLES DU PALAIS

Les répercussions de l'abdication au Palais

On arrête les enquêtes en Cour des sessions de la paix, mais les cours civiles continuent à siéger. — Cependant aucun bref n'est pris au greffe de la Cour supérieure. — Les juges seront assermentés. — Me Valmore Bienvenue, C. R., fait renvoyer une action au moyen d'une inscription en droit. — Jugements en Cour supérieure.

En Cour des sessions

A Québec, c'est peut-être au Palais de justice, que l'abdication du roi a eu le plus de répercussions. En effet, vers 10 heures 30, la nouvelle qu'Edouard VIII avait renoncé à son trône commença à courir et les juges se demandèrent s'ils ne valaient pas mieux arrêter toutes les procédures. En fait, à 11 heures 15, sur le conseil de l'assistant-procureur général, M. Edouard Asselin, les juges cessèrent de présider des enquêtes. Les tribunaux civils ont toutefois continué à siéger, mais aucun gref n'a été émis en Cour supérieure.

EN COUR DES SESSIONS

M. le juge Laetare Roy était à présider l'enquête préliminaire des jeunes filles accusées d'avoir été trouvées dans un lieu de désordre, soit la salle de danse de l'Hôtel Victoria, lorsqu'à la demande de M. le juge-en-chef Hugues Fortier, il suspendit l'audience. M. le juge Fortier avait lui-même été avisé par l'assistant procureur général. Me Alleyn Taschereau, C.R., était en train de prétendre que ses clientes avaient été prises dans un véritable guet-apens parce que la preuve contre elles est faite par des "stool pigeons". Lorsque le juge Roy eut annoncé qu'il fallait ajourner, Me Taschereau ajouta : "Nous sommes entraînés dans un autre guet-apens. Nous changeons aussi souvent de rois que de gouvernements".

M. le juge Fortier rendit toutefois jugement dans la cause de Maurice Accolas, accusé d'asaut. Le jeune homme, qui était défendu par Me Antoine Rivard, C.R., fut acquitté

EN COUR SUPERIEURE

En Cour supérieure, les honorables juges Lucien Cannon et Aimé Marchand ont continué à siéger. Aucun bref n'a cependant été émis. La dernière action inscrite au nom d'Edouard VIII l'a été de bonne heure, hier matin, par le bureau Laliberté & Boivin.

EN COUR DU MAGISTRAT

M. le juge-en-chef Ferdinand Roy, de la Cour du magistrat, a présidé un procès, hier. Il a cependant demandé auparavant le consentement des avocats des deux parties. Des actions ont été prises au greffe de la Cour.

ASSERMENTATION

L'hon. juge-en-chef Albert Sévigny, de la Cour supérieure, fixera aujourd'hui la date de l'assermentation des juges.

INSCRIPTION EN DROIT

Me Valmore Bienvenue, C.R., vient de faire renvoyer au moyen d'une inscription en droit une poursuite de $3,012 intentée contre un de ses clients. L'affaire s'est plaidée à Montmagny, le 16 novembre dernier devant l'hon. juge Noel Belleau.

Joséphine Cloutier, épouse de feu Emile Normand poursuivait Elzéar Normand, son beau-fils, en se qualité d'exécuteur testamentaire de la succession de feu Emile Normand. La poursuite était accompagnée d'une saisie-conservatoire. La demanderesse prétendait qu'une omme de $3,012 lui revenait à cause d'une donation faite par contrat de mariage, le 16 janvier 1935. Emile Normand mourut le 7 novembre 1936 et le 7 septembre précédent, il avait fait un testament déshéritant pratiquement sa femme, car il laissait tous ses biens à ses enfants.

L'avocat de la défense, Me Bienvenu logea une inscription en droit basée sur les motifs suivants : le contrat de mariage dans laquelle se trouvait la donation n'était par enrégistré; dans l'action on n'alléguait pas que les droits de succession avaient été payés ou du moins que la femme n'avait pas payé les droits sur la part qu'elle réclamait; enfin les allégations de l'affidavit de la saisie-conservatoire étaient insuffisantes.

Me Bienvenue cita nombre d'autorités à l'appui de sa thèse et étudia à fond la question des donations pour cause de mort et leur nullité lorsqu'elles ne sont pas enregistrées.

L'hon. juge Noel Belleau a maintenu l'inscription en droit totale de Me Bienvenue et il a renvoyé l'action avec dépens. La "Société mutuelle des voyageurs de commerce" et l'"Ordre des forestiers catholiques" étaient mis en cause.

JUGEMENTS

Deux jugements ont été rendus, hier, en Cour supérieure, le premier par l'hon. juge Noel Belleau et le second par l'hon. juge Roméo Langlais.

L'hon. juge Belleau a donné gain de cause à M. J.-Oscar Talbot, de St-Henri de Lévis, vs M. Joseph Auclair, de Laval. Il s'agissait d'une action de $200.55 sur billet. Me Maurice Boisvert, C.R., représentait le demandeur.

L'hon. juge Langlais a renvoyé avec dépens une poursuite hypothécaire de $2,222.63 prise par M. Frédéric Morin vs M. Théophile Morin. Il s'agissait d'une poursuite prise contre le défendeur qui avait profité de la loi des concordats agricoles. Le demandeur prétendait que le défendeur n'avait pas rempli ses engagements. Cependant l'avocat du défendeur a plaidé que la poursuite devait être renvoyée parce qu'elle avait été prise sans que l'ordonnance fut annulée. Il a obtenu gain de cause.

DE L'ARGENT

Un homme a plaidé cupable, hier après-midi, devant M. le juge Laetare Roy, de la Cour des sessions de la Paix, à l'accusation d'avoir eu en sa possession un alambic. Il a été condamné à payer une amende de $100 et les frais. Il sortit de sa poche un rouleau d'argent, mais il fit remarquer au juge qu'il n'avait pas fait cet argent avec la vente des liqueurs alcooliques, car il ne se servait de l'alambic que pour son propre usage, mais avec le commerce de bois.

ENLEVEMENT D'ENFANT

Un homme de 25 ans a comparu, hier après-midi, devant M. le juge Laetare Roy, de la Cour des sessions de la paix, pour répondre à deux accusations. Il fut d'abord accusé d'avoir refusé de pourvoir à l'entretien de sa femme et ensuite d'avoir enlevé à son épouse l'enfant dont elle avait la garde. Il a plaidé non coupable et a été remis en liberté moyennant un cautionnement de $950. Il subira son enquête préliminaire dans quelques jours.

SECURITE EN AVION

Il passera bien des années probablement avant que la population de tous les pays soit gagnée de façon universelle à l'idée que le transport aérien est aussi sûr que les autres moyens de locomotion, le navire, le chemin de fer, la voiture, l'automobile, bien que tous aient leur pourcentage d'accidents, assez fort par exemple dans le cas de l'auto. La publicité entreprise pour démontrer la sécurité de l'avion a des préjugés bien enracinés et des craintes instinctives à surmonter.

Il n'en faut attacher que plus d'importance au genre de record établi par un Américain à la suite d'une gageure prise avec des amis et victorieusement tenue. Comme des amis, pilotes comme lui, lui lançaient il y a sept ans le défi de voler par un temps sobre et brumeux, le Dr John Brock de Kansas City, déclara tout uniment que l'on peut monter en avion tous les jours et il se fit fort de prouver son avancé. Depuis cette date, pendant sept années, 2,556 jours de suite, le Dr Brock n'a pas manqué une seule journée sa promenade aérienne. Parfois c'était une randonnée de plusieurs heures, parfois une simple envolée de quelques minutes au-dessus de l'aéroport; mais la gageure a été tenue, victorieusement tenue, et le pilote qui s'était ainsi engagé dans un moment de discussion, ne s'est pas tiré plus mal de l'épreuve que s'il avait promis de sortir en automobile tous les jours.

Le record a reçu une large publicité en Amérique, et il le méritait. Même aux Etats-Unis, où le transport aérien est si développé et si populaire, il y a toujours un très grand nombre de personnes, la majorité probablement, qui persistent à considérer un voyage en avion comme une expédition dont on n'est jamais certain de revenir. Le Dr Brock a montré que l'aviateur qui ne court pas après les accidents dans des courses, des acrobaties ou des compétitions pour les records de vitesse, de distance, etc., est beaucoup plus en sûreté que l'on ne croit communément dans son appareil.
(La Presse).

Carnet Mondain

Notre carnet

Nos lecteurs désireux de passer une note sociale au journal sont priés de s'adresser à notre collaboratrice, en téléphonant au No 2-5831, ou encore en adressant leurs communications écrites au numéro 247, avenue Laurier.

Parmi les personnes qui assisteront au concert "Une heure près de vous" organisé par la Ligue de la Jeunesse Féminine, au Palais Montcalm, samedi, le 12 décembre, sous le distingué patronage de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur et de madame E.-L. Patenaude, mentionnons : l'hon. sénateur et madame Georges Parent, l'hon. M. et madame Onésime Gagnon, M. et madame R.-A. Benoit, M. et madame Henri Bray, M. et madame André Taschereau, le docteur et madame Achille Paquet, le docteur et madame Jos. Vaillancourt, M. et madame Aurèle Leclerc, M. et madame Robert-P. Kernan, M. et madame Maurice Boisvert, le docteur et madame Mathieu Samson, madame Louis Demers, M. et madame Paul Gagnon, M. et madame Jacques Galipeault, mesdemoiselles Louise et Françoise Belleau, M. Théo Dechêne, M. et madame Pierre-Paul Magnan, mademoiselle Marguerite Delâge, M. David Clark, mademoiselle Simone Gendron, M. et madame Jean-Paul St-Laurent, M. et madame Wilfrid Cantin.

Madame Louis St-Laurent, mesdemoiselles Thérèse et Madeleine St-Laurent et M. Renault St-Laurent sont actuellement à Paris, où ils passeront quelque temps.

Madame (Dr) Arthur Langlois recevra cet après-midi à un bridge et à l'heure du thé, à sa résidence, avenue des Braves, en l'honneur de madame W.-J. Atkinson, à l'occasion de son prochain départ pour Cochrane, Ont.

Madame G.-L. Berthiaume, de Montréal, fait un court séjour en notre ville.

M. et madame Charles Cannon annoncent la naissance d'un fils né le 28 novembre dernier et baptisé en l'église de Notre-Dame de Québec, sous les prénoms de John-Charles-Edward.

Mademoiselle Ernestine Ross reçoit aujourd'hui à un déjeuner au Club de la Garnison, en l'honneur de mademoiselle May Thomas, à l'occasion de son prochain mariage.

Madame D.-B. Papineau passe quelque temps à Montréal, l'invitée de sa fille et de son gendre, M. et madame Gordon Conner.

M. et madame F. Saint-Pierre, qui passent quelques jours à Québec, retourneront très prochainement à Montréal.

Madame J.-E. Perrault est retournée à Arthabaska après avoir passé une quinzaine de jours à Montréal.

Le lieut.-colonel et madame Cortland Fages passent quelques jours à Montréal, les invités de M. et madame Louis Gélinas.

Le brigadier P.-S. Benoit, ancien officier commandant du district No 5, est arrivé à Londres, accompagné de son fils, Julian, et habitera Surrey.

Madame Lucien Brousseau a reçu, hier après-midi, à un bridge et à l'heure du thé, à sa résidence, avenue Murray, en l'honneur de madame W.-J. Atkinson, à l'occasion de son prochain départ pour Cochrane, Ont.

Mademoiselle Odette Lapointe, qui fait un court séjour à Ottawa, se retire au Roxborough.

Madame Côme Houde, qui est à Québec depuis le début de la semaine, l'invitée de son frère et de sa belle-soeur, l'hon. juge et madame C.-E. Dorion, retournera à Lotbinière ces jours-ci.

Madame Georges Garneau est, depuis une couple de jours, l'invitée de M. et madame Albert Tétrault, de Montréal.

Madame (Dr) J.-C. Miller et sa fille, Louise-Marie, qui ont passé quelques jours à Montréal, sont de retour en notre ville.

Mademoiselle Suzanne Gauvreau recevra cet après-midi à un thé en l'honneur de son invitée mademoiselle Françoise Lacoursière, des Trois-Rivières, et de quelques débutantes de la saison.

Mademoiselle Marie Cannon, qui a passé quelque temps à Québec, l'invitée de M. et madame Robert-P. Kernan, chemin Ste-Foy, fait un court séjour à Montréal, l'invitée de sa tante, madame J.-M. Bate, avant de retourner à Ottawa.

Mademoiselle Carmen Déry est de retour de Montréal, où elle a passé quelques jours.

Le docteur et madame Errol Delaney, qui ont passé quelques jours à Québec, les invités de madame William Delaney, rue Ste-Ursule, sont partis pour Montréal, où ils passeront quelque temps les invités de la mère de madame Delaney, madame Francoeur.

Mademoiselle Hazel Molalley, de Rogersville, N.B., passe quelques jours à Québec.

Madame Sylvio Paquet, chemin Ste-Foy, est revenue de Montréal, où elle était l'invitée de son gendre et de sa fille, le docteur et madame Michel Lambert.

M. et madame Pierre Maranda, de Lévis, ont donné, dimanche dernier, un souper à l'occasion de la visite du R. P. Joseph Couture, jésuite, missionnaire de l'Ontario-Nord, cousin de madame Maranda.

M. et madame Adrien Desautels sont de retour de Montréal, où ils ont fait un court séjour.

Mesdemoiselles Madeleine et Suzanne Bilodeau, de la Beauce, passent quelques jours à Québec les invitées de leur oncle et tante, M. et madame Norbert Morin.

M. et madame Louis Bolduc sont retournés à Montmagny après avoir passé quelques jours en notre ville.

Madame O. Hudson, qui a passé quelques jours à Montréal, est de retour à Québec.

Mademoiselle Marcelle Gaboury est de retour de Montréal, où elle a passé quelques jours.

Les personnes suivantes étaient enregistrées au Château Frontenac, ces jours derniers : M. J.-A. Vézina, M. A. Lemarquand, M. Chs-A. Roy, M. C.-H. Lapointe, Montréal; M. A.-D. Downie, Toronto; M. F.-H. Quirt, M. E.-J. O'Neil, M. J.-A. Sanderson, Vancouver; M. G.-M. Reid, Hamilton, Ont.; M. A.-M. Ellis, St-Jean, N.-B.; M. Raoul Lassonde, St-Hyacinthe; M. Bruno Grandmont, Trois-Rivières; M. J.-R. Samson, Sherbrooke; M. W.-J. Twist, Halifax; mademoiselle C.-E. Carroll, Ottawa.

RAFRAICHISSEZ VOTRE GARDE-ROBE PAR UN
NETTOYAGE-A-SEC SCIENTIFIQUE D'UN
TON PLUS CLAIR
AU PRIX POPULAIRE DE
$1.00 ROBE UNIE (1 pièce)
MANTEAU (sans garniture)
COMPLET (3 pièces)
PALETOT (automne et printemps)
P. Ferland
LE TEINTURIER-NETTOYEUR-EXPERT
155-159 rue du Pont QUEBEC Tél.: 4-3531

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 11. — Madame Lucien Gendron, épouse de l'hon. M. Lucien Gendron, recevait de 5 à 9 heures, samedi dernier, à un thé dansant, au Club Universitaire, en l'honneur de sa fille, Marthe, débutante de la saison. Les salons et la table du thé étaient magnifiquement décorés de chrysanthèmes blancs, d'American Beauties et des palmes ornaient la salle de réception. Madame Lucien Gendron portait une robe de velours noir, une petite toque en feutre miroir et renards argentés. Mademoiselle Marthe Gendron portait un modèle de chiffon corail avec muguets au corsage, un chapeau et des souliers de même nuance que sa robe. Madame Raoul-G. Delorimier, grand'mère de mademoiselle Gendron, était vêtue de velours noir avec blouse lamé d'argent et toque en velours noir. Madame Gendron, mère de l'hon. M. Lucien Gendron, portait une robe et une toque de fantaisie améthyste. Madame M.-J. Tremblay, de Québec, tante de mademoiselle Gendron, portait une robe en velours noir, avec fleurs françaises, un manchon de tulle et une toque antilope recouverte d'une voilette française.

Madame Walter Clerk offrira un dîner-buffet pour sa fille, Françoise, le 19 décembre, avant la soirée dansante que donnera madame Emile Vaillancourt.

Mademoiselle Janine Dorval a reçu à un dîner, hier soir, en l'honneur de mademoiselle Patricia Drohan, débutante, avant le bal que donnait, à l'hôtel Ritz-Carlton, madame John Drohan. Les autres invités étaient : mesdemoiselles Andrée Faribault, Monique Préfontaine, Thérèse DesBaillets, Louise Lavallée, Françoise Laureys, Germaine Manseau, Louise Laurendeau, Florence Vallée, Jacqueline Dugal, Jacqueline Provost, MM. Ralph Bourassa, Norman Thomas, John McLaughlin, Brock Grier, Gérald Gohier, Dick Lambert, Jean Beaudoin, Guy Gauvreau, James McMahon, Arthur Berthiaume, Gerald Cushing, André Forget.

Madame Raymond Caron recevra à dîner, ce soir, avant le bal qui marquera le 25e anniversaire de la "Junior League".

Madame John Drohan a reçu mercredi soir, à l'hôtel Ritz-Carlton, en l'honneur de sa fille, Patricia, débutante.

Madame Jean Grégoire offrira un dîner-buffet, samedi, le 12 décembre, en l'honneur de mademoiselle Yvette Picard et de son fiancé, M. Roland Lambert.

Madame Jackson Dodds a reçu à déjeuner ces jours derniers. Les invitées étaient : madame C.-W. Chesterton, de Vancouver; madame W. McDonnell, de Calgary; madame A.-J.-L. Haskell, de New-York, et madame T.-T. Lawlor, de Sorel.

Shower d'ustensiles de cuisine, le mardi, 15 décembre prochain, chez madame Berthold Mongeau, en l'honneur de mademoiselle Yvette Picard, à l'occasion de son prochain mariage.

Le docteur Emile Ruel, de Ste-Geneviève-de-Batiscan, est de retour d'un voyage d'études de trois mois à l'Institut Mayo, de Rochester, Minnesota.

M Charles de Guilbon, de Paris, passe quelques jours en ville, l'invité de M. et madame Raymond Robic.

Mademoiselle Cécile Charland passe la semaine à Embrun et à Ottawa.

Dans la capitale

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 11. — Son Excellence lord Tweedsmuir recevait, mercredi soir, à un dîner à Rideau Hall, les invités suivants : le très honorable W.-L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, l'hon. C.-A. Dunning, ministre des Finances, l'hon. J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, l'hon. A.-L. Macdonald, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, l'hon. A.-A. Dysart, premier ministre du Nouveau-Brunswick, l'hon. John Bracken, premier ministre du Manitoba, l'hon. T.-D. Pattullo, premier ministre de la Colombie Britannique, l'hon. T.-A. Campbell, premier ministre de l'Ile du Prince-Edouard, l'hon. W.-J. Patterson, premier ministre de la Saskatchewan, l'hon. W. Aberhart, premier ministre de l'Alberta, l'hon. Paul Leduc, ministre des Mines de la province d'Ontario.

Madame Douglas Blair a reçu à un thé, mercredi, en l'honneur de mademoiselle Andrée Leduc, fille de l'hon. M. et madame Paul Leduc, qui est une des débutantes de la saison, madame Paul Leduc, madame Percy Borden, mademoiselle Béatrice Belcourt, madame Christopher Robinson.

Madame Walter Branson recevait à un bridge, ces jours derniers, à sa résidence de Rockliffe. La table du thé était décorée de chrysanthèmes roses. Madame Herbert Thomas, madame James McEvoy et madame Albert Young servaient le thé.

Madame I. Goto recevait récemment à un "cocktail party".

LES TROIS JUMEAUX PLOURDE



PAUL, PAULINE et PAULETTE qui célébreront leur 1er anniversaire de naissance le 15 décembre prochain. Ils sont les enfants de M. et Mme Elzéar Plourde, électricien, de Dolbeau.

VOTRE CUISINE

BOUCHEES DE FOIE

Un peu de crème, beurre pour frire, 3 foies de poule, un peu de jus de citron, persil haché, une pincée de poivre de cayenne, 1 oeuf entier, sel et paprika au goût, pain.

Coupez une tranche de pain d'une épaisseur de 1 1-2 pouce. Coupez la tranche en morceaux carrés de 1 1-2 pouce. Lavez, asséchez, coupez en tranches et faites frire les foies dans du beurre chaud, l'espace de 5 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient cuits. Ecrasez avec une cuiller de bois. Incorporez l'oeuf et assez de crème pour faire une pâte crémeuse. Brassez sur le feu jusqu'à ce que le mélange épaississe mais ne laissez pas bouillir. Assaisonnez au goût avec du sel, du paprika, du poivre de cayenne, du jus de citron. Laissez au-dessus de l'eau bouillante, pendant que vous creusez les morceaux de pain et les faites dorer dans du beurre. Remplissez les cubes avec la pâte préparée. Assaisonnez avec du persil haché.

TOMATES FRITES A LA POELE

3 biscuits "Shredded Wheat", 6 tomates moyennes, bien fermes, (1 1-2 livre) 1-2 tasse de farine, 2 tasses de lait, 1 c. à thé de sel, quelques grains de poivre, 6 c à table de beurre.

Pelez les tomates, coupez en deux. Trempez chaque moitié de tomate dans la farine, le sel et le poivre combinés et faites sauter dans 5 c. à table de beurre jusqu'à ce qu'elles soient tendres et brunes (retournez 1 fois). Pendant ce temps, faites chauffer les biscuits "Shredded Wheat" que vous avez brisés. Mettez-les au four 375F, pendant 10 minutes avec le reste du beurre. Déposez ensuite les biscuits sur une assiette chaude, mettez par-dessus les moitiés de tomates.

Mêlez la farine assaisonnée avec le beurre qui reste dans la poêle, ajoutez le lait tout en brassant et cuisez jusqu'à épaississement. Ajoutez du sel si nécessaire. Versez sur les tomates et servez aussitôt.

GATEAU POLAIRE AUX PECHES

1-2 tasse de sucre, 2 c. à soupe de farine, une pincée de sel, 2 jaunes d'oeufs, 3-4 tasse de lait chaud, 2 blancs d'oeufs, 1 c. à soupe de beurre, 1 tasse de pêches écrasées, 1 gâteau éponge, ou 1 1-2 douz. de biscuits à la cuiller (doigts de dame), 1 tasse de crème à fouetter, 2 c. à soupe de sucre à fruits.

Mélangez ensemble le sucre, la farine et le sel et faites cuire avec le lait chaud jusqu'à épaississement. Ajoutez les jaunes d'oeufs battus et faites cuire encore 3 minutes. Retirez du feu, ajoutez le beurre, les blancs d'oeufs battus en neige ferme et les pêches. Garnissez un moule de tranches de gâteau éponge ou de biscuits à la cuiller. Versez dans ce moule la moitié du mélange, recouvrez le dessus de gâteau-éponge. Laissez reposer au froid, dans le compartiment à glace du réfrigérateur, plusieurs heures. Démoulez et recouvrez entièrement de crème fouettée sucrée avant de servir.

Aide à EVITER
Nombre de Rhumes

Conçu spécialement pour le nez et la gorge, où la plupart des rhumes débutent.
QUELQUES GOUTTES DANS CHAQUE NARINE
VICKS VA-TRO-NOL

ST-MARC-DES-CARRIERES

Retraite

Nous sommes en pleine retraite commencée dimanche dernier. La première semaine fut pour les dames et les demoiselles de la paroisse, c'est la plus belle retraite que l'on ait vue dans la paroisse. Cette retraite fut prêchée par deux missionnaires Rédemptoristes, les Révérends Pères Caron et Gravel. Ces deux dévoués Pères nous prêchèrent avec tant de zèle que toutes les paroissiennes en suivirent les pieux exercices avec joie et piété. Cette semaine la retraite est suivie par les hommes et les jeunes gens.

Le souvenir de ces jours de grâces en sera gravé à jamais dans notre mémoire et certes nous garderons un bon souvenir de ces deux zélés missionnaires.

Départ

La famille de M. Alfred Chénard sont allés rester à Notre-Dame.

—M. le Dr Claveau, nous a quitté pour aller demeurer dans l'Abitibi.

Nos malades

M. Mathias Chantal, est gravement malade.

—Mme Vve Télesphore Brousseau est minée par une faiblesse que son âge pourra peut-être difficilement supporter.

—Mme Albert Jannelle et Mlle Gertrude Beauchamp, sont allées suivre un traitement à l'hôpital.

—Mme Bona Dussault qui a été sous traitement à l'hôpital du St-Sacrement, est maintenant dans sa famille, en bonne voie de guérison.

—La grippe a visité plusieurs foyers, à St-Marc et un grand nombre de personnes, ont été atteintes. Heureusement elle n'a fait aucune victime.

BEAUPORT

Chemins d'hiver

M. Eugène Parent, de la rue Boutet a obtenu du Conseil Municipal, le contrat pour l'entretien de la rue Boutet et du Parc Bellevue.

—M. Cyrille Parent, l'entretien de la rue St-Edmond, rue St-Edouard et rue St-Georges.

—Le Département de la Voirie, entretiendra comme les années dernières le même circuit au snogo jusqu'au rang St-Joseph.

Cie Bell

La Cie Bell Telephone a fait des travaux de restaurations dans l'Ave du Buisson.

Electricité

Le Conseil Municipal commencera sous peu sa campagne en faveur de la baisse du taux de l'électricité.

Triduum

M. l'abbé Lemieux, missionnaire diocésain, a été le prédicateur du triduum des Enfants de Marie et des jeunes gens.

Patinoire

On travaille avec ardeur à compléter les travaux à la patinoire. Les clubs sont déjà formés et on espère pouvoir enfaire l'ouverture officielle dans quelques jours.

Séance

Les 9 et 10 décembre les jeunes gens de la paroisse interpréteront

Les reins doivent éliminer les acides

Le seul moyen dont votre organisme puisse nettoyer votre sang des acides et des déchets toxiques, c'est par l'intermédiaire des 9 millions de minuscules tubes ou filtres délicats des reins, mais défiez-vous des drogues communes, drastiques, irritantes? Si les désordres des reins ou de la vessie vous font lever la nuit, souffrir de nervosité, mal de jambes courbatures, cernes sous les yeux, étourdissements rhumatisme, acidité, brûlements, cuissons ou démangeaisons, ne courez pas de risques. Procurez-vous la prescription médicale appelée Cystex (Siss-Tex). Elle agit vite, de façon sûre et inoffensive. En 48 heures. Elle procure une sensation de vitalité nouvelle, elle fera son travail dans l'espace d'une semaine, sans quoi l'argent est remboursé, sur retour de carton vide. Cystex ne coûte que 3c la dose à la pharmacie.



Bagages
Ces sacs en peau de cochon sont très bien finis, et de qualité insurpassée.
SERVIETTE, avec tirette. Grandeur 15" x 10".
$5.00
PORTEMANTEAU
dedans fini cuir, supports et compartiments pour accessoires. Longueur 24".
$37.50
SAC pour le sport, avec tirette. Longueur 20".
$16.50
"GLADSTONE" dedans fini cuir, avec toutes les commodités. Longueur 24".
$32.50
Birks
Bijoutiers
Carré Hôtel de ville

Aide à EVITER Nombre de Rhumes

Conçu spécialement pour le nez et la gorge, où la plupart des rhumes débutent.
QUELQUES GOUTTES DANS CHAQUE NARINE
VICKS VA-TRO-NOL

ST-MARC-DES-CARRIERES

Retraite

Nous sommes en pleine retraite commencée dimanche dernier. La première semaine fut pour les dames et les demoiselles de la paroisse, c'est la plus belle retraite que l'on ait vue dans la paroisse. Cette retraite fut prêchée par deux missionnaires Rédemptoristes, les Révérends Pères Caron et Gravel. Ces deux dévoués Pères nous prêchèrent avec tant de zèle que toutes les paroissiennes en suivirent les pieux exercices avec joie et piété. Cette semaine la retraite est suivie par les hommes et les jeunes gens.

Le souvenir de ces jours de grâces en sera gravé à jamais dans notre mémoire et certes nous garderons un bon souvenir de ces deux zélés missionnaires.

Départ

La famille de M. Alfred Chénard sont allés rester à Notre-Dame.

—M. le Dr Claveau, nous a quitté pour aller demeurer dans l'Abitibi.

Nos malades

M. Mathias Chantal, est gravement malade.

—Mme Vve Télesphore Brousseau est minée par une faiblesse que son âge pourra peut-être difficilement supporter.

—Mme Albert Jannelle et Mlle Gertrude Beauchamp, sont allées suivre un traitement à l'hôpital.

—Mme Bona Dussault qui a été sous traitement à l'hôpital du St-Sacrement, est maintenant dans sa famille, en bonne voie de guérison.

—La grippe a visité plusieurs foyers, à St-Marc et un grand nombre de personnes, ont été atteintes. Heureusement elle n'a fait aucune victime.

BEAUPORT

Chemins d'hiver

M. Eugène Parent, de la rue Boutet a obtenu du Conseil Municipal, le contrat pour l'entretien de la rue Boutet et du Parc Bellevue.

—M. Cyrille Parent, l'entretien de la rue St-Edmond, rue St-Edouard et rue St-Georges.

—Le Département de la Voirie, entretiendra comme les années dernières le même circuit au snogo jusqu'au rang St-Joseph.

Cie Bell

La Cie Bell Telephone a fait des travaux de restaurations dans l'Ave du Buisson.

Electricité

Le Conseil Municipal commencera sous peu sa campagne en faveur de la baisse du taux de l'électricité.

Triduum

M. l'abbé Lemieux, missionnaire diocésain, a été le prédicateur du triduum des Enfants de Marie et des jeunes gens.

Patinoire

On travaille avec ardeur à compléter les travaux à la patinoire. Les clubs sont déjà formés et on espère pouvoir enfaire l'ouverture officielle dans quelques jours.

Séance

Les 9 et 10 décembre les jeunes gens de la paroisse interpréteront une séance pour les bonnes oeuvres.

—Le 16 courant la troupe "Coulée", de Québec viendra dans la salle du collège jouer une pièce pour l'aide à la St-Vincent-de-Paul.

A louer

Les bancs à louer pour la messe de minuit devront être payés le plus tôt possible afin d'en connaître le nombre et préparer le plan dans l'avant - choeur et l'avant de l'église.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(11 décembre 1804)

Les Eleves de l'Ecole Polytechnique.

Napoléon venait de réorganiser l'Ecole Polytechnique et lui avait donné un drapeau spécial. Le 11 décembre les élèves furent invités à prêter serment aux nouvelles institutions impériales.

Les élèves constituant une élite de la jeunesse se concertèrent et décidèrent de prêter le serment. Un seul refusa ; c'était le fils de Brissot le célèbre Girondin.

—"Mon père déclara-t-il, a été exécuté pour la liberté en 1793, il ne me pardonnerait pas d'avoir prêté un serment à des institutions qui sont sont la négation même de la liberté."

Le ministre de la Guerre voulait poursuivre ce jeune militaire pour injure au gouvernement. Mais Monge, un des professeurs principaux de l'Ecole s'y opposa.

—"Non, non, dit-il, M. Brissot refuse de prêter serment c'est son droit, quant à nous, nous ne pouvons le punir autrement qu'en nous séparant de lui et le considérer comme démissionnaire".

C'était le renvoi sans phrases.

Le jeune Brissot quitta l'Ecole le lendemain ; plusieurs de ses camarades qui avaient prêté le serment à contrecoeur lui serrèrent la main, à l'un d'eux, Jean Destrem, Brissot dit non sans amertume :

—"Je croyais que nous serions au moins deux à refuser. Comment, toi, le fils d'une des victimes de ce scélérat de Bonaparte tu as accepté une telle humiliation."

—"Ne te hâte pas de me blâmer dit Jean Destrem".

—"Si, si, répartit Brissot, une pareille faiblesse de ta part est sans excuse."

—"Tu oublies que mon père est à Cayenne, exilé sans jugement avec les victimes de Fructidor. J'ai craint que le scélérat comme tu dis si bien, ne se venge sur le père de la résistance du fils."

Nous possédons les détails de cet incident grâce aux lettres de Destrem qui ont été publiées en grande partie par le petit-fils, Jean Destrem, qui honore le journalisme parisien et qui a fait revivre la figure de son grand-père dans un livre des plus attachants : "Le Dossier d'un déporté de 1804" (1904).

Le père du polytechnicien était ce Hugues Destrem négociant aisé, père de onze enfants et qui fut député de l'Aude à l'Assemblée Législative. Il ne se présenta pas à la Convention, mais le département de la Haute-Garonne l'élut aux "Cinq Cents", en 1798. Il fut du petit nombre de ceux qui protestèrent contre le Coup d'Etat de Brumaire et quand Bonaparte entra au Conseil des Cinq Cents, un groupe de représentants l'entoura et l'un d'eux, Hugues Destrem, qui, dit un témoin, "détacha contre Bonaparte de vigoureux coups de poings", mais les grenadiers protégèrent le Premier Consul.

Quant à Hugues Destrem, il fut envoyé à Cayenne et son fils ignorait tout de la situation là-bas, car on ne donnait jamais de nouvelles de ces exilés. Au moment où son fils, à Paris, se soumettait au serment que sa conscience réprouvait, Hugues Destrem s'évadait de Cayenne et allait échouer à Gustavia (Ile Saint Barthelemy) où il mourut très peu de temps après.

JEAN-BERNARD.

(reproduction interdite).

LES REMEDES
BENOL
No 4 ont sauvé des milliers de personnes en nettoyant l'intestin naturellement et en faisant évacuer les vers par milliers. Ce n'est pas croyable le bien que peuvent faire ces petites herbes du Créateur. Imaginez-vous, par exemple, un enfant rempli de vers et qui se sent soulagé du lourd fardeau que comporte un intestin rempli de vers. Essayez aujourd'hui même BENOL No 4 contre les vers et voyez les résultats. BENOL No 4. — Remède contre les vers, ver solitaire, troubles d'intestins, constipation, douleurs d'intestins, nettoyage des intestins, diarrhée, hémorroides.
PRIX $1.00
EN VENTE PARTOUT

Cadeaux de Noël..
pour la famille et les amis !
LES PHARMACIES "REXALL" offrent, comme d'habitude, une grande variété d'articles appropriés pour cadeaux à tous les membres de la famille et à vos amis. Parcourez attentivement, la liste, nécessairement courte, que nous publions ici et comparez nos prix.
NECESSAIRES A TOILETTE
'Jasmine' et 'Gardenia' contenant: poudres, crèmes, rouge etc.
$1 à $10
NECESSAIRE DE VOYAGE
'Jasmine', en cuir de couleur
$10 à $19
BOITES A MANICURE
Cutex - Glaze
à prix réduits
Rég. .69 pour .45 — Ecrins en cuir
" 1.00 " .69 — Rég. 2.50 pour 2.00
" 2.50 " 1.69 — " 4.50 " 4.00
" 3.00 " 1.79 — " 6.50 " 5.00
COFFRETS - BONBONNIERES
en chrome. Un superbe cadeau, qui demeurera longtemps après que les bonbons auront été épuisés
$3, $4, $6
NECESSAIRE A BARBE
Un article fort apprécié des messieurs
$9 à $10
PAPETERIE
de qualité, en boites attrayantes
.50 à $1.50
Notre CONCOURS pour Garçons et Fillettes bat son plein!...
16 PRIX
distribués aux gagnants dans l'après-midi du Jour de l'An. Votez pour votre candidat. Chaque sou d'achat donne droit à un vote
AU POSTE CKCV
tous les VENDREDIS, à 2 h. nous donnons la position des candidats en lice.

Parfums
de réputation universelle
Choix exceptionnel
Nous nous sommes toujours spécialisés dans les marques de parfums recherchés, créations des plus grands parfums tel que:
GUERLAIN : "Shalimar" "Heure Bleue" "Sous le Vent" "Vol de Nuit" "Cuir de Russie" "Mitsouko" "Gardenia"
CHANEL "No. 5"
ENTHERIC "Tweed" "Miracle" "Lotus d'Or" "No. 12"
ENSEMBLE DE COTY
CARON "Bellodgia" "En Avion" "Tabac Blond" "Narcisse Noire"
LUCIEN LELONG "Murmure" "Mon Image" "Gardenia" "Penthouse" "Opening Night"
HOUBIGANT
LANVIN "Scandal" "Mon Péché" "Arpège" "Rumeur"
D'ORSAY, YARDLEY, BOURGEOIS
livrés dans de jolies boites de fantaisie
AUX PHARMACIES Rexall
Jolicoeur
338 rue Saint Jean Tel. 2 8181
29 rue Buade Tel. 2 1691


Cadeaux pour celui qui vous est cher
Il est de fait bien connu que l'homme préfère les choses utiles à la vie... Alors donnez-lui des cadeaux pratiques.
Robes de chambre
en soie... importées... nuances chaudes depuis $6.00
Confortables robes de laine, depuis $8.50
Gilets
de fumeurs depuis $7.50
Echarpes
de laine importées depuis $1.00
Mouchoirs
de couleur, par ensembles de trois, depuis $1.00
Cravates
choix merveilleux de $1 à $2.50
Gants
de laine depuis .95
Mouchoirs
de toile irlandaise blanche, ensembles de trois depuis $1.00
Les accessoires pour la
TOILETTE DE GALA
sont toujours acceptables
Echarpes de soie blanche $2.50
Chemises de toilette $3.00
Ensembles boutons de toilette $2.00
Cadeaux à bon marché pour le sportsman
Bottines de ski à .75
Casquettes de ski à $1.00
Bandes de laine pour oreilles .85
Magasinez de bonne heure
Holt, Renfrew & Company Limited
35 RUE BUADE

Brazilian déclare un dividende de 40 sous par action commune.- Les marchés canadiens sont plus fermes

LA BOURSE DE NEW YORK ENREGISTRE DE NOUVEAUX GAINS, HIER

WALL STREET SE MONTRE PLUS FORT

U. S. Steel a fermé à 77 1/4 à la Bourse de New-York et Bethleem à 74 1/4.

TICKER EN RETARD

Le roulement a augmenté à 2,440,670 actions. — 488 titres ont avancé.

New-York, 11. — (P. A.) — Par Frederick Gardner, rédacteur financier de la Presse Associée — Plusieurs titres choisis se sont ralliés fortement à la Bourse de New-York à la suite de l'abdication du Roi d'Angleterre et à cause du relèvement des affaires aux Etats-Unis. Les acieries, les mines et les spécialités ont avancé de 1 à 2 points. Quelques titres mobiliers ont enregistré des gains encore plus considérables.

Lorsque la nouvelle de l'abdication du Roi eut été annoncée, le ticker a pris jusqu'à trois minutes de retard à la Bourse de New-York à cause de l'abondance des commandes d'achat. Le cours moyen de 60 titres représentatifs a monte de 4-10 de point à 71. Le roulement total fut de 2,440,670 actions au lieu de 1,855,200 actions la veille.

Des gains importants furent enregistrés par U. S. Steel à 77 1-4, Bethleem Steel à 74 1-4, Republic Steel à 28 5-8, Anaconda à 51 1-8, Kennecott à 59 1-2, Dome Mines à 50, J. I. Case à 151, Deere à 100 1-8, General Motors à 69 5-8, Chrysler à 123 3-4, Loew's à 64 1-4, U. S. Rubber à 47 1-8 et Simmons Co. à 45 1-2. Truscon Steel a hausse de 5 5-8 points au cours de 26 parce que l'on disait que Republic Steel veut s'intéresser à cette compagnie.

919 titres différents furent cotes sur le tableau. 488 ont avance, 266 ont reculé et 165 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens compilés par la Presse Associée :

	30 Indus.	15 c. f.	15 Util.	60 tot.
Hier	96.6	39.5	51.8	71.0
Avant-hier	96.0	39.2	51.7	70.6

NOUVELLES DU JOUR

Le dollar canadien a fermé à New-York à $1.00 1-8, la livre sterling à $4.90 7-16 et le franc français à $0.0466 1-2.

- x -

Les obligations du Dominion ont enregistré des gains allant de 1-8 à 1-4 de point, hier, à Montréal.

- x -

Les prêts aux courtiers de New-York ont augmenté de $57 millions durant la semaine finissant avant-hier.

- x -

Les recettes brutes du Pacifique Canadien ont augmenté de $13,000 durant la première semaine de décembre par rapport à l'an dernier.

- x -

Brazilian Traction annonce la mise en paiement d'un dividende de 40 sous par action commune payable le 30 janvier prochain.

- x -

Détails du plan de réorganisation de Melcher's Distilleries qui serait adopté sous peu.

- x -

La valeur brute de production des grandes cultures du Canada en 1936 est estimée à $594,139,000 à rapprocher de $508,139,000 en 1935

Renseignements financiers

Le tabac à cigarettes

Le Wall Street Journal écrit que le coût du tabac entrant dans la fabrication des cigarettes americaines sera plus élevé l'an prochain que cette année, mais qu'il n'est pas encore question pour le moment de hausser les prix de gros des cigarettes. Par ailleurs, la consommation des cigarettes a considérablement augmenté de sorte que ce volume accru compensera en partie du moins pour l'augmentation dans le coût de fabrication. On estime que la production des cigarettes aux Etats-Unis atteindra cette annee 150 milliards, en augmentation de 15 milliards sur l'an dernier. Les prix ont monté à l'ouverture des marchés du tabac du Kentucky ces jours derniers. A Owensboro, il a été vendu tout d'abord 7,000 livres de Burley à $31.82 le cent livres. C'est une hausse de $12.12 sur le prix moyen de $19.70 obtenu l'an dernier pour 190,000 livres. A Hopkinsville, les prix furent les plus élevés depuis sept ans. A Lexington, il a été vendu à l'ouverture du marché 1,052,428 livres a un prix moyen de $26.65, en mieux de $9.98 sur les prix d'ouverture de l'an dernier. Les prix moyens cette année à Carrollton furent de $29.50 en mieux de dix piastres sur l'année dernière.

Asbestos Corporation

Nous avons annoncé hier que les arriérés d'intérêt sur les obligations 6 pour cent de l'Asbestos Corporation seront tous réglés au début de l'an prochain au moyen d'un versement de 8 pour cent qui sera fait en plus du paiement semi annuel régulier de 3 pour cent. La nouvelle avait été donnée officiellement par M. R.-W. Steele, directeur gérant de la compagnie. Le paiement sera fait le 31 decembre ou le 1er janvier et il a été décidé il y a quelques jours. Cela fera donc 15 pour cent qui aura été paye cette année par l'Asbestos Corporation sur ces obligations. Le premier versement en argent avait été fait le 1er janvier dernier. Un montant additionnel d'un pour cent fut payé au mois de juillet 1936. Le paiement courant représentera un déboursé de $250,000. Les revenus de l'Asbestos Corporation se sont grandement améliorés au cours des derniers mois. En novembre 1936, les expéditions canadiennes d'amiante provenant pour la plupart des mines de Thetford ont été de 17,770 tonnes. En novembre 1928 qui avait été un mois record, les expéditions d'amiante avaient été de 15,440 tonnes.

Etats Unis du Bresil

Ladenburg, Thalmann & Co., représentant financier, avisent les porteurs des obligations de la Ville de Porto Alegre (Etats Unis du Brésil), 8 pour cent, 40 ans, que les fonds ont été déposés pour le paiement de 22 1-2 p. c. de la valeur nominale des coupons échéant le 1er décembre 1936. Cela fait $9 par coupon de $40 et $4.50 par coupon de $20. Les détenteurs qui accepteront ce règlement devront le faire en paiement final de ces coupons. Il n'a encore rien été décidé pour ce qui a trait aux coupons échus du 1er décembre 1931 au 1er décembre 1933. Ce coupons doivent être conservés toutefois pour règlement futur.

La foire de New-York

C'est en 1939, dans trois ans par conséquent, qu'aura lieu la Foire Mondiale de New-York. Mais une affaire de cette envergure se prepare de longue main et, déjà, les journaux financiers de la république voisine annoncent en vente des obligations à 4 pour cent de la New York World's Fair 1939 Incorporated au total de $27,829,500. Ces obligations deviendront dues le 1er janvier 1941. Etant donné que les portes de la Foire s'ouvriront le 30 avril 1939 seulement, il va de soi que les interêts sur les obligations de 1936 à 1939 seront payés à même les profits futurs, mais encore à même le capital. Lorsque la ville de Chicago lança sa Foire mondiale il y a une couple d'années, des obligations avaient ainsi été émises quelques annees d'avance pour financer cette gigantesque entreprise. On crut un moment que les recettes ne suffiraient pas à payer le capital engagé mais finalement la situation s'éclaircit et le règlement fut complet.

Page Hersey Tubes

Le rapport financier de Page Hersey Tubes Limited pour l'année 1936 sera publié dans quelques semaines. Financial Service écrit à ce sujet qu'il indiquera une augmentation dans les revenus par rapport à l'année 1935. On anticipe même que les profits atteindront ceux de l'année 1931. La prosperité ne sera durable pour Page Hersey Tubes cependant que si l'industrie de la construction se releve pour tout de bon. Le dernier bilan indiquait des disponibilités courantes de $6,101,846 et des exigibilités immédiates de $246,151, laissant un fonds de roulement de $5,855,695. La capitalisation de Page Hersey Tubes comprend 174,276 actions communes sans valeur au pair.

Mois dern.	98.4	40.3	51.2	71.9
1935	72.0	29.5	43.2	54.2
1936 haut	99.3	43.5	53.7	72.8
1936 bas	73.4	30.2	43.4	55.7
1935 haut	76.3	31.2	44.7	56.1
1935 bas	49.5	18.5	21.6	34.8
1932 bas	17.5	8.7	23.9	16.9
1929 haut	146.9	153.9	184.3	157.7
1927 bas	51.6	95.3	61.8	61.8

NOUVELLES MINIERES

Thompson Cadillac

Andrew Walz, ingénieur conseil de la mine Thompson Cadillac, a fait parvenir le rapport suivant à la Petite Bourse de Montréal: "Les nouvelles obtenues de la mine Thompson Cadillac sont à l'effet que l'on a trouve du minéral de haute teneur dans la galerie 606-Est au niveau de 600 pieds de la propriété qui se trouve être le niveau le plus bas à l'heure actuelle. Les travaux portaient vers cet objectif depuis une couple de mois et il semblerait maintenant que l'extension en profondeur du minéral de haute teneur trouvé au niveau de 150 pieds a été prouvée. Il convient de noter, toutefois, que jusqu'à présent on a suivi seulement quelques pieds du minéral de haute teneur et il ne faudrait pas se hâter de porter un jugement sur les mérites de la propriété avec ce commencement de travail. Il est intéressant de savoir cependant que l'on a trouve du minéral de riche teneur au niveau inférieur de la propriété et si les travaux d'exploration démontrent que le minéral riche se trouve également aux niveaux supérieurs, la nouvelle sera d'importance pour l'avenir de la propriété".

Bulolo Gold Dredging

La production de Bulolo Gold Dredging Limited en novembre 1936 a été de 12,318 onces d'or fin à rapprocher de 12,606 onces en octobre 1936 et de 9,723 onces en novembre 1935. les profits d'exploitation en novembre dernier furent de 8,672 onces d'or fin, soit l'équivalent de $303,520 en fonds canadiens avec le prix de l'or à $35 l'once. En octobre, les profits d'exploitation furent de $305,060 et en novembre 1935, ils avaient été de $252,665. Durant le mois sous revue, on a dragué 856,200 verges cubes de gravier sur la propriété au lieu de 962,200 verges cubes le mois précédent et de 811,000 verges cubes en novembre 1935.

Jackson Manion Cons.

On mande que les travaux d'explorations se poursuivent d'une façon très satisfaisante sur la propriété de Jackson Manion Consolidated Gold Mines, dans la région de Patricia. Il y a suffisamment de minéral en réserve pour alimenter le moulin qui marche de ce temps-ci à la capacité de 100 tonnes par jour. L'usine de pouvoir et le moulin fonctionnent de façon satisfaisante. Les travaux de développement se continuent au niveau de 625 pieds et l'on espère trouver du nouveau minéral à ce niveau

Pioneer Gold Mines

En novembre 1936, les recettes brutes de Pioneer Gold Mines of British Columbia furent de $177,000, les frais de $77,000 et les recettes nettes de $100,000. Ces derniers indiquent une augmentation de $6,000 sur celles du mois précédent. Durant les onze premiers mois de l'année courante, la production brute de Pioneer Gold Mines a été de $2,250,000 et les frais furent de $820,500, laissant des profits nets de $1,442,950. La compagnie paye actuellement un dividende trimestriel de 20 sous par action ce qui nécessite un déboursé annuel de $1,401,400.

Dome Mines Limited

Dome Mines Limited vient de déclarer deux dividendes de 50 sous chacun. L'un est payable le 20 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre et les actions se vendront ex-dividende le 30 décembre. L'autre dividende est payable le 20 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars et les actions se vendront ex-dividende le 30 mars.

Bonetal Gold Mines

Noranda Mines Limited a exercé son option sur la propriété de Porcupine Creek Syndicate comprenant 8 claims couvrant une étendue de 320 acres de terrain, près de Hallnor Mines. La compagnie Noranda a formé une nouvelle entreprise sous le nom de Bonetal Gold Mines Limited au capital de trois millions d'actions dont un million de parts iront à Porcupine Creek Syndicate, 1,800,000 parts iront à Noranda à un prix moyen de 34 sous par action pour rapporter $628,000. Les frais de Noranda sur cette propriété ont été jusqu'à présent de $28,000.

LE BLE N'A PAS CONSERVE SES GAINS

Les cours ont fermé en mieux de 1/4 de sou ou en recul de 1/2 sou à Winnipeg.

A CHICAGO

L'option de décembre a coté jusqu'à $1.29 3/8 sur le marché américain.

LE BLE N'A PAS — —THIBALT—

Winnipeg, 11. (P.C.) — Les prises de profits ont effacé hier après-midi les gains enregistrés jusque là par les cours des grains sur le marché de Winnipeg. Le blé se trouvait avoir établi de nouveaux maxima pour la période écoulée depuis juin 1930. Il ferma seulement en mieux d'un quart de sou ou en recul de 1-2 sou. Voici les cours des options sur le marché à terme :

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm
BLE:					
Dec	114 1/8	a 3/8	115 3/8	114 1/8	114 5/8
Mai	115 3/8	a 116	116 5/8	115	115 5/8 a 3/4
Juil	113 3/8	a 5/8	113 7/8	112 3/4	112 7/8 a 113
AVOINES:					
Dec	49 3/4		50 1/2	49 3/4	49 3/4b
Mai	49 3/4	a 7/8	50 1/4	49 3/4	49 3/4
Juil	48 1/2	a 3/4	48 7/8	48	48 1/4a
ORGE:					
Dec	78		77 3/4	78	78 1/2
Mai	68	a 67 3/4	70	67 1/2	69
Juil	63 1/2		67 1/2	65	a 63 7/8a
LIN:					
Dec	164	b			
Mai	167	a 167 1/2	168	167	167
Juil	166 3/4		167 1/4	166 1/2a	166a1/2
SEIGLE:					
Dec	88 3/4		90 1/2b	88 3/4a	89 b
Mai	89	a 88 3/4a	91 1/2	88 3/4a	89 1/2b
Juil	87 1/4		89 3/4	87	a 88.

A CHICAGO

Chicago, 11. (P.A.) — Le blé américain s'est transigé jusqu'à $1.29 3-8 le boisseau ur le marché de Chicago, hier. Les prises de profits ont fait fléchir les cours avant la clôture. Les achats de grains par les pays importateurs avaient stimulé le marché. Voici les cours des options sur le marché à terme :

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm
BLE:					
Dec	128	a 128 1/4	129 3/4	127 3/4	128 3/4 a 7/8
Mai	123 3/4	a 124	125	123 1/2	123 3/4 a 124
Juil	109 3/4	a 110	110 3/4	109 1/4	109 1/2 a 3/4
MAIS:					
Dec	109 1/2		110 3/4	109	109 3/4 a 7/8
MAI:					
Nouv	104 3/4	a 7/8	105	103 1/4	103 3/4 a 7/8
Vieux	103 1/4		103	101 3/4	101 1/2 a 5/8
JUILLET:					
Nouv	100 1/2	a 5/8	100 3/4	99 1/2	99 1/2 a 3/4
Vieux	98	a 98 1/4	98 1/2	96 3/4	96 3/4 a 7/8
AVOINES:					
Dec	49 1/4		49 3/4	49 1/4	49 1/4
Mai	49 1/4	a 1/4	49 3/4	49	49 1/4 a 49 3/4
Juil	44 3/4		45 1/2	44 1/2	44 1/2 a 5/8
FEVES:					
Dec	142		145 3/4	142	144 1/2
SEIGLE:					
Dec	101 3/4	a 1/2	102 3/4	101 1/4	101 3/4
Mai	99 1/2		100 1/2	99	99 3/4
Juil	94		95 3/4	93 1/2	94 1/4
ORGE:					
Dec	91				
Mai	83 1/2				

LES DENREES

Montréal, 11. (P.C.) — Les prix étaient inchangés ou faiblement réactionnaires, hier sur le marché des denrées de Montréal. Les oeufs classifié se vendaient par quantité de wagons ou moins ont coté 35 1-2 36 sous la douzaine pour A-gros, 28 sous pour A-moyen, 26 sous pour A-de poulettes, 23 1-2-25 sous pour B et 22 sous pour C. Les arrivages furent de 487 caisses. Le beurre s'est vendu à 25-25 1-2 sous la livre par quantités de wagons ou moins et les prix pour les détaillants étaient de 26-26 1-2 sous et de 26 1/2-27 sous. Les arrivages ont été de 61 boîtes. Le fromage de l'Ontario a coté 12 3-4-13 sous la livre. Les arrivages ont été de 1,000 boîtes. Les pommes de terre de l'Ile du Prince Edouard Montagnes ont coté $1.50-$1.55 le sac de 90 livres, les Montagnes du Nouveau Brunswick ont coté $1.20-$1.25 le sac de 80 livres et les Montagnes du Québec ont coté $1.10-$1.15 le sac de 80 livres.

COMPENSATIONS A QUEBEC

Les compensations bancaires dans la ville de Québec se sont élevées à $4,736,640 durant la semaine finissant le 10 décembre 1936 comparativement à $7,097,223 la semaine précédente et à $4,140,978 pour la semaine correspondante de 1935.

PRETS AUX COURTIERS

Washington, 11. — (P.A.)—Les prêts aux courtiers et aux agents de change consentis par les banques faisant partie de la Federal Reserve de New-York ont augmenté de $57 millions durant la semaine finissant avant-hier au total de $1,659,000,000. Durant la semaine correspondante de l'année dernière, les prêts aux courtiers s'étaient élevés à la somme de $950,000,000.

CANADIAN INDUSTRIES LTD.

Montréal, 11. —Les directeurs de Canadian Industries Limited ont annoncé hier la mise en paiement d'un dividende final de $2 par action commune, ce qui porte le total des dividendes payés cette année à $6 par action, soit le même montant qu'en 1935 et en 1934. Le dividende qui a été déclaré hier est payable le 30 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre. Les paiements précédents ont été faits comme suit cette année: $1 le 31 mars, $1.75 le 31 juillet et $1.25 le 31 octobre. Les directeurs ont également déclaré un dividende de 1 3-4 pour cent par action privilégiée payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre.

DIVIDENDE DE BRAZILIAN TRACTION

Brazilian annonce la mise en paiement d'un nouveau dividende intérimaire de 40 sous par action commune le 30 janvier.

Toronto, Ontario, 11. (P.C.) —Un dividende intérimaire de 40 sous par actions communes a été déclaré hier par Brazilian Traction Light & Power Company Limited. Ce dividende est payable le 30 janvier aux actionnaires inscrits le 26 décembre.

Le 15 juillet dernier, la compagnie Brazilian Traction avait payé un dividende en argent de 30 cents par action commune. C'était le premier versement en argent fait par la compagnie depuis plus de quatre ans ou plus exactement depuis le 1er mars 1932 qu'un versement de 25 sous par action avait été fait. En 1932, Brazilian Traction avait aussi payé des dividendes en capital-actions. Elle en avait déclaré un de deux pour cent le 1er juin 1932 et un de deux pour cent le 1er septembre 1932. Ensuite, Brazilian n'a rien versé à ses actionnaires ordinaires soit sous une forme ou l'autre, à venir jusqu'au 15 juillet 1936.

Au 31 décembre 1935, date du plus récent bilan, la compagnie avait en cours 7,028,057 actions communes sans valeur au pair. Sur la base de cette capitalisation, le dividende qui a été déclaré hier signifiera un déboursé total de $2,811,223

Les recettes nettes d'exploitation de l'American Telephone en octobre 1936 furent de $2,609,239 au lieu de $1,644,608 en novembre 1935.

HAUSSE DANS LES BONS DU DOMINION

Le dénouement de la crise constitutionnelle en G.-B. aide les obligations.

A MONTREAL

Les gains allaient jusqu'à 1/4 de point dans les valeurs du Dominion.

Montréal, 11. (P.C.) — Le dénouement de la crise constitutionnelle en Grande Bretagne a favorablement réagi sur les cours des obligations canadiennes, hier. Les acheteurs s'intéressèrent aux valeurs de premier choix. Les Dominion 1958 les 3 1-4 pour cent 1966 et les 3 pour cent perpétuels ont monté d'un quart de point. Les obligations fédérales à échéance moyenne ont monté de 1-8 de point. Les titres du Canadien National ont monté d'un quart de point à 1-8 de point Les Provinces d'Alberta 4 pour cent ont monté de 2 points et les 4 1-2 pour cent ont gagné 3 points.

Le volume des transactions était peu considérable dans les obligations industrielles. Beauharnois 5 pour cent a gagné un point et International Hydro Electric a gagné deux points.

Abitibi Paper a gagné 1-2 point Minnesota and Ontario était inchangé. Brown Company 1946 était plus ferme.

A NEW-YORK

New York, 11. (P.A.) — Les obligations ferroviaires américaines convertibles ainsi que les valeurs à revenu fixe de l'Amérique du Sud étaient plus fermes à New York hier. Les valeurs se vendant à bon marché ont enregistré les gains les plus considérables.

FAILLITES AU CANADA

Toronto, Ontario, 11. — Les faillites commerciales au Canada durant la semaine finissant le 3 décembre 1936 furent de 30 alors qu'elles avaient été de 25 la semaine précédente et de 32 la semaine correspondante de 1935. Dun & Bradstreet of Canada Limited rapporte que dans la province de Québec on a compté 12 faillites commerciales durant la semaine sous revue au lieu de 6 le semaine précédente. Dans l'Ontario, on en a compté 11 au lieu de 12 la semaine précédente

Poor & Co. a déclaré un dividende de $1 par action de classe A. C'était le premier payé depuis 1931.

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 11. — (P.A.) Les devises européennes ont fluctué étroitement à la suite de l'abdication du roi Edouard VIII grâce au fonctionnement des fonds de stabilisation. La livre sterling a monté d'un demi sou à $4.90 7-16, le franc français haussa de 1-8 de point à $0.0466 1-2 et le florin a monté de .05 de sou. Le dollar canadien a haussé de 1-8 de point à $1.00 1-8. A Montréal, la livre sterling a haussé de 15-32 de sou à $4.00 1-32, le franc français était inchangé à $0.0466 et le dollar des Etats-Unis a touché un escompte de 3-32 de un pour cent alors qu'il avait coté la veille un escompte de 1-16 de un pour cent..

BONNE TENUE DES TITRES MINIERS

Thompson Cadillac a monté à $1.95 mais ferma à $1.77 à Montréal. — Francoeur se hissa à $1.23 pour clôturer à $1.00.

Montréal, 11. (P.C.) — L'attention des spéculateurs s'est portée une fois de plus sur les compartiment minier de la Petite Bourse de Montréal, hier. Le roulement a dépassé 800,000 part. Thompson Cadillac dont les nouvelles sont bonnes a monté jusqu'à un sommet de $1.95 pour clôturer à $1.77 en mieux de 7 sous. Francoeur grimpa à $1.23 mais recula ensuite à $1.00 en mieux de 16 sous. Eldorado, Greene Stabell, Jackson Manion Consolidated, Sladen Malartic et Stadacona ont monté de 7 à 10 sous. Consolidated Chibougamau a baissé de 5 ous environ. Pend Oreille gagna 18 sous avec une seule vente.

Dans le compartiment industriel, Asbestos Corporation a monté d'un point et demi à 92 1-2 après avoir coté 93. British American Oil, Home Oil et International Petroleum ont gagné un peu de terrain. Hiram Walker était plus fort d'un point et demi à 48. Le roulement total fut de 849,300 actions.

A TORONTO

Toronto, Ontario, 11. (P.C.) — Les titres miniers ont enregistré hier leur plus belle avance depuis quelques semaines. Les acheteurs s'intéressèrent aux mines d'or et de bas métaux. Hard Rock a haussé de 16 sous, Mining Corporation de 22 sous, Darkwater de 18 sous et Francoeur de 15 sous. Dome remonta de 2 points et Lake Shore a haussé de 2 points. Noranda monta de deux points à 72 et Hudson Bay enregistra un gain d'un point environ. Les valeurs de pétrole étaient plus fermes. Calgary Edmonton a haussé de 26 sous.

LA BOURSE SE RALLIE FORTEMENT

L'abdication du roi Edouard VIII a stimulé une avance en bourse locale.

LES METAUX

Nickel a monté à 63, Noranda à 72 1/4 et Consolidated Smelters à 76 1/4.

Montréal, 11. — (P. C.) L'abdication du Roi Edouard VIII a chassé les nuages qui pesaient sur le marché local et les cours ont monté rapidement hier après-midi. Les métaux industriels et les fabriques de matériel ferroviaire ont donné le ton à la hausse. Les industries de la construction et les utilités publiques prirent aussi une part active à l'avance du marché. Le compartiment des papeteries suivait difficilement. Brazilian Traction a monté de 1 1-8 point au cours de 18 1-4 à cause de la déclaration d'un nouveau dividende en argent. Winnipeg Electric a gagné des fractions.

Nickel monta de 1 5-8 point à 63 et Noranda a gagné 3-4 de point à 72 1-4 de même que Smelters a 76 1-4. Hollinger a haussé d'une fraction. National Steel Car se hissa de 2 3-4 points au cours de 54. Canadian Car ordinaire et privilégié ont gagné plus d'un point chacun. Pacifique Canadien a haussé d'un quart de point.

Dominion Bridge et Foundation Compâny ont monté d'un point chacun. Dominion Steel & Coal a haussé d'un quart de point à 10 1-8 et Steel of Canada a haussé à 73 3-4. St. Lawrence Corporation privilégié a monté d'un quart de point. Lake of the Woods Milling a hausse de 1 3-4 point au cours de 37 3-4.

Le roulement total fut de 44,388 actions et les ventes d'obligations furent de $16,750. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal :

	10 Util.	20 Indus.	30 Com.
Hier	77.5	100.3	92.7
Avant-hier	77.3	98.8	91.6
Sem. dern.	77.9	99.9	92.5
Mois dern.	80.3	94.2	89.5
1935	65.4	68.2	67.3
1936 haut	81.1	101.2	93.7
1936 bas	67.2	89.5	68.9



TAUX RAISONNABLES

• Les taux d'une Compagnie de Fiducie sont raisonnables.

Si petite que puisse être votre Succession, elle gagnera à être administrée par une Compagnie de Fiducie.

Le fait que les Successions se voient épargner souvent beaucoup plus que le montant des honoraires qui leur sont demandés est une autre raison pour laquelle vous devriez nommer une Compagnie de Fiducie expérimentée votre Exécutrice Testamentaire.

THE ROYAL TRUST Co
EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES ET FIDUCIAIRES

Price House, 65 rue Ste-Anne Québec

Gérant René C. de Lery

LARUE & TRUDEL
Comptables Agréés
Chartered Accountants
Liquidateurs de Faillites

J.-A. LaRue, CA		M. Charire	CA
A.-E. Bouvais, CA		J. LaRue,	CA
M. Boulanger, CA		J.-P. Gauthier	CA
Lionel Boussin, CA		R. Chagnon,	CA
		L.-P. Belair,	CA

Québec—St-Jean, P. Q.—Montréal

Ces nouvelles listes de paie!



...NE DOIVENT PAS LEUR EXISTENCE AU HASARD

Si plus de 60 industries nouvelles, procurant de l'emploi et payant des salaires rémunérateurs à des milliers de personnes, se sont établies en 15 ans dans les centres desservis par la Southern Canada Power, ce n'est pas à cause de la beauté des paysages ou des jolis noms de ces villes.

Non, si ces industries sont venues là, c'est parce qu'elles y ont été attirées par l'esprit d'entreprise de la Southern Canada Power, qui a toujours eu pour principe de se développer en développant les centres qu'elle dessert.

Par l'étendue et la portée de ses opérations, la Southern Canada Power est en meilleure posture pour attirer de nouvelles industries que ne saurait l'être toute municipalité agissant de sa propre initiative. Elle peut offrir de réels motifs d'encouragement (force motrice ininterrompue à des taux raisonnables, assurance de réserves pour fins d'expansion) en retour d'actifs tangibles (capitaux, usines, emploi, salaires).

En 10 ans, le nombre des établissements industriels dans les villes desservies par la Southern Canada Power a passé de 166 à 317; celui des employés, de 7,123 à 13,286, et le montant des salaires, de $5,361,272 à $11,493,336. Ce sont là les chiffres du Recensement du Dominion.

Southern Canada Power Company Limited
"APPARTENANT A CEUX QU'ELLE SERT"

Nous avons ici un exemple de ce qu'a pu accomplir dans la province de Québec, une filiale de la Power Corporation.

POWER CORPORATION OF CANADA
LIMITED
NESBITT, THOMSON & COMPANY LIMITED
Agents financiers
MONTRÉAL

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue St-Pierre, Québec. — Tél. : 2-1521

SEANCE DU 10 DECEMBRE 1936

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
25	A. P. Gr. A	21½	21½	21½	21½
490	Bath. P. A	16½	17	16½	16½
60	Bell Tel.	160	160	160	160
7935	Braz. Trac.	17⅞	18⅜	17½	18⅛
25	B. C. Po. A	35½	35½	35½	35½
2070	Do B	7¾	7¾	7⅝	7⅝
100	Bruck Silk	7¼	7¼	7¼	7¼
20	Bldg Pr. A	56	56	56	56
145	Can. Loco.	11	11	11	11
2436	Can. Car.	17	19	17	18⅞
1240	Do priv.	27½	29	27	28⅛
50	Can. Cela.	26	26	26	26
10	Do priv.	126½	126½	126½	126½
990	Can. Cem.	12⅞	13	12⅞	13
59	Do priv.	100	100½	100	100½
25	C. For. In.	25	25	25	25
10	C. Forg. A.	18	18	18	18
205	C. Hy E. p.	74	74	73½	73½
850	C. In. A. A	7	7¼	7	7
422	Do B	6¾	6¾	6½	6½
25	C. Nor. Po.	25¼	25½	25¼	25½
1200	Can. Pac.	13¼	13⅝	13¼	13⅜
10	Can. Stea.	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
90	Do priv.	6	6	6	6
90	Cock Flow.	9¾	9⅞	9¾	9⅞
1115	Cons. Sm.	75¼	76½	75	76¼
25	Crown Ck.	18½	18½	18½	18½
320	Dist. Sea.	25½	26¼	25½	26¼
212	D. Bridge	54	54½	54	54½
30	D. Coal pr.	21	21	21	21
25	D. Glass	113	113	113	113
2120	D. Steel B	9⅞	10⅛	9⅞	10⅛
85	D. Textile.	73	73	72¼	72¾
110	Dryden Pa.	12¾	13	12¾	13
95	East. Dair.	2½	2½	2½	2½
50	Electrol.	23	23	23	23
210	Foundat.	24	24½	24	24
115	Gen. Stl W	7¾	7¾	7½	7½
75	Gurd	7¼	7¼	7	7
130	Gypsum	13½	13¾	13½	13¾
260	Ham. Brid.	10⅞	10⅞	10¾	10⅞
630	Hollinger.	13⅞	13⅞	13⅞	13⅞
135	H. Smith.	18½	18½	18½	18½
15	Do priv.	102	102	102	102
245	Imp. Tob.	14	14	13⅞	13⅞
2871	Int. Nickel	61¾	63¼	61⅜	63
60	Int. Pow.	5½	5½	5½	5½
125	Do priv.	90½	90½	90½	90½
150	Int. Acc.	32	32	32	32
1460	Lake of W.	36	37¾	35⅞	37¾
200	Lang	15½	15½	15½	15½
740	Mas. Har.	7⅛	7¼	7	7
65	McColl Fr.	13	13	13	13
664	M. Power	33¾	33⅞	33⅜	33⅞
10	M. Tram.	91	91	91	91
495	Nat. Brew.	42½	42⅝	42½	42½
80	Do priv.	43½	43½	43½	43½
4036	Nat. ti Car	50¾	54	50¾	54
50	Nia. W. W.	42	42½	42	42½
962	Noranda	71½	72¾	71½	71¾
5	Ogilvie Fl.	249	249	249	249
5	Penmans.	61	61	61	61
370	Pow. Corp.	20	20¼	19¾	20¼
560	Que. Pow.	18½	18½	17¾	17¾
60	Reg. Knit.	9¼	9¼	9¼	9¼
25	Rol. P. v.t.	24½	24½	24½	24½
690	Shawin.	25½	25	25¼	26
15	Sher. Wil.	23	23	23	23
20	So. Can. P.	13	13	13	13
520	S. La. Cor.	6⅝	6⅝	6½	6½
475	Do priv.	23½	23⅜	23¼	23¼
480	S. L. Pa. p	63	65	63	65
10	St. La. Fl.	69	69	69	69
365	Steel of C.	73½	75	73½	75
85	Do priv.	64½	65½	64½	65½
925	Un. Steel.	8	8⅛	8	8⅛
15	Viau Ltd.	5½	5½	5½	5½
180	Wab. Cot.	25	25	25	25
1410	Win. El. A	4½	5	4½	5
103	Do B	4½	5	4½	4⅞
	BANQUES :				
41	Canada	58	58	57½	58
12	Can. Nat.	142	142	142	142
81	Comm.	170	171	170	171
59	Montréal.	214	214¼	214	214¼
15	N.-Ecosse	312	312	312	312
35	Royale	199	199	199	199
	OBLIGATIONS :				
$ 3,550	M.P. 3% 39	50¼	50¼	50¼	50¼
13,200	McNish	3.80	3.80	3.80	3.80

Ventes: 44,388 actions.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81, rue St-Pierre, Québec. — Tél. : 2-7006

SEANCE DU 10 DECEMBRE 1936

Taux de l'argent à vue à 1 p. c. Ventes: 2,440,670 actions.

Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Adams Exp.	15	15⅛	15	15
Air Reduction	78	79	78	78⅝
Alaska Juneau	14¼	14⅜	14¼	14⅜
Ald. Chemical	232	232⅜	231	232⅜
Allis Chalmers	71½	73½	71½	73½
Alleghany Corp.	4½	4½	4	4
Do priv.	56½	56⅞	56½	56½
Am. Brake Shoe	65⅜	67	65⅜	65½
American Can	118⅜	119	117½	118
Am. Can & F.	54⅜	54⅞	54⅜	54¾
Am. Com. Ale	31¾	31¾	31½	31¾
Am. & For. P.	7⅜	7⅜	7	7
Am. Loco	44	44	43⅜	43⅜
Am. M. & F.	22	22⅜	22	22⅜
Am. Radiator	23⅜	23⅜	23⅛	23½
Am. Rol. Mills	34⅞	35⅞	34⅞	35⅞
Am. Smelting	96¾	98¼	96¼	97½
Am. Sugar	56½	56½	56	56
Am. T. & T.	188	189¾	188	189½
Am. Tobacco B.	98¾	99¾	98	98
Am. Water W.	25⅝	25¾	25⅜	25⅜
Am. Woolen	10⅜	10½	10¼	10½
Do priv.	68¾	68¾	67¾	68
Amerada	101⅝	101⅞	101⅝	101⅞
Anaconda Cop.	49¾	51⅛	49¾	51⅛
Ass. D. Gds	23½	24	23½	23½
Atchison Ry	74⅛	74½	73¾	74
Atl. Refining	31⅛	31⅜	31	31
Auburn Auto	32¾	32⅞	32½	33½
Baldwin Loco	10	10¼	9½	10
Do priv.	92⅜	92⅜	92⅜	92⅜
Balt. & Ohio	22¾	23	22⅝	22⅝
Barnsdall A	21⅛	21⅛	20¾	21
Bendix Aviat.	27¾	28⅜	27½	27¾
Best & Co.	64¼	64⅜	64¼	64⅜
Bethleem Steel.	72⅜	74⅜	72⅜	74¼
Borg. Warner	85	85	85	85
Briggs Mfg.	57¼	60½	57¼	59½
Brooklyn M. T.	54⅛	54½	54¼	54½
Burrougha Ad	29⅛	30¾	29½	29⅝
Byers A. M.	25¼	26⅛	25¼	25½
Do priv.	82½	83	82½	82½
Bulova Watch	58	59¼	58	58⅞
Canada Dry	19¾	22	19¾	21¾
Canadian Pac.	13⅜	13⅜	13⅛	13⅛
Case J. I.	150	151½	150	151
Celan. Cor. of A.	28	28	27⅜	27⅜
Cerro de Pasco	68¼	69¼	68¼	69¼
Chic. & Ohio	68⅜	69⅛	68⅛	68⅛
Chrysler	122¼	124⅜	122¼	123¾
Coca-Cola	125½	125½	125½	125½
Colorado F. & I.	46	46½	45½	45½
Columbia Gas	17½	18	17½	17½
Com. Solvents	16¼	16½	16⅛	16⅛
Com. & South.	3⅜	3½	3¼	3⅜
Congoleum	34⅜	34¾	34½	34½
Cons. Gas	45¾	45¾	45	45¼
Cons. Oil Corp.	14½	14⅝	14½	14⅝
Cont. Can	67	67¼	66½	66½
Corn Products	70	71	69⅞	70
Crucible Steel	51	52⅜	51	52⅜
Curtis Wright	7	7¼	7	7
Do A	20⅜	20⅞	20⅜	20¾
Crane Corp.	48	49	47⅜	48½
Delaw. & Lack.	19⅛	19¼	18⅞	19
Dom. Stores	11	11½	11	11½
Dupont de Nem.	181	181⅞	181	181⅞
N. Y. Dock	11¾	12	11	11
Do priv.	25½	25¾	25	25
Elec. Auto Lite.	43¾	44¾	43¾	44¾
Electric P. & L.	22	22⅛	21⅜	21½
Electric & Mus.	5⅜	5¾	5⅜	5¾
Erie	16⅛	16¼	15¾	15¾
Firestone	35	35¼	35	35⅛
Freeport Texas.	26¾	26⅞	26⅝	26⅝
Gen. Asphalt	31⅞	34⅜	31½	34⅜
Gen. Electric	51¼	51⅞	51¼	51½
Gen. Foods	40	40¼	39⅝	40
Gen. Gas	2¾	2¾	2¾	2¾
Gen. Motors	68⅜	69⅝	68⅜	69⅝
Gen. Ry Signal.	52	54	52	54
Gillette afety	15⅞	15⅞	15¾	15¾
Goodrich Tire	31⅜	32⅜	31½	32¾
Goodyear Tire	28½	28⅞	28⅛	28⅜
Graham Paige	3	3	2⅞	3
Houston Oil	11⅞	13⅛	11⅞	13
Hudson Motors.	19½	19¾	19½	19⅜
Hupp Motors	2	2	1⅞	2
Int. Harvester	98½	100	98½	99⅜
Int. Hy. Elec. A.	9⅜	10¼	9½	9½
Int. Nickel	62⅛	63¼	62⅛	63⅛
Interboro	12¼	12¾	12¼	12¾
Int. Paper A	20⅜	22¼	20⅜	22
Do B	13⅛	14⅜	13⅛	14½
Do C	7	8	7	7⅜
Int. Paper priv.	91½	95¼	91½	94
Int. Tel. & T.	12⅝	12⅝	12⅛	12⅛
Johns Manville.	142	142½	142	142½
Kans. City	19¾	19⅞	19¾	19⅞
Jullius Kayser	26	26	25⅜	25⅞
Kelvinator	21¼	21½	21⅛	21½
Kennecott	57⅞	59¾	57⅝	59½
Kroger Groc'y	23¼	23⅛	22⅞	23¼
Lambert Co.	19¾	19¾	19⅝	19⅝
Lehigh ⅛alley	20½	20⅝	20	20
Loew's Inc.	63¼	64⅜	63⅛	64
Lorillard Tob.	23¼	23⅜	23⅛	23⅜
U. S. Leather	6	6⅛	5¾	6⅛
Do A	14¼	14⅜	13⅞	14
Mack Trucks	44½	45⅛	44	45½
McKesspt T. P.	90¼	90¼	90¼	90¾
Mex. Seaboard	37½	37¾	37½	37¾
Missouri Pac.	3⅛	3¼	3⅛	3¼
M. Kan. & T	7½	7½	7⅜	7⅜
Montgom. Ward	65½	66⅛	65½	66¼
Nash Motors	16⅜	16⅜	16⅛	16½
Nat. Biscuit	32⅜	33⅜	32⅝	33
Nat. Cash R.	30¾	30¾	30⅝	30⅝
Nat. Dairy	23¾	24	23⅜	23½
Nat. Distillers	29¾	30⅛	30¼	30½
Nat. Lead	35¼	35½	35⅛	35⅜
Nat. P. & L.	11½	11¾	11¼	11½
National Tea	10½	10⅝	10½	10½
N. Y. Central	44¾	45	44¼	44¾
N. Y. New Haven	5	5	5	5
Norf. & W.	278	278	277	277
North. Am.	31¼	31½	30¼	30½
Northern Pac.	11½	11⅝	11½	11½
N. Y. Shipb. Cor.	12	12	11⅝	11⅝
Otis Steel	16½	17⅛	16½	17¼
Pac. Gas & E.	37	37	36¼	36¼
Packard Mot.	11	11¼	11	11
Param. Publix	22⅜	22⅞	22½	22½
Park & Tilford.	33½	33½	33½	33½
Penick & Fd	64	64	63¾	63¾
Penn. RR.	41¾	41¾	41	41
People's Gas	50	50½	50	50½
Philipps Pete	47¼	47⅜	46¾	47⅜
Poor & So.	28¼	28¼	28	28
Pub. S. N. J.	47¾	48¼	47¾	47⅝
Pullman Inc.	62	63	62	62¼
Pure Oil	18⅝	18¾	18½	18½
Radio Corp.	11½	12⅛	11½	11⅝
Radio Keith	8¼	8¼	8⅛	8⅛
Reading	45	45	45	45
Reming. R.	22¼	22⅞	22	22⅛
Reo Motor	5½	5½	5⅜	5⅜
Republic Steel	27	28⅜	26⅞	28⅜
Reynolds Tob.	58¾	58¾	58¼	58¼
St. Jos. Lead	43⅜	44¾	43⅜	44¼
S. L. San Fra.	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Schenley Dist.	52⅞	52⅞	52¼	52¼
Schulte Stores	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Sears Roebuck	96½	97⅜	96½	97¼
Servel Inc	29	29¼	29	29½
Shattuck & Co.	17¾	17⅞	17¾	17⅞
Simmons Co.	44	45½	43¾	45½
Socony Vac.	15¾	16	15¾	16
Southern Pac.	43¼	43¾	43¼	43⅜
South Porto Rico	31⅜	31⅜	30⅞	30⅞
Southern Ry	23¼	24½	23¼	23¾
Stan. Brands	15⅜	15⅜	15½	15⅜
Stan. G. & E.	7¼	7¼	7⅛	7⅛
Std Oil of C.	40¾	40⅞	40½	40½
Stand. Oil N. J.	66⅜	66⅝	65⅛	66½
Std Oil of Ind.	43¾	44⅛	43½	43½
Stone & Webster	24½	25½	24½	24¾
Sperry Corp.	22¾	22¾	22½	22½
Texas Corp.	49⅜	49⅝	49⅛	49⅝
Texas Gulf Sul.	40½	40⅝	40⅛	40⅜
Timken Rol. B.	72	72⅜	72	72⅜
Underwood-El.	85	87½	85	87½
Union Carbide	103¾	104⅜	103½	104⅜
Union Pacific	129½	132⅜	129½	131½
United Air Craft	27⅞	28⅜	27⅞	28
United Carbon	86¾	86¾	86¾	86¾
United Corp.	6⅝	6⅞	6⅜	6¾
United Drug Inc.	14⅝	14⅞	14⅜	14¾
United Fruit	82	82⅜	82	82⅜
United Gas I.	14¼	14⅜	14¼	14⅜
U. Ind. Alc.	40½	41	40	40
U. S. Pipe & Fry	58½	58½	57⅞	58
U. S. Realty	17	18¼	17	18
U. S. Rubber	46½	47¾	46½	47⅜
U. S. Steel	76	77¾	76	77¼
U. S. Smelting	89½	90½	89½	89¾
Vanadium	24¾	25⅛	24½	24¾
Warner Bros	17⅛	17¼	17	17¼
Western Union.	85⅝	86⅜	85⅜	85⅜
Westing. Elec.	145	145¾	145	147
Woolworth	65½	67	65½	67
Worth. Pump	33½	33⅜	33⅛	33⅜
Yellow Truck	16½	16⅞	16½	16⅞

BOURSE DE TORONTO (mines)

Cours fournis par BAIN, POOLER & CO., agents de change, 72, rue St-Pierre, Québec. Téléphone: 2-4091.

Séance du 10 décembre 1936

	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
1807	Ang H	640	650	640	650
18100	Acme	12½	12½	11¼	11¼
5000	Afton	8½	8½	8	8
1000	Ajax	44	44	44	44
21800	Alex	4¾	5	4¾	4¾
36370	Alder	155	160	151	158
29400	Algoma	5¼	5¾	5¼	5¼
600	Argosy	125	125	121	124
200	Arnt	90	90	90	90
1500	Ashley	9	9	9	9
32600	Astoria	11	11	10¼	10¼
13600	Bagam	10¼	10½	9¾	9¾
4500	Berry H	3¾	3¾	3½	3½
16700	Base M	23	23	26	27
2250	Beattie	125	125	125	125
1121	Bidg	150	164	150	154
1150	Big Miss	51	52	51	52
3850	Bobjo	19	19	19	19
620	Bral	790	790	780	780
1700	B R X	9	9	9	9
1913	Buff A	11	11⅝	11	11⅝
12950	Cal & Ed	228	251	225	251
3300	Cal Oil	26	31	26	31
8700	Can Mal	173	173	150	160
1500	Cas T	12	5 128	125	128
2250	Cent P	410	415	410	410
475	Chem R	120	127	120	125
7725	Chrom	147	147	130	135
3700	Clericy	7	7	7	7
300	Coniar	180	180	175	175
43555	Cons C	242	254	226	245
8200	Dark	240	250	235	250
2285	Dome	48½	50¼	48½	50¼
600	Dome E	7	7	7	7
6500	East M	120	120	115	118
10380	Eldor	220	229	220	227
86100	Franco	90	120	90	112
2003	Falcon	11	11⅜	10⅞	11⅛
73600	Fed Kirk	18	18	16¾	17
48300	Glenora	27	28	35	27½
8700	God's L	65	68	65	67
73125	Goldale	38	26	38	34
1700	Good	13	13¼	12	12¼
19150	Grah	22	22½	20	20
1066	Granada	28½	29	28½	29
1000	Grandoro	6½	6½	6½	6½
23100	Greene	38	43	36½	42
11700	Gunnar	100	102	100	100
15725	Hard R	285	308	285	299
7900	Harker	15	15½	15	15½
35	Holling	13⅛	13⅛	13¾	13¾
4443	Homes	45	45	44	45
10200	Howey	60	62	60	62
33560	J M Cons	42	53	42	51
6675	Kirk H	175	185	175	185
10200	Kirk L	60	60½	59	60
4000	Laguna	102	102	100	100
165	Lake Sh	13⅜	13⅜	13¾	13¾
3250	Lam Con	16	17	15	15¼
6825	Lava C	102	105	100	103
6800	Lebel	17½	17½	16½	16½
2500	Lee Gold	6½	6¾	6½	6¾
805	Lit L L	700	700	690	700
8725	Macassa	680	695	680	695
6460	MacL	505	505	495	500
13900	Man & E	15	15½	14¼	15
1100	Maple L	21	21	21	21
1600	May Sp	36	36	36	36
1230	McIntr	39⅜	40¼	39⅜	40¼
8160	McKen	177	178	175	178
43950	McMill	15	15½	14	14
500	McVit	18	18	18	18
12900	McWatt	85	85	81	81
12515	Min Cor	265	303	265	290
2060	Minto	20	20	20	20
18450	Moneta	159	163	158	162
1450	Morris	62½	62½	62½	62½
3500	Murphy	5	5	5	5
6000	Newbec	5	5¼	5	5
100	New Gold	108	108	108	108
603	Noranda	72	72	72	72
700	Nor Can	50	50	50	50
1500	Norgold	10½	10½	10¼	10¼
7760	O'Brien	12¾	13	12¾	13
1500	Olga	7¼	7¼	7¼	7⅜
5795	Omega	51	53	51	51
1567	Pam	355	355	350	355
10525	Paymas	109	110	107	109
14825	Perron	198	205	192	200
1000	Pet Oil	2½	3	2½	3
2100	Pick Cro	720	725	710	720
3300	Pion	535	535	525	525
3300	Prem	340	340	331	339
5040	Prest	130	132	128	132
500	Pros Air	120	120	120	120
8835	Read A	465	500	465	470
1865	Red La	124	132	120	127
1100	Reno	126	126	123	125
6600	Roche	21	24	21	22
448	Royalite	39	39	39	39
2540	San Ont	234	235	228	231
6400	Shaw	77	78	75	76
500	Sheep C	83	83	83	83
11782	Sherr	238	246	235	245
4270	Siscoe	415	420	410	420
16500	Sladen	131	140	131	135
500	Sou Tib	3¾	3¾	3¾	3¾
33270	Stada	80	90	70	90
4600	St Anth	16	17½	16	16
700	Stud Bas	545	545	535	535
6700	Stud Con	29	30	29	30
8140	Sulliv	192	195	192	192
1650	Sylvan	345	345	337	340
5100	Tashota	17½	19	17½	18
3000	Teck H	525	525	515	515
8200	Texas	216	224	216	223
110	Toburn	375	375	375	375
13800	Towag	120	131	115	125
7975	Venture	284	288	278	278
2572	Waite A	215	222	205	220
28700	Ways	7¼	7½	6¾	6¾
1000	White E	3¾	3¾	3¾	3¾
19100	Wil C	9¾	9¾	7¾	7¾
2435	Wri H	795	805	795	800
1000	Ymir	32	32	30	30
	HORS-LISTE				
7800	Cen Man	16½	17	16	17
7700	Chur H	7½	7½	7	7
1000	Cobalt	2¼	2¼	2¼	2¼
7675	Dal Oil	90	93	86	93

Obligations canadiennes

(Cours fournis par l'ASSOCIATION des courtiers en obligations de Montréal)

Séance du 10 décembre 1936

Obligations du Dominion:

	Off	Dem.
2½ 1 Juin 1943	101⅞	102¾
2½ 15 Oct 1939	102¾	103¾
3 1 Juin 1950-55	101	102
3 15 Oct 1942	104¾	105½
3 perpétuelles	96½	97½
3½ 1 Juin 1956-66	103	103
3½ 15 Oct 1944-49	105¼	106¼
4 15 Oct 1942-45	109¼	110¼
Do 1939	106½	107½
4½ 1 Sep 1940	106¾	109¼
4 15 Oct 1947-52	108½	109½
4½ 15 Oct 1944	112¾	113¾
4½ 1 Fev 1946	112¾	113¾
4½ 1 Nov 1946-56	111¾	112¾
Do 1947-57	112	113
Do 1948-58	112½	113½
Do 1949-59	112¾	113¾
5 1 Mars 1937	100⅜	101⅜
5 15 Nov 1941	113½	114½
5 15 Oct 1943	114½	115½
5½ 1 Dec 1937	104	104¾

Garanties par le Dominion:

C N R 2 1930	100¼	101¼
Do 1943	98⅝	99¾
Do 3 1944	102½	104½
Do 1945-50	100¾	101⅜
Do 1948-53	100½	101½
Do 4½ 1951	115¾	116¼
Do 1956	115⅝	116⅝
Do 1957	114⅜	115⅜
Do 4¾ 1955	117¾	118¾
Do 5 1954	118¼	119¼
Do 1949-69	120	121
Do 1955	120	121

Provinciales:

Alberta 4 1954	66	69
Do 4½ 1956	72	75
Col Brit 5½ 1945	99½	101½
Do 4½ 1953	96	98
Manitoba 6 1947	99¼	101½
Do 4½ 1956	90	94
Nou Bruns 4½ 1961	109	111
Nour Ecosse 3 1950	98	100
Do 4½ 1960	110½	112½
Ontario 4 1962	107½	109½
Do 4½ 1949	112	113½
Québec 4 1954	107	109
Do 4½ 1963	113	115
Saskatchewan 4 1954	77	79
Do 4½ 1951	86¼	88¼

Municipales:

Montréal 4 1945	100	101½
Do 4½ 1971	100¾	101¾
Québec 4½ 1950	101	102½
T Rivieres 4½ 1956	101	103
Mtl Cath Sch 4 1948	99¼	101
Do 6 1937	100¼	101¾
Mtl Metro 4½ 1962	102	103½
Do 4 1947	99⅜	101¼

Rails et navigation:

C P R 4 1949	105½	107½
Can SS 6 1941	59½	61½
Do 5 1943	104	107

Utilités publiques:

Beauhar 5 1977	50	52
Bell Tel 5 1960	123¾	126½
Gat Pow 5 1956	102½	104½
Do 6 1941	100¼	103
Int H El 6 1944	88	86
M L H & P 3¼ 1956	102	104
Mtl Tram 5 1955	85	87
Que Pow 5 1968	104	106
Shaw 4½ 1970	103⅜	105¼
Do 4 1961	99½	101¼
United Secs 5½ 1952	78¼	81½

Industrielles:

Abitibi 5 1953	75½	77½
Brown & Co 5½ 1946	73½	77½
Can Cem 4½ 1951	104	106
Can Vick 6 1947	99	101
Con Paper 5½ 1961	66	68
Donn P 4½ 1956	80	83
Fraser Co 5 1950	101½	104
G S Wares 6 1952	104	106
Great L Paper 6 1950	77	79
Minn & Ont P 6 1945	51½	53½

Petite Bourse de Montréal

(Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CO. Tél. : 2-1521)

Séance du 10 décembre 1936

| | Ouv. | Haut | Bas | Ferm. |

Pour égayer vos heures de loisir, madame

Pour la première fois dans l'Histoire

Une femme répond au discours du Roi d'Angleterre

Les cérémonies qui accompagnent à l'ordinaire l'ouverture du Parlement britannique ont été réduites, cette année, à leur plus simple expression.

Londres, gris et pluie mêlés, a vu passer la rapide voiture fermée de son jeune roi au lieu des carosses "en ronde bosse", laquais devant, laquais derrière, qui emmenaient encore, l'an passé, S. M. George V. et Queen Mary vers la Maison des Lords. Le roi et la reine, couronnés, vêtus d'hermine et de brocart, saluaient au passage leurs dévoués sujets massés dans Piccadilly.

Edouard VIII, suivi de son nouveau "Maitre des Robes", lord Colebrooke, est parti de Buckingham sous l'uniforme ordinaire et s'est fait habiller au vestiaire de la Maison des Lords.

Nulle pairesse dans le cortège et, pour ainsi dire, pas de cortège. D'où venait, alors, l'effervescence des Londoniens en particulier, et de tous les Anglais en général?

C'est que l'"adresse au roi", le discours de réponse traditionnel au discours du souverain, était prononcé par une femme, miss Florence Horsbrugh. Pour la première fois dans l'histoire d'Angleterre, une femme a pris la parole en une telle circonstance, et le fait offre assez de singularité et d'intérêt pour susciter les commentaires.

Qui est miss Florence Horsbrugh? Député conservateur de Dundee, c'est une jeune femme de trente-cinq ans, au visage extrêmement franc, au regard clair et pénétrant. Elle parle le français avec une très grande aisance, et sa culture s'étend à la littérature de tous les pays, ainsi qu'à l'étude des mouvements sociaux dans le monde entier. Aussi fut-elle déléguée à Genève en 1935 et y accompagna M. Eden. Elue "Member of Parliament" (M.P., comme disent les Anglais pour désigner leurs députés) aux avant-dernières élections, elle fut réélue, l'an dernier, à une grosse majorité, ce qui prouve l'attachement grandissant de ses électeurs.

On attendait, avec une curiosité non dissimulée, l'instant où miss Florence Horsbrugh se leverait pour lire son discours au roi. Manifesterait-elle une émotion ? Le papier tremblerait-il dans ses doigts ? Les regards convergeaient vers cette femme parfaitement calme qui prenait son temps, affermissait sa voix après avoir prononcé les paroles de salut au roi. Ceux qui avaient espéré que miss Horsbrugh faiblirait s'avouèrent déçus. Le tour de force qui consiste à lire un discours longuement préparé, médité, corrigé— sans doute par Sa Majesté elle-même — devant les lords et les "Commons" ressortit à l'ensemble des tâches qu'une femme assume aisément pour peu que sa carrière l'y ait préparée.

Et la "députée" de Dundee a démontré avec beaucoup de simplicité, l'évidence de cette vérité.

—Comment choisit-on le parlementaire chargé de l'"adresse au roi", ai-je demandé à une personnalité de l'Ambassade d'Angleterre. La question de parti intervient-elle? Suit-on, d'année en année, un ordre rigoureusement établi?

—Pas du tout, me fut-il répondu. Les Members of Parliament choisissent en toute liberté. Et s'ils ont désigné miss Florence Horbrugh, cette année, c'est parce qu'elle "a fait preuve de toutes les excellences" (sic).

—Mais je suppose que le choix du Parlement est soumis à Sa Majesté avant de devenir définitif?

—Evidemment.

—Alors, le ori Edouard VIII a approuvé ?

—Le roi était enchanté de cette innovation que les Anglais ont voulue comme un vaste hommage aux femmes de leur pays. Vous savez que notre roi aime beaucoup les femmes! conclut avec humour lord M...

—On le dit, mais nous sortons un peu du sujet!

Et nous retiendrons, de cette malicieuse remarque, une seule chose: devant le trône absent où s'asseoit d'habitude une femme, devant cette place vide pour la première fois depuis des lustres, le roi d'Angleterre a voulu qu'une femme eût le suprême honneur de prononcer la réponse à son premier discours de rentrée.

"Pour rendre hommage aux femmes de son pays."

Il n'y avait point de meilleur hommage, en effet, que d'associer une femme député dont les titres de noblesse s'inscrivent aux seuls livres: "travail et service du pays", à l'importante manifestation. Et soyons sûrs que miss Florence Horsbrugh, sous son calme apparent, a ressenti quelque émotion d'incarner, pour un jour, le symbole de l'Angleterre féminine. Irène BECHAR.

(Dans "Le Journal de la Ferme).

DORS-TU ?

Le vieux Grignasso de Donzère qui est un gros avare, comme vous savez, faisait la sieste sur son lit l'autre dimanche, quand Frédéric son voisin, vint gratter à sa porte:

—Hé! Grignasso! Dors-tu?

—Que me voudrais-tu si je ne dormais pas?

—Je voudrais que tu me prêtes la brouette.

—Ah! pauvre! Je dors, je dors profondément!

Reins Empoisonnés

Cessez de vous lever la nuit

Pour chasser des reins, de façon inoffensive, les poisons et l'acide, et corriger l'irritation de la vessie pour que vous cessiez de vous lever la nuit, procurez-vous un paquet de 35 cents de Capsules "Gold Medal" (MEDAILLE D'OR) à l'Huile de Haarlem, et prenez-les tel qu'indiqué. D'autres symptômes de faiblesse des reins et de la vessie sont l'insuffisance de l'écoulement d'urine, avec sensation de brûlement, mal de dos, crampes aux jambes, yeux bouffis. — (A.)

Contre la TOUX... médicamentées avec des ingrédients du VICKS VAPORUB
PASTILLES VICKS

CHRONIQUE DE LA CRECHE

Québec, le 25 novembre 1936

PATRIOTE, MON AMI . . .

Patriote, mon ami, veux-tu, un instant, t'arracher aux grandes, larges et compréhensives préoccupations ? Veux-tu me prêter ton attention, ta sagesse et ton savoir-faire ? Veux-tu te pencher sur le problème que voici :

Une province en grande majorité française et catholique, pratiquante et catéchisée, jette, bon an mal an, jamais moins de deux mille illégitimes dans les hospices.

On demande ce qu'il faudrait faire, tout en respectant la loi morale, la charité chrétienne et la justice, pour amener une progressive diminution de ces malheureuses naissances.

Autrement dit: Par quels moyens obtenir, dans la statistique, pour la prochaine année, une régression de disons cent naissances ?

Le problème est bien plus ardu qu'il ne paraît à première vue.

Au fond, n'est-ce pas, il s'agit d'une double entreprise: Premièrement, atteindre, rejoindre et convaincre les passionnés, les débauchés, les dévoyés, les forcer de réfléchir sur, entre autres, les conséquences sociales incalculables de leur désordre égoïste et privé.

Secondement, par des moyens efficaces, par des interventions stratégiques, diminuer, raréfier, supprimer partout où c'est possible la facilitation de l'inconduite.

Sans doute, ne s'agit-il point ici de mépriser le rôle de l'apôtre chrétien et de sa contribution au rachat des âmes pécheresses. Mais, outre le point de vue surnaturel du problème posé, il existe tout un ensemble de faits et de conséquences qui, dans le seul ordre temporel, devraient suffire à émouvoir et enflammer tout patriote sincère.

Relevons dans les seuls Livres bleus, dans les seuls rapports officiels ce que coûte journellement aux contribuables l'hospitalisation des enfants abandonnés, celle des filles-mères nécessiteuses.

Supputons ce que coûte à l'Etat, non seulement la répression du vice et du crime, chose relativement facile à constater par les budgets administratifs, mais encore ce que coûtent les conséquences directes ou indirectes du vice, envisagé sous son aspect spécial de débauche.

Aucun patriote, à ces pensées, ne saurait demeurer sans alarme.

Tout patriote devant pareille situation devrait s'atteler à la solution du problème clairement posé, à la cure du mal diagnostiqué.

En collaboration, par enquête, par consultation et par délibération, réponse serait cherchée aux questions de détail, aux problèmes locaux.

Puis, les solutions partielles, coordonnées, convergeraient vers la solution d'ensemble.

x x x

Par quelles démarches obtenir l'évacuation et la fermeture, à des heures vraiment convenables, des parcs ou jardins publics, et une telle surveillance et de telles sanctions que les honnêtes gens s'y sentent en sécurité à l'abri du scandale et de toute entreprise déshonnête ? — Comment convaincre tous les préposés aux endroits publics ou privés d'amusement qu'ils répondent aussi bien, dans leur surveillance, du bon ordre moral que de l'ordre matériel? — Comment amener les tenanciers d'hôtels à cesser la location de chambres pour des fins ou bien présumées ou bien ouvertement déshonnêtes ? — Comment prévenir la location de chambres à tant de l'heure, la location de chambres, avec faculté de recevoir sans contrôle et porte close, marques évidentes de complicité ? — Comment obtenir des propriétaires, individus ou sociétés anonymes, de maisons de rapport qu'ils renoncent à des locataires bien payants mais concubins ou prostitués ? — Comment soustraire à la protection de la loi les maisons pratiquement organisées pour le racolage, l'engagement et l'exploitation des prostituées ? — Comment empêcher que la loi protège un commerce qui, sous couvert de liberté, permet à chaque prostituée, toujours plus ou moins avariée, de semer son mal ou plutôt sa pourriture et de l'étendre au loin ? — Comment prévenir l'octroi des licences de chauffeur aux conducteurs de taxi de connivence et de part dans l'exploitation des lieux de désordre? — Comment prévenir l'exploitation de l'indigente qui cherche un emploi, de l'employée qui demande une promotion et qui n'ont chance de réussir qu'au prix d'un déshonneur? — Comment secourir les personnes qui perdront toute protection le jour où elles voudront s'arracher à l'esclavage d'une passion dégradante ? — Comment rapatrier dans un foyer nécessiteux la vagabonde qui se donne et se réserve pour son gîte et sa nourriture ? — Comment faire prohiber la fabrication, l'importation, le commerce des instruments de débauche, de plus en plus et cyniquement propagés dans tous les milieux ? — Comment faire organiser à la Douane une efficace vigilance contre la pornographie, la propagande néo-malthusienne et tous les dérivés du communisme européen? — Comment convaincre ceux qui sont chargés du bien de la nation, les patriotes, que le chiffre élevé des naissances illégitimes n'est qu'un indice encore vague de l'inconduite généralisée, et qu'il ne rend compte ni des pratiques contre nature et criminelles, ni des contaminations irréparables, ni de l'abaissement forcé du sens moral ? — Comment démontrer à tous contribuables ce que coûte à la collectivité chaque individu plus ou moins taré, plus ou moins nécessiteux, plus ou moins malfaisant? ce que coûte, par conséquent, à chaque contribuable son laisser-faire, sa négligence, sa complaisance, sa plus ou moins grave complicité ? — Comment expliquer qu'un crime aussi grave aux yeux de la loi civile comme au regard de la conscience chrétienne, qu'un crime comme l'avortement soit aussi peu souvent puni et que des avorteurs dont le nom est sur toutes les lèvres détruisent dans l'impunité, ce que tous les sociologues appellent avec une certaine conviction le capital humain ? — Comment ouvrir les yeux, l'esprit et le coeur des jeunes gens, naturellement égoïstes et portés à la jouissance, sur leurs responsabilités actuelles les uns vis-à-vis des autres, sur leurs autres responsabilités, non moins réelles, soit vis-à-vis de leur postérité, soit par rapport au bien commun de la nation ? — Comment convaincre tous les parents qu'ils doivent s'employer continuellement à prévenir chez leurs enfants, et dès l'adolescence, l'inconduite et ses funestes conséquences.

x x x

Patriote, mon ami, quand, dans chaque patelin, autour de chaque table de cartes, dans chaque club de la pipe ou de la cigarette, dans chaque caucus villageois, dans chaque groupe familial, dans chaque comité paroissial, on aura non seulement le problème mais résolu de faire sa part, sa généreuse part pour contribuer à le résoudre, quand on se sera donné pour mission et pour tâche de répandre, avec l'estime de la tempérance, l'horreur du péché de scandale, avec le respect de la femme celui de soi-même avec la prudence surnaturelle un sens normal des responsabilités, avec la continence des célibataires la chasteté des conjoints, quand la fierté d'être bon et de former des purs aura remplacé la vaine gloire des exploits d'alcove et des sollicitations sans vergogne, quand la seule racaille fera du mal, il y aura sûrement beaucoup moins d'enfants abandonnés.

Patriote, mon ami, je te défie de faire quelque effort pour enrayer le fléau sans vite te convaincre qu'en dehors du fidèle recours aux moyens surnaturels, à la prière humble et persévérante, à la fréquentation assidue des sacrements, à la direction spirituelle, personne, en ce domaine, n'obtient ce résultat durable.

Patriote, mon ami, si tu veux éteindre au coeur de notre peuple ce feu diabolique de la concupiscence et le sordide esprit de lucre, rappelle-toi que cette sorte de mal ne se guérit pas "par le jeûne et la prière".

Patriote, mon ami, vis donc, toi-même, un catholicisme vivant et fervent.

Patriote, mon ami, convaincs-toi que tout parcelle du champ patriotique ne sera défrichée et mise en valeur que par les soins rationnels et disciplinés du laïcat catholique.

Et que pour un résultat d'ensemble, il faut une action concertée.

Patriote, il y aura un bulletin officiel de ta ferveur et de ton zèle ; c'est, pour la prochaine année, le **Rapport démographique de la Province de Québec**, tableau 24.

V. GERMAIN, ptre.

ADOPTIONS : 28 en ce mois; 326 depuis janvier.

AUMONES : Des visiteurs, $6.50; par courrier, $13.50; $100.00 pour fondation d'un berceau.

VOTRE CUISINE

ROLLS A LA BIERE

Préparez le matin 1 livre de boeuf haché, mêlée avec 2 tasses de chapelure, un oeuf, du sel, du poivre au goût. Donnez la forme de rolls, faites brunir dans du shortening en ajoutant un oignon haché, une carotte hachée, 2 petites tranches d'ail saupoudrez généreusement de farine. Une heure avant de servir, ajoutez une pincée de thym, un morceau de feuille de laurier, 3 tranches de citron, 1 tasse de bière. et 1 tasse d'eau. Cuisez lentement l'espace d'une heure. Servez entouré de nouilles.

DIPLOMATE A LA CREME

Prenez une demi-livre de biscuits à la cuiller et couvrez chacun des biscuits de marmelade d'abricots. Bourrez largement un moule à timbale et placez les biscuits par rangées. Entre chaque rangée, mettez des raisins de Corinthe lavés et essuyés, du cédrat, de l'écorce d'orange, de l'angelique, coupés en petits dés, et finissez par une rangée de biscuits. Faites une crème comme celle des oeufs à la neige, mais ne la faites pas prendre sur le feu. Remplissez le moule avec la moitié de cette crème. Faites prendre au bain-marie, démoulez et servez entouré de l'autre moitié de crème que vous avez fait prendre et épaissir sur le feu, en tournant toujours. Décorez le gâteau de fruits confits.

CLOUS
FURONCLES & ACNE
Prenez les Comprimés TOX

Magnifique Service à Dîner GRATIS

Avec l'Achat d'une de ces 2 laveuses 'BLACKSTONE'



52 Morceaux pour 8 Personnes



Modèle '4-E'

Le modèle 4-E est d'un nouveau dessin moderne avec cuve obus en porcelaine brillante et blanche avec décorations en noir, essoreuse moderne absolument sûre, rouleaux ballons, dégagement de sûreté instantané, levier semi-automatique se replaçant de lui-même. Un bijou moderne

$94.50

Spéciaux

En Lave s-Démonstrateurs. "Magic de Luxe". Cuve en porcelaine. Une valeur supérieure

"Frontenac". Modèle avec cuve en porcelaine. En parfaite condition

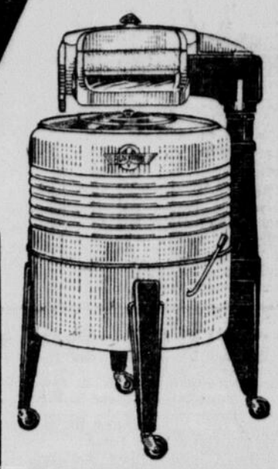
"Apex". Grande cuve en porcelaine. Une aubaine qu'il ne faut pas manquer.

A votre choix et au bas prix de

$69.

COMPAGNIE LEGARÉ LIMITÉE

273 St-Paul



Modèle 'S-65'

Le modèle S-65 aux lignes modernes est vraiment une laveuse de Luxe. Cuve en porcelaine "sun-tan" de grande capacité. Modèle silencieux avec nouvelle essoreuse à gros rouleaux ballons avec arrêt automatique. La reine des laveuses

$114.50

FUTURE REINE ?



La jeune princesse ELISABETH, enfant du duc et de la duchesse d'York, devient héritière présomptive du trône d'Angleterre, par suite de l'accession au trône de son père, le duc d'York, frère du jeune monarque disparu de la vie publique à la suite d'une retentissante crise constitutionnelle.

LES BORDURES AU CROCHET DE LAURA WHEELER AJOUTENT UNE ATTRAYANTE TOUCHE FINALE



BORDURES AU CROCHET PATRON 1271

S'agit-il de jolis cadeaux pour les autres ou de beaux objets utiles pour vous-même ? Laissez ces décoratives bordures au crochet donner à votre ouvrage, la touche finale. Chaque modèle est amusant à faire et très facile, utilisant du fil ou du coton mercerisé. Deux d'entre eux ressemblent au tatting mais son beaucoup-plus simples. Vous exulterez d'orgueil quand vous constaterez combien ils enjolivent la lingerie— les toiles et autres accessoires. Le patron 1271 contient des instructions détaillées pour faire les bordures démontrées ainsi que les illustrations de ces ouvrages et de tous les points utilisés et des matériaux requis.

Adressez votre commande : **Service des patrons, L'Evénement, coin de la Couronne et Saint-Vallier, Québec.** Ecrivez lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-contre. Le prix du patron est 20c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours. On peut envoyer des timbres ou de la monnaie.

No 1271

Nom .....

Adresse .....

Elégants--Durables et DIGNES D'UNE REINE

Légers comme l'aile d'un papillon et pourtant très durables. Des bas si diaphanes, si seyants et si jolis qu'ils embellissent encore la jambe du plus beau galbe. A des prix qui en font aussi les bas les plus avantageux du Canada. Le "Zephyr" de luxe et autres modèles de prix populaires. A tous les rayons de bonneterie.

BAS DE SOIE

Corticelli
MADE IN CANADA

fabriqués au Canada



$1.25

"MIRAGE"

Un bas très fin à 2 fils des plus transparents. Le plus beau cadeau à offrir. Nuances les plus nouvelles. Autres modèles "service" et chiffon 75c., $1.00 et $1.25.

FABRICANTS DE PRODUITS EN SOIE DE QUALITE DEPUIS PLUS DE 50 ANS



ACHETEZ DE BONNE HEURE

C'est le conseil que donnent actuellement à leurs clients, les marchands de notre ville. Ils sont ainsi assurés d'un meilleur choix et d'un service plus parfait.

La Ligue Anti-tuberculeuse vous demande aussi de payer dès maintenant les timbres que vous avez reçus. Elle vous suggère également de faire la liste des lettres que vous avez à écrire pour le temps des fêtes et des cadeaux que vous voulez offrir à ceux que vous aimez.

Sur chacune des lettres, sur chaque colis placez un ou plusieurs timbres de Noël, afin que votre générosité soit encore embellie par une bonne action.

Achetez des timbres de Noël, combattez la tuberculose.





Des mères heureuses, par tout le Canada et les Etats-Unis, recommandent ce remède à leurs amies et voisines.

"MON TREIZIÈME ENFANT et SEPTIÈME FILS"—

Dit avec Fierté Mme Conway, de Lynn, Mass.

"Je suis la mère de treize enfants dont onze vivent. Le petit photographié ici est mon septième fils. J'étais faible, fatiguée et souffrais de maux de tête nerveux. Ma sœur me recommanda le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham qui me fit beaucoup de bien."—Mme C. Conway, 20, rue Federal, Lynn, Mass.

"Je suis la mère de neuf enfants et n'avais jamais eu à prendre de remède auparavant; mais après la naissance de mon dernier bébé, j'étais faible et épuisée. Je ne pouvais manger ni dormir, et certains jours je ne pouvais faire mon travail. J'avais des crises de larmes et croyais que j'allais mourir. Mes amies disaient que je faisais peine à voir et me conseillèrent de prendre le Composé. Après trois bouteilles je me sentis une personne nouvelle. Je prends soin de ma famille maintenant et travaille au dehors quand je le puis."

Mme Joseph Arsenault,
Tracadie Cross, Ile du Prince-Edouard



D'UNE MÈRE DE DIX ENFANTS

Mme James Pearse, de Ryley, Alberta, est mère de dix enfants. Elle dit: "J'ai toujours pris le Composé avant et après leur naissance. Parfois, je pouvais difficilement marcher même la longueur d'une pièce. J'étais très nerveuse et ne pouvais dormir jusqu'au jour où je pris ce remède."



Liquide et Tablettes — Chez tous les Pharmaciens

98 Femmes sur 100 Rapportent Amélioration

COMPOSÉ VÉGÉTAL DE LYDIA E. PINKHAM

Aurons-nous la visite du roi Georges VI?

La vie d'un souverain

Les principales époques de la carrière d'Edouard VIII comme prince et roi.

Voici les dates importantes dans la vie du Roi :

23 juin 1894—Naissance à White Lodge, Richmond, près de Londres.

14 juillet 1894—Baptisé par l'archevêque de Canterbury, dans les bras de la reine Victoria, sa grand'-mère. Reçoit les noms de Edward, Albert, Christian, George, Andrews, Patrick, David.

1914 à 1918—Service dans l'armée anglaise en France, en Italie et en Egypte. Acclamé comme "un vrai camarade" par les Canadiens en France.

1919.—Tournée triomphale au Canada. Achat d'un ranch dans les Rocheuses. Visite des Etats-Unis.

1920.—Tournée de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. Retour par les Indes Occidentales et le canal de Panama.

1921.—Visite des Indes, de la Chine, du Japon et de Bornéo.

1923.—Visite au ranch de l'Alberta.

1924.—Voyage incognito au Canada, aux Etats-Unis et visite au président Coolidge.

1925.—Voyage en Orient et en Afrique. Traversée de l'Atlantique par l'Amérique du sud.

1927.—Quatrième visite au Canada en compagnie du premier ministre Stanley Baldwin.

1928.—Chasses en Afrique de l'est. Trajet de 6,000 milles en 13 jours pour retourner au chevet de son père, sérieusement malade.

1929.—Inauguration d'une exposition du commerce britannique à Buenos Ayres, en Argentine, et visite des Bermudes, de la Jamaïque, du Pérou, de la Bolivie, du Chili, du Brésil, du Portugal, de Gibraltar et de la France.

20 janvier 1936.— Succession du trône par la mort de Georges V.

16 juin. — Tentative d'attentat d'Andrew George McMahon contre le Roi.

26 juillet.—Dévoilement du monument à Vimy.

18 novembre.—Visite du pays de Galles, des régions minières.

1 décembre.—Faire-part au premier ministre de son désir d'épouser Mme Simpson.

4 décembre.—Refus d'une législation qui lui aurait permis d'épouser Mme Simpson et de garder le trône. Crise constitutionnelle.

10 décembre.—Abdication du trône de Grande-Bretagne. Première abdication volontaire d'un roi en Angleterre.

Le sénateur Dandurand de retour à Paris

Paris, 11. — (P. C. — Havas) Le sénateur Dandurand arriva à Paris mercredi de retour de Tunisie. Recevant le représentant de l'agence Havas il lui fit part de la joie avec laquelle il avait constaté le rayonnement matériel et spirituel de la civilisation française en Afrique du nord. Le sénateur profite de son bref séjour à Paris pour rencontrer les amis français avant de gagner Genève ou s'ouvre aujourd'hui la session extraordinaire du conseil de la S. D. N.

Frankfurter est sain d'esprit

Chur, Suisse, 11. — David Frankfurter, 27 ans, Juif yougoslave, qui a tué Wilhelm Gustloff, leader nazi, en février dernier, a été déclaré sain d'esprit par un psychiâtre.

L'expert médical a ajouté cependant que Frankfurter était dans un état de dépression morale qui, jusqu'à un certain degré, a diminué sa responsabilité.

On se demande si le Duc et la Duchesse d'York entreprendront le voyage à travers l'Empire projeté par Edouard VIII.— Le nouveau roi n'a fait que toucher Halifax et passé par Toronto en se rendant à Niagara.— Ses qualités.

L'accueil du peuple

Londres, 11. (P.C.)—Par Thomas T. Champion.—Toute la population du Royaume Uni voit avec une sincère bienveillance l'ascension au Trône du Duc et de la Duchesse d'York. Le prochain roi et son épouse ne sont pas aussi connus dans l'Empire que le roi Edouard VIII, mais ils ont déjà prouvé comment ils aimaient le peuple et comment ils voulaient le servir.

Il est prématuré de dire si le roi et la reine pourront entreprendre la visite de l'Empire que s'était proposée Edouard VIII. Cependant, le Duc d'York a souvent manifesté le désir de faire un voyage au Canada qu'il connait peu. En 1913 il s'est arrêté à Halifax alors qu'il était cadet dans la Marine Royale. Il passa aussi par Toronto en se rendant aux chutes Niagara. Le Duc d'York ne jouit pas d'une santé aussi robuste que son frère Edouard VIII, mais, ces dernières années, il est devenu beaucoup plus fort.

Ce n'est pas un secret que la Duchesse d'York, souvent appelée "la petite duchesse" a un charme tout à fait particulier. Lors du lancement du paquebot du Pacifique Canadien qui porte son nom et dont elle présida le baptême elle passa de longues heures à saluer la foule des ouvriers des chantiers de la "Clyda".

Le Duc est aussi très populaire lorsqu'il parait en public. Il a réussi à maîtriser une tendance à bégayer qui était pour lui un sérieux handicap. Il se plait à faire des mots d'esprit qui souvent visent ses compagnons dans un banquet.

Les photographies du Duc et de la Duchsese d'York ainsi que celles de leurs enfants, les princesses Elizabeth et Margaret Rose, ornent les murs de milliers de nurseries dans tout l'Empire. Avec une telle famille vivant au Palais de Buckingham, on peut prévoir qu'un beau lustre enveloppera le trône.

MME SIMPSON FUT LA PREMIERE

(Suite de la 1ère page)

mais on prétendait qu'elle ne rencontrerait pas Edouard sur la "Riviera". Le propriétaire de la villa où est retirée Mme Simpson, M. Herman Rogers, a dit aux journalistes que non seulement l'ex-roi ne viendrait pas rejoindre son amie à Cannes, mais qu'il ne viendrait pas même sur la "Riviera". Il ajouta que Mme Simpson demeurerait avec sa femme et lui pendant les fêtes de Noel." Cette déclaration indique que le roi ne passera pas l'époque des fêtes avec son amie.

Mme Simpson a dormi assez tard hier matin, pendant que l'homme qui l'aime se préparait à renoncer à son trône pour elle. En se levant elle conversa par téléphone avec Londres. En même temps, son conseiller juridique, M. Theodore Goddard, arrivait dans la capitale avec des documents apportés de Cannes. On dit cependant que Mme Simpson n'a signé aucun papier.

Le prix Fémina à Louise Hervieu

Paris, 11. — (P.C.—Havas) En donnant à Louise Hervieu le prix Fémina, le jury a voulu, autant que couronner une oeuvre courageuse, "Sengs", récompenser une vie entière de dignité et de lutte contre la cécité.

Il devait être tout ou rien

C'est ainsi que s'exprime le News Chronicle de Londres au sujet du roi.

Londres, 11. (P.C.-P.A.) — La presse britannique déplore profondément aujourd'hui l'abdication du roi Edouard VIII. Le News Chronicle, de Londres, écrit :

"Le peuple estimait qu'Edouard avait en lui de quoi faire un grand roi. Mais lorsque vint le moment de prendre la décision suprême entre un choix personnel et le devoir public, il manqua du nerf voulu pour résister à l'épreuve. Il devait être tout ou rien".

LA REACTION A PARIS

Paris, 11. (P.C.-P.A.) — Les officiels français ont déclaré hier soir que le gouvernement était "profondément soulagé" à la suite de la solution de la crise constitutionnelle anglaise et que l'abdication d'Edouard VIII était la meilleure solution possible.

EDOUARD VIII SACRIFIE

(Suite de la 1ère page)

Après que le premier ministre eut repris son siège, la Chambre se mit à l'étude de la législation à adopter pour donner effet aux volontés du roi.

Le nouveau roi baptisé Albert, mais qui devrait régner sous le nom de George VI, se rendit en automobile à Belvédère pour y prendre un dernier repas avec son frère.

Au cours de la séance de la Chambre, hier soir, plusieurs de ses membres exprimèrent leur profond regret de voir s'en aller l'homme qui avait refusé de sacrifier son amour pour l'empire.

M. Clement Attlee, leader de l'opposition, déclara:

"Tout le pays accueillera cette nouvelle avec la peine la plus profonde et ses sujets dans ces îles et dans les Dominions au-delà des mers éprouveront la sensation d'une perte personnelle".

M. Winston Churchill dit à son tour:

"Il a volontairement fait un sacrifice pour la paix et la force de son royaume. Je crois que si cette décision avait été prise la semaine dernière, personne n'aurait pu dire que c'était une décision précipitée en autant que le roi lui-même était concerné."

M. George Buchanan, travailliste indépendant, dit:

"Aujourd'hui vous mettez de côté votre royauté rassasiée et la prochaine sera également rassasiée. Ils sont entourés par un groupe de laquais qui leur cachent la vérité. Demain je dirai que le moment est arrivé pour le peuple de cesser de se confier à eux.

"Si le roi avait été un dixième aussi bon que vous le faites, pourquoi tout chacun aurait-il voulu s'en défaire ? C'est parce que vous le connaissiez comme une créature faible et vous vouliez vous en débarrasser."

Le premier ministre Baldwin demanda ensuite la permission de présenter l'acte d'abdication et, après un vote affirmatif, la séance fut ajournée.

Majorité de 180 pour J.-H. Tremblay

Edmonton, 11. — (P. C.) M. J.-H. Tremblay, candidat libéral à l'élection partielle de Grouard, a obtenu une majorité de 180 voix sur le Dr Willie Desrosiers, candidat du Crédit social, après que l'on eut fait le calcul de tous les rapports des 41 polls. L'élection de Grouard eut lieu lundi dernier.

Le duc et la duchesse d'York



Cette photo des futurs souverains de l'empire britannique fut prise il y a deux semaines environ, alors que le frère d'Edouard VIII et son épouse assistaient à un ban de charité à Londres. Le duc et la duchesse d'YORK sont bien connus en Angleterre pour l'intérêt qu'ils portent aux oeuvres sociales.

Le duc d'York, prince démocrate et studieux

Le roi Edouard VIII qui vient d'abdiquer disait un jour, alors qu'il n'était que prince de Galles : "Mon frère Albert ferait un meilleur roi que moi".

Plus tard, aux prises avec des difficultés constitutionnelles et avec une crise qui devait amener sa renonciation au trône, l'héritier de la Couronne d'Angleterre semble renouveler cette opinion émise jadis légèrement et il demande avec instance à son peuple "d'assurer l'avènement au trône de son successeur légitime, son frère, Son Altesse Royale le duc d'York".

Le peuple anglais se plait à admirer les tendance démocratiques de son nouveau roi. Pendant toute sa carrière, le duc d'York fut intimement mêlé à la vie du peuple sur lequel il est appelé à régner. Pendant que son frère aîné, alors prince de Galles, était occupé à ses devoirs officiels et parcourait l'Empire en sa qualité de futur souverain, le duc d'York usait de sa liberté comme tout jeune homme de la noblesse anglaise. Exempt des responsabilités et des représentations protocolaires auxquelles rien n'indiquait qu'il serait appelé, Albert, Frederick, Arthur, Georges, second fils de Georges V, est tour-à-tour "le prince industriel", le "prince marin", le "prince sportif" et toujours, l'ami et le protecteur de la jeunesse.

De caractère essentiellement pratique et sérieux, le duc d'York eut toujours comme ambition de réussir la collaboration des classes industrielles d'Angleterre. Dès sa jeunesse, il s'appliqua à l'étude de la vie quotidienne des travailleurs de l'industrie et paisiblement, avec persistance, il s'employa à les rendre plus heureux. Car il considérait que l'harmonie et une compréhension mutuelle entre les classes industrielles étaient le plus important facteur du progrès de l'Empire et il pularité.

employa à ce rapprochement tout son dévouement et sa po-

Aussi le prince Albert commença-t-il à se spécialiser dans les questions sociales et industrielles immédiatement après la Guerre, avant même son séjour au Trinity College. A Cambridge où il étudiait en 1919, *il se passionna pour les études économiques, sociales et historiques.*

Le duc d'York, qui portait alors le titre de prince Albert, commença sa carrière navale à son entrée au collège naval d'Osborne, qu'il devait quitter deux ans plus tard pour Dartmouth.

Il étudia les mathématiques, la physique, l'électricité, le génie, la composition française et anglaise, la littérature et les sciences maritimes. Quoiqu'il s'applique à ses études, il ne s'y distingue pas beaucoup. "Les examens, confessa-t-il plus tard, me trouvaient toujours à la queue des listes".

Ses études théoriques terminées, il s'embarqua sur le "Cumberland", un cuirassé de 9,000 *tonnes sur lequel il devait faire l'apprentissage habituel de six mois, s'aguerrir et se former le "pied marin".*

Il apprit à dormir dans le hamac et il jeta son premier coup d'oeil sur des pays étrangers: Teneriffe, Ste-Lucie, Trinidad, Barbades, la Martinique, Porto-Rico, la Jamaïque, la Havane, les Bermudes, le Canada et Terre-Neuve.

A son retour, il devint officier en second à bord du "Collingwood" et ses compagnons l'appelaient alors "M. Johnston". Puis, la guerre éclata — mais le prince manqua presque d'y prendre part.

Un mois après la déclaration des hostilités, il tomba malade et on le transporta en toute hâte sur terre où il subit une opération pour l'appendicite. Après sa convalescence, on l'envoie à l'Amirauté pour son service et ce n'est qu'à bonne heure en 1915 *qu'il put rejoindre son navire.*

Au début de 1916, *il dut encore servir à l'Amirauté, mais il put retourner à bord en temps pour prendre part à la bataille de Jutland.*

Le prince reçut le baptême du feu lorsque le "Collingwood" commença à tirer sur les destroyers allemands. Son poste était dans une tourelle d'avant et il s'acquitta si bien de ses fonctions, qu'il n'oublia même pas de servir le cacao à ses compagnons. Pour sa conduite, il fut mentionné à l'ordre du jour dans un rapport de l'amiral Jellicoe. Le duc se rappelle de cette journée et un jour, il demanda à son épouse de lui laisser préparer le chocolat : "Vous savez, dit-il, je sais comment m'y prendre".

Après Jutland, le prince fut assez longtemps à bord de navires-hôpitaux. Il souffrait de troubles gastriques et, quittant plus tard le navire de guerre "Malaya" où il servait comme lieutenant, il subit une opération pour des ulcères d'estomac. Ce fut la fin de sa carrière maritime.

LE PRINCE AVIATEUR

En février 1918, *il se rendit à la station de la "Royal Naval Air Service", à Cranwell et il fut l'un des premiers officiers de la Marine à être absorbé par la force aérienne. En octobre, il était à Nancy, où il faisait partie de l'état-major de sir Hugh Trenchard.*

Après l'armistice, le prince entreprit sa première mission officielle lors de l'entrée du roi Albert à Bruxelles. Il le retourna en Angleterre qu'en février 1919 *et, au mois de juillet suivant, il gagnait ses ailes de pilote.*

Peu de temps après la mort du roi Georges V, le duc d'York et son frère le roi Edouard ont fait le voyage de Windsor à Londres en avion. C'était la première fois qu'un roi et son héritier au trône étaient ensemble dans un avion.

LE PRINCE SPORTIF

Ses intimes disent volontiers que le duc d'York excelle dans tous les sports. Il est très fort au cricket et comme joueur de tennis, il était assez habile pour participer aux tournois de Wimbledon. Un match en trois manches qu'il joua contre Tilden est resté célèbre. Aujourd'hui, le nouveau roi s'adonne surtout au golf. Comme son père, il est un tireur d'une rare habileté.

LE PRINCE ET LA CHARITE

Mais le duc d'York est surtout populaire par ses oeuvres charitables et l'intérêt intelligent qu'il porte aux pauvres et à la jeunesse.

Le prince Albert était président de la "Boy's Welfare Ass." et il enseignait aux jeunes l'esprit d'équipe, visitait les travaux industriels et les mines de charbon.

En 1920, *il devenait duc d'York et un an plus tard, il fondait "le camp du duc d'York" où il a réuni ensemble des garçons employés dans les fabriques et un nombre égal de jeunes aristocrates. Après son mariage à lady Elizabeth Bowes-Lyon, sa vie officielle reprit un rythme plus accéléré.*

Sa carrière en abrégé

14 décembre, 1895, Albert, Frederick, Arthur, George, second fils de celui qui devait être Georges V, vient au monde à York Cottage, Sandringham.

Janvier 1909 — Il entre comme cadet à l'Ecole navale d'Osborne.

18 janvier 1913 — Il commence une croisière de six mois qui le conduit aux Antilles, au Canada et à Terre-Neuve.

29 août 1913 — Il est nommé midshipman sur le "Collingwood".

4 août 1914 — Il entre en service sur son navire au commencement de la grande guerre.

31 mai 1916 — Il prend part à la bataille du Jutland en servant dans la tourelle avant du "Collingwood".

Septembre 1916 — Il subit une grave opération abdominale.

Février 1917 — Il entre dans le service aéronaval puis passe à la Royal Air Force en voie de réorganisation ,où il sert en France jusqu'à l'Armistice.

3 juin 1920 — Il est fait duc d'York, comte d'Inverness et baron Killarney. Il fonde ses camps pour jeunes garçons, où des enfants de toutes catégories sociales doivent se rencontrer et jouer ensemble.

26 avril 1923 — Il épouse lady Elizabeth Bowes-Lyon, la plus jeune fille du comte de Strathmore.

Décembre 1924-avril 1925 — Il fait une tournée dans l'Est-Africain.

dra-Mary, premier-né du duc et de la duchesse d'York.

26 janvier 1927 — Il part pour la Nouvelle-Zélande et l'Australie par les Antilles et Panama.

9 mai 1927 — Il inaugure les édifices parlementaires du Commonwealth d'Australie à Canberra.

21 août 1930 — Naissance de sa seconde enfant, la princesse Margaret-Rose, née à Clamas Castle, Ecosse.

20 janvier 1936 — Il devient héritier présomptif du trône, par suite de l'avènement de son frère aîné, à la mort de Georges V.

Le Gal Franco remanie son haut commandement

Un règne de onze mois

Monté sur le trône le 20 janvier 1936, Edouard VIII en descend de plein gré.

Londres, 10 — (P.A.) — L'abdication du roi Edouard VIII a mis fin, prématurément, à un règne bref et fécond en précédents et en bris de précédents". Voici l'histoire du règne de 11 mois d'Edouard VIII.

Connu dans le monde entier comme prince de Galles, Edouard VIII est devenu roi cinq minutes avant minuit, le 20 janvier, à la mort de son père le roi Georges V. Quelques heures plus tôt, un bulletin mémorable était publié à Sandringham : — "La vie du Roi va lentement vers sa fin". Par la mort de son père, Edouard accédait au trône et tous les égard de la monarchie moderne lui étaient instantanément dûs. Et immédiatement, le Roi se conduisit avec stoicisme et avec une royale dignité.

Le premier jour de son règne, Edouard vola vers Londres, assista au premier Conseil Privé et prononça son premier discours en qualité de Roi. Solennellement, il déclara : —"Je mets ma confiance dans la loyauté et l'affection de mes peuples dans tout l'Empire, et dans la sagesse de leurs Parlements pour qu'ils m'aident à remplir mes lourds devoirs, et je prie Dieu qu'il me guide dans tous mes actes".

L'accession du nouveau Roi au trône fut proclamée ensuite dans l'Empire à la manière traditionnelle A minuit, le 27 janvier, le roi endeuillé se rendit encore plus cher à ses sujets quand lui et ses trois frères, les ducs de York, de Gloucester et de Kent montèrent la garde autour du cercueil de leur père, dans Westminster Hall.

Immobiles, les quatre frères passèrent la nuit debout, la tête inclinée, autour du cadavre.

Un jour plus tard, la reine Marie, veuve du roi défunt et mère du roi régnant, dit à la nation :—"Je vous recommande mon cher fils à cette heure où il commence son règne, et j'ai confiance que vous aurez pour lui la même dévotion et la même loyauté que vous aviez pour son père".

Ce ne fut que le 1er mars suivant que les soins de l'Etat permirent au nouveau roi, dans un message radiodiffusé par tout le monde, de dire à ses sujets : —"Je suis encore le même homme dont tous les efforts tendront à promouvoir toujours davantage le bien-être de ses sujets".

Le roi ne perdit pas de temps pour montrer qu'il avait des idées bien arrêtées. Un de ses premiers actes, après la mort de son père, fut d'ordonner que les 150 horloges, au palais de Sandringham, fussent placées à l'heure exacte. Depuis Edouard VII, les horloges de Sandringham avaient toujours marqué une demie-heure en avant de l'heure de Greenwich. Cette coutume était née du désir d'Edouard VII de commencer à l'heure fixée ses parties de chasse.

Le roi Edouard VIII qui vola le premier jour de son règne, fit savoir très vite qu'il n'avait pas l'intention d'abandonner l'aviation. En juin, il fut premier roi anglais à faire une inspection, en avion, des ports aéronautiques de la Royal Air Force Le 16 juillet eut lieu le fameux accident au revolver. Pendant que le Roi marchait vers le palais de Buckingham, on lança un revolver chargé au pied de son cheval. Il jeta un lent coup d'oeil dans la direction de celui qui lança cette arme, et continua avec calme son chemin. Un individu du nom de George Andrew McMahon fut arrêté, et, au cours d'un procès, fut condamné à 12 mois de prison avec travaux forcés.

LE REGNE

Le 26 juillet, le roi se rendit en France pour dévoiler le monument à la mémoire des soldats canadiens, à Vimy. Quelques semaines plus tard, avec Mme Wallis Simpson et quelques autres, il prit sa première vacance de son règne à bord du "Nahlin", yacht de Lady Yule. Le roi et ses amis se baignèrent dans l'Adriatique, se promenèrent dans la campagne grecque et vécurent la vie de nuit de Vienne. Ni lui ni ses gardes de corps n'empêchèrent les photographes de le poser avec Mme Simpson.

Edouard VII fut le premier roi anglais à descendre sur le sol de la Turquie et de la Bulgarie, et le peuple de ces pays apprécia vivement cet honneur. Quand le roi et ses amis laissèrent la Turquie pour Vienne, ils voyagèrent dans le wagon privé de Kemal Ataturk, président de la République turque.

Le roi reçut un accueil triomphal à Vienne. Là, il fut sous les soins du professeur Heinrich Neumann, spécialiste de la gorge et des oreilles, qui le soigna avec succès. Quelques jours après son retour à Londres, le roi fit grand plaisir à 8,000 anciens soldats canadiens et à leurs familles, venant de Vimy, en les appelant "Vieux camarades, mes amis du Canada".

Il inaugura son premier Parlement le 3 novembre en affirmant la suprématie de la religion protestante. Son dernier acte, avant la crise autour de son amitié pour Mme Simpson, fut de visiter les mineurs miséreux des Galles, où il leur promit que "quelque chose sera fait"

Les recettes nettes d'exploitation de l'American Telephone en octobre 1936 furent de $2,609,239 au lieu de $1,644,608 en novembre 1935.

En vue d'importantes opérations dans la zone de Madrid. — Il confie à son frère Ramon Franco la direction d'une base aérienne à Majorque. — Le conseil de la S. D. N. continue d'étudier le cas de l'Espagne.

Un assaut

Talavera de la Reina, Espagne, 11.—(P.C.-Havas) Le général Francisco Franco a brusquement remanié le commandement qui dirige les opérations militaires autour de Madrid. Il a fait des changements importants qui laissent prévoir des manoeuvres de premier plan contre la capitale.

Il a aussi nommé son frère, le célèbre aviateur Ramon Franco, commandant de la base aérienne établie sud l'île de Majorque, dans les Baléares. On croit en cela une prochaine offensive contre la Catalogne.

NOUVELLE ATTAQUE

Madrid, 11.—(P.C.-P.A.) Les fascistes se sont de nouveau attaqués à la sortie ouest de Madrid, hier, mais le gouvernement a affirmé dans la soirée que les assaillants avaient été repoussés après un combat de trois heures.

L'assaut des blancs porta principalement sur Pozuelo, à quelques milles à l'ouest de la ville, et contre le pont San Fernando.

Les fascistes s'élancèrent contre les lignes socialistes après que leur artillerie eut exécuté un violent arrosage.

Des femmes et des enfants continuent de sortir de Madrid pour se diriger vers l'est. Cinquante-quatre réfugiés anglais et trois membres d'une ambulance écossaise, qui ont résigné leur fonctions, sont partis pour Alicante.

L'administration socialiste a prié les consuls italien et allemand à Bilbao, sur la côte nord, de quitter le pays.

GUERRE GENERALE

Genève, 11—(P.C.) On comprend que Julio Alvarez Del Vayo, ministre des Affaires Etrangères d'Espagne, dira au conseil de la S. D. N. aujourd'hui qu'une "guerre générale" est déjà engagée dans le monde comme conséquence de la guerre civile en Espagne.

Le conseil a étudié hier diverses questions secondaires. Aujourd'hui il s'occupera de l'assertion du gouvernement de Madrid que la reconnaissance du régime insurgé par l'Allemagne et l'Italie constitue une menace de guerre.

La nouvelle de l'abdication en Allemagne

Berlin, 11. — (P.C.) En ouvrant leur journal, hier soir, les Allemands se demandèrent : "qui peut bien être cette dame Simpson" ? Les journaux du Reich n'ont pratiquement rien dit des événements qui se sont déroulés en Angleterre au cours de la dernière quinzaine. Les journaux du soir, hier, annoncaient en première page l'abdication du roi Edouard VIII. On y trouvait aussi des photos de son successeur et de la nouvelle reine mais aucune de madame Simpson. En seconde page, dans un endroit très peu en vue, on pouvait lire : "le désir du roi de marier une certaine dame Ernest Simpson a été cause de la crise".

"Quelle est donc cette personne ?" se demandèrent des millions de lecteurs.

Dans leurs colonnes éditoriales on pouvait lire : "Le roi a abdiqué pour des raisons que nous respectons. Il ne nous appartient pas de critiquer son attitude. L'Allemagne accueille le nouveau roi avec la même joie manifestée lors de l'accession au trône de son prédécesseur".

L'attitude de De Valera

Dublin, 11. (A.P.) — On rapporte que le président Eamon de Valera envisage une manoeuvre draconienne hier soir pour éliminer toute mention du roi anglais dans les affaires internationales d'Irlande.

L'Etat libre, cependant, approuvera l'accession au trône du duc d'York, rapporte-t-on de source fiable.

La future reine

La duchesse d'York, qui montera sur le trône, appartient à l'aristocratie écossaise.

Pour la première fois depuis le règne d'Henri VIII, sous qui le protestantisme s'implanta en Angleterre, et qui épousa sept femmes d'origine plus ou moins brillante, une personne n'appartenant pas aux familles royales d'Europe devient reine d'Angleterre.

En effet, la duchesse d'York appartient à une aristocratique famille écossaise. Elle est la mère de la princesse Elizabeth, héritière du trône, et de la princesse Marguerite Rose. Elle a les yeux bleus et les cheveux noirs.

Avant ses fiançailles avec le duc d'York en 1923, elle était pratiquement inconnue du public. Elle se nommait alors lady Elizabeth Angela Marguerite Bowes-Lyon et elle était la fille du comte et de la comtesse de Strathmore et Kinghorne, habitant le château de Glamis dans une région sur laquelle régna jadis Macbeth.

Bien que la nouvelle reine appartienne à une vieille famille noble d'Ecosse et bien que son mari l'appelle couramment "My Scottish Wife", elle naquit le 4 août 1900, dans un domaine anglais de la famille, à Saint-Paul de Waldenbury. Elel a fait deux ans dans une école de Londres. Le reste de son éducation, elle l'a reçu chez elle. Elle étudia la musique, apprit à devenir une couturière émérite et une cuisinière sans pareille. Elle pratiqua aussi tous les sports en plein air comme une bonne anglaise. Un jour, vêtue comme une domestique, elle servit de guide à des touristes américains autour du château de Glamis.

C'est à Waldenbury que par un froid matin de janvier, en 1923, le 14, le deuxième fils de George V la demanda en mariage et qu'elle accepta.

La tradition veut que le duc d'York fasse un mariage d'amour. C'est ce qu'ont fait le duc et la duchesse d'York. Mais le jeune prince dut combattre pour son amour, car le comte de Strathmore a révélé plus tard que le duc fit "la grand'demande" trois fois avant que sa fille ne consente.

C'était la première fois qu'un prince anglais de sang royal épousait une femme n'appartenant pas à une famille régnante, bien qu'un certain nombre de princes anglaises aient convolé en justes noces avec des hommes qui étaient loin l'avoir du sang royal dans les veines, comme la soeur du duc qui épousa le vicomte Lascelles, devenu depuis le comte d'Harewood (1922).

Le duc d'York et lady Elizabeth firent un grand mariage le 26 avril 1923 à l'abbaye de Westminster. George V avait donné à la nouvelle épousée la veille de son mariage, la dignité de princesse et au déjeuner du mariage il annonça qu'elle recevrait désormais le titre d'altesse royale.

La reine Marie qu'elle ne tarda pas à conquérir, avait dit que sa nouvelle bru "n'était pas une de ces jeunes filles modernes... Dieu merci..." La duchesse évite les extrêmes. Elle porte des toilettes sobres et n'utilise pas les grimaces contemporains. Elle ne se refait ni les sourcils, ni les cheveux. Elle est très populaire dans sa famille d'adoption.

Edouard, alors prince de Galles, songeant sans doute au jour où son frère lui succéderait, l'appelait "la reine Elizabeth".

Sans faire preuve d'une énergie indomptable comme celle de la reine Marie, elle a pris part à toutes les manifestations auxquelles son rang la forçait d'assister.

Son premier enfant, la princesse Elizabeth, naquit le 21 avril 1926. La duchesse ne tarda pas à apprendre ce que c'est que d'être un grand personnage car avant que le premier anniversaire de naissance de sa fillette n'ait été célébré, elle dut la quitter pour aller faire le voyage d'Australie avec son royal époux. Son second enfant, la princesse Marguerite-Rose, naquit le 21 août 1930, à Glamis. Pas un seul enfant royal n'était né en Ecosse depuis la naissance de Charles I

Gravement malade



Le Pape PIE XI, frappé par une attaque de paralysie il y a quelques jours, prend un peu de mieux, mais son état continue d'exiger les plus grands soins.

Juniors et intermédiaires en lice ce soir, à l'Arena

La seconde position sera l'enjeu des deux parties qui seront disputées ce soir. — Chez les juniors le Bourgeois et les Aces en viendront aux prises. — Dans le groupe intermédiaire, le Lauzon et les Aces, les victimes du Central, se rencontreront.

BASTIEN EN TETE

Le Bourgeois et les Quebec Aces, qui détiennent la deuxième position de la ligue Junior de hockey avec chacun 2 points, se rencontreront ce soir, à l'Arena, dans la première partie d'un programme présenté conjointement avec la ligue Intermédiaire.

Les Quebec Castors sont actuellement en première place avec 6 points et ce sera l'ambition des deux équipes en présence de s'assurer exclusivement la deuxième position et de se rapprocher des meneurs.

La deuxième partie au programme mettra aux prises l'Ace intermédiaire et le Lauzon; ces deux équipes ont connu la défaite aux mains du Central et nul doute qu'elles mettront tout en oeuvre pour remporter leur première victoire. Ceux qui ont vu le Lauzon contre le Central s'entendent pour déclarer que le Lauzon sera l'équipe à battre dans la ligue.

La rondelle sera mise au jeu à 8 heures précises.

Après les parties de ce soir, les clubs de la ligue Junior auront joué quatre parties chacun et les clubs de l'Intermédiaire deux; on pourra alors donner le classement des clubs et des compteurs. Le meilleur compteur chez les Juniors, actuellement, est Roland Dubois ,des Castors, avec 2 buts et 5 assists, pour un total de 7 points. Chez les Intermédiaires, Ti-Gas Bastien mène avec 4 points.

Les deux parties promettent du jeu serré et intéressant, et nul doute que les amateurs se rendront nombreux à ce programme.

TENNIS SUR TABLE

La ligue de tennis sur table a déjà présenté au public cinq bons programmes Voici le classement des équipes:

SECTION "A"

	G.	P.	P.C.
C. P. J. C. I	195	0	100
N.-D.-du-Chemin	66	39	62.8
Winter Club	57	48	54.3
Y. M. C. A. I	55	50	52.4
St-Jacques Inc. I	53	52	50.5
St-Malo	43	62	40.9
Laurier	35	70	33.3
Feuille d'Erable II	6	99	5.7

SECTION "B"

	G.	P.	P.C.
Oeuvre de Jeu.	91	14	86.6
C. P. J. C. II	85	20	80.9
Jacques-Cartier	74	31	70.5
Feuille d'Erable I	73	32	69.5
Sillery	34	71	32.4
St-Pascal	24	81	22.6
Y. M. C. A. II	21	24	20
St-Jacques Inc. II	18	87	17.1

Voici maintenant la cédule des parties qui seront jouées ce soir:

SECTION "A"

Y. M. C. A. I vs St-Jacques Inc. I.
Notre-Dame-du-Chemin vs St-Malo.
Feuille d'Erable II vs Laurier.
C. P. J. C. I vs Winter Club.

SECTION "B"

St-Jacques Inc. II vs Y. M. C. A. II.
St-Pascal vs Jacques-Cartier.
Oeuvre Jeunesse vs Feuille d'Erable I.
Sillery vs C. P. J. C. II.

Pas de punition.

Troisième période

1-Maroons, Cain (Carson) 6.41
2-Chicago, March (Thompson) 8.30
3-Maroons, Conacher 13.03
Punitions : Seibert, Robinson.

En marge de L'ACTUALITÉ SPORTIVE

PAR Lionel Lebel

Importante partie pour les Aces

Les Sénateurs d'Ottawa, pilotés par Ralph St-Germain, joueront leur première partie de la saison contre les Aces, sur la glace locale, dimanche après-midi. Les billets s'enlèvent comme des petits pains chauds, et tout laisse prévoir que le trésorier... sans peur des Aces aura probablement plus de 5,000 billets à compter ! Point n'est besoin d'insister outre mesure sur le fait que cette partie est de la plus haute importance pour les équipiers de Fred Magurn, car les partisans des Aces le savent. Nous nous contenterons donc de jeter un rapide coup d'oeil sur les positions des différents clubs, par rapport aux Aces.

Oublions le McGill et les Royals qui ont trop d'avance, et concentrons notre attention sur le plus redoutable adversaire des Aces, à l'heure actuelle, soit l'Ottawa.

Les Aces ont joué à date trois parties de plus que les Sénateurs, mais ont sur les hommes de Ralph St-Germain une avance peu considérable, mais combien précieuse d'un point et demi. Une victoire sur les Sénateurs, dimanche après-midi, mettrait les Aces en possession, et de façon indiscutable, de la troisième position.

Pour la seconde fois, depuis le début de la saison, Magurn aura trois lignes d'attaque complètes à sa disposition, et il a bon espoir de remporter les honneurs de cette partie.

Mais, si Ottawa gagne ? Cette issue mettrait les Aces dans une position dangereuse.

Si les Aces gagnent, il ne leur faudra réaliser que dix points, soit l'équivalent de cinq victoires, dans les douze parties qu'il leur restera à jouer, pour être certains de participer à la série de championnat du Groupe Senior.

Potins de la ville

Henri Fontaine, Jr, a reçu de Lucien Garneau une lettre l'informant que la coupe FONTAINE est encore en compétition cette année, et sera remise au club qui décrochera le championnat de la section de l'est de la ligue Internationale-Américaine... Si la coupe n'avait pas été mise au jeu, Henri l'aurait fait revenir à Québec... Les raquetteurs se réuniront à l'A. S. Q., à 1 heure 30, dimanche après-midi, pour faire escorte à la reine des sports de Québec, Mlle Lucile Lapointe, qui se rendra à l'Aréna pour mettre le Puck au jeu, à la joute Aces vs Ottawa... Brownie Rouleau, qui est à l'entrainement depuis dix jours, ne fera plus que des exercices d'assouplissement d'ici la séance de boxe amateur que Hugues Francoeur présentera à la Tour, lundi prochain... Le club de ski "Montagnard" a eu une charmante ouverture de saison... L'intérieur de son chalet a un petit air de cabaret qui ne déplait pas... "Mon oncle" Raymond... avait bien des nièces !... La nouvelle de Michel Dehouck, en marge de la prochaine olympiade d'hiver, est rudement bien tapée, et fera sans doute ouvrir les yeux à bien des gens...

"field day" de la Voirie

Le club de ski de la Voirie tiendra dimanche, le 13 décembre courant, son "field day" annuel ouvert à tous les skieurs et skieuses du district. Le programme comporte les courses les plus variées, et promet d'être au moins aussi intéressant que celui de l'an dernier qui remporta un vif succès.

LES MAROONS ONT BATTU LE CHICAGO

Forum, Montréal, 11 — (P.C.) — Lionel Conacher, le "Big Train", a effectué une longue course dans la troisième période, hier soir, pour donner aux Maroons une victoire au score de 2-1 sur les Black Hawks de Chicago.

Cette victoire a envoyé les Maroons en troisième place dans la section canadienne, deux points en avant des Maple Leafs de Toronto, qui étaient inactifs. Pendant plus de deux périodes, les quelque 3,000 spectateurs présents crurent que les Hawks tiendraient les Maroons à une partie nulle. Cette partie nulle aurait été la sixième de la saison pour le Chicago.

Conacher compta le point victorieux alors qu'un de ses co-équipiers était au pénitencier. Earl Robinson purgeait une sentence et les Hawks attaquaient à cinq hommes quand Conacher "s'échappa".

Wildor Larochelle le suivit, mais Conacher eut le temps de jeter la rondelle dans les filets de Karakas avant d'être rattrapé.

Herbie Cain donna l'avantage aux Maroons au début de la troisième période, mais Mush March égalisa le score 33 secondes plus tard, avec un lancer qui quitta à peine la glace.

ALIGNEMENTS

CHICAGO		MAROONS
Karakas	Buts	Connell
Levinsky	Défenses	Carson
Burke		Evans
Blair	Centre	Blinco
Kendall	Ailes	Ward
Trudel		Northcott

Subs. CHICAGO : Weihe, Brydson, March, Thompson, Gottselig, Jackson, Seibert, Larochelle.
Subs. MAROONS : Conacher, Trottier, Marker, Cain, Gracie, Robinson, Kaminsky, Radley.
Officiels : Stewart et Campbell.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.
Pas de punition.

Deuxième période

Pas de point.
Pas de punition.

Troisième période

1-Maroons, Cain (Carson) 6.41
2-Chicago, March (Thompson) 8.30
3-Maroons, Conacher 13.03
Punitions : Seibert, Robinson.

Lucien Sanfaçon et Sam Chuck en finale, ce soir, au "Champlain"

Ce match sera tout simplement un régal pour les fervents de la lutte. — Deux bons hommes en présence. — En semi-finale de 2 chutes dans 3, limitée à 60 minutes, Irénée Roy fera face à Lucien Grégoire, de Montréal.

LES PRELIMINAIRES

Le Club Athlétique Champlain, dont le local est situé à 22 rue Grant, a mis à l'affiche pour ce soir un des meilleurs programmes de lutte encore offert à la Tour.

Lucien Sanfaçon, le bon lutteur de Giffard, rencontrera Sam Shuck, de Montréal, dans une finale de 2 dans 3 limitée à 90 minutes.

Tous les amateurs connaissent le genre rude de Shuck, qui a bien promis de faire payer cher à Lucien son audace. Mais Sanfaçon est de taille à se défendre contre qui que ce soit.

Dans la semi-finale de 2 chutes dans 3, limitée à 60 minutes, Irénée Roy, le champion du monde des lutteurs poids-légers, fera face à Lucien Grégoire, de Montréal. Ce dernier est loin d'être le premier venu puisqu'il a à son actif un match nul de 90 minutes contre l'ancien champion Eugène Tremblay.

Maurice Gosselin, qui nous arrive de Montréal, où il a remporté de beaux succès, aura comme adversaire dans un 30 minutes, une chute, le rude Anthime Arbour, de Montréal. Le promoteur Lantier a tenu à opposer Harbour à Gosselin avant de matcher ce dernier contre Sanfaçon.

Le premier engagement, qui sera de 20 minutes ou une chute, mettra aux prises Maurice Bertrand et Young Marquette, de Montréal. Marquette est très rude mais Bertrand, qui a suivi un sérieux entrainement depuis un mois, est en mesure de rendre le change.

La séance commencera à 8 heures 30.

LES ANNEAUX

Programme de ce soir dans la classe "A" de la Ligue Intérieure :

Claire-Fontaine vs St-Germain, à 117, St-Germain.

Voici les plus grosses parties jouées à date dans les trois classes :

Classe "A" : E. Deschamps, 1,373;
Classe "B" : A. Moian, 1,346;
Classe "C" : A. L'Heureux, 1,237
A. Moisan, publiciste.

Bob Feller jouera pour le Cleveland

Le juge Landis a décidé que ce joueur de 18 ans devra s'aligner avec les Indiens de Cleveland. — Cette décision fera peut-être perdre $100,000 à ce joueur.

UN PRECEDENT

New-York, 11. (P.A.) — Après avoir longtemps différé sa décision, le haut commissaire du baseball, Kenesaw Mountain Landis, a déclaré Bob Feller la propriété des Indians de Cleveland, hier. Cette décision coûte peut-être $100,000. à Feller et établit un précédent dans le baseball.

En même temps, Landis a ordonné au Cleveland de payer $7,500. au club Des Moines, de la Ligue de l'Ouest. Le Des Moines protesta, le 7 juillet dernier, que ses efforts pour obtenir Feller avaient été frustrés par le Cleveland qui fit signer la jeune recrue de 18 ans, violant par là un accord entre les ligues majeures et mineures.

Landis basa sa décision sur la rupture récente de cet accord par les officiels des circuits majeurs et mineurs. Avec ce précédent, les restrictions qui, jusqu'ici, empêchaient les clubs majeurs de faire signer directement des contrats aux amateurs semblaient définitivement tombées, hier soir. En fait, plusieurs propriétaires de clubs majeurs avaient prédit que ce qui restait de cet accord disparaitrait tôt ou tard. Jusqu'à la disparition de cet accord, les experts étaient sous l'impression que Feller serait déclaré "free agent". Non officiellement un club avait laissé entendre qu'il paierait $100,000. à Feller pour apposer sa signature au bas d'un contrat.

A son arrivée à New-York Schmeling défie Braddock

New-York, 11. — (P.A.) Max Schmeling a lancé un défi à James - J. Braddock et à la Commission Athlétique de New-York, à son arrivée ici, hier, sur le "Bremen".

Le poids-lourd allemand a cherché à contrecarrer la rencontre proposée entre Braddock et Joe Louis en février en offrant de combattre Braddock pour le titre aussitôt que Jimmy sera prêt à monter dans l'arène.

"Si Braddock est prêt à combattre, je le suis aussi", a déclaré Max. "Je suis prêt à le rencontrer à Atlantic City, Miami ou au Madison Square Garden en n'importe quel temps. Nous n'avons pas besoin d'attendre jusqu'au mois de juin".

Accompagné de son entraineur, Max Machon, Schmeling a fait ce voyage pour paraitre devant la Commission de boxe aujourd'hui afin de tenter de forcer une mise au point sur son combat contre Braddock, combat qui fut remis l'automne dernier quand le champion eut une attaque d'arthrite.

Schmeling a dit que s'il battait Braddock, il reviendrait pour défendre son titre, mais n'a pas promis de déposer vingt-cinq mille piastres comme garantie de sa bonne foi.

"La Commission ne me demandera peut-être pas cela", dit-il. "Où prendrait-elle l'autorité pour faire une telle demande?"

LE CANADIEN BATTU 2 A 1 PAR DETROIT

Deux points comptés dans la deuxième période par le trio Barry-Lewis-Aurie ont suffi pour vaincre les Habitants. — Gagnon évite un blanchissage.

AUCUNE PUNITION

Détroit, 11—(P.C.)—Les rapides Red Wings de Détroit sont montés en première position dans la section américaine de la N. H. L., hier soir, en battant les Canadiens de Montréal par 2-1 devant 8,000 spectateurs. Les Canadiens sont restés sur un pied d'égalité avec les New-York Americans en tête de la section canadienne.

Le brillant trio des Wings, Barry-Lewis-Aurie, fut responsable des deux points des vainqueurs dans la deuxième période.

Les Canadiens se lancèrent désespérément à l'attaque dans la troisième session, mais seul Gagnon, sur une passe de Bill McKenzie, réussit à prendre Normie Smith en défaut.

Un lancer d'Aurel Joliat dans les dernières secondes de jeu faillit égaliser le score, mais Smith fit un arrêt sensationnel.

Bien que le jeu fut rude par moment, aucune punition ne fut décernée.

PREMIERE PERIODE

Le jeu débute lentement, et les premières lignes d'attaque ne produisent rien d'extraordinaire. Quand la deuxième ligne des Wings est envoyée en action, le jeu ralentit encore à cause de la fréquence des hors-jeux. Pit Lépine dirige l'attaque des Canadiens qui se contentent de lancer de loin.

Les premières lignes reviennent et le jeu est plus ouvert. Smith a de la difficulté à arrêter un dur lancer de Johnny Gagnon, tandis que Cude fait un bel arrêt sur un coup de Goodfellow, qui reçoit une passe de Barry.

Modère Bruneteau saute sur la glace pour la première fois depuis qu'il s'infligea une blessure au poumon gauche ; il joue avec Hector et Wally Kilrea. Le jeu devient serré et dur. Barry se trouve là juste au bon moment pour empêcher Babe Siebert de lancer dans un but ouvert. La période se termine peu après.

Deuxième période

Un beau jeu de passe entre Joliat et Morenz s'avère inutile quand Normie Smith écarte le lancer de Joliat. Aurie lance de la rampe droite et Lewis fait dévier la rondelle dans le filet après trois minutes de jeu. Barry reçoit un assist sur ce point.

Lépine et Mantha rendent le change avec une belle attaque qui tient la rondelle autour des filets de Smith, qui doit sauver plusieurs reprises. McKenzie fait une course et lance durement sur Smith. Un moment plus tard, une passe à Gagnon à l'entrée des filets est perdue.

Les Wings comptent un deuxième point 14 secondes avant la fin de la période. Barry reçoit la rondelle de Lewis, traverse la défense des Canadiens et passe à Aurie qui déjoue Cude.

Troisième période

Lépine, Desilets et Blake sont incapables de briser la barrière qui protège Normie Smith. Les lignes changent: Haynes lance de près après avoir reçu une passe de McGill, mais Smith sauve. Morenz s'empare d'une rondelle abandonnée et l'envoie dans l'air : Joliat la frappe alors qu'elle est encore dans l'air, mais Smith bloque.

Joliat a une chance dans une mêlée en face des buts de Smith, mais ce dernier est invulnérable. Normie rejette un lancer de Mantha et un autre de Lépine. Les Canadiens lancent 4 hommes à l'attaque. Gagnon compte le seul point des Canadiens sur une passe parfaite de McKenzie.

ALIGNEMENTS

CANADIENS		DETROIT:
Cude	Buts	Smith
Siebert	Défense	Goodfellow
Buswell	Défense	Williams
Morenz	Centre	Barry
Gagnon	Aile	Aurie
Joliat	Aile	Lewis

Subs Canadiens : McKenzie, Lorrain, Miller, Lépine, Haynes, McGill G Mantha, Désilets, Blake.
Subs Détroit : Williams, W. Kilrea, Sorrell, Pettinger, H Kilrea, Bruneteau, Kelly, MacKie, Roulston.
Officiels : Ion et Dye.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.
Pas de punition.

Deuxième période

1-Détroit, Lewis (Aurie et Barry) 3.00
2-Détroit, Aurie (Barry et Lewis) 19.46
Pas de punition.

Troisième période

3-Canadiens, Gagnon (McKenzie) 17.40
Pas de punition.

AUX RAQUETTEURS

Ce soir, aux salles de l'Union Commerciale, 110 du Pont, aura lieu une importante assemblée de l'Union des Raquetteurs du District de Québec. Tous les délégués sont priés d'être présents.

Cette assemblée commencera à 8 heures précises.

A. Renaud, secrétaire.

FASHION-CRAFT

Voici une superbe collection de

Paletots d'Hiver

pour hommes et jeunes gens

L.-A. ROY vous offre cette semaine ces paletots de haute qualité dans le style qui conviendra à chacun

17.50 19.50 22.50 24.50

Styles:—raglan, —ulster, —chesterfield.



Gratis Nous donnons gratuitement un superbe foulard avec chaque paletot.

Complets nouveaux

Tissus de belle qualité. Très beau choix de styles. Belle variété de teintes.

$24.50 et plus

Gratis Une nouvelle chemise avec chaque complet.

CHAPEAUX — Véritable duvet de fourrure. Toutes les nouvelles teintes. **$3.50**

GANTS — de cuir ou chamoisette . . . . . **.85 à $4**

FOULARDS — de flanelle ou laine et soie . . . **$1 à $4**

L·A·ROY Enrg
176 rue St JEAN — tél. 2-1354

BRANVIN . . . généreusement fortifié par l'addition de BRANDY véritable, vous apporte une plus-value unique...une force moelleuse, entière.

Il est plus velouté parce qu'il a vieilli plus longtemps.



BLANC ou ROUGE
26 onces 50c
40 onces 75c

Voilà pourquoi ce vin fortifié est le plus populaire au Canada.

Un produit de JORDAN WINE COMPANY LIMITED Montréal

BRANVIN le VIN fortifié
LE VIN EXTRAORDINAIRE !

"Vous l'apprécierez, vous aussi"



Bière BLACK HORSE EN BOUTEILLE ou EN FÛT

Quand vous avez le goût de prendre un verre de BONNE bière . . . buvez de la Black Horse, en bouteille ou en fût! Demandez-la à la taverne ou commandez-la chez votre épicier. Vous apprécierez la riche saveur de cette bière, qui est celle qui se vend le plus en bouteille au Canada.

1Bdf

Québec devrait essayer d'obtenir la cinquième olympiade d'hiver en 1940

La décision de l'Association des Sports d'Hiver de faire construire un tremplin cette année, nous assurera les concours pour les championnats de ski de la province, en 1938, et ceux du Dominion en 1939. — Les jeux olympiques d'hiver, pour 1940, n'ont pas encore été accordés à aucun pays. — Le Canada ne les a jamais eus. — Notre région, en raison des garanties qu'offre son climat, serait un site idéal pour les prochaines olympiades d'hiver.

CE QU'IL FAUT FAIRE POUR LES JEUNES

Les prochains jeux olympiques d'été auront lieu au Japon en 1940, mais aucune station hivernale n'a encore obtenu l'organisation de la cinquième olympiade des jeux d'hiver.é Des quatre concours olympiques d'hiver disputés précédemment, Chamonix 1924, St-Moritz 1928, Lac Placide 1932 et Garmish 1936, Chamonix fut le seul favorisé par des conditions climatologiques idéales.

Cette année à Garmish, pendant les quinze jours qui précédèrent l'ouverture des jeux, il n'avait pour ainsi dire pas gelé. Ces circonstances atmosphériques défavorables, empêchèrent chez les bobsleigheurs tout travail préparatoire, et la pénurie de neige obligea les skieurs olympiques à se rendre en Suisse à une altitude plus élevée, où une neige en quantité suffisante leur permit de pratiquer le ski et de se maintenir en forme.

Les jeux furent cependant favorisés "in extremis" par des conditions plus favorables, et furent disputés de façon extrêmement régulière. On comprendra donc pourquoi le comité olympique hésite et ne veut donner l'organisation de ces importants concours' quà un pays dont le climat rigoureux permettra la tenue de ces importantes assises sportives en toute sécurité et à l'abri des frasques d'une température trop variable.

Nous croyons que le Canada a de grandes chances d'obtenir ces concours, qui ne sont certes pas à dédaigner.

A Partenkirchen, pendant la semaine des jeux, on enregistra 800,000 entrées payantes. Le concours de Slalom en attira 55,000, et le dernier jour des jeux pour assister au concours de sauts sur le tremplin olympique on enregistra 130,000 entrées payantes.

Nous avons bien écrit cent trente mille entrées pour voir des sauts en skis. (Rapport olympique officiel).

Le district de Québec et les montagnes qui encerclent le lac Beauport se prêtent admirablement bien à l'organisation de ces importants concours.

Mais pour les obtenir, il ne suffit pas de les demander et d'attendre, il faut agir et vite.

Nous devons féliciter l'Association des Sports d'Hiver ainsi que la Chambre de Commerce des jeunes pour leur heureuse initiative.

Le mouvement sportif quils ont déclenché aura une profonde répercussion et d'heureux résultats qui s'amplifieront d'année en année.

La décision de l'A. S. H. de construire dès cette année le tremplin est tout à fait logique et le bon sens même. La construction d'un tremplin de sauts va nous permettre d'organiser cet hiver un concours de sauts interzone pour le championnat de la Vallée du St-Laurent. Pour 1938 nous sommes assurés déjà du championnat provincial et comme tout s'enchaine inexorablement, nous obtiendrons avec lappui de la C. A. S. A. les championnats du Canada en 1939.

Avec la réussite certaine de ces championnats nationaux, nos organisations sportives seront indéniablement qualifiées pour organiser dans le district de Québec la 5e Olympiade des jeux d'hiver pour 1940.

L'organisation des jeux olympiques ici, ajouterait deux attractions hivernales supplémentaires sur le programme des jeux. Les compétitions sportives pour les championnats de la raquette, qui se trouveraient ainsi officiellement reconnus, inscrits, et disputés, et le derby international des chiens de trait, couru dans la même semaine, qui susciterait un intérêt intense parmi tous nos milliers de visiteurs.

Mais le district de Québec ne sera pas seul sur les rangs. Ottawa, et les nombreuses stations hivernales qui s'échelonnent entre Shawbridge et le Mont Tremblant, feront valoir de sérieuses prétentions.

Notre rigoureux climat cependant nous favorise, et l'encouragement que l'on voudra bien donner à la nouvelle administration de l'Association des Sports d'Hiver fera le reste.

En 1934, au concours de sauts en skis pour le championnat du Dominion, Percy Bott de McGill devint champion du Canada à l'âge de 16 ans.

Nous avons ici une jeunesse sportive infiniment malléable, mieux que toute autre parce qu'elle a l'habitude de s'astreindre à certaines règles sévères, mais aussi c'est elle qui est capable des plus grandes générosités et des plus purs enthousiasmes. C'est à nous tous, vieux sportif, que l'amour du sport a gardé de vieillir d'âme, de le constater d'abord, ensuite de l'aider, de la guider et de faire éclater ses qualités.

Construisons donc ce tremplin de saut. Donnons aux nôtres les mêmes chances que possèdent les jeunes de McGill et nous aussi nous forgerons des champions du Canada de 16 ans.

MICHEL DEHOUCK.

LE DERBY DE ST-MALO AURA LIEU DIMANCHE

Quinze équipes sont déjà enregistrées dans la course de chiens qui aura lieu dimanche, le 13 courant, sous les auspices de l'hôtel St-Malo. M. Frank Gosselin, le propriétaire de l'hôtel St-Malo nous a déclaré que tout marchait rondement et que cette course serait un succès sur toute la ligne.

L'organisateur Armand Tessier est à la disposition de tous ceux qui désirent participer à ce derby. Les entrées fermeront ce soir, 8 heures, alors que tous ceux qui sont inscrits sont convoquées à une assemblée à l'hôtel St-Malo.

Une magnifique coupe et plusieurs prix seront décernés aux gagnants.

(Communiqué.)

LE ZOUAVE

Ce soir, sortie en raquettes avec nos compagnes; les "baptêmes" se continuent régulièrement, et la famille des "sorteux" en raquettes augmente toujours.

Dimanche, à 5 heures 30, souper canadien et veillée autour du piano et du poêle à trois ponts.

Lundi soir, à 8 heures 45, assemblée générale au cour de laquelle le programme de la saison sera discuté et approuvé.

Cinq cents personnes ont assisté au euchre de mercredi dernier. Ce succès veut dire qu'au moins 50 membres iront à la convention d'Ottawa.

MM. Benoit Trudel, J.-B. Parent, Réné Genest, Léopold Marcoux Ludger Boucrard, J. Pageau, Albert Côté et Paul Gosselin, qui viennent d'endosser nos couleurs comprennent pour quoi les membres restent 15, 20 et même 30 ans attachés à notre club.

Si la jeunesse avait... les agréments de nos organisations et la camaraderie qui règne chez-nous.

Roland.

LIGUE MIXTE

Lors de la dernière séance de la ligue mixte de petites quilles, à la salle Palace, le trois décembre, Mlle T. Demers réalisa la meilleure partie simple, chez les dames, avec 152, et Mme A. Munro le meilleur total en trois parties, soit 370. Chez les messieurs, H. Herf remporta tous les honneurs avec une partie simple de 188 et un total de 513.

Voici le détail des parties :

J. M. CLEMENT

Mlle L. Allen	100	89	86	275
Mme P. Lamontagne	144	115	80	339
Dummy	86	89	80	255
G. Boisvert	163	156	121	440
P. Lamontagne	97	127	167	391
Total	590	516	534	1700

MAURICE POLACK

Mme A. Munro	110	138	113	370
Mlle J. Vasseur	86	100	121	307
Mlle T. Demers	110	152	88	350
M. H. Herk	139	188	186	513
F. Raymond	146	154	169	468
Total	600	732	676	2008

Maurice Pollack 3-0.

A LYSTER

Lyster — (D. N. C.) Mardi dernier, le 8, le club de hockey de Plessisville est venu rendre visite aux Canadiens, de Lyster, et ces derniers ont remporté une belle victoire au score de 1-0.

Les deux équipes fournirent du jeu enlevant et se partagèrent assez bien les honneurs pendant 55 minutes. A ce moment, Benoit Raymond s'empara de la rondelle et compta l'unique point de la rencontre sur une brillante course individuelle.

HOCKEY A L'ISLET

Le 8 décembre, a eu lieu sur la patinoire de L'Islet Station, une partie de hockey entre les clubs "Chez Georges" de Montmagny et la "Fonderie de L'Islet". La partie s'est terminée au score de 2 à 2.

M. H. Laberge, gérant de la Fonderie de L'Islet Ltée, a mis la rondelle au jeu.

Alignements

Fonderie de L'Islet		Chez Georges
P. Couillard	Buts	C. Nicol
Ls. Deroy	Défenses	C. Guay
G. Gendron	"	J. Francoeur
H. Walsh	Centre	R. Hébert
P. Bélanger	Ailes	L. Paquet
G. Morin	Ailes	F. Guay

Subs : "Fonderie de L'Islet" : M Létourneau, M. Lord, R. Glasson. C A. Lemieux. M. Gagnon.

Subs "Chez Georges": N. Normand J. Fradet, P. Lemieux. R. Bernatchez. A. Bernatchez.

Arbitre : P.-H. Lamarre.

Sommaire :

1ère période—Aucun point.
Punitions: Ls Deroy.
2ème période :
1—Fonderie de L'Islet, G. Morin.
2—Chez Georges, R. Hébert.
3—Fonderie de L'Islet, M. Létourneau, (Lord).
Punitions : R. Hébert, P. Bélanger.
3ième période :
4—Chez Georges : Hébert (A. Bernatchez).
Punitions: Ls Deroy, P. Bélanger, C. Guay.

TAVERNE LEVEILLE

Dimanche dernier eut lieu à la salle de Limoilou, une partie de quilles entre le Club XXX, de la ligue Intermédiaire, et celui de la Taverne Alfred Léveillé. Ce dernier fut blanchi par 3-0, mais les deux premières parties fournirent du jeu sensationnel

TAVERNE LEVEILLE :				
R. Léveillé	119	104	135—	358
L. Langlois	133	140	161—	434
A. Thibault	134	177	133—	444
H. Ouellet	100	147	157—	404
A. Lachance	185	172	125—	482
	671	740	711—	2122
CLUB XXX :				
J. L. Loiselle	102	168	118—	388
A. Lépine	105	110	118—	333
G. Couillard	149	157	207—	513
J. A. Lafond	137	130	190—	457
P. Foley	182	176	191—	549
	675	741	821—	2237

Club XXX gagne 3-0.

Londres — (P. C.) Johnny McGrory, champion poids-lourd anglais, s'est embarqué pour le Sud-Africain où il rencontrera Willie Smith pour le championnat de l'Empire Britannique à Johannesburg, probablement le 26 décembre, jour de la boxe.

x x x

Windsor, Ang. — (P. C.) Walter Neusel, boxeur poids-lourd allemand, aimerait se battre pour fins de charité à un tournoi tenu à la mémoire de feu sir Harry Preston qui amena le Roi à l'un de ses combats.

x x x

Cape Town — (P. C.) Jim Londos, lutteur grec qui a fait une tournée dans le Sud-Africain, croit que Johanens van der Walt, lutteur de l'Afrique du Sud, a toutes les qualités requises pour un champion du monde.



CHAUSSETTES PENMANS
. . . cadeau de Noël ou du Jour de l'An pour un Homme

Quand, sur votre liste de Noël et du Jour de l'An, vous en arrivez aux hommes — rappelez-vous que les Chaussettes Penmans seront des cadeaux très appréciés. Elles sont le dernier cri de la mode et possèdent les fameuses qualités d'usage Penmans. Un cadeau personnel et pratique dont on se rappellera longtemps avec plaisir.

Penmans — PEN ANGLE — WARRANTED — KNIT-GOODS

CHAUSSETTES

5630

Réclamez!
PORTER "Champlain"
c'est un vrai pain liquide
Fabriqué par
la seule brasserie canadienne-française et indépendante
Radio Ecoutez les PROGRAMMES DE RADIO "Brasserie Champlain"
C H R C : Nouvelles tous les soirs à 11 heures.
C K C V : Variétés musicales, dimanches et jeudis soirs de 8h. à 8h.15.

Le Frontenac ouvrira sa saison le 13 déc.

Le club de raquetteurs Frontenac inaugurera la saison 1936-37 dimanche, le 13 décembre prochain, avec une grande soirée que le patron honoraire du club, S. H. le maire Grégoire, a gracieusement consenti à patronner.

Nous publions ce matin les noms de tous les officiers du club, ainsi que le programme officiel de la saison.

Président : John Clark.
1er Vice-Président : A. Bernier.
2ème Vice-Président : L. Bernier
Secrétaire : L. Robitaille.
Secrétaire-corr : H .St-Cyr.
Secrétaire-Pub. : F. Fortier.
Trésorier : L. Alain.
Pourvoyeur : R. Houle.
Capitaine : E. Mathieu.
Lieutenant : A. Marcheterre.
Directeurs : W. Clark, E. Malette. A Huot, J. Tower, Ed. Clément, W. Paré. I. P. Thibodeau, E. Allard. E. Tremblay, P. Bertrand. M.P.P.
Directeurs à vie : MM. Jos. Clark, R. Myrand. M. Turgeon, John Clark, Jos. Darveau.
Patrons Honoraires : Hon. Osc. Drouin, MM. Pierre Bertrand, M.P.P., Son Honneur le maire J.-E. Grégoire, C.-E.-A. Boswell, Geo. Couillard.

PROGRAMME

DECEMBRE

13—Grande ouverture officielle du club sous la présidence de M. John Clark et sous le haut patronage de Son Honneur le maire J.-E. Grégoire, patron honoraire du club.
17—Nous allons visiter nos amis du quartier Champlain après avoir salué notre président.
20—Soirée des vice-présidents sous la présidence de M. Amédée Bernier.

JANVIER

7—Sortie en raquette à travers champs. A notre retour nous donnerons la main à nos amis de Limoilou et de St-François d'Assise.
10—Soirée du trésorier. Tirage du Château des Rois.
14—Sortie des membres avec corps de musique pour aller rendre visite à nos directeurs honoraires.
17—Banquet-sauterie de nos secrétaires.
21—Assemblée des membres du bureau de direction pour mettre à l'ordre le programme de la convention, à Ottawa.
24—Nos directeurs nous donneront un banquet au chalet pour nous encourager à les suivre à la convention. Ils sont à la mode.
30—Départ pour la convention.

FEVRIER

4—Assemblée au chalet. Parlons de la franche camaraderie de nos confrères canadiens et américains.
7—Les membres à vie recevront tous les raquetteurs et leurs amis à l'occasion de l'ouverture du grand festival donné sous le patronage de l'Association des Tavernier de Québec et sous les auspices des Raquetteurs Frontenac.
7-8-9—Suivons le programme du festival.
14—Soirée des patrons honoraires, l'Hon. Oscar Drouin et M. Pierre Bertrand, M.P.P.
18—Sortie en raquette. Au retour, nous visiterons nos amis de St-Sauveur. Ils nous attendent à bras ouverts.
21—Après-midi sportive et souper canadien par nos directeurs et leurs dames.
25—Sortie en raquettes. Au retour nous visiterons nos amis du quartier St-Roch.
28—Soirée sous les auspices de nos nouveaux membres. Ils seront modernes.

MARS

4—Soirée de campagne ap son de l'accordéon et de l'harmonica.
7—Soirée du pourvoyeur et de la marraine avec leurs familles.
21—Soirée des membres de notre fanfare.
28—Grande soirée de Pâques organisée par nos dames.

CLUB DE SKI C. N. R. A.

L'ouverture officielle du club de ski C. N. R. A. aura lieu ce soir. A cette occasion, une grande soirée sera donnée à la salle de réception du club, à 9 heures 30.

L'orchestre Will Brodrique fera les frais de la musique et un goûter sera servi.

La direction invite tout spécialement les membres des autres clubs de ski de la ville à assister à cette soirée.

Eton, Angleterre — (P. C.) La fameuse partie de balle-au-mur de Eton entre les Collegers et les Oppidans, fut radiodiffusée récemment.

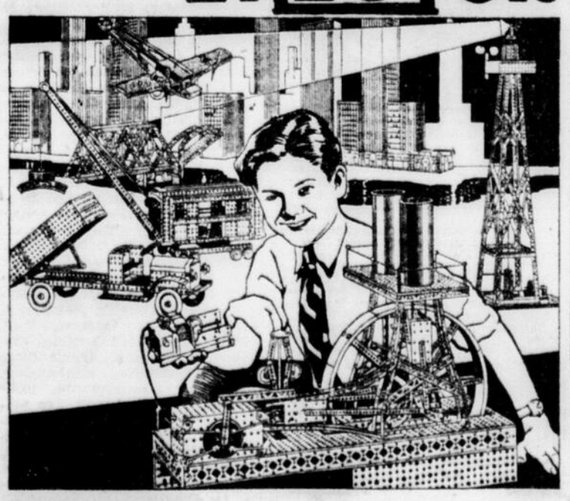
LE ST-GERMAIN

Les membres du club St-Germain sont priés de prendre note que la direction a mis à l'étude un grand projet lors de la dernière assemblée. Cette question sera de nouveau discutée à la prochaine assemblée, qui aura lieu dimanche matin, à 10 heures.

La direction prie donc tous les membres de se faire un devoir d'assister à cette assemblée importante pour eux comme pour le club.

Le publiciste

Ohé les gâs! MONTEZ CES PUISSANTES MERVEILLES ELECTRIQUES EN VOUS SERVANT DU NOUVEL ERECTOR



Voyez: moteur géant, aéro-phare tournant, avion tout-métal, pont-levis qui s'ouvre et se ferme, camion-bascule, grue magnétique qui saisit des poutres d'acier avant d'y toucher!

Avec le *même* jeu d'Erector vous pouvez monter tout cela — et des douzaines d'autres merveilles mécaniques. De vos seules mains vous en faites l'assemblage. Ensuite vous attelez le moteur électrique Erector réversible — et les voilà qui ronflent!

Les magnifiques Erectors nouveaux sont les seuls jeux de construction qui ont tout: vrai moteur électrique, pièces pour bâtir des poutrelles carrées et autres véritables détails mécaniques. Allez voir l'Erector au magasin de jouets le plus proche de chez vous.

MALLEZ TOUT DE SUITE CE COUPON

GRATIS grand catalogue de merveilles Gilbert.

Vraie mine d'or de nouvelles scientifiques. 36 pages débordant d'images excitantes. Prix régulier, 25c. Gratis si vous postez tout de suite ce coupon !

A. C. Gilbert

Mr. A. C. Gilbert, The A. C. Gilbert Company
656 Erector Square, New Haven, Conn.
Bien oui ! Vite — Gratis — grande revue des merveilles Gilbert et nouvelles-éclair du magnifique Erector nouveau.
Nom .....
Rue .....
Ville ..... Prov. .....

AU Y. M. C. A.

Rangers et Maple Leafs ont annulé, au pointage de 22-22, la dernière partie de la ligue de balle-au-panier du Y. M. C. A. Voici le sommaire de ce match :

RANGERS	Pts
A Scott, capt.	9
D. Jordan	0
G. C. Crawford	11
J. Warner	0
M. Blanchet	2
R. Reid	0
Total	22
MAPLE LEAFS	
W. Doddridge (C. supp.)	5
D. Dickson	5
S. Charron	4
Tom Charlott	6
J. Martin	0
P. Bélanger	2
H. Bélanger	0
Total	22

Arbitre, H. Regan; juge, C. Turpin; chronométreur, Allan Lax; scoreur, Stuart Souttes.

TOURNOI DE SNOOKER

La direction de la salle de billard Olympia, 69, rue St-Jean, tél: 2-0166, a le plaisir d'annoncer au public que c'est ce soir, à 8 heures précises, que sera disputée la finale de son grand tournoi de snooker.

Les deux adversaires aux prises seront Willie Lawlor et François Verret, deux des meilleurs joueurs de la ville. La rencontre sera de 3 dans 5, et le gagnant jouera sous peu contre le champion de Québec.

Tous les amateurs de snooker sont invités à se rendre ce soir, à la salle Olympia.

A L'ACADEMIE

Hier après-midi, le Canadien a défait l'Olympic par 9-0 dans une partie régulière. L'Olympic était privé des services de ses meilleurs joueurs, tandis que le Canadien était à cours de deux défenses.

Les compteurs furent : Paquet, 5 points, Hamelin, 3 et Simard 1.

Dans la ligue de la petite salle le Maroon et le Maple Leaf ont annulé. Foucault et Lemieux se sont distingués dans les buts.

BENNETT A CLEVELAND

Springfield, Mass., 11—(P.A.)—J.-Lucien Garneau, président des Indiens de Springfield de la ligue Internationale Américaine, a annoncé, hier soir, que les Falcons de Cleveland avaient exercé leur option pour acheter Maxie Bennett, ailier droit du club local.

Bennett avait été prêté aux Falcons depuis quelque temps. Il appartenait auparavant aux Canadiens de Montréal.

Concert Symphonique Edwin Bélanger soliste

Lundi prochain, au Palais Montcalm, le Cercle Philharmonique de Québec ouvre sa série de trois concerts, en présentant comme soliste, M. Edwin Bélanger, violoniste, Prix d'Europe 1932.

M. Bélanger interprétera le célèbre Concerto en Mi, de Mendelssohn.

Voici sur ce concerto, quelques extraits des notes analytiques que le public pourra lire dans le programme de lundi prochain :

"Le concerto pour violon et orchestre de Mendelssohn est, avec celui de Beethoven, un des concertos les plus joués au concert et doit faire partie du répertoire de tout violoniste digne de ce nom. Terminé le 16 septembre 1844, ce n'est que le 13 mars de l'année suivante que le célèbre violoniste Ferdinand David le crée sous la direction de Niels W. Gade au Gewandhaus de Leipzig. Mendelssohn en avait laissé mûrir l'idée pendant plusieurs années. En effet, dans une lettre à David, datée du 30 août 1838, il en parle déjà en ces termes : "Je voudrais bien, pour l'hiver prochain, t'écrire un concerto pour violon et j'en ai même un dans la tête dont l'idée me poursuit". Le concerto pour violon est une œuvre unique dans la production de Mendelssohn et il est tellement connu qu'il se passerait presque de commentaires".

A propos du second mouvement de ce concerto, nous trouvons ce qui suit :

"Le génie de Mendelssohn ne s'est jamais mieux exprimé que dans la mélodie suave de l'Andante qui sert de deuxième mouvement. Le thème principal que beaucoup d'auteurs ont qualifié de mélodie céleste est exposé par le violon après un court prélude. Le deuxième thème d'allure plus sobre et passionnée forme un contraste assez marqué avec le calme et la tranquillité du début. La récapitulation est si bien amenée qu'il semble que les deux thèmes n'en font qu'un et le mouvement se termine dans une atmosphère de paix sereine".

C'est ce magnifique chef-d'oeuvre qui sera joué par Edwin Bélanger avec le Cercle Philharmonique.

Les prix pour ce concert sont de 0.55, 0.70 et 0.85, taxe comprise. Les billets sont en vente à la Procure Générale de Musique, 9 rue d'Aiguillon, tél. : 2-4345.

(Comm.)



M. EDWIN BELANGER, prix d'Europe 1933, qui exécutera le concerto de Mendelssohn pour violon et orchestre au concert du Cercle Philharmonique, lundi prochain, le 14 décembre.

Le Trio Lyrique ambassadeur de la chansonnette française

Lorsque cette phalange artistique viendra au Palais Montcalm, le 12 décembre, ils ne manqueront pas de nous dire ces spirituelles chansonnettes françaises dans l'interprétation, c'est cette diction impeccable, ce fondu extraordinaire, et cette simplicité avec laquelle chaque phrase est soulignée. N'est-il pas vrai que Monsieur Allan McIver ait réussi à pénétrer le sens de ces petites choses si françaises et qu'il ait réalisé ces arrangements délicats qui font nos délices chaque fois que nous les entendons à la radio. Il faut venir en foule faire fête à ces excellents chanteurs, qui chantent avec le sourire, mais aucun effort sans tumulte inutile. Les billets pour ce concert sont actuellement en vente au Palais Montcalm.—Comm.)

A l'Empire demain



CLIVE BROOK qui joue aux côtés de HELEN VINSON dans "LOVE IN EXILE" qui prendra l'affiche de l'Empire demain avec une autre grande attraction et plusieurs sujets courts.

CLASSIC Vaudeville sur l'écran
CARL BRISSON
Arline Judge, Mady Christians dans
"SHIP CAFE"
En primeur à la Haute-Ville
PIERRE FRESNAY, MARIE BELL et le fameux ténor ANDRE BAUGE
dans "LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME PAUVRE"

CINEMA de PARIS
La Troupe JOSEPH présente
LE VOLEUR D'HERITAGE
Sur l'Ecran Dernier Jour
D'ARTAGNAN et ses trois compères
dans
"Les Trois Mousquetaires"
en programme double
avec
HARRY BAUR — HENRI ROLLAN — Edith MERA
dans
"MILADY"
à partir de demain sur l'écran
LUCIEN BAROUX dans
"LA MARRAINE DE CHARLEY"
en programme double avec
ALICE TISSOT — CLAUDE DAUPHIN
dans
"UN HOMME HEUREUX"

EMPIRE DERNIER JOUR
CONSTANCE BENNETT dans "Everything is Thunder"
Aussi:
The Man who lived twice
Com. DEMAIN
HE'S A SOLO POLO TEAM!
Joe E. BROWN "POLO JOE"
CAROL HUGHES — SNEETS GALLAGHER
Au même programme
BETRAYED BY LOVE!
CLIVE BROOK HELEN VINSON
Love in Exile

PRINCESS Cartoon Mickey Mouse
WHEELER et WOOLSEY et Dorothy Lee dans
"SILLY BILLIES"
Phillips Holmes, Mae Clarke dans "HOUSE OF 1,000 CANDLES"
RIN TIN TIN: "The Wolf Dog" ép. 8

FRANCAIS DERNIERE JOURNEE
Vue Française remplie d'action
LE NAUFRAGE
GENE AUTRY: "RED RIVER VALLEY"
"Adventures of Frank Meriwell" ép. 2
Comédie — Cartoon — Sujets Courts

AU CAPITOL



LAWRENCE TIBBETT, qui chante en français dans "UNDER YOUR SPELL", au Capitol aujourd'hui et demain, avec un autre grand film.

P.-RICHARD WILLM AU "CANADIEN"

Reprise de "Barcarolle" avec Edwige Feuillère et P. Richard Willm aujourd'hui en matinée et en soirée.

"Barcarolle" est un des plus beaux films tournés par P. Richard Willm cette année. L'intrigue se déroule dans la VENISE enchanteresse. Il a pour partenerre la jolie artiste Edwige Feuillère et Roger Karl un des meilleurs artistes dramatiques de la scène française.

Si vous n'avez pas vu "Barcarolle" rendez-vous au cinéma Canadien en matinée ou en soirée aujourd'hui où il passe pour la dernière fois à Québec en plus du programme régulier "Le Train de Plaisir" et "La Loi du Bagne" avec Harry Baur et Jean Servais.

Dès demain, le Canadien annonce le programme double le plus formidable encore vu : Lilian Harvey dans "Roses Noires" et Grace Moore dans la version française de "One Night of Love" (Une Nuit d'Amour). Demain la représentation est continuelle. — (Comm.)

RIALTO AUJOURD'HUI
Une oeuvre éminemment pieuse consacrée à la gloire du Saint de l'Enfance Malheureuse
"DON BOSCO"
Son Excellence le cardinal Villeneuve n'a eu que des éloges à l'occasion de ce film d'une noble inspiration
DEUXIEME VUE
Voyez le généralissime de la gaieté dans la comédie musicale à succès
JOE E. BROWN dans
Son O'Guns' avec Joan Blondell
MATINEE 10c — SOIREE 15c

CANADIEN TROIS FILMS
AUJOURD'HUI MATINEE ET SOIREE
A 1.00 et 7.00 — DIX VEDETTES COMIQUES — LE TRAIN DE PLAISIR
A 2.20 et 8.20 — HARRY BAUR Jean Servais — LA LOI DU BAGNE
A 3.45, 9.45 — Reprise de BARCAROLLE avec P. RICHARD WILLM EDWIGE FEUILLERE

VICTORIA DERNIER JOUR
Continu de 1 à 11 p. m.
MARCELLE GENIAT PIERRE LARQUEY dans "LA JOUEUSE D'ORGUE"
en programme double avec
PIERRE BRASSEUR RENEE ST-CYR dans 'LES PATTES DE MOUCHE'
Commençant demain
LE GRAND ARTISTE Constant Rémy dans "SOUS LA GRIFFE"
En programme double avec
"PARIS MES AMOURS"
avec PAUL LALLOZ-MONIQUE BERT

PALAIS MONTCALM
14 décembre 1936, 8.30 h. p. m.
Le Cercle Philharmonique
Soliste : EDWIN BELANGER, violoniste
Prix d'Europe, 1932
Prix : $0.55, 0.70, 0.85 taxe comprise.
Billets en vente à la Procure Générale de Musique Enr., 9 rue d'Aiguillon, Tél.: 2-4345

2 GRANDS FILMS AUJOURD'HUI et DEMAIN
IL CHANTE EN FRANCAIS AVEC SA VOIX D'OR
Lawrence TIBBETT in "Under Your Spell"
avec
WENDY BARRIE
Arthur TREACHER
Gregory RATOFF
A 1h.15-4h.-7h.-10h
SECOND GRAND FILM A: 2-30-8.30
MICHAEL WHALEN et JEAN MUIR
"WHITE FANG"
MAT.: 25c.—SOIRS 30c.-40c
CAPITOL
DONNEZ DES BILLETS DE THEATRE POUR NOEL LIVRES AU CAPITOL DANS DE JOLIES ENVELOPPES!

COMMERCE PROFESSIONS — METIERS

LE GUIDE

Du service que vous désirez chaque jour

EAU JAVELLE

Eau Javelle "Excelsior"

VOUS DONNERA toujours satisfaction. Désinfecte en nettoyant. En vente chez tous les bons épiciers. La meilleure sur le marché. Encourager un des vôtres. 105
ROUSSEAU, Prop. 21sept.-78fs C.D.H

SABLAGE

Plancher de bois durs

DURA est le seul fini qui durera aux dures épreuves. Il résistera. Seul autorisé à l'employer E. DUFOUR, 99½ d'Aiguillon. 8-3237. 17nov.-26fs C.D.H

VAISSELLE ET FANTAISIE

Cadeaux de Fêtes

VOYEZ CHAS A. PARENT, Enrg. Assortiment complet de ces lignes. Aussi tapisserie, granit, aluminium, articles de chasse et sport d'hiver en général. 106, ST-JOSEPH, tel.: 4-2451. 9déc.-26fs C.D.H

HABITS, ROBES, MANTEAUX

Sensation à 21 St-Joseph

MONTREAL JOBBING vous offre de vraies économies. Faites une visite. Notre stock d'hiver vient d'entrer. Capots, manteaux pour hommes, dames et enfants; stock de $7,500.00. Prix très bas. Vendeurs prenez occasion de vous faire quelques piastres pour les fêtes en vendant pour vous, réduction de 35%. Catalogue fourni gratuitement sur demande. Linge de tous genres. Plus bas prix en ville. Montreal Jobbing 21 RUE ST-JOSEPH, Québec. 24nov.-26fs C.D.H

MIROIR VERRE INECLATABLE

Alph. Vaillancourt "Miroir"

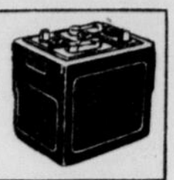
21 POUCES par 36 pouces, oiseauté 1¼ pouce, vitrage général, verre inéclatable plate glass pour auto, prix spéciaux. Ouvrage garanti, exécuté par expert. Prix d'aubaine pour automne ALPHONSE VAILLANCOURT, 64 Ste-Hélène, rés. tél. 2-7757. 10nov.-26fs C.D.H

CHARS USAGES--



Pièces de rechange

ACCESSOIRES de tous genres



A VENDRE, ferraplane sedan, modèle 1936 en parfaite condition. Donnerait la préférence le soir, à M. CHARLES FALARDEAU, Giffard, ou au garage Adrien Boily. 7nov.-6fs-12B

CHEVROLET sedan 1935.
DODGE coupe 1934.
CHEVROLET sedan 1929.
PLYMOUTH sedan 1933.
DESOTO coupe 1932.
NASH sedan 1931.
OLDSMOBILE sedan 1930.
Aussi autres chars tous reconditionnés à neuf. MORISSET & FRERE, 237 rue Prince Edouard, angle Caron, tels: 7158-7159. 12nov.-26fs-12B

GARANTIE DE 3 MOIS

REPARATIONS DE CYLINDRES avec nouveau marteau pneumatique. Nous donnons une garantie de 3 mois, avec inspection. Prix réduit durant l'hiver. Nous ne donnons pas de prix par téléphone. Consultez le GARAGE JOS. LORTIE, 1331½, Ave Taschereau, tél.: 2-0438. 1er oct.-3mois-H

SPECIAL D'AUTOMNE

AUBAINES! CAMIONS! Camions Ford 1936, 2 tonnes avec grue (Hoist) hydraulique; 2 camions Ford '35, 2 tonnes; 2 camions Chevrolet '34, 2 tonnes; 1 camion Dodge '30, 2 tonnes; 1 camion Chevrolet 1931, 1 tonne ½. Tous avec licence. Faut vendre au plus tôt. QUEBEC USED CARS, 230 de la Couronne. Tél.: 3-1915. 3déc.-26fs-12H

LUDGER FERLAND, Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars, neufs ou usagés. Achetons les vieux chars. Paiyons prix raisonnables. S'adresser 105, 1ère AVENUE, tel.: 4-3920. 11déc-12mois

REPARATIONS DE RADIATEURS

Alb. Tessier "Radiateurs"

REPARATIONS, RECONSTRUCTION, de bloquage de radiateurs. Soudure autogène de tous les métaux. Ouvrage garanti, à prix modéré. Une visite vous convaincra. 226 DE LA REINE, coin Couronne tél. 2-3876. Vend. sam.-lundi. 12déc C.D.H

ARGENT DEMANDE

$1,000. ou $2,000., argent à emprunter, sur billet, pour un an, intérêt 5%, garantie morale de tout premier ordre. Ecrire CASIER POSTAL 913, Bureau de Poste, Québec. 3déc 26fs-8H

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, sur 1ère hypothèque, maison à vendre, à Québec et environs. Aussi beaux logements à louer, Courville et Québec. S'adresser L. E. FORTIER, 85 de l'Eglise, tél. 9450, rés. 4-8312. 30oct.-11mois-H

ARGENT A PRETER sur l'automobile ou autres bonnes garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable; aussi collection de comptes. COMMERCIAL FINANCE CORP LTD, 141, Côte de la Montagne. Ch. 13, Edifice Bossé, Québec. 20nov 26fs-7H

ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS à domicile, meubles et outils. Vendons meubles de toutes sortes, parlours, tête complets, commodes, bureaux, guitare, banjo, violon, autoharpe, gramophone, petit chargeur à batterie, linge de seconde main, outils pour traitement chez vous. I. E. BERNIER, 73 du Pont, tél. 3-2319. oct. 12mois-9H

DEUX PETITES FOURNAISES Solex, finies imitation de chêne, pouvant chauffer à l'huile, charbon ou bois, avec connection pour eau chaude neuves, convenant pour n'importe quel appartement. Aussi balance d'épicerie Toledo. S'adresser 828 ST-VALLIER, tél.: 3-2254. 5déc.-26fs-9H

CHAMBRES ET PENSION

ATTENTION.—Maternité licenciée. Honnête, tranquille, repas servis dans chambres. Prix spécial sur place retenue d'avance. Aussi plaçons bébés. S'adresser 10 D'ARTIGNY, tél.: 2-1966. 4déc. 26fs-36H

CHAMBRE ET PENSION

HOPITAL DE LA MISERICORDE — A l'épreuve du feu, site salubre confort moderne, maternité, 3 catégories, aile commune, chambres semi-privées, interne en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, antiseptie, stérilisation, réaction sérologique et traitement de toutes affections. Avantages religieux, aumônier, chapelle, sacrement, édification. Vu rareté des places, demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682 CHEMIN STE-FOY, Québec. 1déc.-26fs-36H

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, une suite de chambres, bien chauffée, usage bain, téléphone, eau chaude, dans maison tranquille, sans enfants. Conviendrait pour couple. S'adresser de 9 hrs à 11 hrs et de 2 à 5 hrs, 118, ST-PATRICE. 11déc.-2fs-37B

BELLES CHAMBRES doubles, grandes ou petites, usage bain, téléphone, maison tranquille, confort, du chez-soi, prix modéré. S'adresser 71, RUE ST-LOUIS, tél.: 2-1994. 9déc.-6fs-37B

GRANDE CHAMBRE, 4 fenêtres, genre boudoir ou avec lit, eau chaude à l'année, avec pension si désirée. S'adresser 81 AVENUE CARTIER, téléphone 2-4463. 9déc.-6fs-37B

TRES BELLE CHAMBRE, à louer, meublée ou non, améliorations modernes, usage bain, téléphone, pour couple si désiré, située à 261 ST-CYRILLE, tél.: 4-2997. déc. 10-11-17-18-19-21-6fs-37B

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

M. JOS. ROY, 189, rue Bagot, avise le public qu'il se tient maintenant chez lui et a à votre disposition 3 carrosses pour noces, baptêmes, sepultures, 3 carrioles de charretier, grande sleigh ouverte à 2 chevaux, téléphones jour ou soir 3-4280. 11déc.-2fs-31B

NOUS AVONS REÇU récemment deux chars de beaux jeunes chevaux d'Ontario, à très bas prix. Pesanteur de 1100 à 1300 lbs. Ces chevaux sont bien dompter et vendus avec garantie par écrit. F. M. BERNIER, 1055, rue St-Vallier, Québec. 1déc.-26fs-31B

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. FORTIN, Erable, merisier 2 pds, scié, livré, 2½ pds slabs, bouleau de merisier, d'épinette. Special la corde bois mêlé $1.80. Résidence 851½ ST-MATHIAS. Cour 80 St-Benoit, tél.: 9481. Aussi demenagement à bon marché. 26nov.-26fs-34B

COUR A BOIS ECONOMIQUE. Bon bois de chauffage de toutes sortes. Charbon à la poche ou à la tonne. Coke 30c la poche ou 4 poches pour $1.00. Livraison dans toutes les parties de la ville. 10, 1ère RUE, Limoilou, tél.: 4-2310. 2déc.-26fs-34B

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

CHARBON, Stove, Chestnut, Welsh, 75c la poche, Buckwheat 60c. Coke 25c. Charbon de bois 25c., charbon de forge 75c. Huile de chauffage. ALBERT ROYER, 171 Aqueduc. Tél.: 6618. 3déc.-26fs-34H

ACHETEZ LE COKE

LE SEUL combustible en sac dont la pesée est garantie. Prix 25c. le sac livré. La tonne (libre) $10.50. Appeler 8088 pour notre projet de chauffage. QUEBEC POWER Co. 19nov 26fs-34H

Charbon Frais miné

REÇU continuellement des mines dans chars fermés, net et sec, pas plus cher. Nous livrons aussi le charbon en petites quantités, pour l'accommodation des clients. LACHANCE & FRERE, 211 Dorchester, tél.: 3-3521. 24nov.-26fs-34H

COMMERCE A VENDRE

POOL - BILLARD

A VENDRE. Voulez-vous acheter la meilleure salle de pool et billard, la plus populaire, rapportant de gros revenus. $25.00, $30.00, $35.00, $40.00 par jour. Meilleur centre d'affaires, en face de la gare du Pacifique. Si intéressé s'adresser Salle Leroux, 385 ST-PAUL, Château Champlain. Personne sérieuse avec capital voulu pourra prendre poste immédiatement. 9déc 4fs-36R

DIVERS A VENDRE

AUBAINES DE COUPONS. — Sur réception de 50 nous vous enverrons franco un bel assortiment de grands morceaux de broadcloth, d'indienne, imprimés assortis pour couvre-pieds, coussins, comfortables, robes d'enfants, etc., le tout formant gros paquet. S'adresser FAUCHER & FRERES, St-Zacharie, Québec. 7déc.-20fs-43B

CUTTER de bonne qualité, carriole, fourniase-tortue, avec brûleur à l'huile, fourniase de passage, voiture de promenade d'été, gramophone portatif. S'adresser 40 DE L'ALVERNE, tél.: 2-5089. 11déc.-26fs-43B

MACHINES A ECRIRE Remington, charriots 10-14-18 pouces, $22.50 à $23.00, toutes en parfait ordre. S'adresser M. GILBERT, 88 St-Vallier, tél.: 2-7218. 11déc.-6fs-43H

DIVERS

MATERNITE LICENCIEE. — Honnête, tranquille, repas servis dans chambres. Prix spécial sur place retenue d'avance. Aussi plaçons bébés. S'adresser 10 D'ARTIGNY, tél.: 2-1966. 4déc.-26fs-44B

TYPEWRITER. Nous avons aude-là 12 machines à écrire Underwood Remington et Royal à partir de $20.00 aucune offre raisonnable sera refusée. E. LACOULICHE, 146 Côté d'Abraham. Québec. Tél.: 4-1869. 13nov.-26fs-44B

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, FRANCAIS, sténographie, comptabilité — Cours commercial complet, classique, préparation pour orevet et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas (angle rue St-Jean), tél.: 2-7490. Cours tout l'été. 23nov.-26fs-46H

MLLE STURTON, 93 Crémazie, tél. 9871. — Cours anglais. Spécialité neuve au goût de l'élève, enseignement garanti, sténographie et chirographie. Bilingues. Traduction faite sur demande. 20mars-j n o.-46B

EMPLOI DEMANDE, HOMME

HOMME, plusieurs années d'expérience dans la reliure de tous genres, prendrait position comme tel ou tout emploi comme gardien de nuit, concierge, etc. Bonnes références. Ecrire CASIER 254, L'Evénement. J.N.O.-47B

FOURRURES

J. B. PELLETIER

A VOTRE SERVICE pour tout travail de fourrure. Dessinateur de modes diplômé et expert en ajustage. Grand choix de fourrures à la mode. Prix modérés. 538 ST-JEAN, tél. 3-3050. Oct. nov-déc 59B

ATELIER OUVRIER

CONFECTION et réparations, les plus récents modèles, ouvrage garanti. Renard, martres, garnitures, etc. Chs visite vous convaincra de nos bas prix. 15e RUE DORCHESTER, tél. 9830 au 31déc.54B

MANTEAU EN SEAL, garni de martre d'Alaska, à vendre à bon marché. S'adresser 38 RUE LATOURELLE. 7nov 6fs-38B

HENRI DION

UN GRAND assortiment de manteaux de toutes sortes, faite sur récente modèles, à vendre à des prix qui vous convien dront. Aussi assortiment complet de renards argentés, mouton de Perse, Hudson Seal, caracul, etc. Réparations de manteaux à prix très bas. 131 DE MAZENOD, tél.: 9702. 14nov.-lundi-merc.-vend. au 16 janv.-35B

"L'EVENEMENT" est édité et imprimé, coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "Le Soleil Ltée" Henri Gagnon, président.

TARIF des annonces classifiées L'EVENEMENT TEL.: 2-6412

Chef du Service :—

J.-A. MORISSET

Téléphone le soir 6719

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 30 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre. NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 1 centin.

23 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT. Tél.: 2-6412
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne. Tél.: 4-0558
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 136, 3e Rue. Tél.: 4-0581
EUGENE PARENT, 29, Avenue du Collège, Ville Beauport. Tél.: 4-5373
M. EDGAR GAGNON, 755, rue St-Vallier. Tél.: 4-0422
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. Tél.: 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue. Tél.: 4-0320
RENE DION, 786, rue St-Vallier. Tél.: 4-0473
Mme L.-P. GARNEAU, 470, St-François. Tél.: 3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Vallier. Tél.: 7840
Pharmacie J.-U. DEMERS, 430, rue St-Jean. Tél.: 2-8168
Mlle BIGAOUETTE, tabaconiste, 1231, rue St-Vallier. Tél.: 4-0421
M. TROTTIER, 595 de la Canardière. Tél.: 4-0061
JOS COTE (Ltee), Succursale No 2, 26, rue St-Jean. Tél.: 4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél.: 2-0203
Succursale No 4, 15, rue Buade. Public Tél.: 2-0286
Succursale No 5, 459, Saint-Joseph. Tel.: 4-0892
Succursale No 6, 321, rue St-Joseph. Public Tél.: 4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean. Tél.: 4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph. Tel.: 4-0484
Succursale No 11, 176, 3e Avenue. Tél.: 4-0623
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. Public Tél.: 2-0395
Succursale No 13, 15, Chemin Ste-Foy. Public Tél.: 4-0262
Succursale No 14, 353, rue St-Paul. Tél.: 2-0117

FOURRURES

PHIL PPE BRETON

VOTRE MANTEAU a-t-il besoin de réparations? En désirez-vous un neuf? Venez vous convaincre par vous même du nombreux choix de manteaux garnitures, martres et renards que nous avons en main. Notre assortiment est des plus complet. Coupe et ouvrage garantis. Ecoutez nos programmes à CKCV tous les jours. 132 ST-OLIVIER, tél.: 8656. 8sept-78fs-H

GARAGE A LOUER

REMISAGE D'AUTOS

REMISEZ pour l'hiver votre auto ou véhicule d'été, dans l'une des bâtisses du Parc de l'Exposition, suivant un système nouveau et avantageux. Adressez-vous au surintendant, M. ULDERIC GAUVIN, sur place, ou par téléphone au numéro 4-2721. Lundi-merc.-vend.-18déc.-60H

MEDECIN

DOCTEUR CHS RINFRET, voies genito urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques 89 ST-JOSEPH, App. 101. Heures de bureau: 9 h. à 11 h. a.m., 2 h. à 4 h. p.m. le soir de 7 h. à 8 h. TEL.: 4-4061. 18nov.-26fs-H

LOGEMENTS A LOUER

CHEMIN STE-FOY, No 297, logements 7 pièces, plus chambre bain toilé, chauffés, eau chaude à l'année. Refrigérateur, garage chauffé. Maison neuve, finis très moderne. Prêt 1er février. S'adresser sur les lieux. TELS.: 1949—3-4840—6983. 9déc.-26fs-H

LOGEMENT A LOUER, 328 St-Cyrille, 6 pièces et chambre de bain, très propre, occupation immédiate. S'adresser TEL.: 7797. 3déc.-12fs-73B

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER — Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 118-120 RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484. 2oct.-12mois-H

TEINTURERIE MATHIEU, Ltée, 42 ST-ALBERT, tél. 4-1600. Teinture-nettoyage à sec, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Service prompt et courtois. Acceptons commande par malle. 19oct.-3mois-H

OBJETS PERDUS

PERDU. — Couteau de chasse dans étui cuir drab, de l'avenue des Erables, rue Marquette jusqu'à 402 St-Cyrille. Récompense promise. S'adresser à M. DUQUET, 402 St-Cyrille. Tél.: 3-2789. 10déc.-6fs

ON DEMANDE A ACHETER

ACHETONS VIEIL OR, VIEIL ARGENT, bijoux, montres, chaines, dents, pièces d'or, argenteries diverses, payons plus hauts prix. Evaluations gratis. RAFFINERIE DE L'EST, 74 St-Joseph, chambre 16, Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097. 5déc.-26fs-86H

NOUS ACHETONS linge de seconde main pour hommes, femmes et enfants. Plus hauts prix payés. Allons à domicile. S'adresser TEL.: 4-3103. 18nov 26fs-86B

NOUS ACHETONS linge, bijouteries, diamants, argenterie, articles sports, instruments musique, sac en cuir, carabine, fusils, lunettes d'approche. Pour plus haut prix appeler 4-1431. Toutes transactions confidentielles LOUIS ENRG, 28 St-Joseph. Vend.-lundi-merc.-2janv.-86H

RASOIR ELECTRIQUE "Schick" de seconde main demandé. Doit être en bon ordre, avec faculté d'essai raisonnable. Faire offre à CASIER 258, l'Evénement, spécifiant prix désiré, nom, adresse et numéro de téléphone. J.n.o.-86B

Les Enchères Marceau Enrg

12 RUE ST-JOSEPH, tél.: 5301. Québec. Vente à l'encan tous les vendredis à 2 heures p.m. Si vous avez des choses à vendre, confiez-nous vos objets, peu importe le genre, nous vous les vendrons à nos enchères du vendredi. Vous serez satisfaits. TELEPHONEZ 5301. Nous irons les chercher. du 24 au 29oct.



DENISE — EPISODE No 0-28 — **Par Frank Godwin** (Copyright Public Ledger Inc.)

SALONS de COIFFURE

Salon de Salaberry

AVIS. — Pour avoir une bonne coiffure et tout ce qui concerne la chevelure consultez nos experts. Soyez assurés d'une entière satisfaction. Mlles Pepin, Barrette, Dufour. M. MARCOTTE, Salon de Salaberry, 617, St-Jean. Tél.: 3-4760. 30nov.-26fs-H

Service Helene Curtis

MANUFACTURIERS MACHINES à permanents Helene Curtis et séchoir Helene Curtis et tous accessoires nécessaires pour le salon de coiffure. Machines permanents et séchoirs usagés à vendre. 59 ST-JOSEPH, tél.: 2-4899, gérant Jean Crépeau. 4déc. au 31déc

Garanti pour 12 mois

PERMANENT GARANTI à l'huile, 12 mois, avec huile française, indéfrisable, $10.00 pour $1.50; pour 10 jours seulement, aussi $12.00 pour $3.00. Donnez votre appointement immédiatement. Machine sans fils ou autres. Salon LaRose, 87 DE L'EGLISE, coin St-Joseph, tél.: 8021. 18nov.-26fs-H

Salon Louisette

339, RUE ARAGO, tél.: 2-8380, Mlle Simone Bérubé, prop. Nouveau permanent "Jamal" sans machine, sans électricité. Permanent Shelton à l'huile $1.50 à $5.00. Tous genres coiffures. Traitement à l'huile "Sun-Aero" au 31 déc.-H

Mlle B. Roy, Coiffeuse

ATTENTION. Permanent Nu-Ray sans machine et sans chaleur. Permanent Lido sans électricité, aussi Shelton, garanti sur cheveux plus difficiles. Coiffures tous genres. Prix modérés. 240 ST-JEAN, Appt 3, tél.: 2-7926. 11nov.-au 31 déc.-H

Salon Gaieté

ATTENTION. Permanents à l'huile $1.50 et $2.50. Permanent individuel, régulier $5.00 pour $3.50. Komol, Marcel, ondulations à l'eau, papier, etc. Spécialité: Teinture de cheveux. Mme B. RICHARD, 821A St-Jean, Tél.: 3-4029. au 31 déc.-C.D.H

Salon Populaire Enr.

ACME SANS FIL $1.50 à $5.00. Permanent Hélène Curtis, 1 minute $2.50, permanent sur machine à fils $1.50 et plus. Tous genres de coiffures. Satisfaction garantie. E. BLOUIN, Prop., 117 Hermine, tél.: 2-3547. au 31 déc.-C.D.H

Salon "La Vogue"

VOTRE TOILETTE des fêtes est incomplète sans un Permanent, donné par nos coiffeuses expertes. Spécialité coupe de cheveux. Retenez votre appointement pour les fêtes. 419, ST-JEAN, tél.: 4-4710. 18nov.-26fs-H

Achetez les marchandises annoncées dans l'"Evénement"



Ajoutez le confort a la joie

Bientôt les fêtes: un foyer bien chaud met le comble à la joie. Que vous chauffiez au bois ou au charbon, tous les jours dans les petites annonces de l'"Evénement" l'on vous offre du combustible à des prix très bas.

Lisez chaque matin

LES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT

REPARATIONS DE MATELAS

ROYAL MATTRESS CO

NOUS REPARONS et stérilisons différentes qualités de matelas, feutre-laine, crin et matelas à ressorts. Attention spéciale aux appels téléphoniques. TEL.: 3-0503, 167 Avenue Renaud. 5déc.-26fs-H

REPARATIONS DE MATELAS. Faites reparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations commerciera LOUIS ROUSSEAU, 486, 3ème avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. 30nov.-26fs-H

IMMEUBLES

Emile Brousseau

IMMEUBLES ASSURANCES

355 ST-JEAN — TEL.: 2-8768

FAUBOURG ST-JEAN BAPTISTE. Maison 4 logements, en bon état, grande cour. Vente prix modéré.

LIMOILOU. Maison en bon état, 3 logements. Bons revenus, système chauffage, 1er étage, grande cour et garage. Prix $6,500.

ST-ROCH. Maison, un seul logement, 6 chambres, cave et cour. Prix $1,300. Acompte $300., balance payable comme loyer. 4déc.-26fs-114H

ALBINI SAMSON

AGENT D'IMMEUBLES. — Achat, vente, échange de tous genres de propriétés par toute la province. S'adresser 11 King-Ouest, Sherbrooke, tél.: 510. 28nov.-26fs-114B

P.-F. Laliberté

ACHETEZ DES MAINTENANT, maison neuve, 3 logements 6 chambres, plus chambre de bain avec $300.00 comptant, balance comme loyer, St-François d'Assise. Aussi terrains, offre sollicitée. TEL.: 8281. 23août-12mois-114B

OBSEQUES DE MME LOUIS DESCHENES

Les obsèques de madame Louis Deschênes, née Anne Whilan, décédée le 6 décembre, à l'âge de 68 ans, ont eu lieu, jeudi matin, le 9, en l'église de Saint-Coeur de Marie. Un éloquent tribut d'hommage a alors été rendu à la mémoire de la regrettée défunte. Un cortège nombreux et imposant a escorté la dépouille mortelle de la maison jusqu'à l'église ou la cérémonie funèbre fut très imposante. C'est le R.P. Quelo, eudiste, curé, qui a fait la levée du corps cependant que le service a été chanté par le R. P. David, eudiste, assisté du R. P. Coquereau et de M. l'abbé Légaré, qui agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre. Pendant le service des messes basses aux autels latéraux ont été célébrées par le R. P. Quelo et M. l'abbé Lucien Laliberté cependant que la chorale de la paroisse a fait entendre un magnifique programme musical.

Lorsque le cortège se mit en marche, une voiture de tributs floraux ouvrait le défilé. A la suite du char funèbre, le deuil était conduit par l'époux de la défunte : M. Louis Deschênes; ses fils, MM. Louis-Miville et Robert Deschênes; ses petits-fils, MM. Maurice et Robert Deschênes; son gendre, M. H.-G Bruneau.

Dans l'imposant cortège, a la suite des membres de la famille, on remarquait : MM. Yvan Vallée, sous-ministre des Travaux Publics, le commandeur F.-X. Lavoie, le chevalier J.-S. Matte, Paul Grenier, N. P., L.-C. Jacques, N.P., Hubert Simard, échevin, P.-J. Leonard, J.-K. Leonard, J.-E. Moore, Jos. Daoust, de Montréal, A. Atchison, le docteur C.-A. Gauthier, Edgar Clément, le docteur G. Laroche, W.-P. Laroche, J. Cloutier, H. Rancourt, Armand Laforce, L.-A. Trépanier, P. Lachance, F.-X. Fafard, A. Giguère, P.-A. Boutin, Nap. Kirouac, P.-A. Catellier, A.-A. Lacasse, J.-A. Asselin, Donat Déchêne, Léo Bouchard, L. Roberge, Tancrède Avard, P.-H. Montreuil, Chs Montreuil, Geo. Gauvin, J.-E. Boivin, J.-L. Langlois, Laurent Picard, Gérard Picard, J.-A. Barnabé, J.-C. Morency, Ros. Carrier, A. Côté, C.-A. Beaupré, Jos. Bilodeau, Ls Savard, A. Thivierge, Ludger Gagnon, P.-E. Fecteau, J.-C. McDermouth, Arm. Matte, Geo. Malouin, Arsène Marcotte, Paul Samson, R. Langlois, Omer Guay, Luc Fontaine, Réné Raymond, J.-A. Feuiltault, Léo Monaghan, Jos. Rochon, Arth. Lemieux, Benoit Lemieux, Jos. Picard, N. Lachance, Jos. Morel, J.-A. Delisle, Naz. Lachance, J.-Edmond Dubé, Clément Gauthier, H. Bastien, O. Proulx, J.-M. Paquet, C. Morel, J. Perron, Alf. Desmeules, R. Lemay, E. Voyer, S. Roy, W.-B. Fitzpatrick, J. Gauvin, Arth. Thivierge, Geo. Audet, J. Cloutier, H. Rancourt, Arm. Laforce, J.-P.-E. Mercier, J.-E. Moisan, W.-H. Sample, G.-A. Lamontagne, Lionel Lapointe, James Brown, J.-A. Légaré et Jos. Plamondon.

La maison Sylvio Marceau avait la direction des funérailles.

L'Evénement prie les membres de la famille en deuil, d'agréer ses plus sincères condoléances.

Les stocks d'huile ont diminué de 5,049,000 barils durant octobre 1936 tandis que les stocks de gazoline ont diminué de 528,000 barils.

Les expéditions d'acier de U. S. Steel Corporation ont diminué de 124,774 tonnes durant le mois de novembre 1936.

NON CLASSIFIEES

CAFE PIERROT "HUITRES"

CAFE PIERROT 34 St-Pierre. Si vous voulez manger de bonnes huitres frites, soupe aux huitres, ou sur écaille, venez au Café Pierrot. Aussi repas réguliers à toute heure. PIERRE CARRIER, Prop. 25sept.-78fs-115B

F. ROBITAILLE, PLOMBIER

LICENCIE. 71 Fraser, tél.: 3-1665. Réparations générales de système de chauffage, posage d'amiante aux fournaises, plomberies de toutes sortes, réparations de couvertures, etc., etc. Prix modérés. Ouvrage garanti. 10oct.-3mois-118B

DENTISTE

Dr ARMAND ST-JOH

24 COTE DU PALAIS, Chirurgien-Dentiste, tél.: 2-2153. Heures de bureau: 9 à 12 a.m., 2 à 5 p.m. Le soir sur appointement. 8oct.-12mois-H o-B

Eon "Le Fleuriste"

POUR CADEAUX DE NOEL. Venez chez Eon, où vous trouverez un grand assortiment de plantes, fleurs coupées centre de table et buche de Noël, à tous prix. 86, RUE ST-JEAN, tél.: 4-2703.

P. Breton, "fourrure"

152 RUE ST-OLIVIER, tél.: 8656. Cadeau qui fait toujours plaisir c'est un beau manteau de fourrure en seal, mouton de perse, rat-musqué, kolinsky avec manchon. Confectionné par PHILIPPE BRETON.



SUGGESTIONS DE TOUS GENRES A L'OCCASION DES FETES

Pour lui

Gauvin & Gauvin

AVIS. Il vous plaira de venir faire le choix de vos cadeaux au magasin des 1000 cravates, 336, RUE ST-JEAN, coin Ste-Geneviève.

St-Cyr & Frère

ASSORTIMENT complet de violons, mandolines, guitares, accordéons, banjos, ukeleles. Réparations de phonographes et de radios de tous genres. 70, RUE ST-JOSEPH, tél.: 4-3015.

Pierre Denis

ACHETONS poêles cuisine, poêles-fournaises de toutes sortes. A vendre set de chambre, bureaux de toilette, chaises cuisine, Radios, fauteuils, couchettes sommiers, matelas, set salon, divanette, etc. 188 DU PONT, tél.: 4-0388.

Bagues argent 49c

AVEC NOM GRAVE. Faites le tour de votre doigt avec un papier pour la grandeur. Aussi bracelet d'identification avec nom gravé 49c. Même manière de mesurer. Envoyez 49c avec mesure à CASIER 259, L'Evénement. au 31déc.-H

Uld. Bédard 'fourrures'

DONNEZ, cette année, un cadeau utile. Venez voir notre assortiment de manteaux de Mouton Perse, Chat Sauvage, Rat musqué avec manchon. Confection de première qualité et prix modérés. Ouvrage garanti. 244 RICHELIEU, tél.: 3-4892.

Chez Gaspard Huot

GRAND CHOIX de robes de chambre, foulards, gants, chaussettes, etc. Paletots et complets sur mesures. Confection garantie. Grand choix de chapeaux à partir de $3.85, 31, RUE ST-JEAN.

Maison Samuel Bédard

HORLOGER, BIJOUTIER, OPTICIEN. Le meilleur endroit pour faire vos achats des fêtes est sans contredit la maison Samuel Bédard, 333, ST-PAUL. Notre voyageur est de retour d'Europe avec les plus grandes nouveautés de montres et de bijoux.

Guitares ! Guitares !

HAWAIENNE, Espagnole ou ténor. Donnez cours de guitare à votre fils, fille, ou ami ou un instrument à cordes. Cours modernes, rapides, privés, par correspondance ou à domicile. Prix modérés, conditions faciles. Studio Oahu. Ecoutez programme artistes Oahu à CHRC, T.-W. Gagnon, suite 4, 74 ST-JOSEPH. Tels. Studio 2-3700, rés. 4-3802. Ouvert le soir.

Café l'Aigle Canadien

J. EMILE BOIVIN, Prop. Durant le temps des fêtes venez prendre un bon repas, à un bon restaurant canadien français. Bière et Vin servis avec repas. 26-30, RUE ST-NICOLAS.

Drolet & Fortin Enrg.

LE PLUS BEAU CHOIX de smokings, robes de chambre, chemises, foulards, gants, cravates, bretelles, bas, chaussures, boîtes de fantaisie pour mouchoirs, bretelles, chaussures, etc. Habits et pardessus, vendus aux prix de manufacture. Toutes nos marchandises mises dans jolies boîtes. Devise: Nouveauté, qualité. 255, ST-JOSEPH, tél.: 9246.

E. Langlois tabaconiste

MESSIEURS. Pour un cadeau de fumeur vous aimes toujours à trouver quelque chose de nouveau. Notre choix cette année, est des plus varié. Voyez nos vitrines. Edgar Langlois, 40-42, RUE ST-JEAN.

Cadeaux Angleterre et France

NOUS AVONS EN MONTRE un très bel assortiment de marchandises anglaises pour hommes: robes de chambre, gilets de maison, pyjamas de soie, chaussettes, cravates tissées à la main, gants "Sleep" foulards de soie. Pour dames, gants et bas de soie. Will-J. Whelan, 14 RUE ST-JEAN.

Couet & Petitclerc

TABACONISTE, 46½, St-Joseph. Assortiment complet pour les fêtes: tabac, cigares, cigarettes, boîtes de chocolat, coiffrets, articles de fantaisie. Aussi grand choix de cartes de luxe, importation française pour Noël et le Jour de l'An. TEL.: 2-0474.

L.-O. Pouliot

VITRES, peinture, ferronneries générales, chasse, pêche, sas et chaudières à charbon, chaudières à vidange, caoutchouc pour portes et fenêtres, gourets, rondelles. Demandez nos prix. L.-O Pouliot, quincaillier, 430, ST-JEAN, tél. 2-8337.

H. Falardeau, bicycles

A L'OCCASION DES FETES donnez à votre garçon ou fillette un joli bicycle, tricycles, bottines à patin, patin, pads, hockey. Réparations de bicycles à prix modéré. 824½ RICHELIEU, tél.: 5494.

Restaurant St-Jean

469 ST-JEAN, en face de l'église St-Jean Baptiste. Repas de chez nous, à prix modique, prix spécial à la carte. Encouragez l'un des vôtres. PIERRE GOULET, gérant.

Arthur Cloutier

150 RUE DU PONT, bottes de pêche et chasse de tous genres. Bottes d'orignal et biroux, en étoffe du pays, pour arpenteurs. Réparations de bottes de ski, ainsi que bottines de hockey, gants pads, etc.

Pour elle

H. Poitras fourrures

A L'OCCASION DES FETES offrez un cadeau pratique. Notre grand assortiment en fourrures nous permet de vous offrir des prix que vous ne pouvez croire. 70 DOLBEAU, près des Franciscains, tél.: 6594.

Salon Blais

A L'OCCASION DES FETES. Donnez votre appointement pour tous genres de coiffures au Salon Blais. Spécialité: Permanent à la vapeur. Ouvrage garanti

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles

GODIN. — A Québec Ouest, le 10 décembre 1936, à l'âge de 11 mois et 8 jours, est décédé Jean-Marie, enfant bien-aimé de M. Alberi-G.-M. Godin et de Dame Marie-Jeanne Roy.
Les funérailles auront lieu vendredi après-midi, à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 32 16ème Avenue, Québec-Ouest, à 3.45 heures, pour l'église Notre-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière St-Charles. 1fs

LABRECQUE. — A Lévis, le 9 décembre 1936, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Cyrille Labrecque, époux de feu dame Antoinette Allard.
Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures 30, en la chapelle de l'Hospice St-Joseph-de-la-Délivrance, et l'inhumation sera faite au cimetière paroissial. 10déc.-3fs

L'HEUREUX. — A Québec, le 10 décembre 1936, à l'âge de 23 ans et 10 mois, est décédée Mlle Marie-Anne-Jeannine-Laurence L'Heureux, fille de M. J.-E. L'Heureux et de feu dame Rosina Letarte.
Les funérailles auront lieu samedi, 12 décembre, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire No 266, rue St-Luc, à 7.45 heures, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Sauveur. 1fs

PEACHY. — A Québec, le 8 décembre 1936, est décédée Mlle Athala Peachy.
Les funérailles auront lieu ce matin, à 9 heures.
Départ de l'Hôtel-Dieu à 8 heures 45, pour la Basilique Notre-Dame de Québec et de là au cimetière Belmont. 1fs

ROY. — A St-Anselme, le 10 décembre 1936, à l'âge de 77 ans 6 mois, est décédée Mlle Elmire Roy. Elle laisse pour pleurer sa perte son frère Jules, sa belle-sœur, Mme Jules Roy, deux neveux et cinq nièces.
Les funérailles auront lieu à St-Anselme, Dorchester. 11déc.-1fs

SERVICES FUNERAIRES

GAUVIN & GAUVIN

AVIS. En plus de bas, chemises, chapeaux et tout article de deuil Le Magasin aux 1000 Cravates est renommé par ses cravates à 50c. 336 ST-JEAN tél: 2-1804, rés. 7412.
10nov.-26fs-Service funéraire-H

AU SALON FLEURI ERRG.

COURONNES MORTUAIRES, corbeilles et décorations de toutes sortes, grandes variétés de fleurs naturelles et artificielles. Spécialité: fleurs pour Tag-Day. 362, RUE ST-JOSEPH, tél.. 5068.
au 30 janv. 37

J.-E. LEFEBVRE "Fleuriste"

SPECIALITES: Bouquets de mariées, naturels et artificiels, morceaux mortuaires et fleurs pour toutes occasions. Maison fondée en 1908. 54 COTE DU PALAIS. tel. 3-2180.

L'AIDE DE LA VILLE EST ASSUREE A L'ASSOCIATION

(Suite de la page 3)

d'une manière ou d'une autre, nous pourrions fournir une occupation saine et sanitaire à nombre de jeunes gens exposés à tous les dangers moraux et physiques de la rue. En 1925, nous avions recueilli plus de $8,000, mais cette année, il faut tenir compte de la dépression, et nous n'avons pu recueillir autant d'argent, bien que les citoyens se soient montrés généreux. Inutile de vous dire la nécessité du tourisme d'hiver chez nous; nous l'avons exposée au cours de notre campagne.

MM. Henri Clément et Roland Casault ont également abondé dans le même sens, soulignant tous les avantages que Québec peut retirer des sports d'hiver et du tourisme dont toute la population bénéficierait directement ou indirectement.

A ce stage de l'entrevue, le maire Grégoire a fait remarquer aux délégués : "Pourriez-vous nous dire quel sera votre programme de sports d'hiver, et comment vous disposerez des souscriptions ?

M. J.-A. McManamy. — "Nous voulons construire un tremplin, et réclamer pour la ville de Québec les événements qui se rapportent aux championnats de skis au Canada. Nous n'avons pas encore choisi l'endroit où ce tremplin sera érigé, mais nous serions heureux de voir la ville fournir ce terrain et la main d'oeuvre pour la construction du saut. Nous pourrions fournir, pour notre part, les matériaux de construction. De plus, nous allons souscrire $800 pour le derby de chiens qui attirera ici nombre de touristes. Nous voulons, en un mot, créer ici un centre permanent des sports d'hiver.

Le maire Grégoire. — "Avez-vous l'intention de mobiliser les clubs de raquetteurs, les clubs de hockey...?

M. McManamy. — "Nous n'avons pas suffisamment d'argent pour cela cette année; le tremplin pour skieurs coûtera assez cher.

M. Henri Clément. — "Nous voulons avant tout établir un système permanent".

M. Roland Casault a donné ensuite quelques détails techniques sur la construction du tremplin et le site qui pourrait convenir en soulignant toutefois qu'aucune décision n'a été prise à ce sujet. M. Casault est un ancien champion du saut en ski à Québec.

Dans la suite, le maire J.-E. Grégoire a fait remarquer aux délégués : "Nous étions à discuter un octroi de $100 pour le 'bonspiel' quand vous êtes arrivés. Je tiens à vous féliciter de vos activités. Nous avons besoin de jeunes gens actifs comme vous qui s'intéressent au tourisme d'hiver. Vous voulez attirer des touristes, et nous sommes de votre avis. Si le tourisme laisse beaucoup d'argent dans notre ville, nous aurons moins de chômeurs. L'argent voté pour de telles fins n'est pas de l'argent jeté au vent. Le commerçant qui dépense pour faire des étalages dans ses vitrines agit ainsi pour attirer ses clients, et il en est ainsi de l'argent voté pour le tourisme. Le cultivateur ne jette pas son grain aux poules par simple plaisir, mais parce qu'il sait que ses poules lui rapporteront de l'argent. Nous faisons un placement en aidant le tourisme d'hiver. J'attendrait les rapports de vos techniciens sur la construction du tremplin, et je serai au premier plan pour plaider votre cause au milieu de mes collègues et vous aider. Nous serons toujours heureux de seconder les mouvements sérieux destinés à attirer des étrangers ici".

Dans la suite, la délégation s'est retirée en remerciant la ville de l'accueil reçu au comité exécutif.

Heures de bureau: de 9 h. a.m. à midi et de 2 à 6 h. p.m. Samedi: 7 à 9 h. p.m.

DOCTEURS

HOULE & LAFOREST

DENTISTES

78, Rue St-Joseph — Tél.: 4-4841

$100 POUR LE BONSPIEL

(Suite de la page 3)

perçue sur les amusements. De plus, les hôtels, taxis, salles à manger, buanderies d'hôtels, retirent des sommes énormes de tous les mouvements qui attirent des touristes ici. Les sports constituent un élément de bien-être et de progrès dans notre ville. Il faudrait que ceci soit bien compris de toute la population. L'Italie, la France, et la Suisse ne négligent rien pour encourager les sports en tout temps de l'année, et on sait quel beau succès ces centres ont obtenu jusqu'à date".

L'échevin P. Bertrand: — "Vous avez enlevé la pension des vieux. Vous leur avez ôté $5 par semaine. On a enlevé du pain à ceux qui avaient faim, et maintenant on va dépenser pour les sports d'hiver".

Le maire Grégoire. — "Il ne s'agit pas seulement du sport, mais plutôt du tourisme d'hiver. "Il ne s'agit pas de dépenser de l'argent, mais d'en faire".

L'échevin Bertrand. — "Ce n'est pas avec le "curling" qu'on va attirer des milliers d'étrangers ici. Ce sont tous des gens riches qui n'ont pas besoin de cet octroi.

Le maire Grégoire. — "Ce n'est par pour les organisateurs que nous payons, mais nous faisons un placement qui rapportera à toutes les classes de la population".

L'échevin Bertrand. — "On ne cesse pas de distribuer des octrois depuis le dernier budget."

L'échevin Dinan: "J'approuve les remarques du maire. Cet octroi est une garantie pour les visiteurs, et il démontrera que la ville seconde tous les mouvements en faveur du tourisme d'hiver. Ce n'est pas le club de "curling" qui fera de l'argent dans tout ceci. Je dis même que nous n'avons pas suffisamment de sports d'hiver à Québes, et je suis entièrement favorable à cet octroi de $100 pour le prochain "bonspiel".

Dans la suite, le comité a été unanime à approuver le vote de cet octroi de $100 aaux organisateurs du prochain "bonspiel" à Québec.

OTTAWA ETAIT PREPARE

(Suite de la 1ère page)

TOUS LES SUJETS BRITANNIQUES AFFECTES

Cette question ne concerne pas seulement les sujets de Sa Majesté dans le Royaume-Uni. Elle concerne profondément tous les sujets habitant le Commonwealth des nations britanniques. D'après les relations constitutionnelles actuelles, il est nécessaire que le gouvernement et le parlement de chaque membre de la communauté britannique prennent les mesures nécessaires. Cette nécessité découle du statut de Westminster qui fut établi par le parlement du Royaumt-Uni en 1931 lequel, comme son titre l'indique, fut adopté "pour donner effet à certains voeux formulés par les conférences impériales de 1926 et 1930".

Le préambule du statut se lit comme suit :

"Considérant qu'il est expédient et à propos, puisque la Couronne est le symbole de la libre association des membres de la communauté des nations britanniques et que ces dernières se trouvent unies par une allégeance commune à la Couronne, d'exposer sous forme de préambule à la présence
à la présente loi qu'il serait conforme au statut constitutionnel consacré de tous les membres de la communauté dans leurs rapports réciproques, de statuer que toute modification de la loi relative à la succession au trône ou au titre royal et aux titres reçut désormais l'assentiment aussi bien des parlements de tous les dominions que du parlement du Royaume-Uni".

SITUATION SANS PRECEDENT

La situation présente est sans précédent. Des questions se posent quant à la procédure à suivre pour exécuter cette disposition du statut de Westminster lesquelles questions ne furent pas envisagées quand le dit statut fut élaboré et adopté. L'entente constitutionnelle énoncée dans le préambule exige l'assentiment "aussi bien des parlements de tous les dominions que du Royaume-Uni" pour modifier la loi relative à la succession au trône. Les mesures qui doivent être prises pour donner effet à l'instrument d'abdication de Sa Majesté constituent une telle modification. Mais le temps presse. Il est entendu que le désir de Sa Majesté, aussi bien que du gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni, est que la législation nécessaire soit présentée immédiatement. En ce qui concerne le Canada, le parlement a été convoqué pour le 14 janvier.

LE PARLEMENT NE PEUT TENIR DE SESSION SPECIALE

Il ne pourrait se réunir en session spéciale avant qu'un acte définitif soit posé par Sa Majesté qui demanderait à être considéré par le parlement. Etant donné nos conditions géographiques, si le parlement était convoqué immédiatement, il ne pourrait se réunir à temps pour prendre les mesures nécessaires avant ou en même temps que le parlement du Royaume-Uni. Dans ces circonstances, le gouvernement canadien adopte une ligne de conduite permettant tout d'abord, d'assurer au point de vue légal, que l'abdication de Sa Majesté et l'accession de son successeur produisent leurs effets au Canada en même temps que dans le Royaume-Uni et, en second lieu, de préserver l'entente constitutionnelle susdite. Pour accomplir le premier but, des mesures seront prises par le gouvernement du Canada en vertu des dispositions de la section 4 du statut de Westminster, qui se lit comme suit :

IL FAUT UNE DECLARATION EXPRESSE

"4—Nulle loi du parlement du Royaume-Uni adoptée postérieurement à l'entrée en vigueur de la présente loi ne doit s'étendre ou être censée s'étendre à un dominion, comme partie de la législation en vigueur dans ce domaine, à moins qu'il n'y soit expressément déclaré que ce dominion a demandé cette loi et a consenti à ce qu'elle soit édictée".

Après avoir reçu hier matin la déclaration du roi et l'expression de son désir, un arrêté de Son Excellence le gouverneur général en conseil fut approuvé incorporant la requête et l'assentiment nécessaire en vue de l'adoption des lois appropriées en ce qui concerne le Canada par le parlement du Royaume-Uni et le gouvernement du Royaume-Uni fut avisé en conséquence. Pour ce qui est du second but, le gouvernement invitera le parlement dès l'ouverture de la session à prendre les mesures nécessaires pour donner son assentiment à la modification dans la succession.

LA POSITION DES DIVERS DOMINIONS

Il peut y avoir intérêt à noter qu'il y a quelques différences dans la position des divers dominions vis-à-vis du statut de Westminster. Chaque dominion, en 1931, a demandé formellement l'adoption de ce statut. Il fut prévu cependant que certains articles, dont l'article 4 ne s'appliqueraient à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande qu'une fois adoptés par leurs Parlement respectifs. Aucun de ces deux pays ne l'a fait. L'Afrique Sud, d'autre part, a passé en 1934, l'acte du status de l'Union, lequel comporte certaines restrictions additionnelles relativement à l'application d'une loi du Royaume-Uni à l'union. En ce qui concerne les divers dominions certaines différences ront nécessaires dans la forme de l'acte du Royaume-Uni, différences qui sont consignées dans le préambule de cet acte.

Le statut s'applique dans son ensemble au Canada, et celui-ci, par conséquent, en vertu de l'article 4, se voit garantir qu'aucune loi du Parlement du Royaume-Uni ne s'appliquera au Canada à moins que ce dernier n'en ait auparavant expressement demandé l'application et n'ait consenti à ses termes. Aussi, le gouvernement du Canada, après avoir pris connaissance de la déclaration et du désir du roi, a demandé cette application et y a consenti tel que ci-dessus, et cette demande ainsi que ce consentement seront consignés dans les dispositions de l'acte du Royaume-Uni.

COMMENT AGIT LA GARANTIE

La même garantie n'agit pas exactement de la même manière à l'égard de tous les dominions, de sorte qu'il y aura lieu à de légères différences de rédaction en ce qui les concerne. L'emploi des mots "demande et consentement" n'a pas trait bien entendu à l'initiation de la procédure, mais incorpore la formule de garantie expressément prévue dans le statut.

Pour ce qui est de la convention d'ordre constitutionnel qui requiert l'assentiment du Parlement canadien pour toute modification de la loi relative à la succession au Trône, elle sera affirmée et il y sera pourvu dans toute la mesure compatible avec les circonstances de temps et de lieu, non moins qu'avec les nécessités impératives et pratiques qui ont dû être affrontees par le gouvernement en cette occasion sans précédent.

LE TEXTE DE L'ACTE D'ABDICATION

L'instrument d'abdication que Sa Majesté a communiqué personnellement à ses sujets se lit comme suit:

Je, Edouard VIII, roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des territoires britanniques au-delà des mers, empereur des Indes, déclare par les présentes avoir décidé irrévocablement de renoncer au Trône, pour moi-même et pour mes descendants, et je désire que le présent acte d'abdication prenne effet immédiatement, en foi de quoi j'y ai apposé mon seing ce dixième jour de décembre mil neuf cent trente-six en présence des témoins dont les signatures apparaissent ci-après.

Signé Edouard R. I.

J'ai signé le présent acte en présence de mes trois frères, LL. AA. Royales le Duc d'York, le duc de Gloucester et le duc de Kent.

Signé en présence de
Albert
Henry
George

Des mesures ont été prises pour publier l'instrument d'abdication dans une édition spéciale de la Gazette du Canaa dès la réception du texte de l'instrument d'abdication par Son Excellence le gouverneur-général.

Il ne me reste à ajouter que je suis certain que la éclaration de Sa Majesté, telle que je viens de vous la communiquer, sera reçue avec un profond regret dans tout le Canada.

CETTE HORLOGE

d'une valeur de

$125.00



est exposée dans l'une des vitrines de l'édifice du Quebec Power, rue St-Joseph. Elle sera raflé le 17 décembre au profit de l'église du St-Esprit.

3 billets pour ..... .10



Avec un organisme sain vous aurez une vie rayonnante. Quand le sang est pur, le corps est résistant, la peau est belle, la vitalité est grande. Quelle facilité pour tous d'acquérir tout cela: il vous suffit de prendre régulièrement de l'URODONAL qui est l'éliminateur parfait de tous les déchets et poisons du sang. La cure d'URODONAL évite *rhumatismes, sciatique, gravelle, lumbago, névralgies, obésité, migraines, artériosclérose.*

URODONAL

Prolonge la jeunesse

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Ecrivez à Caster Postal 27, Station N. Montréal, pour recevoir brochure gratuite.

CHATELAIN — C'est un produit CHATELAIN LA MARQUE DE CONFIANCE

L'ETAT DE SANTE DU PAPE

(Suite de la 1ère page)

jambes. Transporté à sa chapelle privée, le Saint Père, qui est âgé de 79 ans, a entendu la messe dans un fauteuil et il reprit le lit immédiatement après.

Les médecins du Vatican ont déclaré hier soir qu'il leur semblait que le Saint Père s'était légèrement rétabli pendant la journée.

Son médecin particulier, le Dr Amanti Milani, a dit qu'il était satisfait de la condition du Pape, mais il le pressa instamment à se reposer jusqu'à Noël, et à demeurer au lit, si possible.

On ne put obtenir que peu d'information sur la rechute que le Souverain Pontife aurait souffert, vers 7 heures, hier matin. Les informations issues du Vatican disent que le Pape a subi "une période de dépression" et qu'il a été nécessaire de lui donner une injection et un cordial.

Des ersonnes bien informées disent qu'il est impossible que le malade quitte son lit avant assez longtemps.

Hier, il a mangé plus que les jours précédents, disent-ils, mais il fallut des traitements médicaux pour activer l'exercice de son coeur, qui, aux dernières nouvelles, n'était "ni mieux, ni pire" qu'avant la crise qu'il a eue hier matin.

A BLACK LAKE

BELLE ET BIENFAISANTE SOIREE A BLACK LAKE, PAR L'ORCHESTRE DUSSAULT

Continuant sa série de concerts, toujours appréciés du public, l'orchestre Dussault de Thetford Mines, remportait un nouveau et franc succès à Black Lake, mercredi dernier en y donnant en ce dernier endroit, devant un auditoire considérable et choisi, d'abord à quatre heures à la salle de l'Orphelinat dirigé par les R. R. S. S. St-Louis de France, pour les 600 enfants de cette institution, puis à 8 heures à la salle du Collège, une représentation musicale des plus variées et qui leur valut les félicitations et les remerciements les plus chaleureux de la part du curé de l'endroit, le Révérend M. Lord et du maire M. J.-A. Fréchette, qui présidait conjointement.

Avec un programme tout à fait nouveau, exécuté de main de maitre, comme toujours par ses artistes habituels, l'orchestre Dussault et sa troupe y recueillirent là un véritable succès. Cette soirée était au profit des pauvres.

Comme il l'a fait en tous les endroits où il est allé souventes fois donner des concerts, l'orchestre Dussault était assuré pour la circonstance du concours d'une personne de l'endroit en la personne de Mme Docteur L.-. Brochu, dont la belle et lyrique voix de soprano fit vibrer d'émotion l'auditoire, par les chants qu'elle sut rendre avec art, perfection et maitrise. Il est certain que Mme Brochu contribua pour une grande part au succès de cette soirée et la reconnaissance de tout le public qui l'écoutait lui est certainement acquise pour ce concours si précieux qu'elle prêta avec tant de bonnes grâce et de bienveillance.

Comme pièce au programme, il y avait d'abord une fantaisie en un acte, intitulée "La Lettre Chargée" dû à la plume de ce gai dramaturge que fut toujours Eugène Labiche. Cette pièce dont nous aimerions donner l'analyse ici, si l'espace ne nous manquait, fut rendue avec entrain et brio par quatre des artistes de la troupe, Mlles Albertine Paré et Jeanne Dussault, dans leur rôle respectif de jeune veuve et de femme de chambre, avec MM. Paul-Emile Dussault et Léo Marcoux, dans leur rôle d'Américain à la mode de Substitut au Tribunal d'Orléans. Ces acteurs, bien dressés dans leurs rôles, ne manquèrent pas et souvent, de dérider l'auditoire qui s'en donna à coeur joie de toutes les subtilités et de toutes les fines réparties qui foisonnent dans cette pièce.

Dans une autre pièce, "Un Mariage au Téléphone" oeuvre de ce jeune et moderne auteur, Maurice Hennequin, qui est en train de se créer un nom dans les lettres et le Théâtre Français, MM. Léo Marcoux et P.-E. Dussault se surpassèrent peut-être et en tout cas l'assistance ne manqua pas, par ses applaudissements et ses rires de leur témoigner la satisfaction qu'elle éprouvait à être témoin de tout le comique de bon aloi qui se dégage de ce petit chef d'oeuvre du rire.

Enfin, comme partie théatrale, venait une saynette "Les Petits Mariés" entièrement joués par cinq des enfants de M. Dussault et qu'ils exécutèrent avec tout le talent promettetur qui est déjà le leur.

De même que la partie théâtrale — n'était pas négligée, de même la partie musicale ne le fût pas et à plusieurs reprises l'orchestre Dussault, qui comme chacun le sait se compose de 14 membres de la famille Dussault, vint souvent devant le public dans diverses oeuvres des grands maitres, et cela soit dans son ensemble, soit par détachements en des duos, ou des trios, voir même des quatuors et des quintettes, qui furent toujours très appréciés de l'assistance.

Bref ces deux séances, sur toute la ligne, furent un succs, et si l'on ajoute que diverses déclamations, tant par M. Léo Marcoux, le sympathique bon diseur, que par M. Jacques et Jules Dussault, il serait audacieux de prétendre qu'il y eut là un but manqué. Ce le fut d'autant moins qu'à tout ce que dessus, s'ajouta le brillant concours de ce jeune et séduisant ténor qu'est M. Cléophas Adams, le maitre de chapelle de St-Alphonse de Thetford, lui dont la voix douce et mélodieuse a toujours tant d'emprise sur les foules et qui, ce soir-là comme toujours d'ailleurs, rendit avec tant d'âme divers chants de son répertoire et peut-être plus beaux : et que surtout, si l'on peut dire, la cadence harmonieuse et toujours si douce à l'oreille, des chants qu'exécuta également Mlle Irène Dussault, de sa belle voix de soprano dont le timbre est si pur qu'il en reste toujours comme un écho dans l'âme, après qu'on l'a une fois entendu.

L'orchestre Dussault, était sous la direction de M. P.-E. Dussault.

(Communiqué)

LE VIN QUE NAPOLÉON BUVAIT

VINS SUD-AFRICAINS

PORT · PAARL TAWNY · SHERRY SEC

75¢ 26 ONCES

TENEUR EN ALCOOL, plus de 20%

Pour la première fois

Londres, 11. — (P. A.) Pour la première fois depuis 248 ans, ce qui remonte à l'époque de Jacques II, le trône d'Angleterre a changé de mains sans que soit prononcé le cri mélancolique du "Le roi est mort, vive le roi !"

D'autres souverains ont été déposés ou sont morts, mais jamais un roi d'Angleterre n'a abdiqué la couronne comme le fit hier le roi Edouard.

Elu maire de Vancouver

Vancouver, 11. — (P.C.) L'échevin George Miller a été élu maire de Vancouver, faisant mordre la poussière à ses trois adversaires. Le maire McGeer n'était pas candidat.

Le château de Cayla

Paris, 11. — (P.C.—Havas) Le conseil général du Tarn vient de décider l'acquisition du château du Cayla, où vécurent Maurice et Eugénie de Guérin. Un musée y sera installé perpétuant le souvenir du grand oète catholique et de sa soeur.

Les objections sont rejetées

St-Hyacinthe, 11. — M. le juge Alfred Forest, de la Cour supérieure, a rejté les objections préliminaires soulevées par M. Cyrille Dumaine, député de Bagot, contre la contestation de son élection par le Dr Philippe Adam.

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 11. — (P.A.) La Banque d'Angleterre publie le rapport hebdomadaire suivant compilé en livres sterling pour la semaine finissant le 9 décembre 1936: augmentation de 7,265,000 dans la circulation au total de 458,852,000; augmentation de 143,000 dans l'encaisse métallique au total de 249,314,000 ; diminution de 7,122,000 dans les réserves; augmentation de 6,930,000 dans les dépôts publics; diminution de 14,359,000 dans les dépôts privés; diminution de 715,000 dans les valeurs du gouvernement et augmentation de 433,000 dans les autres valeurs. La proportion entre la réserve de la Banque et son passif est de 35.20 pour cent au lieu de 38.10 pour cent la semaine dernière. Le taux de réescompte est de 2 pour cent.

Carte de Noël princière



La carte de Noël qu'enverront cette année le duc et la duchesse d'York est superbe. Elle représente la scène qui eut lieu quand Edouard III remit à la comtesse de Salisbury sa jarretière qu'elle avait laissé tomber, en s'exclamant en même temps : "Honi soit qui mal y pense" (Dishonoured be he who thinks ill of it).

Edition spéciale de la Gazette du Canada

Ottawa, 11. (C.P.) — Une édition spéciale de la Gazette du Canada annonçait hier soir l'abdication du roi Edouard.

L'organe officiel du gouvernement fédéral renferme le texte de la déclaration de renonciation au trône signé par le roi, telle que reçu de Londres par le gouverneur général, Lord Tweedsmuir.

VIEILLE MAISON QUI DISPARAIT

Nous apprenons que l'une des plus vieilles maisons de commerce de notre cité, la maison I. P. Déry & Fils, Ltée, libraires en gros, abandonne les affaires et doit, tout prochainement, liquider son stock.

Fondée en 1871 par Isidore Pierre Déry cette maison exerça d'abord son commerce sur la rue St-Pierre puis, en 1903, elle transporta son siège social au No 59, de la rue Dalhousie, où elle est encore située.

Isidore Pierre Déry, le fondateur, avait, tout d'abord après de solides études commerciales, député dans le commerce comme employé de la maison Montminy & Brunet puis, ensuite, il entra au service de la Cie Léger Brousseau qui faisait le commerce de librairie et éditait, en même temps, le journal "Le Courrier du Canada", où il demeura jusqu'au moment où il fonda la maison qui porte son nom.

Quelques années après la fondation de son établissement de commerce M. Déry formait avec son fils Arthur Déry, de regrettée mémoire, la société commerciale sous le nom de I. P. Déry & Fils.

En 1902, M. Arthur Déry assuma la direction de la maison.

Bien connu dans les cercles sociaux et commerciaux de Québec par son affabilité, sa courtoisie, son sens des affaires et sa probité à toute épreuve, M. Arthur Déry ne devait pas tarder à faire progresser rapidement le commerce que lui avait légué son père et à mettre le nom de I. P. Déry & Fils au premier plan parmi les plus importantes librairies du district de Québec.

En 1921 M. Déry avait substitué la société commerciale en une compagnie limitée, sous le nom de I. P. Déry & Fils, Ltée.

Au décès de M. Arthur Déry, en 1932, la maison continua quand même ses activités. Malheureusement la crise qui persiste à sévir ne devait pas épargner I. P. Déry & Fils, Ltée, et les exécuteurs de la succession de M. Déry ont jugé qu'il valait mieux abandonner les affaires.

Nul doute que la disparition de cette vieille maison, qui exerce son commerce en notre ville depuis au-delà de soixante ans, suscitera des regrets universels dans notre monde commercial.

LES PRIX DE GROS

Ottawa, Ontario, 11.—Vu la hausse des grains, le nombre-indice des prix de gros du Bureau Fédéral de la Statistique a repris son avance graduelle la semaine terminée le 4 décembre, passant de 77.2 à 77.4. Ceci représente un nouveau sommet dans la reprise des affaires et est presque 8 pour cent au-dessus des niveaux de mi-été, alors qu'a commencé cette avance. Des reculs modérés dans les oeufs, la laine, la soie, et les métaux non-ferreux ont en partie contre-balancé l'avance des autres commodités.

LA PRODUCTION AGRICOLE EN 1936

La valeur brute de production des grandes cultures du Canada en 1936 est estimée à $594,139,000 contre $508,139,000 en 1935.

Ottawa, Ontario, 11. — La valeur brute de production des principales grandes cultures du Canada en 1936 est estimée à $594,139,000 comparativement à $508,910,900 en 1935. Ce montant est le plus élevé de toute année depuis 1930, mais il est encore de $355,000,000 de moins que celui de 1929. Les valeurs estimatives des huit dernières années sont les suivantes :

1929	$948,981,400
1930	662,040,900
1931	435,966,400
1932	452,526,900
1933	453,598,000
1934	319,479,600
1935	508,910,900
1936	594,139,000

Les prix plus élevés à l'unité sont le facteur principal responsable de l'augmentation de la valeur de la production de 1936 par rapport à celle de 1935. En dépit du rendement moins considérable de beaucoup de culture, la production de 1936 est évaluée à $85,000,000 de plus que celle de 1935, pour les mêmes cultures.

Bien que le rendement global du blé en 1936 soit de 44 millions de boisseaux inférieur à celui de 1935, l'augmentation de 25c le boisseau en a fait hausser de $30,000,000 la valeur brute. La récolte d'avoine de 1936 est évaluée à $16,000,000 de plus que celle de 1935, en raison de l'augmentation du prix de ferme qui a été de 16 cents le boisseau. La production d'orge de la même année se monte à $19,000,000 de plus. Il y a cependant des diminutions dans le seigle, les pois, le maïs à grain, le maïs fourrager et le foin à grain, mais dans l'ensemble elles n'affectent pas sensiblement les augmentations relativement élevées du blé, de l'avoine, de l'orge, du sarrasin, des grains mélangés, des pommes de terre, des navets, etc., du foin et du trèfle, et de la luzerne.

La valeur de production des grandes cultures pour tout le Canada en 1936 est de 17 pour cent plus élevée qu'en 1935. Le plus grand pourcentage d'amélioration est au Manitoba qui accuse une augmentation de 49 p. c., soit 17 millions de dollars.

BANQUE DE FRANCE

Paris, 11. — (P.A.) Le rapport hebdomadaire de la Banque de France indique les changements suivants pour la semaine du 9 décembre qui ont été compilés en francs: diminution de 4,000,000,000 dans la réserve d'or au total de 60,358,000,000; diminution de 4,000,000 dans les billets escomptés outremer; diminution de 907,000,000 dans les billets commerciaux escomptés en France; augmentation de 175,000,000 dans les avances sur valeurs; augmentation de 622,000,000 dans la circulation; diminution de 4,398,000,000 dans le crédit total aux comptes courants et augmentation de 133,000,000 dans les avances à 30 jours sur valeurs du gouvernement. Le taux de réescompte est de 2 pour cent.

Les Etats-Unis indifférents

Washington, 11. — (P. C. — P. A.) Bien que le président Roosevelt et le secrétaire d'Etat se soient abstenus de tout commentaire, hier soir, concernant l'abdication d'Edouard VIII, on a exprimé dans d'autres cercles administratifs l'opinion que cela n'était pas de nature à inquiéter les Etats-Unis. L'abdication ne nécessitera aucun changement dans l'organisation diplomatique entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Le fait que Mme Wallis Simpson, mêlée à l'abdication, est une américaine, n'est aucunement considéré dans la réaction officielle.

MESSAGE DES AUTORITES POSTALES

POSTEZ D'AVANCE VOS ENVOIS POUR LA DISTRIBUTION LOCALE

N'attendez pas à la dernière minute pour mettre à la poste vos colis et vos cartes de Noël pour la distribution dans votre ville. Tous les envois pour la distribution locale devraient être déposés le lundi, 21 décembre, au plus tard. Ceci évitera l'encombrement qui se produit si souvent à l'époque des fêtes, et permettra de tout livrer avant Noël.

Souvenez-vous que lundi, le 21 décembre, est le dernier jour de dépôt des envois pour distribution locale, si l'on veut être sûr qu'ils soient livrés avant Noël.

(J.-B.-L. MORIN)
Maitre de poste
Québec, 3 décembre 1936.

LA PRODUCTION D'OR

Ottawa, Ontario, 10. — La production canadienne d'or est passée de 330,820 onces en septembre à 334,080 en octobre. La production d'octobre de l'an dernier se chiffre à 300,866 onces. Au cours des premiers dix mois de 1936 elle s'est élevée à 3,080,611 onces, augmentation de 14.8 pour cent sur la période correspondante de l'an dernier.

La production d'octobre, par provinces, se répartit comme suit (chiffres de septembre entre parenthèses): Ontario 204,764 (194,060) onces; Québec 59,982 (61,569); or alluvionnaire du Yukon, 7,446, (9,703) Nouvelle-Ecosse, 952 (1,482). Les expéditions de bijouterie et de rebuts à la Monnaie Royale Canadienne contenaient 2,469 onces, ce qui donne une moyenne d'or pour ces expéditions jusqu'à date de 25,906 onces. Le prix moyen d'octobre est de $34.99 l'once au marché de Londres. A ce prix, la production canadienne a une valeur de $11,689,459

Projet de M. J.-L.-A. Godbout-Excursion à Montréal

Il nous fait plaisir de communiquer aux admirateurs de la troupe du Bon Vieux Temps et au public en général, que grâce au travail constant de M. J.-L.-A. Godbout, organisateur bien connu dans notre ville, nos acteurs locaux s'embarqueront bientôt pour Montréal.

C'est un beau geste de la part de M. Godbout d'avoir donné ainsi à nos artistes la chance de se faire connaitre à Montréal.

Un comité d'organisation a été formé à Montréal et sous la direction de M. Godbout travaille déjà depuis quelques jours afin d'assurer le succès complet de cette magnifique soirée qui sera donnée au Monument National vers la fin de décembre ou au commencement de janvier au profit d'oeuvres nationales et catholiques.

Pour répondre à la demande de plusieurs personnes qui ont exprimé le désir de suivre la troupe à Montréal, une excursion sera probablement organisée et à un prix exceptionnellement bas. Le comité est en pourparlers avec les autorités d'une compagnie de chemin de fer à ce sujet.— (Comm).

Partie de cartes pour les pauvres

Une partie de cartes au profit des pauvres sera donnée mardi après-midi (15 décembre), à 2 h. 45, dans la salle paroissiale des Saints-Martyrs, sous-sol de l'église.

Il y a un prix à gagner à chaque table et deux magnifiques prix de présence.

Qu'on se rappelle donc que c'est pour les pauvres de toute la ville et qu'on vienne en foule à cette partie de cartes qui offre des attractions à tous les amateurs.

SALLE PAROISSIALE ST-JOSEPH

28, rue ST-SAUVEUR

C'est lundi le 14 déc. à 8 h. 30, que la troupe J.-R. Coutlée présentera Le Rosaire, pièce en 4 actes. Il y aura aussi au programme de cette soirée, l'orchestre Charles Gingras. Cette soirée qui est au profit de l'église, sera sous la présidence d'honneur de M. le curé Israël Laroche. L'on peut se procurer des billets à 130 rue Aqueduc, au prix modique de 25c. Qu'on se hâte car les billets s'enlèvent rapidement.

10-11-12-14

Bazar du St-Esprit

Râfles

1—3 montres-bracelets tirées le 30 novembre et dont les gagnants sont : M. Conway 264½, 11ème Rue, no 4342. M. Salomon Lacelle, Témiscamingue, no 14941. Mme S. Turcotte, 215½, 2ème Avenue, no 7840.

2—Ameublement de Salle à diner, très beau, d'une valeur de $100.00. Tirage le 10 décembre 1936.

3—Horloge Grand'Père magnifique d'une valeur de $125.00. Tirage le 17 décembre 1936.

Prix des billets : 5 sous le billet, 3 billets pour 10 sous, 8 billets pour 25 sous.

Envoyer une enveloppe affranchie pour retour des billets. Adresser : Presbytère du St-Esprit, 72, 8ième Rue, Québec. Téléphone : 4-3791.

BEBERT

Par GEORGES MARCOUX



Les gouvernements de l'empire déplorent l'abdication du roi

On s'y attendait, mais l'annonce qu'Edouard VIII renonçait au trône n'en tomba pas moins comme un coup de foudre dans les Dominions. — Des protestations de loyauté envers le nouveau roi.

Un ordre en conseil canadien

(Par la Presse Canadienne)

La nouvelle de l'abdication du roi Edouard VIII a été reçue dans tout l'Empire avec la plus grande tristesse. Quoique l'on s'attendait à la nouvelle, elle tomba comme la foudre et elle a laissé l'impression d'une perte désastreuse.

Le Canada s'est engagé le premier pour faciliter l'accession au trône du duc d'York. Le cabinet d'Ottawa a passé un ordre en conseil demandant au parlement anglais d'inclure le Canada dans la législation qui sera adoptée à Londres aujourd'hui.

A Cape Town, la note dominante était une réelle tristesse, quoique le nouveau roi soit sûr d'y recevoir une bienvenue cordiale.

A Wellington, le premier ministre Savage a déclaré que la journée d'hier était "l'une des plus tristes et des plus malheureuses dans l'histoire du peuple anglais". Il ajouta que la loyauté de la Nouvelle-Zélande envers la Couronne était aussi entière et forte que jamais.

Le premier ministre James Lyons, d'Australie, a dit à Canberra : "Nous souhaitons de tout coeur que le roi ait agi autrement. Avec la plus profonde tristesse, nous disons adieu au roi Edouard et nous tournons nos pensées vers le nouveau roi qui est lui aussi un homme que nous connaissons et que nous aimons".

A Dublin, le "Dail Eirean" de l'Etat libre d'Irlande a été convoqué en session spéciale. On s'attend à ce que l'Etat libre vote la législation nécessaire en rapport avec l'accession au trône du duc d'York.

On croit que l'Afrique-Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande suivent le Canada et autorisent le parlement anglais à les inclure dans la législation qui permettra l'accession au trône du successeur d'Edouard VIII.

Le vicomte Craigavon, premier ministre du nord de l'Irlande a annoncé à Belfast : "dans cette crise, la famille royale et notre allégeance au trône reste inaltérable".

La déclaration continue : "Son Altesse Royale le duc d'York, appelé à occuper la plus haute position dans l'Empire, est assuré de la loyauté qui caractérise le peuple d'Ulster".

Les officiels de Bombay ont exprimé l'espoir que l'abdication a terminé une crise constitutionnelle sans mettre la Couronne en danger.

L'Afrique-Sud a appris la nouvelle avec calme. "Le roi Edouard a abandonné ses hautes fonctions. Le peuple n'oubliera jamais les nombreux services qu'il lui a rendus".

De stations coloniales éloignées, des petites îles du Pacifique, de toutes les parties de l'Empire arrivent l'expression des regrets accompagnés des protestations de fidélité au nouveau souverain.

CONFERENCE AU CERCLE MARIE-ROLLET

Sous le haut patronage de Son Excellence Mgr Omer Plante, une conférence-présentation gratuite du Cercle Pédagogique Marie-Rollet sera donnée le soir du 14 décembre, à la salle des Promotions, par le R. P. Bernardin Verville, o.f.m., des Trois-Rivières, très bien connu des pédagogiques québecois.

Mlle Marthe Lapointe, artiste avantageusement connue dans la province, sera au programme.

LE MESSAGE DU ROI

(Suite de la 1ère page)

mers, roi et empereur de l'Inde, déclare par les présentes mon irrévocable détermination de renoncer au trône pour moi-même et mes descendants, et exprime le désir que cet acte d'abdication entre en vigueur immédiatement.

"En foi de quoi j'ai apposé ma signature, ce dixième jour de décembre 1936, en présence des témoins dont les signatures viennent ensuite.

(signé) Edouard, R. I.

"Mes trois frères, Leurs Altesses Royales les ducs d'York, de Gloucester et de Kent sont témoins de cet acte d'abdication.

"J'apprécie profondément l'esprit dans lequel on s'est efforcé de me faire prendre une autre décision, et j'ai mûrement réfléchi avant d'en venir à une détermination définitive.

"Mais mon parti est pris. D'ailleurs un nouveau délai ne pourrait qu'être des plus préjudiciable aux peuples que j'ai essayé de servir comme prince de Galles et comme roi, et dont le bonheur et la prospérité futurs sont le constant désir de mon coeur.

"Je prends congé d'eux dans le confiant espoir que la ligne de conduite à laquelle j'ai cru devoir m'arrêter est la meilleure pour la stabilité du trône et de l'Empire et pour le bonheur de mes peuples.

"Je suis des plus sensible à la considération qu'ils m'ont toujours témoignée, avant et après mon avènement au trône, considération que, je le sais, ils continueront intégralement à mon successeur.

"J'ai le vif désir que l'acte d'abdication entre en vigueur sans retard et que toutes les mesures nécessaires soient prises immédiatement pour assurer l'avènement au trône de mon successeur légitime, mon frère, Son Altesse Royale le duc d'York."

Le document est signé : "Edouard R. I. "

MOSCOU, MADRID ET MEXICO

CAUSERIE PAR LE R.P. GUSTAVE SAUVE, O.M.I., PROFESSEUR A L'UNIVERSITE D'OTTAWA.

Dimanche soir à sept heures et demie précises, aura lieu au Patronage de la Côte d'Abraham, l'assemblée générale des Conseils, et des conférences Saint-Vincent de Paul de Québec et du diocèse.

Cette séance sera présidée par Son Excellence Monseigneur Plante, Evêque Auxiliaire de Québec.

Le conférencier de la réunion sera le Rév. Père Gustave Sauvé, O.M.I. professeur à l'Université d'Ottawa, qui traitera de l'actuel sujet du communisme.

"Moscou-Madrid-Mexico, voilà ce dont parlera le conférencier, avec la compétence et le talent qu'on lui connait.

Le président général fera aussi connaître les activités des Conférences de Québec, durant les trois derniers mois.

Tous les membres actifs honoraires, bienfaiteurs, ainsi que les amis sont cordialement invités à assister à cette importante réunion.

L'assemblée se terminera à la chapelle, par la bénédiction du Très Saint-Sacrement qui sera donnée par Monseigneur l'Auxiliaire et la vénération de la relique de Saint-Vincent de Paul.

TIRAGE DE DINDES

Drummondville, 11. — Le tirage de dindes chez les Chevaliers de Colomb aura lieu samedi soir le 19. Cet événement annuel toujours si populaire est attendu avec impatience.

Drummondville, Q., 11. — Tony Côté, l'un des meilleurs joueurs de hockey de cette ville l'hiver dernier, est parti définitivement pour New-York où il jouera cet hiver avec un club de l'endroit. Des amis ont organisé de jolies fêtes à l'occasion de son départ.

Je suis prêt à m'en aller, dit Edouard à Baldwin

munes eut terminé la lecture du message royal M. Baldwin déclara:

"Je propose que le message très gracieux de Sa Majesté reçoive maintenant notre attention. Jamais le Parlement n'a reçu plus grave message et jamais tâche plus difficile, je pourrais presque dire plus répugnante, n'a été imposée au premier ministre. Je demande à la Chambre, qui, je le sais, ne laisse pas de sympathiser avec moi à présent, de tenir compte du fait que, depuis une semaine, je n'ai guère eu le temps de composer le discours que j'ai à prononcer aujourd'hui.

"Ainsi donc je dois dire ce que j'ai à dire en toute vérité, sincérité et clarté, sans essayer de rien enjoliver. Je crois que ce que j'ai de mieux à faire aujourd'hui, et ce que la Chambre attend de moi, c'est le rapport aussi exact que possible de ce qui s'est passé entre le roi et moi, de ce qui a amené la situation actuelle.

"Je tiens à dire dès le début que Sa Majesté, comme prince de Galles, m'a honoré pendant plusieurs années d'une amitié que je prise beaucoup. Elle conviendra avec moi que c'était une parfaite amitié d'hommes. J'aimerais pouvoir dire à la Chambre que, lorsque j'ai dit "goodbye" mardi soir à Fort Belvedere, nous savions, sentions, et nous nous disions l'un à l'autre que cette amitié, loin de souffrir des discussions de la semaine écoulée, nous liait plus étroitement et durerait toute la vie.

"Je dois ajouter que Sa Majesté a eu la grande générosité de me permettre de communiquer à la Chambre ce qui peut la concerner dans nos discussions. Comme la Chambre le sait j'ai dû, en août et septembre, prendre un repos complet. J'ai repris le travail à la mi-octobre, bien que les médecins m'eussent donné l'ordre de me reposer encore ce mois-là.

'Je fus alors, pour la première fois depuis le commencement d'août, en mesure de voir ce qui se passait. Deux choses m'inquiétèrent à ce moment-là. Un volumineux courrier m'arrivait chaque jour d'Amérique au sujet de ce qui paraissait dans la presse américaine. Je savais qu'un procès en divorce allait bientôt recevoir son dénouement et qu'une situation difficile pourrait en résulter.

"Il me sembla qu'il fallait absolument que quelqu'un vit Sa Majesté et la mit en garde contre le péril de ces rumeurs déchaînées. Car elles passeraient sûrement d'Amérique en Angleterre. Je crus que l'homme tout désigné pour parler au roi était le premier ministre, pour la double raison de ses devoirs envers le pays et de son amitié pour le roi.

"Je ne consultai aucun de mes collègues. J'ai honte de le dire, mais ils m'ont pardonné. Me trouvant dans le voisinage de Fort Belvedere vers le milieu d'octobre, j'entrai en communications avec le roi par l'intermédiaire de son secrétaire et lui exprimai le désir de le voir. Ce fut la première et la seule occasion où c'est moi qui demandai l'entrevue. Je déclarai que je tenais à le voir parce qu'il y avait urgence.

"Je dis au roi le sujet de mon anxiété et lui demandai s'il ne pourrait pas me recevoir à Fort Belvedere, au lieu de Sandringham, parce que je tenais à ce que personne ne connût notre rencontre. Sa Majesté me répondit qu'il me recevrait à Belvedere mardi matin ce qu'il fit.

"Notre entretien, comme ceux qui devaient suivre, fut marqué au coin de la franchise, car un premier ministre ne serait d'aucun service au roi s'il ne pouvait lui dire la vérité telle qu'elle lui apparaît, qu'elle plaise ou non. Et je dois ajouter que, malgré ma franchise, jamais le roi ne se montra offensé de ce que je lui disais, notre amitié l'un pour l'autre, notre respect mutuel, ne faisant que croître si possible, au cours de nos entretiens.

"Je dis donc à Sa Majesté que j'éprouvais deux grandes inquiétudes : D'abord l'effet des racontars de la presse américaine sur les dominions, le Canada surtout, puis sur l'Angleterre elle-même. Et puis cette autre :

"Je lui avais souvent rappelé et à ses frères aussi, les années précédentes, que la Couronne anglaise avait, au cours des siècles, perdu beaucoup de ses prérogatives, mais qu'aujourd'hui son importance était plus grande qu'elle ne l'avait été dans notre histoire. Elle tient cette importance du fait qu'elle est le dernier lien unissant l'Empire et de cet autre fait que, même en Angleterre, aussi longtemps que rien n'entamera son intégrité, la Couronne préserve le pays de plusieurs maux qui ont fondu sur d'autres.

"Il n'est pas un homme, pas une femme en Angleterre, à quelque parti qu'ils appartiennent, qui ne soit de cet avis. Mais ce respect qui entoure la Couronne, et qui n'a cessé de grandir depuis trois générations, pourrait disparaître en beaucoup moins de temps qu'il n'en a mis à se développer. Une fois disparu, je doute qu'on puisse jamais le retrouver.

"C'est là-dessus que roulaient mes entretiens avec le roi et j'exprimais le vif désir que les racontars n'eussent pas leur raison d'être. Je représentais à Sa Majesté que nulle popularité, à la longue, ne pourrait résister à pareille publicité. Je lui disais que son règne m'apparaissait comme devant être un grand règne dans un âge nouveau. Elle a tant des qualités qu'il faut pour cela :

"Peut-être ne devrais-je pas révéler ici ces choses. Je n'ai pas demandé à Sa Majesté si je devrais les révéler à la Chambre. Mais j'en parle quand même parce que je crois qu'elle ne m'en tiendra pas compte. On voit là ce qui faisait le fond de nos entretiens.

"Le roi me dit, pas une fois mais plusieurs, au cours des nombreuses heures que nous avons passées ensemble, surtout vers la fin:

"Il faut régler cela entre nous. Il n'y aura pas d'intermédiaire."

"Je lui représentai les dangers de ce procès en divorce, la situation difficile où il pourrait nous plonger lui et moi. Dès notre première entrevue la glace fut rompue. Je sentis que j'avais soulagé ma conscience et nous fûmes quelque temps sans nous rencontrer.

"Notre entrevue suivante eut lieu le 16 novembre au palais de Buckingham. Le tribunal avait accordé le divorce et pendant un quart d'heure je traitai la question du mariage. Mes collègues ne savaient encore rien. Je fis part aux quatre plus anciens de mon entrevue avec le roi.

"Lorsque je revis Sa Majesté, peu de temps après, je lui dis que certain mariage serait loin d'avoir l'approbation du pays, qu'on pourrait peut-être me traiter de revenant du temps de la reine Victria, mais que, même mes ennemis me reconnaissaient un certain flair lorsqu'il s'agissait de deviner quelle serait la réaction du peuple anglais dans telle ou telle situation.

"Je ne puis entrer dans plus de détails. Je représentai à Sa Majesté que la femme du roi occupait une situation différente de toute autre dans le pays. C'est la rançon de la royauté. La femme du roi est reine, la reine du pays, et le pays a forcément son mot à dire dans le choix de cette personne.

"Alors le roi me fit une confidence, qu'il me permit de vous répéter: "Je vais épouser Mme Simpson et je suis prêt à abdiquer".

"Je répondis : "Sire, c'est bien dur à entendre et je puis me prononcer là-dessus aujourd'hui".

"Ce même soir, il informa la reine Mary de sa décision. Il en informe les duc d'York et de Gloucester le lendemain et le duc de Kent, qui était hors de Londres, deux ou trois jours après.

"Il m'envoya de nouveau chercher le 25 novembre. Entretemps on avait suggéré la possibilité d'un mariage morganatique par lequel le roi pourrait épouser la femme de son choix sans que celle-ci devint reine. Il me demanda ce que j'en pensais.

"Je lui dis que je n'avais pas beaucoup réfléchi là-dessus, mais que ma première impression était que le Parlement ne voterait jamais ce bill.

"J'ajoutai que, s'il y tenait, j'approfondirais la question".

"Le 2 décembre il me demanda si je pouvais lui donner une réponse. Je la lui donnai. D'après les renseignements encore incomplets que je m'étais procurés ni le parlement britannique ni ceux des dominions ne voudraient légaliser un mariage morganatique. Il me dit que cela ne le surprenait pas. Ce fut un fait acquis, lequel il ne revint jamais ensuite.

"La renonciation au mariage ou l'abdication, voilà le choix que Sa Majesté eut à débattre avec sa conscience dans les jours qui suivirent. Et c'est là-dessus qu'il prit sa décision."

EDOUARD VIII A ATTACHE SON NOM AUX LOIS

Malgré que le roi Edouard VIII n'ait été que quelques mois sur le trône, son nom reste attaché à plusieurs statuts. Toutes les lois qui ont été adoptées à la session du printemps et à la session spéciale de cet automne, portent son nom. Ce sont les lois 1 Edouard VIII, puisqu'elles portent, avant le nom du souverain, l'année de son règne. Les prochaines lois porteront le nom de George VI.

QUATORZE NOUVELLES GARDES-MALADES

Quatorze candidates au diplôme universitaire en sciences hospitalières ont réussi leurs examens à la session d'automne tenue récemment Sur ce nombre on compte six religieuses hospitalières et huit gardes-malades laïques. De ces dernières, cinq ont obtenu la mention de "Distinction".

C'est un remarquable succès qui rend hommage au talent des nouvelles diplômées comme au dévouement et à la compétence de ceux qui les ont préparées. Les titulaires du diplôme universitaire sont inscrites dans différents hôpitaux de notre ville et de l'extérieur. Quatre ont étudié à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, une à l'hôpital Saint-François d'Assise et trois à l'hôpital de Campbellton. Les six religieuses se répartissent dans les hôpitaux de l'Enfant-Jésus, de Saint-François d'Assise et d'Arthabaska. Toutes ces institutions sont affiliées à l'Université Laval depuis plusieurs années dans certains cas. Leurs règlements et programmes sont sanctionnés par le Conseil Universitaire.

Voici les noms des nouvelles gardes-malades laïques qui ont obtenu le diplôme universitaire :

ST-FRANÇOIS D'ASSISE

Mlle Simone Dion, avec distinction.

HOPITAL DE L'ENFANT-JESUS

Mlles Simone Amyot, distinction ; Anne-Marie Cloutier, distinction ; Berthe Fournier, distinction, et Lucienne Guérette, succès.

HOPITAL DE CAMPBELLTON

Mlles Kathleen-M. Burns, succès; Jean-E. Flynn, succès et Elena Campbell, distinction.

ON POURRA EMPRUNTER PLUS AISEMENT

Ottawa, 11. — (P.C.) Les propriétaires désireux de se prévaloir de la législation fédérale et d'obtenir des prêts pour réparer ou améliorer leurs demeures, n'auront plus, à l'avenir, à s'adresser en personne à la banque pour contracter l'emprunt.

Des arrangements viennent d'être faits en vertu desquels le constructeur qui fait les travaux de réparation pourra obtenir la signature du propriétaire au bas d'une formule, se présenter à la banque, et, si le gérant de banque est satisfait de l'état du crédit du proprio, le prêt sera fait. Le système a été appliqué aux Etats-Unis et il a eu beaucoup de succès.

TRADITION MISE DE COTE PAR EDOUARD

Londres, 11. — (C.P.) Le roi Edouard VIII, dont l'abdication a écrit hier dans l'histoire le plus grand précédent de la royauté anglaise, a mis de côté une autre tradition dans la forme de son abdication.

Dans tous les actes d'Etat officiels il était désigné comme: "Edouard VIII, par la grâce de Dieu, roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Dominions au-delà des mers, défenseur de la Foi, empereur des Indes".

Hier, pour la première fois depuis son accession au trône, la mention qui se rapportait à la divinité a été omise dans sa renonciation officielle et dans d'autres documents d'Etat.

Les mots "par la grâce de Dieu" et "défenseur de la Foi" n'apparaissent pas sur ces documents.

Oppositiou au fascisme et au communisme en Canada

La Fédération Libérale Nationale se déclare opposée à leur introduction dans le Dominion. —L'honorable Adélard Godbout, chef libéral du Québec, est l'objet d'une manifestation enthousiaste. — Il explique les causes de la défaite du parti libéral dans sa province.

M. Norman P. Lambert élu président

Ottawa, 11. — (P.C.) Une foi solide dans les principes du libéralisme et une vigoureuse opposition à l'introduction au Canada du fascisme ou du communisme se sont affichées avec enthousiasme lors du congrès annuel de la fédération libérale qui se tient actuellement dans la Capitale.

La résolution condamnant les "...ismes" a soulevé des applaudissements chaleureux et a été acceptée à l'unanimité. L'autre démonstration d'enthousiasme de la journée fut en fait un tribut à l'honorable Adélard Godbout, chef du parti libéral dans la province de Québec.

Ces deux démonstrations ont fait contraste avec le silence lourd qui a régné pendant que les délégués écoutaient la déclaration du premier ministre Mackenzie King, au sujet de l'abdication du roi Edouard VIII, dans la matinée.

Dans une seule journée, au lieu de deux, la fédération a entendu les rapports détaillés des activités du parti libéral dans les provinces, a amendé sa constitution, adopta une série de résolution et a tenu ses élections.

M. Norman P. Lambert, d'Ottawa, qui agissait comme président à la place de l'hon. Vincent Massey, depuis la nomination de ce dernier au poste de haut-commissaire à Londres, a été élu président à l'unanimité. Il est entendu qu'il continuera à agir comme organisateur du parti dans le Dominion.

Le premier ministre du Canada a été réélu président honoraire. Les vice-présidents sont encore l'hon. Cairine Wilson et l'hon. Ernest Lapointe.

Le bureau de direction comprend aussi le col. Oscar Gilbert, de Québec, et M. Donat Raymond, de Montréal. On a aussi prévu la nomination d'un secrétaire canadien-français.

En présentant l'hon. Godbout, l'hon. Lapointe a préconisé l'organisation d'une association libérale provinciale dans la province de Québec. Actuellement, les activités du parti dans le Québec sont dispersées dans les comtés et agissent sans la coordination que réussirait un organisme s'étendant à toute la province.

L'hon. Godbout a attribué la défaite du parti libéral dans la province de Québec au malaise provenant de la crise et il s'est déclaré confiant que l'amélioration des affaires ferait voir avec moins de sympathies le genre de réformes préconisées par le groupe Duplessis.

L'hon. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, souligna quelques déficiences dans l'acte des élections et l'acte de franchise du Dominion qui sont tous les deux mis à l'étude devant un comité parlementaire spécial.

La résolution de clôture provoqua l'enthousiasme : "La fédération libérale nationale du Canada réaffirme sa confiance dans la forme de gouvernement démocratique et parlementaire et s'oppose fortement à l'introduction au Canada du fascisme, du communisme ou de toute autre doctrine politique analogue.

Les rapports de l'organisation furent soumis par les chefs provinciaux et c'est l'hon. Adélard Godbout qui a présenté le rapport de la province de Québec.

Le prix Goncourt

Paris, 11. — (P.C.-Havas) — Le prix Goncourt a été attribué à Clarence Van der Meersch pour son roman "L'Empreinte de Dieu".

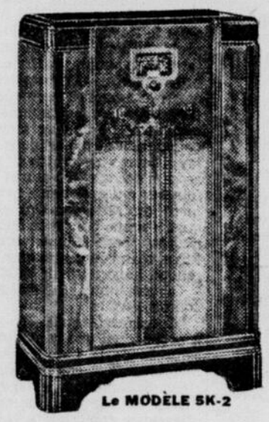
UN CADEAU DE NOËL DONT L'OFFRANDE SE RENOUVELLE SANS CESSE

. . . Pour tous les membres de la famille . . .

Il n'y a pas de plus beau cadeau, de cadeau plus approprié que celui qui donnera une joie complète à votre femme, à vos enfants et à vous-même, monsieur — et cela, 365 jours par année. Faites que Noël soit un jour mémorable. Donnez un nouveau modèle RCA Victor possédant la dernière sensation de son . . . la Voix Magique! Allez chez votre marchand RCA Victor. Voyez la ligne complète de Radios, de Radios-phonographes, de Reproducteurs de Disques Victor, et les nouveaux Disques Victor de Plus Haute Fidélité.



Imaginez toute la joie qu'il y a à donner et à recevoir un superbe radio tel que le modèle RCA Victor 9K-1 ci-dessus. Cette brillante addition à la série 1937 est un beau modèle console possédant la "Voix Magique", le "Cerveau Magique", l'"Oeil Magique" et des Lampes Métalliques. Un appareil dont la performance est aussi belle que le meuble lui-même! Syntonisation mondiale, y compris les postes d'amateurs, d'aviation et de radio police: 150-410 et 530-22,000 kcs. **$157.50**



Le MODÈLE 5K-2

Cet étonnant radio-phonographe RCA Victor, le nouveau modèle de table U5, fera un cadeau dont tout le monde pourra être fier. "Globe Trotter" à réception domestique et étrangère, il possède un cadran illuminé, la compensation automatique du son et plusieurs autres grandes caractéristiques Victor. Le nouveau phonographe RCA Victor a un moteur électrique synchrone moderne, un contrôle de volume pour les disques, etc., etc. Le meuble compact et attrayant renferme les deux instruments. Il se vend au bas prix étonnant de. . . . **$109.00**

Un nouveau superhétérodyne 5 lampes couvrant les émissions régulières et sur ondes courtes entre 530 et 1,720 kcs, et entre 5,600 et 22,000 kcs. Belle console plaquée en noyer. Laissez ce nouveau récepteur moderne remplacer votre vieux radio . . . pour causer une agréable surprise à la famille le matin de Noël **$89.50**

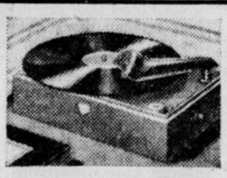


Le MODÈLE U5



Le MODÈLE 5T-5

Le nouveau Globe Trotter RCA Victor, modèle 5T-5. La plus grande valeur jamais offerte dans le domaine des radios à ondes régulières et à ondes courtes à bas prix. Un radio personnel qui réjouira un fils, une fille, une soeur, une mère, qui que ce soit, à Noël. Un superhétérodyne 5 lampes à réception mondiale. Compensateur à air, oscillateur à noyau magnétite, contrôle de son à haute fréquence. Un meuble exquis, modèle de table, en placages de noyer rayé . . **$69.00**



Disques Victor en d'attrayantes boîtes à cadeau

Comme une bonne nouvelle, le cadeau de la belle musique d'un disque Victor procurera une joie durable. Des boîtes à cadeau spéciales pour Noël vous seront fournies gratuitement sur demande.



Presto! Un radio devient un phonographe électrique

Vous pouvez maintenant convertir votre radio actuel en un phonographe électrique moderne moyennant $19.50 seulement. Ce reproducteur de disques RCA Victor joue les disques à l'aide de tout radio C.A. moderne.

RCA Victor

RCA VICTOR COMPANY LIMITED, MONTREAL

Vendeurs autorisés des **RADIOS "RCA VICTOR"**

LAVIGUEUR & HUTCHISON Ltée

81 rue Saint-Jean **Téléphone 2-2123**

Vendeurs autorisés des radios **RCA VICTOR** *La Voix Magique*

LINDSAY'S

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

PIANOS RADIOS ORGANS

E.-H. DROLET - gérant

201-203 RUE ST-JEAN

Tél: 2-6458

Vendeur autorisé des Radios VICTOR

Pianos Radios Laveuses

C. ROBITAILLE

320 ST-JOSEPH

Meubles Poeles

320 Rue St-Joseph

WHITE HORSE SCOTCH



Dites votre marque

POUR NOEL

LE véritable esprit de Noël, à l'ancienne mode, s'exprime magnifiquement en donnant ou en recevant ce whiskey fin.

Vous pouvez compter sur le White Horse — mûri par l'âge et doux à boire — pour transmettre votre message ou orner votre table à Noël.

Distillé et embouteillé en Ecosse C-4

26½ onc. $3.20
40 onc.—$4.85

PILULES Dodd POUR LES REINS

pour **MAL DE DOS RHUMATISME L'IMPURETÉ DU SANG ET LES TROUBLES DES REINS**

